This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Stanford University Libraries
3 6105 027 836 258

Digitized by Google

ex libris
Jean Seguin
Avranches

Digitized by Google

STANFORD
UNIVERSITY
LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

32e ANNÉE — 1re LIVRAISON

JANVIER 1923

Note de la Rédaction, 3. — Abbé V. Bourrienne : Mgr Touchet, évêque d'Orléans, cardinal, 5. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne Rouxel de Médavy] (*suite*), 14. — F. Uzureau : La Persécution religieuse dans la Manche pendant la Révolution (1791-93) [Orglandes], 30. — Paul-Louis Robert : Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques, 36. — Abbé Ed. Thorel : Bulletin Bibliographique, 37. — Bibliographie Normande, 42.

BUREAUX DE LA REVUE

6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE

DE

NORMANDIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

32e ANNÉE

EVREUX

IMPRIMERIE DE L'EURE

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE DE LA RÉDACTION

La *Revue Catholique de Normandie* entre, avec cette livraison, dans sa trente-deuxième année, rare longévité pour une revue provinciale ! Ce succès nous le devons à nos chers abonnés qui, malgré les difficultés de l'existence, nous sont restés fidèles et nous tenons à leur en offrir nos très sincères remerciements.

Ce succès nous le devons encore à nos dévoués collaborateurs qui, par des travaux variés et remarquables, ont donné à notre Revue un tel intérêt que, très souvent, on nous demande l'envoi de ces études, soit pour les tirages à part lorsqu'ils existent, soit pour les livraisons qui les ont publiées.

Enfin ce succès nous le devons à nos fidèles correspondants à la bibliographie normande et nous tenons à exprimer, particulièrement, notre sincère gratitude à M. le chanoine Jouen pour son exactitude dans l'envoi des fiches tout autant que pour le nombre et l'importance des renseignements.

Notre ardent désir serait de donner plus d'extension à la Revue, non seulement en revenant à nos six livraisons annuelles, mais encore aux cinq feuilles de texte, c'est-à-dire 80 pages. Mais pour réaliser ce souhait il nous faudrait de nouveaux abonnés afin de combler les vides que la mort occasionne malheureusement, chaque année, dans nos rangs.

Il serait vraiment incompréhensible que dans une province riche et lettrée, comme la Normandie, on ne trouvât pas au moins 200 personnes pour s'intéresser à son histoire littéraire, archéologique, artistique ou généalogique. Toutes les autres Provinces en ont une ou plusieurs. La Bretagne avec le *Fureteur Breton*, la *Pensée Bretonne*, les Annales de Bretagne; — l'Anjou avec l'*Anjou Historique* et la *Revue de l'Anjou* ; — la *Revue de l'Ouest ; — Revue du Bas-Poitou* ; — *Revue de l'Agenais*; — *Revue de l'Alsace Française*, *Revue Catholique d'Alsace*, etc.

Une Revue Provinciale est, en effet, absolument nécessaire, voici pourquoi. Chaque département possède des Académies ou des Sociétés Savantes, des Journaux, des Semaines Religieuses, des Bulletins Paroissiaux qui s'occupent et qui publient des travaux historiques, littéraires d'un réel intérêt. Or toutes ces études restent inconnues pour les départements voisins, souvent dans le département lui-même. On ne garde pas chez soi les jour-

Digitized by Google

naux, par conséquent ce qu'ils ont publié est à jamais perdu, à moins qu'une Revue, dans sa bibliographie, n'en ait fait mention.

Quel avantage pour un travailleur qui veut se documenter sur un sujet que de rencontrer, sous sa main, l'indication de nombreuses sources dont il ignorait l'existence ! Quelle joie pour un auteur de vendre son livre, grâce à la publicité de la Revue ! Quelle surprise pour un généalogiste de découvrir tout à coup une branche qui manquait à son arbre généalogique si laborieusement établi !

Nous adressons donc un pressant appel à tous les savants de Normandie : historiens, littérateurs, poètes, archéologues, généalogistes, afin que par un abonnement minime, 15 francs par an, ils maintiennent l'union entre toutes les Sociétés Normandes et que notre Province, si renommée par ses chefs-d'œuvre, ne soit pas inférieure, sous ce rapport, aux autres Provinces. La Normandie doit avoir Sa Revue, au moins tous les deux mois et Sa Bibliographie tenue à jour avec le plus grand soin possible.

Pour cela nous comptons sur le zèle de nos chers abonnés, sur ceux qui comprennent la nécessité absolue de cette union au moment même où s'opère une décentralisation qui ira toujours en augmentant et qui exige, pour réussir, d'éviter un dangereux émiettement.

Que notre Province reste toujours la Normandie des Malherbe, des Corneille, des Poussin, des Daniel Huet, des Léopold Delisle, d'Orderic Vital, des Auguste Le Prévost, des abbés Cochet, Dumaine et de tant d'autres !

LA RÉDACTION.

P.-S. — Envoyer les abonnements à M. Letellier-Alaboissette, *rue du Parvis-Notre-Dame à Evreux.*

Abonnements payés pour l'année 1922, du 30 Septembre au 31 Décembre.

Doucerain, avocat, 15 fr. ; Le Roy White, 15 fr. ; Mgr Bardel, 15 fr. ; L'Abbé Dumans, 15 fr. ; De Séguin, 15 fr. ; Dedessuslamare, 15 fr. ; Lefèvre, 15 fr. ; L'Abbé Bourrienne, 15 fr. ; Des Brosses, 15 fr. ; Fauvel, 15 fr. : De la Grondière, 15 fr. ; De Gibon, 15 fr. ; L'Abbé Launay 15 fr. ; Rostand, 15 fr. ; Dupré, 15 fr. ; L'Abbé Couppey, 15 fr. ; Blaizot, 15 fr. ; Bibliothèque de Rouen, 15 fr. ; Jore, 15 fr. ; Soudet, avocat, 15 fr. ; Dufresne, 15 fr. ; L'Abbé Soudet, 15 fr. ; Martin, 15 fr. ; Desprey, 15 fr. ; L'Abbé Hiard, 15 fr. ; Tournouër, 15 fr. Stechert, 15 fr. ; Bibliothèque de Cherbourg, 15 fr. ; De Gassicourt, 15 fr. ; Hunger, 15 fr. ; Serbat, 15 fr. ; Prince de Broglie, 15 fr. ; Raulin, 15 fr. ; Guillaume, 15 fr. ; Angot des Rotours 15 francs.

Abonnements payés pour l'année 1923, du 1er Janvier au 8 Janvier

Docteur Le Dard, 15 fr. ; Léon Malhère (Eure), 15 fr. ; Le Corbeiller, 15 fr. L'Abbé Caron (Canada), 16 fr. 40 ; L'Abbé Delalande, 15 fr. ; Le Marchand, 15 fr. ; d'Hartoy, 15 fr. ; Pellerin, 20 fr. ; Asselin, 15 fr. ; L'Abbé Lehérichon, 15 fr.

Digitized by Google

Mgr TOUCHET

ÉVÊQUE D'ORLÉANS

CARDINAL

Gloire indiscutée de l'Eglise de France, Mgr Touchet n'est pas la moindre illustration de l'église de Bayeux et de la province ecclésiastique de Normandie qui ont donné à la France de si grands évêques ; et voilà pourquoi la *Revue Catholique de Normandie* est très fière et particulièrement heureuse de saluer l'élévation au Cardinalat de l'éminent évêque d'Orléans.

Enfant du diocèse de Bayeux et Lisieux, issu d'une famille riche en vocations sacerdotales (1), Mgr Touchet naquit à 7 kilomètres de Caen, à Soliers, paroisse du doyenné de Fontenay-le-Marmion, canton de Bourguébus, département du Calvados. Il vit le jour, le 12 novembre 1848, dans la même maison que son oncle, Mgr Arthur-Xavier Ducellier, qui y était né en 1832, et qui est mort, le 29 juin 1893, archevêque de Besançon. Il fut baptisé le lendemain 13, et nommé Stanislas-Xavier.

Coïncidence frappante et sans doute voulue par Dieu, le billet, qui avisait officiellement Mgr Touchet de sa promotion au Cardinalat pour le Consistoire du 11 décembre, est daté du 13 novembre 1922. En voici la teneur :

« *Du Vatican, 13 novembre 1922.*

« A sa Grandeur Mgr Touchet, Évêque d'Orléans.

« Monseigneur,

« Il m'est particulièrement agréable d'annoncer à Votre Grandeur que Notre Saint Père le Pape Pie XI, voulant récompenser

(1) Qu'il me soit permis de saluer ici, avec respect et reconnaissance, la mémoire vénérée de M. l'abbé Alfred Touchet, mort curé de Vendes le 21 novembre 1897, auquel je dois d'être prêtre, et qui fut l'un des premiers abonnés de la *Revue Catholique*.

Digitized by Google

les mérites exceptionnels qu'Elle s'est acquis envers l'Eglise et le Saint-Siège, et lui donner un témoignage de sa particulière bienveillance, daignera l'élever aux honneurs de la Pourpre sacrée, dans le prochain Consistoire qui aura lieu le 11 décembre prochain.

« Je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer, avec mes plus vives et cordiales félicitations, l'assurance réitérée de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

« *Signé :* P. Card. GASPARRI. »

Mgr Touchet fit ses études au Petit Séminaire diocésain de Villiers-le Sec. Après ses années de philosophie et de théologie aux Grands Séminaires de Sommervieu et de Bayeux, il suivit les cours de Saint-Sulpice. Il put sortir de Paris quand éclata la Commune, et fut ordonné prêtre par Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, le 20 juin 1872. D'abord vicaire de Sainte-Trinité de Falaise, il occupa ensuite le même poste à Saint-Etienne de Caen où, pour faire échec au centenaire de Voltaire, il prononça, en 1878, son premier panégyrique de Jeanne d'Arc. A cette occasion, quelqu'un s'étant montré surpris et lui ayant dit : « Mais, c'est l'Eglise qui a condamné Jeanne d'Arc », M. l'abbé Touchet en fut tellement blessé qu'il alla s'agenouiller sur un prie-Dieu, et se mit à pleurer.

Cette même année 1878, il suivit Mgr Ducellier, vicaire général du diocèse, qui venait d'être nommé à l'évêché de Bayonne. D'abord secrétaire particulier de son oncle qui avait distingué ses éminentes qualités, il devint bientôt secrétaire-général et commença à Bayonne ses stations quadragésimales. Il fut appelé à Rome en 1884 pour prêcher à Saint-Louis-des-Français la station de l'Avent. Il prêcha aussi le Carême à Bordeaux, à Montpellier...

En 1887, Mgr Ducellier fut nommé archevêque de Besançon. Son neveu le suivit dans ce nouveau diocèse et y occupa le poste de vicaire général. Il y reçut même la proposition de l'évêché de Saint-Dié. Plusieurs années de suite, il donna les conférences du Carême dans la Basilique de Saint-Jean. A la mort de Mgr Ducellier (29 juin 1893), il fut élu premier vicaire capitulaire, et le chapitre, non moins que le clergé bizontin, adressèrent une péti-

Digitized by Google

tion au Ministre des Cultes pour l'avoir comme archevêque. Au même temps, plusieurs évêques de Normandie faisaient semblable démarche pour l'évêché d'Evreux.

Le 28 janvier 1894, le jour même où Léon XIII déclarait vénérable Jeanne d'Arc, la glorieuse libératrice d'Orléans, M. l'abbé Touchet était appelé à l'évêché de cette ville. Il avait alors quarante-six ans, l'âge de M. Ducellier à son élévation au siège de Bayonne. Mgr Touchet, le cent-vingtième évêque d'Orléans, fut sacré dans la métropole de Besançon, le 15 juillet, par Mgr Hugonin, et ce fut un normand, son compatriote, né à Saint-Sylvain, à peu de distance de Soliers, Mgr Germain, évêque de Coutances et Avranches, qui prononça le discours du sacre. Mgr Touchet prit possession de son siège épiscopal le 18 juillet. Depuis lors, celui qu'on a si justement appelé le « héraut » de Jeanne d'Arc, prit en main la cause de la Vénérable : il s'y dévoua tout entier et le fit avec un véritable enthousiasme allié à un tact parfait, et il prépara, au prix de quel travail, parfois même de quel courage, la béatification et la canonisation de la grande Sainte nationale. Jamais il ne douta de l'issue de cette cause où il vit toujours « dans une clarté sans ombre, non-seulement l'héroïsme du courage militaire, mais l'héroïsme de ses vertus ; non-seulement la splendeur de ses victoires, mais la certitude de ses miracles. » Même avant la canonisation, Benoît XV, en considération du zèle déployé par Mgr Touchet durant les travaux de la béatification, lui avait décerné, le 23 décembre 1915, le privilège et le port du sacré pallium.

Mgr Touchet est un orateur dans toute l'acception du mot : son œuvre littéraire est immense et variée. Qu'il suffise de rappeler, entre autres, les oraisons funèbres de Mgr Germain à Coutances, de Mgr Hugonin à Bayeux, de Mgr d'Hulst à Paris, de Mgr Fuzet à Rouen, du Cardinal Amette à Paris, du Cardinal Langénieux à Reims, etc. ; les éloges de Louis Veuillot, du général de Charette, etc. ; les panégyriques de sainte Marguerite-Marie, de Jeanne d'Arc (*L'Epée de Dieu*) à Orléans (1900), et à Saint-Pierre de Lisieux, du Père Eudes à Caen, du Père Lacordaire, du Connétable de Richemont, etc. ; le discours du couronnement de Notre-Dame de Grâce à Honfleur (19 juin 1913), etc. Il prêcha à Tournay, à Malines et à Bruxelles en Belgique ; à Montréal, au Canada, lors du Congrès eucharistique. Il passa en

Digitized by Google

Irlande, en 1916, pour essayer de la pacifier et de la rallier à l'Angleterre (1).

Comme écrivain, il a publié les ouvrages suivants : *La Croix Rouge* (1897) ; *Le soldat qui tue et le soldat qui meurt* (1899); *Deuxième centenaire de la mort de Racine* (1899) ; *La vie intime de l'Eglise* (1900); *Les Exécutions du 24 mars dans le Loiret* (1903); *Les Suppressions des traitements ecclésiastiques* (1903); *Un attentat contre le droit et la liberté* (1904) ; *La politique anti-religieuse de M. le Président du Conseil* (1904): *La Séparation* (1905) ; *Le Bienheureux Charles de Blois* (1906) ; *L'Action de l'Eglise sur l'évolution sociale* (1906), *Retraites spirituelles : Conférences prêchées aux Dames d'Orléans* (1922), etc., etc.

Mais c'est surtout à sainte Jeanne d'Arc qu'il a consacré son magnifique talent et ses veilles. Après *La mission de la Vénérable Jeanne d'Arc* (1896), *La Jeanne d'Arc de A. le Véel* (1899), *Ce que fut Jeanne d'Arc* (1905), *Les miracles de Jeanne d'Arc* (1909), *Avant, pendant, après la béatification de Jeanne d'Arc* (1909), *Jeanne d'Arc : Aperçus psychologiques* (1909), et les discours-adresses prononcés à Rome, dans l'audience des pèlerins Français, le premier le 19 avril 1909, à l'occasion de la béatification, le deuxième le 17 mai 1920, à l'occasion de la canonisation, ce dernier précédé, le soir même de la canonisation (16 mai), du beau discours fait dans l'église du Gesu, Mgr Touchet a publié *La Sainte de la Patrie,* œuvre considérable, fruit d'un quart de siècle d'étude et de discussion des documents, où le théologien, le canoniste et l'historien, dans une forme élégante, une langue éclatante et sonore, résout fermement, chacun en sa lumière propre, tous les problèmes que soulève la carrière, unique en sa brièveté et ses résultats, de notre grande Sainte de France (2). Il a donné en

(1) Je dois la plupart des renseignements de ce *curriculum vitæ* à M. l'abbé Laisné, chanoine honoraire de Bayeux et d'Orléans, curé de Deauville-sur-Mer, chevalier de la Couronne de Belgique, le propre neveu de Mgr Touchet : mes vifs remerciements à ce très distingué et très aimable confrère.

(2) A l'occasion d'un article paru dans la *Semaine religieuse du Diocèse de Bayeux et de Lisieux* (16 janvier 1921), sous le titre : *Sainte Jeanne d'Arc fut-elle bergère?* et tendant à considérer l'affirmative comme une « vieille erreur qui nous a été servie sous toutes les formes »,

Digitized by Google

même temps la *Vie de sainte Jeanne d'Arc* où, en chacune de ses étapes, comme dans un dyptique, il fait l'histoire de Jeanne et montre comment y éclate sa sainteté. Enfin, il a publié, dans le *Correspondant*, les deux attrayantes études : *Les dernières manœuvres contre Jeanne d'Arc : Les « admonestations charitables » et le « prêchement de Saint-Ouen »* (livraison du 25 mai 1920), et *Les fêtes de la Canonisation de Jeanne d'Arc à Rome : Impressions d'un pèlerin* (livraison du 10 juin 1920).

Le 17 août 1922, Mgr Touchet prononçait le discours de cinquantenaire du couronnement de Notre-Dame-de-la-Délivrande. Un prêtre du diocèse de Bayeux, M. l'abbé Léon Jules, curé de Saint-Martin-de-Fontenay, disait de ce discours (*Semaine Religieuse* du 27 août 1922) qu'il « est un pur chef-d'œuvre : chef-d'œuvre littéraire, chef-d'œuvre de piété solide, chef-d'œuvre d'histoire locale. J'ai ce discours sous les yeux; je viens de le relire dans l'intention de le résumer. Je sens que ma plume défaille. Décidément, non, on n'analyse pas, on ne résume pas une si belle chose, on n'y touche pas ; ce serait un sacrilège ; et quelque peu que je vaille, je ne suis pas tout de même un vandale. Il faut lire ce discours quand on ne l'a pas entendu ; il faut le relire et le relire encore : c'est tout ce que j'en veux dire. » Quoi d'étonnant qu'un grand orateur, lui aussi, de la chaire chrétienne, Mgr Tissier,

---

j'ai été assez hardi de prier Mgr Touchet de me donner son opinion à ce sujet. Sa Grandeur a daigné me faire, le 15 février 1921, cette réponse :

« Cher Monsieur le Curé. Moi-même, il y a plus de vingt ans, dans un discours prononcé dans la cathédrale de Toulouse, si je me souviens bien, j'ai rapproché Jeanne d'Arc sous ce titre « Les trois bergères de France » de deux bergères assez authentiques, semble-t-il : sainte Geneviève et sainte Germaine de Pibrac. En ce faisant, j'étais plus orateur peut-être qu'historien. Au sens strict du mot, sainte Jeanne d'Arc ne fut point une bergère, elle a conduit *quelquefois* le troupeau communal aux pâtures ; quant au texte de Perceval de Cagny sur le « troupeau » de Jacques d'Arc, il peut être l'expression d'une réalité, sans que pour cela Jeanne d'Arc soit bergère. Je ne sais pourquoi on douterait de son authenticité. Quicherat faisait cas de Perceval de Cagny qui a raconté le fait.

« Très cordialement à vous, cher Monsieur le Curé.

« † STANISLAS. »

Digitized by Google

évêque de Châlons, ait dit, il y a peu de temps, que, lorsqu'on entend Mgr d'Orléans, l'on entend l'une des plus belles expressions du verbe français ? »

Celui qui a eu la bonne fortune d'assister, le 8 mai, à l'une des fêtes commémoratives de la délivrance d'Orléans, a dû constater ce que peut un évêque intelligent, et en même temps adoré de son peuple, pour donner à ces fêtes un éclat vraiment incomparable. Mais, me semble-t-il, celle de 1912 dépassa toutes les autres en magnificence. Elle coïncidait avec le 483e anniversaire de la délivrance et la commémoration du 5e centenaire de la naissance de Jeanne; c'était, de plus, l'inauguration, dans la cathédrale, d'une œuvre inspirée par le sens si artistique et le goût si sûr du prélat qui en faisait don à son église, je veux dire d'un nouveau maître-autel, de style normalement ogival, simple et austère, mais dont la beauté originale s'harmonise si bien, sans heurt de ligne, avec les piliers du rond-point du sanctuaire qui se profilent au fond ; avec, comme retable qui le domine, le monument « tout Johannique », plus ouvré et orné, placé à 2 mètres en arrière, et que surmonte la blanche statue de la Libératrice. Le Cardinal Amette bénit ce maître-autel le mardi 7 mai, et y officia ensuite pontificalement (1). Et, le lendemain, mercredi 8 mai, ce furent les splendeurs des cérémonies religieuses, civiles et militaires, et, au dehors, l'incomparable reconstitution historique du cortège commémoratif de 1429.

Dix ans après, le mardi 20 juin 1922, une fête grandiose et plus intime se déroulait dans la vaste basilique, magnifiquement parée, de Sainte-Croix : Mgr Touchet y célébrait son jubilé sacerdotal. Plus de 300 prêtres y assistaient au milieu d'une foule immense, sympathique et recueillie. Étaient là présents : S. E. le cardinal-archevêque de Paris; NN. SS. les Evêques de Laodicée, de Sens, de Besançon, de Carie, de Marcianopolis ; NN. SS. les Evêques de Bayeux, de Sées, de Saint-Flour, de Versailles, de

(1) Pourquoi tairais-je ici l'honneur inattendu qui me fut gracieusement procuré (alors que je demandais un autel le jeudi 9 mai, à 5 heures du matin), de dire ma messe à ce maître-autel où, deux heures plus tard, Sa Grandeur devait célébrer une messe pour le repos de l'âme des compagnons de Jeanne tués pendant le siège ? Je n'oublierai jamais cette délicate attention.

Digitized by Google

Bayonne, de Troyes, de Blois, de Meaux, de Mosynopolis, d'Himéria.

Après l'Evangile de la messe pontificale dite par Mgr Touchet, Mgr Gibier, ancien curé de Saint-Paterne, évêque de Versailles, prononça un admirable discours dans lequel il célébra en Mgr Touchet l'honneur et la plénitude du sacerdocé, et fit ressortir la merveilleuse fécondité de sa vie sacerdotale et épiscopale. Et il termina par d'ardentes supplications, celles des innombrables amis de la terre et du ciel, sainte Jeanne d'Arc au premier rang, demandant à Dieu de conserver longtemps encore le vénérable jubilaire à son diocèse, à la France et à l'Eglise. Pie XI avait voulu s'associer à cette fête de cinquantaine et avait écrit à Mgr Touchet une lettre très élogieuse.

A cette occasion aussi, un grand écrivain catholique glorifia en Mgr Touchet le champion de la cause de Jeanne d'Arc, l'orateur éloquent, l'évêque dévoué à l'Eglise, le grand Français. Aucun éloge, à mon sens, ne vaut cette page si belle et si vraie de François Veuillot :

« Nul, en France, n'a travaillé avec autant de sollicitude, autant d'amour, autant d'énergie, à la glorification de la Pucelle. Et l'on peut ajouter que nul, en France, aujourd'hui, ne la connaît aussi parfaitement, j'allais dire aussi intimement. Un esprit de cette envergure et de cette finesse n'a pu vivre, près de trente années, dans le commerce et presque la familiarité de Jeanne, sans pénétrer, non seulement tous les détails de sa vie, mais encore tous les secrets de son âme. Aussi, après avoir vu la couronne des Saints se poser sur le front de sa céleste cliente, l'avocat épiscopal a-t-il pu facilement se transformer en historien. Et il nous a donné l'un des portraits les plus justes et les plus brillants de la vierge libératrice. Le grand ouvrage, où Mgr Touchet a résumé ses études et ses méditations sur Jeanne d'Arc, enveloppe, dans l'harmonie d'un tableau éloquent et pieux, la scrupuleuse rigueur d'un traité d'érudition. Par ce travail, un lien de plus attache, à l'immortalité de la sainte, le renom de l'évêque. Et, par ce travail aussi, l'œuvre littéraire de Mgr Touchet s'adorne d'un fleuron nouveau.

« Car ce n'est pas seulement à la canonisation de Jeanne d'Arc que l'évêque d'Orléans doit sa renommée. La Providence ne l'eût-elle pas appelé à devenir le héraut de cette gloire nationale que,

Digitized by Google

s'il n'eût pas conquis peut-être autant de popularité, Mgr Touchet n'en aurait pas irradié moins d'éclat. La force que l'apôtre de Jeanne d'Arc a pu mettre au service de cette cause n'est pas constituée seulement, en effet, de sa dévotion, de son zèle, de sa perspicacité, de sa persévérance ; elle a encore, pour armature et pour rayonnement, la puissance et la splendeur de son verbe. L'évêque d'Orléans est, en France, à l'heure actuelle, une des illustrations de la chaire, ou plutôt, car c'est trop peu dire, il est une des beautés de l'éloquence française. C'est là une vérité trop connue et, d'ailleurs, trop reconnue, pour qu'il soit utile de la démontrer... Il suffit de rappeler que la parole de l'évêque d'Orléans, d'une originalité saisissante, est riche à la fois de la justesse imagée des mots, du tour pittoresque et harmonieux des phrases, de la profondeur et de l'éclat des vues. Soutenue et vivifiée par une action oratoire qui associe tout l'homme au discours, elle entraîne et séduit les foules qui l'entendent et elle garde encore assez de couleur et de vie pour animer la page silencieuse où elle se renferme.

« Evêque, inébranlablement uni au Pontife de Rome, invinciblement attaché aux droits de l'Eglise, ardemment soucieux des âmes, il a prodigué les trésors de son verbe à exalter les merveilles divines, à éclairer ou à réchauffer le peuple chrétien, à défendre les prérogatives et les libertés catholiques. Les vérités les plus nécessaires et les dévotions les plus sanctifiantes ont recueilli sur ses lèvres et des lumières et des ferveurs nouvelles ; les violences et les astuces des persécuteurs ont rencontré dans ses discours, aux heures du combat, la fermeté qui résiste et la clairvoyance qui démasque.

« Et Français, Français de bonne race, avec les enthousiasmes et les générosités de notre tempérament séculaire et, par ailleurs, avec ce sens de la mesure qui sauvegarde l'équilibre au milieu des échappées les plus audacieuses, Mgr Touchet a célébré toutes les gloires et toutes les beautés de notre patrie, disposées comme un bouquet magnifique autour de cette fleur de France à laquelle étaient réservés ses plus émouvants cantiques. Les saints et les héros de notre histoire, depuis les fondateurs de la nation jusqu'à ses derniers défenseurs, les charmes et les bienfaits de notre sol lui-même, est-il une grandeur de nos annales ou un sourire de nos paysages qu'il n'ait enchâssés dans son éloquence? On décou-

Digitized by Google

vrirait aisément, dans le recueil de ses discours, un poème de la France. Il méritait bien, en vérité, d'être le héraut du plus beau chant de notre épopée nationale.

« La solennité de ses noces sacerdotales éveillera donc un écho dans la France entière. Nulle part, elle ne s'y éteindra dans l'indifférence. Elle y sera représentée en concert d'hommages, auxquels se mêlera cependant une note de surprise. Quiconque a entendu en ces dernières années Mgr Touchet aura peine à croire qu'un demi-siècle de vie sacerdotale, et rempli de tels labeurs et chargé de tels fruits, ait déjà passé sur ce front qui se lève si haut, sur ces yeux qui brillent si vifs, et sur cette bouche enfin qui fleurit de discours si fermes et si vibrants! Étonnement joyeux, du reste, et qui permet de fêter ce cinquantenaire, non comme un déclin, mais comme une étape. Et c'est pourquoi, en offrant ici à l'évêque d'Orléans le vœu traditionnel : *Ad multos annos*, ce n'est pas un souhait peut-être aventuré que nous lui présentons; c'est une espérance justifiée que nous exprimons devant lui. »

Quid plura? Le jour de son sacre, 15 juillet 1894, Mgr Touchet entendait, sorties des lèvres de son illustre compatriote, Mgr Germain, ces paroles vraiment prophétiques : « De grandes choses vous sont réservées. » La plus grande, la plus belle, mais aussi la plus méritée, réservée par le divin dispensateur de tout don, était la pourpre cardinalice. Que Pie XI, le vicaire du Christ, soit béni et remercié de l'avoir donnée à Sa Grandeur Mgr Stanislas-Xavier Touchet, évêque d'Orléans! Que sainte Jeanne d'Arc, après Dieu et le Pape interprète des desseins de Dieu, soit glorifiée et remerciée d'avoir, du haut du ciel, jeté, par cette « pourpre sacrée », sur l'évêque de sa béatification et de sa canonisation, comme un reflet de la flamme du bûcher où elle acheva son triomphe en exhalant son dernier soupir!

O Jeanne, l'évêque d'Orléans, maintenant S. E. le Cardinal Touchet, vous a bien vengée du pauvre Pierre Cauchon, l'évêque de Beauvais en attendant qu'il le fût de Lisieux! Priez pour celui qui a tant travaillé et peiné pour vous; et obtenez de Jésus par Marie, à ce nouveau prince de l'Eglise, *multos et faustissimos annos*.

L'abbé V. Bourrienne,
Chapelain épiscopal, Curé d'Ellon.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

Le Prélat parla seulement à sa fille spirituelle de l'extrême surprise causée par la révolte des Moniales; et, sans plus s'expliquer, ajouta « quil falloit que cet homme sortist ».

Redoutant cette décision, une partie de la Communauté alla, le dernier jour de la visite, se jeter aux genoux de l'Evêque, le suppliant de retarder au moins le départ de ce confesseur. Ces instances parurent l'ébranler; cependant, sans rien répondre, il se rendit à l'église pour y célébrer la sainte messe et, de là, venir au Chapitre « y faire l'exhortation et les ordonnances quil jugeroit a propos. Mais, o Dieu! quelle force, quelle resolution ce « bon Evesque ne reçut-il pas au Saint Sacrifice, puisque, sans « parler plus a personne, toute son exhortation ne porta que sur « les desordres quil connoissoit que cest esprit quil dit estre, de « factieux, avait excité et fait naistre ». Entrant dans le vif, il fit comprendre aux Moniales comment « avec ses douces persuasions » ce Religieux leur avait inculqué un mauvais esprit. Voyant combien les communications qu'elles avaient avec lui étaient « infiniment dangereuses », il ordonna son départ immédiat et il défendit, sous peine d'excommunication, tout rapport direct ou indirect avec lui.

Au lieu de se soumettre humblement, six à sept des Moniales dont l'une était la nièce de l'Evêque, « semporterent avec une « violence sy estrange de desespoir et de rage que jamais il ne se « vit rien de semblable au Monastere ». Le Prélat resta inflexible et le Père de Frontignères dut s'éloigner.

« Cet orage fut si grand et la ligue estoit si forte que lautre

Digitized by Google

« prestre qui estoit parent de ce Religieux ne voulut confesser. » Il est question ici de M. André de Frontignères : soit qu'il ait pris fait et cause pour son cousin, soit que sa position devint trop délicate après cette triste affaire, il ne put rester longtemps chapelain de l'Abbaye. Cependant, il figure encore sur différents actes jusqu'au 6 juillet de cette même année 1638 (1).

L'Abbesse et plusieurs Moniales prièrent Monseigneur de les vouloir entendre et, hors les sept terribles, les autres s'adressèrent au Père Manceau, gardien des Cordeliers. Le calme revint peu à peu, « quoique quelques-uns des plus mauvais esprits trou-« blerent toute lannee, tant quelles purent ; et ensuite, Dieu per-« mist des afflictions au monastere qui ont deub faire sentir aux « ames combien les revoltes et désobeissances des inferieurs « tirent apres soy de malheurs et que quiconque resiste a la « puissance resiste a Dieu. »

L'Abbesse ajoute que tout ce récit a été fait pour servir d'exemple à celles qui devaient leur succéder, afin qu'elles ne s'attachent à personne et ne se liguent jamais contre les Supérieurs, mais, au contraire, s'y rallient toujours en estimant leur manière de voir plus salutaire que la leur. « Dieu a fait voir », continue-t-elle, « comme il protege les Superieurs qui lui con-« fient leurs interests et quil renverse toutes les machinations des « mauvais, quelque peine quils puissent prendre pour venir a « bout de leurs pretentions ».

Elle raconte alors tous les maux qui éprouvèrent successivement l'Abbaye ; mais, dit-elle : « Que tout soit a la gloire de « Dieu et au salut et sanctification du Monastere ! » C'était là son vœu le plus ardent et le Seigneur l'en bénit. En remontant un peu en arrière, nous verrons les prières et souffrances de la sainte Mère attirer, malgré tout, sur sa Maison les grâces du ciel.

En 1637, quatre jeunes filles avaient fait Profession ; déjà il a été parlé de deux d'entre elles : Mères Dosithée Chauvelin et Bernarde de Clinchamps ; elles furent suivies de Mère Flavie le Mer-

(1) En 1639, on le voit chapelain de Notre-Dame de Verneuil ; deux ans plus tard, il était curé de Saint-Ouën de Rueil ; en 1642, il devint chapelain de la chapelle de l'Assomption. Il fut ensuite vicaire perpétuel de la cathédrale d'Evreux, et en 1655, curé de Saint-Ouën d'Athey. Il fut inhumé à Notre-Dame de Verneuil le 10 avril 1678.

Digitized by Google

cier, de Rouen, personne active et intelligente, longtemps employée dans les charges importantes concernant les affaires temporelles. La quatrième était Mère Chérubine d'Espinay Saint-Luc, fille de Jacques d'Espinay (1), seigneur de Vaux et de Charlotte du Tertre. La mère avait elle-même amené sa petite Françoise à l'abbaye, le 11 juillet 1632, « pour estre instruicte au seminaire ». L'enfant avait onze ans à peine; mais peu après, « par ses pressantes importunités », elle fut mise « a lespreuve « du Noviciat ». La peste de 1633 retarda sa prise d'habit qui eut lieu le 15 septembre 1634. Son père et sa mère y assistèrent avec leur fils aîné François. Un contrat fut dressé ce même jour et le 20 novembre 1638, toutes les affaires sont terminées et signées par Mme d'Espinay, déjà veuve. Sa fille avait émis ses vœux le 11, fête de saint Martin.

CHAPITRE XVI

1638

Désobéissance de plusieurs. — Orages. — Maladies. Guérisons extraordinaires. — Incendie.

Il est d'usage, dans l'Ordre Bénédictin, de tenir chaque année un Chapitre pour la déposition des différentes charges confiées aux religieux, bientôt suivi d'un second, dans lequel l'Abbé ou l'Abbesse nomment officiellement ceux ou celles auxquels ils les commettent durant les douze mois suivants. Ce Chapitre avait lieu annuellement à Saint-Nicolas, la troisième semaine après

(1) L'origine des d'Espinay se perd, dit la Chesnaye-des-Bois, dans l'antiquité des temps. Philippe d'Espinay avait, en 1610, acquis le domaine de Vaux-sur-Risle, dont Jacques, son troisième fils, devint seigneur. Celui-ci était chevalier, premier veneur, gentilhomme de la Chambre de Gaston d'Orléans, gouverneur de Brouage, etc... On vante beaucoup sa bravoure et son esprit; mais la légèreté de sa conduite fut sans doute une des raisons qui porta sa femme à accéder volontiers à la vocation de leur fille, à laquelle du reste il ne s'opposa pas. On peut voir les détails de sa mort dans le *Dictionnaire de l'Eure*, qui se trompe quant à la date 1640, puisque sa femme était déjà veuve le 20 novembre 1638.

Digitized by Google

Pâques. En 1638, après le renvoi du Père de Frontignères, Mme de Médavy crut agir prudemment en ne faisant aucun changement important, afin d'« exciter le cœur de ses filles par ce procédé de « douceur, leur signifiant, par cette confiance, qu'elle oublioit le « passé et que, luy ayant demandé quelle pardonne, elle croyoit « que lon se contiendroit en son devoir. » Elle eut la douleur de constater qu'elle s'était trompée et regretta sa mansuétude, car « il est difficile que lon perde un ressentiment excité sous un « faux prétexte ». Au lieu de lui savoir gré de sa bonté, les révoltées continuèrent à lui aliéner les esprits des plus faibles, en sorte, écrivait tristement l'Abbesse, « quil faut recognestre quil « fait bon suivre le conseil du Sage et ne se fier pas a son « ennemy ».

L'Evêque avait interdit toute communication entre le Moine congédié et les Religieuses; mais au commencement de juin, à « loctave de la feste du Saint Sacrement (1) », comme le Père Manceau, Gardien des Cordeliers, prêchait à la grille, le Père de Frontignères eut l'audace de venir à l'église. « Chose estrange ! » la plupart des Moniales se levèrent « pour voir ce personnage ». Mme de Médavy avoue en avoir été « saisie destonnement », et « cognessant dailleurs le bon fond des ames de ses filles qui, « jusques alors, ne luy avoient rendu que toute sorte dobeissance « et daffection », elle ne savait à quoi attribuer un tel changement. Le Père de Frontignères demeura quinze jours à Verneuil, mais, n'y pouvant célébrer les saints Mystères ni venir converser au parloir, il se décida à entrer au Noviciat de Jumièges, disant qu'il allait embrasser la réforme dans cet antique Monastère. Il y prit l'habit le jour de la saint Pierre, son Patron ; mais, après quelques mois seulement, il quitta cette Abbaye.

« Il ny tardit que jusques au mois de janvier de lannée sui- « vante, comme nous le dirons en son lieu. »

Malgré cette quasi promesse, jamais le nom de ce Père ne reparaît dans la Chronique; voici ce que nous en avons appris d'autre part. Le 20 juin 1641, il bénissait, à Verneuil, le mariage d'un de ses parents, Claude Maillard, qui avait pour mère Hélène de Frontignères. L'acte, tout entier écrit de sa main, se termine ainsi : « Et la dite benediction faicte par moy, D. Pierre

(1) La fête tombant le 3 juin, ce devait être le 10.

Digitized by Google

« de Frontigneres, Religieux de Ferrieres, prieur de Saint-« Mards (1) ». Il avait dû obtenir la permission épiscopale, puisqu'il fit cette cerémonie « du consentement du « Sieur Curé », lequel s'y serait opposé s'il ne s'était muni d'une autorisation plus haute.

Mais alors, le Seigneur avait appesanti sa main sur l'Abbaye de Saint-Nicolas : nulle des Moniales ne fut tentée de revoir celui qui les avait un moment détournées de la voie droite.

Le Père retourna à son Monastère de Profession, où il employa sa fortune à racheter des terres aliénées précédemment. Ce fait nous est rapporté par M. l'abbé Jarossay dans son histoire de l'Abbaye de Ferrières; nous nous attendions peu à retrouver ce moine dans son monastère. Espérons qu'il y mourut en bon religieux, soumis et repentant !

Après le départ du père de Frontignères, la marquise de la Londe s'était occupée de procurer aux moniales un confesseur en s'adressant à M. Samuel Martineau, docteur en Sorbonne et plus tard évêque de Bazas (2). C'était un ami, sinon un parent des Médavy; aussi le 11 juillet, fête de la Translation de saint Benoît, arrivait de sa part un excellent ecclésiastique. Mais les religieuses encore à leur douleur d'avoir perdu celui qu'elles regrettaient, firent si mauvais accueil à celui-ci, qu'il se retira presqu'aussitôt.

« L'abbesse était navrée ! Dieu seul scait les afflictions de la « supérieure, » s'écrie-t-elle alors; « elles étaient d'autant plus « grandes qu'elle apprehendoit le préjudice et la perte des ames « que Dieu luy avoit commises ! »

Elle reconnaît qu'elle aurait pu sévir; des pénitences exemplaires auraient peut-être ramené les moins coupables à leur devoir. « Elle ayma mieux attendre les temps avec patience et « douceur », comptant sur le Seigneur pour remédier à de si grands maux.

Il le fit, en effet, mais d'une manière terrifiante : le jour de

(1) Reg. de Notre-Dame de Verneuil.

(2) Il fut sacré dans l'église des Moniales du Mont-Calvaire, à Paris, le 17 juin 1646, prit possession de son évêché le 1er dimanche suivant et décéda le 24 mai 1667. On l'inhuma dans le chœur de sa cathédrale. (Gallia Christiana).

Digitized by Google

sainte Madeleine, 22 juillet, vers sept heures et demie du matin, au moment de la communion de la messe basse, un orage, qui grondait au loin depuis plus de deux heures, éclata soudain avec violence. La foudre, tombant sur la toiture de l'église, s'y sépara ; d'un côté, formant un trou rond dans un vitrail, elle entra dans le lieu saint, et d'un autre, elle pénétra par un coin du mur de l'église, en enlevant une pierre. De là, elle tua un pauvre artisan charpentier, venu pour assister à la messe, et trois autres hommes, assis près de lui, tombèrent à la renverse, « évanouis et comme « morts ». Les Moniales épouvantées virent « une flamme ou « boule de feu » traverser la grille ouverte, faire le tour des stalles, puis ressortir par la même grille, à l'instant où une postulante, sœur Charlotte de Noiron, faisait la sainte Communion. Cette boule rompit la porte de l'église et partit dehors. Tout cela eut lieu en un instant.

D'ordinaire, remarque la narratrice, les infirmes, les officières pouvant être empêchées d'assister à la messe conventuelle et les sœurs converses se trouvaient seules à la messe du matin ; mais Dieu permit que toutes sauf mère Angèle de Brigemont, fussent présentes ce jour-là. Cette Mère déclara avoir vu aussi, de sa fenêtre, une grosse boule de feu tomber sur l'église.

La mort du pauvre ouvrier, qui travaillait de temps en temps au monastère, toucha profondément l'abbesse et la communauté. Toutes virent, dans ce funeste accident, une punition des révoltes et murmures auxquels un grand nombre s'étaient laissées aller. La pieuse Mère assembla ses filles et « en pleurant », leur exposa le sujet de sa douleur : cet homme innocent avait peut-être péri pour les coupables. Quelques-unes rentrèrent en elles-mêmes, reconnurent avoir désobéi et encouru l'excommunication.

« Mais, ajoute l'abbesse « soit que toutes ne fissent pas leur « profit de cet accident et que Dieu voulut donner une plus « grande terreur et, par ce moyen, rappeler et retenir un chas- « cun dans lestat quil falloit estre » c'est-à-dire « dans la sagesse « qui prend son commencement dans la crainte de Dieu », une tempête, encore plus affreuse que celle du matin, éclata à sept heures du soir. Et jusqu'au premier septembre, il ne se passa pas trois jours sans de nouveaux orages, à chacun desquels le tonnerre tombait près du monastère ou dans le pays, « soit « que Dieu, par ces terreurs pretendist convertir la pauvre

Digitized by Google

« abbesse et ses sœurs ou que les diables prissent ces moyens « pour les faire soufrir ». Dieu seul peut comprendre les agonies et frayeurs qu'elles eurent pendant ces six semaines ! « Labbesse « les a bien plus ressenties quaucune et n'en peut perdre les « impressions » (1).

La Baronne de Marey, belle-sœur de Mme de Médavy, se trouvait à Saint-Nicolas le 22 juillet et elle fait allusion à ces fréquents orages dans une lettre à Mme de Vignats, le 3 août suivant. Elle quittait Verneuil, craignant pour l'enfant qu'elle portait dans son sein et se rendait à Paris, près d'une de ses tantes; celle-ci lui mandait qu'au temps des Romains, la foudre tombée près d'elle aurait été d'un bon augure pour le petit attendu (2). Dans cette épître, la jeune femme confiait à Mme Anne, « sa « toute bonne sœur et tres chere Mere », que « l'Abbesse de « Verneuil et elle sortiront plus satisfaites lune de lautre que les « autres fois. Il faut se connoitre pour saimer », ajoute-t-elle. Elle parle aussi de leur nièce, Mère Agathange de la Londe, dont elle est enchantée, et des « Moulin Chapelle ». (Les deux sœurs de Pommereuil : Catherine, devenue Mère Scholastique, avait été suivie par sa cadette, Renée, alors Novice). Pour celle-ci, la Baronne de Marey trouve « que c'est un si grand changement « qu'elle ne peut sen ravoir ».

Ce n'était pas seulement la grande voix de Dieu, tonnant presque continuellement sur l'Abbaye, qui effrayait Mme de Médavy, mais surtout la pensée de l'irritation du Seigneur contre une grande partie de ses filles. Elle en eut tant de chagrin qu'à la fin du mois d'Août, elle tomba dangereusement malade. « Elle eut bien peine a sen retirer », nous dit-elle ; et il y avait

(1) Ces lignes prouvent une fois de plus que Mme de Médavy est bien l'auteur de la Chronique, car elle cachait ses inquiétudes à ses filles pour ne pas les effrayer davantage. Elle écrivit cette relation longtemps après ces événements : neuf ans plus tard, dit-elle, le moindre orage renouvelait son effroi.

(2) Ce fut une fille, Claire-Françoise, qui vint au monde le 26 du même mois. Le 14 août 1651, elle épousa Erard du Châtelet, marquis de Trichâteau, seigneur de Senoncourt, général de bataille des armées du duc de Lorraine; elle mourut trois ans après, laissant un fils, tué en Allemagne en 1678. (Des Diguères, 200.)

Digitized by Google

deux jours qu'elle était alitée, quand « plus de vingt bonnes Religieuses » furent obligées de faire de même.

Cela n'empêcha cependant pas Marguerite des Guetz de la Potinière, nièce ou petite-nièce de la bonne Mère Renée, de prendre l'habit le 8 septembre, avec sœur Charlotte de Bessey-Noiron; celle-ci garda son nom, et Marguerite prit celui d'Austreberte, illustre Abbesse Bénédictine (1).

Mgr de Péricard devait présider la cérémonie quand « une « maladie tres grande quil eut alors », l'en empêcha. Mme l'Abbesse d'Almenèches en parle dans sa correspondance avec Mme de Vignats, et elle ajoute : « Je mimagine bien la douleur « de ma sœur de saint Nicolas quy, veritablement, seroit mal- « heureuse, car elle feroit une perte, et nous tous pour elle ». La mort de l'Evêque d'Evreux paraissait tellement imminente que le comte de Grancey s'occupait déjà de le faire remplacer sur son siège.

Madame Louise écrit qu' « il faut prier pour ceste affaire ». Mais Mgr de Péricard s'étant remis, il n'y eut pas lieu d'y donner suite. Quant à l'abbesse de Saint-Nicolas, la crainte de perdre un évêque si dévoué aggravait encore ses peines et n'aidait pas à sa guérison.

Le 11 septembre, elle se força, bien que très malade encore, à assister à la Profession de Mère Archange Suzanne le Page, cousine des Mères Ange et Archange Pradon des Nanvilles. Cette dernière était décédée peu après sa Profession (2) et, pour la faire en quelque sorte revivre, son nom avait été donné à la prise d'habit de Suzanne, en 1637. La famille, longtemps prévenue pour la cérémonie de Profession, était arrivée de Rouen : impossible de la renvoyer ; mais la courageuse abbesse paya son effort par plus de souffrances.

Du reste, les religieuses tombées malades en même temps que l'abbesse ne recouvraient pas la santé et, au contraire, d'autres étaient atteintes de nouvelles maladies. Et, chose surprenante !

---

(1) Mgr Meunier a écrit élégamment sa vie. Dès sa nomination au siège d'Evreux, ce bon Evêque nous avait adressé cet ouvrage.

(2) Son nom ne figure sur aucun des actes de l'abbaye et on ne la retrouve nulle part ; cependant la chronique est muette sur sa mort. Il est vrai que plusieurs feuillets ont été perdus.

Digitized by Google

ce fut sur les meilleures moniales que le Seigneur permit au démon d'exercer sa rage. Il voulait détruire la nouvelle abbaye ; mais, Marie, la douce Reine du Ciel, choisie, dès le premier jour de la fondation, pour la Protectrice du moûtier, veillait sur lui !

L'épreuve atteignit d'abord la nièce de l'abbesse, la vertueuse mère Agathange de la Londe, chargée du soin des novices. A la fin d'octobre 1638, à la suite d'un gros rhume, elle resta percluse des deux jambes et « quelque assistance et soulagement quon y « eust pu apporter, tant de la part du Monastere que de celle de « Mme la marquise de la Londe, sa mere, qui laymait chere- « ment », le mieux ne paraissait pas. Des médecins, venus de divers lieux, trouvèrent « son mal tres dificille à guerir, lestimant « un relaschement des nerfs et, de fait, tous leurs remedes neu- « rent aucun bon effect. »

Généreusement, cette jeune Moniale de vingt-deux ans « se « resolut de passer sa vie langoureusement, sans pouvoir marcher « quavec des bequilles ».

Aux fêtes de Noël, sœur Archange le Page fut saisie de la même affection, avec des douleurs beaucoup plus aiguës.

Le 15 janvier, ce fut le tour de Sœur Mechtilde de la Roque Saint-Germain. Déjà, depuis la veille de l'an 1637, Mère Simonne Baudot ne marchait plus, elle aussi, qu'à l'aide de béquilles ! La famille de cette enfant lui avait tenu rigueur au moment de sa profession ; mais sa souffrance avait adouci le cœur de tous les siens, désolés de la voir ainsi. Quatre médecins : les docteurs le Veillard, de Dreux « extraordinairement en reputation », Guillet et du Val, d'Evreux, et M. du Pré avaient été appelés en consultation avec M. Jacques le Blond, médecin de l'Abbaye. Tous avaient déclaré le mal de Mère Colombe « incurable, a cause mesme de son temperament ». Personne ne comptait plus sur sa guérison, quand celle des autres fit espérer la sienne. Les détails ne manquent pas à ce sujet : non seulement la Chronique en fait un long récit, mais Mme de Médavy en fit écrire une « Relation », qui semble avoir été composée ou au moins écrite par Mère Chérubine d'Espinay, laquelle, d'après son abbesse, avait « lesprit le « plus excellent du sexe ». Par conséquent, elle était bien capable de ce travail, dont l'écriture ressemble complètement à celle de sa charte de Profession.

Digitized by Google

Elle l'a intitulée : « Relation de quatre miracles qui se sont faits « depuis le premier jour de febvrier jusqu'au 18e, par la Sainte « Vierge notre glorieuse mere, en cette Maison de Saint-Nicollas « de Verneuil, envers quatre religieuses de la dite Maison ».

La première guérie fut Mère Mechtilde de la Roque, arrêtée seulement depuis la fête de saint Maur. Sa sœur aînée, Mère Gertrude, « esmue de douleur et de compassion », s'affligeait beaucoup : pour la nature très active de sa sœur, l'épreuve serait particulièrement pénible.

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, elle eut la pensée de faire une neuvaine devant la statue de Notre Dame, placée dans l'escalier depuis août 1636. Toutefois « ne voulant rien faire et « presenter à la Sainte Vierge quelle ne fist aprouver par la « sainte Obedience » elle demanda à son abbesse la permission de communier durant neuf jours et de réciter chaque soir un *Ave maris stella* devant la statue de Notre-Dame. La pieuse Mère n'eut garde de refuser ; aussi, dès le jour même, veille de la Purification, Mère Gertrude commença sa neuvaine. Le lendemain, Mgr de Péricard, très dévot à la Sainte Vierge, et qui ne manquait presque jamais de venir à l'abbaye pour la Chandeleur, vint célébrer la messe et distribuer les cierges. Mère Mechtilde, aidée de « ses becquilles, sans lesquelles elle ne pouvoit en aucune « façon marcher », était venue à l'église, comme du reste les autres paralysées : celles-ci n'éprouvèrent rien de particulier : Mère Mechtilde sentit, au contraire, son mal augmenter tout le temps du Saint Sacrifice et, au moment de l'Élévation, elle s'évanouit. On fut obligé de la ramener à l'infirmerie où on la coucha. Mais à l'heure des vêpres, « il luy prist idée » de se lever et elle se sentit parfaitement remise ! Elle vint donc prendre sa place au chœur, à l'extrême surprise « delle mesme et de toutes ». Cependant, tout en reconnaissant que cette guérison avait eu lieu « par « voye extraordinaire, pour ne pas passer pour trop credulles », chacune se contenta d'en remercier la Sainte Vierge en particulier « ne sozant persuader que Dieu nous eust voulu tant favo- « riser ».

Comme à la récréation du soir, cet événement faisait le sujet de la conversation, Mme de Médavy dit « quelle croyoit que « cestoit un miracle obtenu par la priere de Mère Gertrude » et elle conseilla à sa nièce, Mère Agathange de la Londe, de faire

Digitized by Google

également une neuvaine. Celle-ci répondit aussitôt qu'elle ne désirait point guérir contre la volonté de Dieu. L'Abbesse insista, lui représentant « quelle devoit estre plus zellée au bien de la « Religion et questant ainsy malade, elle estoit et seroit a charge « à la Communauté ». — « Sy vous me le commandés, dit alors « la jeune Mère, je le ferai ». La bonne Abbesse lui montra seulement qu'elle « en seroit bien ayse, mais quelle devoit sy porter « par devotion ». Or, le vendredi suivant, Mère Agathange revint trouver l'Abbesse demandant « sy cestoit tout de bon quelle vou- « loit quelle fist une neuvaine », et la réponse étant la même, elle se décida à la commencer le samedi, 6 février. Comme elle était Maîtresse des Novices, il fut convenu qu'elle et tout le noviciat chanteraient chaque jour le *Magnificat* avec l'Antienne du Temps : *Ave Regina cœlorum*. Elles devaient aussi communier durant les neuf jours.

Ce jour-là même, le baron et la baronne de Marey vinrent voir leurs sœur, nièce et cousines. A la vue de cette jeune Moniale qui « ne pouvoit faire un pas ny se soutenir » sans être appuyée sur ses béquilles, ils s'apitoyèrent grandement. Pendant qu'ils causaient, les Novices vinrent la chercher pour chanter le premier *Magnificat* et elle revint au parloir sans avoir éprouvé aucun soulagement. Le lendemain, « estant au Noviciat », elle se leva assez tôt pour réciter son bréviaire avant la messe et alors, « il luy « vint une certaine esperance de pouvoir guerir et un desir destre « guerie pour la gloire que la Sainte Vierge en recevroit ». Après avoir récité une partie de l'Office, elle pensa : « Je voudrois bien « essayer d'aller jusques a leglise sans potences ». Elle ressentit ensuite une violente commotion par tout le corps. Elle marcha d'abord tout doucement, « se tenant aux parois » et, peu à peu, ses nerfs se raffermissant, ses pas devenaient plus assurés. Mère Mechtilde, la guérie des jours précédents, la suivait pour lui porter secours en cas de besoin tout en remerciant intérieurement la Sainte Vierge de cette nouvelle grâce si tôt obtenue. Étant arrivée devant la statue de Notre-Dame (1), Mère Agathange

(1) C'est le chemin de l'église », porte la Relation. La Mère Agathange occupait sans doute la cellule qui fut celle de la Mère Maîtresse jusqu'en 1890 ; actuellement, elle est la première pièce du trésor des Reliques.

Digitized by Google

la salua pour lui exprimer sa gratitude, puis se rendit au cnœur où elle s'agenouilla pour achever son Bréviaire. « Comme elle se « voulut lever à la fin diceluy, elle se trouva, avec un grand « estonnement, marcher aussy droict et bien que sy elle neust « jamais eu ceste incommodité ». Elle monta dans sa stalle pour l'aspersion et l'heureuse surprise de toutes les religieuses tira des yeux « bien des larmes de joye ». Après la messe, ce n'étaient que « paroles de louanges de la bonté de Dieu et de la puissance « de la Vierge ».

Quant au baron et à la baronne de Marey, « qui la virent « incontinent apres », leur admiration et leur bonheur se traduisirent aussi en action de grâce.

Mère Colombe Baudot et Mère Archange le Page, espérant obtenir la même faveur, prièrent Mme de Médavy de leur permettre de faire chacune une neuvaine, ce qu'elle accorda de tout cœur, leur promettant « de les faire assister des prieres de « la Communauté et des siennes ». Elles l'entreprirent avec grande ferveur le mercredi 10 février ; pourtant, au dernier jour de la neuvaine, nulle amélioration ne s'était produite. Elles étaient même plus incommodées de leurs jambes et Mère Colombe trouvait les siennes si pesantes qu'elle désespérait de guérir. Or, la neuvaine étant expirée (1), Mère Archange, qui s'était engagée à venir chaque jour prier devant la statue à l'heure de l'*Angelus*, avait demandé à une de ses compagnes du Noviciat de venir l'avertir durant l'examen qui a lieu après Complies. Elle désirait s'y trouver quand la Communauté chanterait le *Salve*, en passant devant Notre-Dame, vers sept heures du soir, avant de rentrer dans les cellules. (Le lever étant à deux heures du matin, la Communauté se couchait de bonne heure.)

Au moment où on la venait ainsi chercher, Mère Archange se leva avec promptitude et, sans même y penser, marcha « avec « une vitesse et legereté comme si jamais elle neust rien eu ». Les Religieuses présentes à l'infirmerie et la Novice qui était venue la prévenir crièrent miracle ! Au même instant, l'Abbesse et la Communauté sortant du chœur furent transportées d'allégresse en la voyant ainsi accourir. « La malade guerié se vint

(1) La Relation dit : deux jours après, mais la Chronique parle du soir du dernier jour de la Neuvaine.

Digitized by Google

« prosterner devant limage » et le *Magnificat* fut chanté avec la plus vive et sincère émotion.

Restait la pauvre petite Mère Colombe, atteinte depuis bien plus longtemps que les trois autres. Entendant la nouvelle de la guérison de Mère Archange, son bon cœur s'en réjouit; mais, se sentant plus souffrante que d'ordinaire, elle ne put s'empêcher de pleurer, se décourageant : « Ah! je ne marcherai jamais! Il « n'y a que moi! cest que je nen suis pas digne. » Celles qui l'entouraient s'empressèrent de la consoler, et lui conseillèrent de commencer une autre neuvaine, l'assurant du bon résultat de sa persévérance.

Elle s'endormit rassérénée et bien décidée à mettre tout son espoir en Celle qui est si justement nommée : *Salus Infirmorum.*

Le lendemain, on fêtait l'Octave de sainte Scholastique, c'était jour de communion générale et Mère Colombe s'empressa, vers sept heures du matin, de se rendre à l'église. Mme de Médavy en sortait et voyant sa fille venir appuyée sur ses béquilles, gaiement et promptement, elle lui dit : « Hé bien, ma Sœur, quel courage « avez-vous? Vous savez que Sœur Archange est guerie? » — Elle lui répartit : « Notre Mere, hier au soir, je me desesperés, « mais toutes nos Sœurs mont excitée a faire une neuvaine, je « lai promise et je commence a esperer. Je men vais me preparer « pour aller a confesse et communier a la basse messe. » La bonne Abbesse l'encouragea et elles se séparèrent.

Après sa confession, la jeune infirme « sen va devant la « Sainte Vierge avec une confiance et une devotion tres particu- « liere, ayant ses bequilles, ne pouvant sans elles faire un seul « pas. » Avec sa foi naïve, elle dit à la douce Mère de Dieu : « Bonne Vierge, je vous suplie de me guerir et sy vous voulez « que je croie que vos miracles sont vrays, je ne remporterai « point mes bequilles; guerissez-moi! » Aussitôt, elle se lève, abandonne ses deux appuis et marche aussi bien que « sy elle « neust jamais perdu lusage de ses jambes ». Elle voulut de suite remercier Notre-Seigneur de cette si prompte guérison dont elle était « toute confuse » ; et, comme le chœur psalmodiait Tierce, elle alla pour s'agenouiller devant la grille. L'Abbesse, qui, de son trône, la reconnut, en fut comme « ebahie » et envoya dire à Mère Colombe de venir lui parler. Aussitôt, à l'étonnement général, la percluse d'il y a quelques instants monte au banc abbatial

Digitized by Google

où Mme l'Abbesse l'interpelle : « Eh ! comment, ma Sœur, vous « êtes guerie ? » D'un esprit tout humilié, elle repart : « Il est « vrai, notre Mère. — Et comment cela sest-il fait ? — Comme « jestois devant la Sainte Vierge je lay bien priée et lui ay dit : « Sy vous voulés que je croye que vos miracles soient vrays, gue- « rissés moy. Et ainsy, je me suis levée de devant elle et je sentis « les jambes en etat de pouvoir marcher. » Alors, l'Abbesse, toute transportée « de joye et dadmiration, bénit Dieu, et, ses « filles laccompagnant, chanterent *Te Deum* dans la fin de Tierce, « devant le Saint Sacrement ».

Sortant du chœur, la Communauté fit entendre un vibrant *Magnificat* pour remercier Notre-Dame que, toutes depuis, appelèrent « leur glorieuse Mere » et Mme de Médavy nomma cette statue : Notre-Dame des Victoires.

C'était la joie dans le monastère tout entier. Mgr de Péricard, venu peu après, s'y associa largement « et toute la ville et parti- « culierement tous les medecins qui avoient gouverné les dittes « malades et qui *confesserent que c'estoit bien un miracle et quil ne « pouvoit pas estre autre et particulierement en une telle saison* ».

Mère Colombe, au sujet de laquelle les médecins désespéraient le plus, avoua que le jour « de sa guerison, quoiquelle marchast « fort bien, tous les os de ses jambes sembloient luy craquer et « se disloquer pour reprendre leur mouvement ». Elle était obligée de se dire : « Cest pour marcher. » Les béquilles restèrent auprès de la statue vénérée et, de nos jours, il y a encore le bâton de l'une d'elles. La guérison fut si complète pour les miraculées que, jamais plus, ellesne retombèrent dans leur état. Mère Colombe et Mère Archange furent, peu après, nommées Portières et celles qui ont rempli cet office savent si de bonnes jambes y sont indispensables.

Une lettre de la marquise de la Londe à sa sœur, l'abbesse de Vignatz, fait foi de la consolation apportée au cœur de l'abbesse de Verneuil par toutes ces largesses : « Ma pauvre Sœur », écrit la marquise, « elle me tesmoigne tant de joye de la garyson de « Sœur Agatange, que vous avés seue et les autres ! Depuis, la « bonne Vyerge veut estre leur protectryce et medecine. Elle me « convye, ajoute-t-elle, dy aller fere une neuvaine : je ne scays « si jacomplyrais la vollonté de Dieu de demander du soulage- « ment. » Elle avait réclamé l'avis du Père de Lingendes et,

Digitized by Google

d'après une autre missive, elle en avait reçu le conseil de venir à Saint-Nicolas ; mais, après un peu d'amélioration dans son état, elle était retombée « tout de nouveau », et en conclut que le Seigneur la voulait toujours dans la souffrance.

Depuis cette époque, non seulement la Communauté, mais un grand nombre de personnes du dehors aimèrent à se recommander aux prières de la Vierge de l'Escalier. La narratrice a pris soin d'avertir que, si Mère Gertrude de la Roque fut la première à lui adresser une neuvaine, ce ne fut pas la première « devotion ». En effet, la veille de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, dès 1636, Mme de Médavy et ses filles avaient fait vœu d'entretenir constamment une lampe allumée devant cette statue, afin d'obtenir, pour chacune, la grâce de tenir toujours brillante la lampe de leurs cœurs et de se préparer à répondre à l'appel de leur Epoux quand il dirait à l'une ou à l'autre : *Veni Sponsa Christi*. A cette fête et, depuis, chaque année, elles renouvelaient leur promesse, et chantaient l'antienne : *Beata Dei Genitrix Maria, Virgo perpetua templum Domini*, etc., suivie de *Prudentes Virgines*, etc...

Le démon, furieux de voir ses plans déjoués par Notre Dame, chercha à incendier tout le Monastère.

Les cellules du grand dortoir avaient certainement été bénites et dédiées comme celles du petit, bien que la cérémonie en eut été passée sous silence. Nous connaissons le fait par le récit suivant : Mère Agathange de la Londe, dont on a vu l'esprit de mortification, avait demandé pour elle la cellule placée sous le vocable de sainte Scholastique. C'était la plus petite de toutes, aussi ne tentait-elle personne. Bientôt, Mère Agathange, ayant reçu le soin des novices, dut coucher auprès d'elles : elle pria sa tante de bien vouloir lui laisser transformer en Oratoire sa cellule restée libre. Sa ferveur s'était encore accrue « depuis le miracle « de la guerison de ses jambes et, toute pleine de sentiments de « devotion », elle désirait qu'il en fût de même chez les autres. Munie de la permission, elle orna de son mieux cette cellule qui se trouva prête le 10 février pour la fête de sainte Scholastique. Pour qu'on y priât mieux, elle l'avait rendue si obscure que l'on ne « pouvait y voir que par de la lumiere ». Chacune y entrait à son gré ; mais, pendant l'heure de None, comme la Communauté était au chœur, une flammèche, tombant sur les ornements, y

Digitized by Google

mit le feu. Nulle ne s'en serait doutée si une pensionnaire, qui s'était endormie au Noviciat, durant l'heure du silence, après la récréation, ne se fût tout à coup réveillée. Entendant sonner la cloche de l'église et ne sachant si c'était None ou Vêpres, elle se hâte et « par bonheur et providence divine », prend son chemin par la Communauté et passe « par le chauffoir », — actuellement le carrefour. — Si nous ne nous trompons, la cellule dont il est question ouvrait sur le chauffoir (1); en passant, la jeune fille vit une flamme sortir par la porte demeurée ouverte, « afin de « donner a un chascun occasion dy entrer. En diligence », elle accourt à l'église et prévient de l'incendie. Chacune était prête à partir; mais l'office primant tout, l'Abbesse fit signe à Mère Agathange d'y aller avec quelques sœurs converses. Se croyant coupable d'inattention, la pauvre Mère se hâte et arrive la première sur le lieu du sinistre. La chambre était en feu ! N'y pouvant pénétrer, elle se prosterne, « demandant à Dieu misericorde et « quelle ne soit pas sy malheureuse destre cause que la maison « bruslast par sa faute. A ce mesme moment, une Sœur jeta un « seau deau sur le lit, sur la bonne grace du lit qui brusloit et le « bois du lit aussy. Chose merveilleuse quil séteignit tout a « coup ». Un instant plus tard le feu gagnait une chambre servant de sacristie et tout le Monastère aurait péri, « comme le « croyoit labbesse du Monastere », qui, l'office terminé, s'était rendue sur les lieux. Mais, pour montrer sa protection spéciale, Dieu permit que le feu, après avoir consumé les meubles et ornements de l'oratoire, respectât la peinture représentant sainte Scholastique : le cadre et le fond n'existaient plus, « mais « la forme de sa personne » n'avait pas été atteinte. Le verset : *Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur*, ne se vérifiait-il pas complètement? Au milieu de tant d'épreuves, la pieuse Mère pouvait se rassurer : l'ennemi aurait beau faire, Jésus et sa Mère veillaient sur Saint-Nicolas.

(*A suivre.*) X***

(1) Bien plus petite que les autres, elle occupait à peu près la place de ce qui est actuellement le laboratoire de photographie. Les réparations de 1891 ont transformé cet endroit.

Digitized by Google

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

DANS LA MANCHE

Pendant la Révolution (1791-93)

ORGLANDES

La paroisse d'Orglandes (Manche) était avant la Révolution le chef-lieu du doyenné du même nom. Il y existait deux portions de cure. On trouve comme curé de la première depuis 1782 Me Gabriel-Denis d'Outresoulles ; Me Jean-François Dubrisay figure en 1786 comme curé de la seconde portion. Tous les deux ayant refusé le serment partirent pour l'exil, ainsi que le vicaire, Me Guilbert. Ce dernier donna à l'abbé Barruel, pendant son séjour en Angleterre, des notes sur Orglandes, qui paraissent ici pour la première fois.

La paroisse d'Orglandes, composée d'environ 800 âmes, est demeurée fidèle à la religion, à un très petit nombre près (20 ou 30 personnes). Ce n'a été qu'après avoir épuisé tous les moyens pour maintenir les curés dans leurs places et ne pas recevoir d'intrus, que la municipalité, forcée par le district de Valognes qui refusa de recevoir la démission de ses membres et se servit de tous les moyens propres à intimider des hommes dont la seule science était de conduire la charrue, reçut le serment (dimanche 22 mai 1791) de celui que l'Assemblée des électeurs du district avait nommé le 29 avril précédent. L'attachement des officiers municipaux à la religion leur fit insérer dans le procès-verbal de la réception de l'intrus la clause suivante : « Ce que nous ne faisons que par obéissance à la loi et forcés par les corps administratifs, sans qu'aucun puisse en induire contre nous aucun assentiment à la religion constitutionnelle, nous interdisant au contraire d'y prendre jamais aucune part, entendant rester constamment attachés et suivre jusqu'à la mort la religion catholique,

Digitized by Google

apostolique et romaine, telle qu'elle nous a été enseignée par nos anciens pasteurs »; déclaration à laquelle se sont scrupuleusement conformés tous les paroissiens et à laquelle je puis assurer, comme témoin, qu'ils ont été fidèles jusqu'au 7 septembre 1792, époque de la déportation du clergé, et enfin à laquelle ils tenaient encore le 15 mars 1793, d'après le témoignage de plusieurs des paroissiens et de plusieurs particuliers des paroisses voisines, que j'ai vus en Angleterre.

A dater du jour de l'intrusion du faux curé, tous les paroissiens s'interdirent scrupuleusement l'entrée de l'église. Ce jour même, ils assistèrent tous au saint office à la paroisse de Hauteville, voisine de la leur, où le curé et les paroissiens, dont la conduite a été aussi fort édifiante, les reçurent avec toute l'honnêteté et les égards possibles. Cette église devint alors l'église commune, non seulement de ces deux paroisses, mais encore de toutes les circonvoisines, dont les curés étaient déplacés. Tous les curés eux-mêmes avec leur clergé y exerçaient publiquement et librement leurs fonctions, avec la permission du curé de Hauteville, qui poussait l'attention jusqu'à faire célébrer l'office divin tous les jours de fêtes et dimanches à chaque curé *ad turnum*. Cela eut lieu jusqu'au 9 octobre 1791, où le curé de Hauteville fut déplacé.

Cette conduite et ces sentiments des paroissiens d'Orglandes rendus publics, joints à la protection et sûreté qu'ils s'empressaient de donner non seulement à leurs prêtres mais encore à tous ceux qui étaient persécutés et poursuivis dans leurs paroisses respectives, attirèrent sur celle-ci plusieurs incursions à main armée, de la part de la garde nationale et des différents corps de troupes en garnison à Valognes et à Montebourg.

Dans la première incursion, qui eut lieu le dimanche 5 juin 1791, l'intrus, à la tête d'une cohorte de ces soldats, se porta à la maison d'un pauvre particulier, nommé Jean Adam, dont l'épouse était accouchée depuis peu de jours de deux enfants qui avaient été baptisés en secret par le vicaire. L'intrus et sa cohorte voulurent forcer les parents de ces enfants à les porter à l'église pour recevoir le baptême, ce qu'ils refusèrent constamment l'un et l'autre. Alors les menaces furent employées et si vives, que la femme encore malade au lit, effrayée par les discours turbulents et les imprécations de ces malheureux, fut prise d'un redouble-

Digitized by Google

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

DANS LA MANCHE

Pendant la Révolution (1791-93)

ORGLANDES

La paroisse d'Orglandes (Manche) était avant la Révolution le chef-lieu du doyenné du même nom. Il y existait deux portions de cure. On trouve comme curé de la première depuis 1782 Me Gabriel-Denis d'Outresoulles ; Me Jean-François Dubrisay figure en 1786 comme curé de la seconde portion. Tous les deux ayant refusé le serment partirent pour l'exil, ainsi que le vicaire, Me Guilbert. Ce dernier donna à l'abbé Barruel, pendant son séjour en Angleterre, des notes sur Orglandes, qui paraissent ici pour la première fois.

La paroisse d'Orglandes, composée d'environ 800 âmes, est demeurée fidèle à la religion, à un très petit nombre près (20 ou 30 personnes). Ce n'a été qu'après avoir épuisé tous les moyens pour maintenir les curés dans leurs places et ne pas recevoir d'intrus, que la municipalité, forcée par le district de Valognes qui refusa de recevoir la démission de ses membres et se servit de tous les moyens propres à intimider des hommes dont la seule science était de conduire la charrue, reçut le serment (dimanche 22 mai 1791) de celui que l'Assemblée des électeurs du district avait nommé le 29 avril précédent. L'attachement des officiers municipaux à la religion leur fit insérer dans le procès-verbal de la réception de l'intrus la clause suivante : « Ce que nous ne faisons que par obéissance à la loi et forcés par les corps administratifs, sans qu'aucun puisse en induire contre nous aucun assentiment à la religion constitutionnelle, nous interdisant au contraire d'y prendre jamais aucune part, entendant rester constamment attachés et suivre jusqu'à la mort la religion catholique,

Digitized by Google

apostolique et romaine, telle qu'elle nous a été enseignée par nos anciens pasteurs »; déclaration à laquelle se sont scrupuleusement conformés tous les paroissiens et à laquelle je puis assurer, comme témoin, qu'ils ont été fidèles jusqu'au 7 septembre 1792, époque de la déportation du clergé, et enfin à laquelle ils tenaient encore le 15 mars 1793, d'après le témoignage de plusieurs des paroissiens et de plusieurs particuliers des paroisses voisines, que j'ai vus en Angleterre.

A dater du jour de l'intrusion du faux curé, tous les paroissiens s'interdirent scrupuleusement l'entrée de l'église. Ce jour même, ils assistèrent tous au saint office à la paroisse de Hauteville, voisine de la leur, où le curé et les paroissiens, dont la conduite a été aussi fort édifiante, les reçurent avec toute l'honnêteté et les égards possibles. Cette église devint alors l'église commune, non seulement de ces deux paroisses, mais encore de toutes les circonvoisines, dont les curés étaient déplacés. Tous les curés eux-mêmes avec leur clergé y exerçaient publiquement et librement leurs fonctions, avec la permission du curé de Hauteville, qui poussait l'attention jusqu'à faire célébrer l'office divin tous les jours de fêtes et dimanches à chaque curé *ad turnum*. Cela eut lieu jusqu'au 9 octobre 1791, où le curé de Hauteville fut déplacé.

Cette conduite et ces sentiments des paroissiens d'Orglandes rendus publics, joints à la protection et sûreté qu'ils s'empressaient de donner non seulement à leurs prêtres mais encore à tous ceux qui étaient persécutés et poursuivis dans leurs paroisses respectives, attirèrent sur celle-ci plusieurs incursions à main armée, de la part de la garde nationale et des différents corps de troupes en garnison à Valognes et à Montebourg.

Dans la première incursion, qui eut lieu le dimanche 5 juin 1791, l'intrus, à la tête d'une cohorte de ces soldats, se porta à la maison d'un pauvre particulier, nommé Jean Adam, dont l'épouse était accouchée depuis peu de jours de deux enfants qui avaient été baptisés en secret par le vicaire. L'intrus et sa cohorte voulurent forcer les parents de ces enfants à les porter à l'église pour recevoir le baptême, ce qu'ils refusèrent constamment l'un et l'autre. Alors les menaces furent employées et si vives, que la femme encore malade au lit, effrayée par les discours turbulents et les imprécations de ces malheureux, fut prise d'un redouble-

Digitized by Google

ment de mal, dont elle aurait péri sans les soins assidus d'un médecin que les officiers municipaux lui procurèrent à leurs frais.

Depuis cette époque, la paroisse fut tranquille jusqu'au jour de Noël (1791), où l'intrus refusa l'entrée de l'église aux curés légitimes et aux prêtres. Alors les paroissiens le poursuivirent devant les tribunaux. Le procès fut plaidé à Valognes. Voyant que son action n'était pas soutenable et qu'il était poursuivi vigoureusement, l'intrus prit avec les paroissiens un arrangement, en vertu duquel il rouvrit l'église aux prêtres de la paroisse, à qui il l'avait défendue le jour de Noël.

N'ayant pas réussi par cette voie, l'intrus en prit une autre. Quelque temps après, il présenta aux juges du tribunal de Valognes un long mémoire, où il dénonçait comme aristocrates les curés, vicaire, prêtres, la municipalité et le général des paroissiens, exposant qu'il recevait sans cesse des affronts des uns et qu'il ne pouvait faire aucun bien dans la paroisse par la malveillance des autres et la doctrine empoisonnée dont ils infectaient tous les jours la paroisse. Après un exposé fort long sur ce sujet, il demandait une punition exemplaire de toutes ces personnes, et entre autres un décret de prise de corps contre le vicaire ; ce qui aurait probablement arrivé sans les bons offices de M. Collas de Premare, avocat au baillage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, alors accusateur public et le protecteur le plus zélé de l'innocence opprimée, qui fit annuler le mémoire.

Ces moyens n'ayant pas encore réussi à l'intrus, il en prit d'autres. On le voyait souvent, pour ne pas dire presque deux ou trois fois la semaine, boire et s'enivrer avec les volontaires en garnison à Valognes. Le fait est fondé sur le témoignage de plusieurs paroissiens d'Orglandes et de Valognes, témoins eux-mêmes des faits. Il les sollicitait sans doute de faire de nouvelles incursions dans la paroisse, parce qu'elle ne cessa d'en être menacée. La conduite ferme de la municipalité et les dénonciations qu'elle faisait souvent au district et au commandant de la garde nationale et des volontaires en garnison à Valognes, y mirent obstacle pendant quelques mois; mais à la fin, les grands coups furent frappés et trois incursions eurent lieu depuis, mais elles n'opérèrent aucun mauvais effet dans la paroisse, sinon de troubler la tranquillité qui y régnait. Les paroissiens s'étaient organisés en

Digitized by Google

gardes nationales, et aussitôt que les officiers municipaux ou quelques-uns des officiers de la garde nationale étaient instruits de l'arrivée de ces brigands, on battait la générale. Tout le monde et même les femmes paraissaient, les armes à la main, et sommaient avec succès ces cannibales de sortir des limites de leur territoire. Cette conduite ferme mérita à cette paroisse la tranquillité dont elle a joui dans la suite, du moins jusqu'au moment de la déportation du clergé. Je ne dois pas omettre la bienfaisance de ces bons paroissiens, qui s'empressèrent de fournir à leurs curés et vicaire déplacés non seulement des maisons convenables, mais encore tout ce qu'ils leur croyaient utile et nécessaire, tellement que le temps de leur exil de leurs places fut celui de leur abondance.

Le vicaire faillit payer de sa vie les agréments dont il avait joui dans cette bonne paroisse. Etant allé, le 6 septembre 1792, au district de Valognes prendre un passeport pour passer en Angleterre, il en laissa charge au curé voisin, qui était de sa compagnie et qui avait ramassé ce passeport sur le bureau du district. Retournant à Orglandes, écarté de quelques pas de son compagnon de voyage, il fait rencontre de deux cavaliers de maréchaussée, qui, sous prétexte qu'il n'avait pas de passeport, le traduisirent à la municipalité de ladite ville. Contents de tenir une proie qu'ils désiraient depuis longtemps, les clubistes et surtout le sieur Debout, un de ces cavaliers, s'emporta dans le bureau de la municipalité en discours les plus injurieux et les plus insultants contre ce prêtre. Le bataillon des volontaires nationaux en dépôt dans cette ville s'assembla sur-le-champ autour du bureau, déjà entouré de toute la populace de la ville, et le patient n'entendit plus autre chose que ces cris : *C'est un aristocrate, qui a empoisonné tout son pays*; *il faut le mettre à la lanterne*; *nous voulons sa tête!* Un de ces brigands passa à travers les autres, pénétra jusqu'au bureau des municipes et leur fit la même proposition. Le procureur de la commune voulut les haranguer; il ne put les apaiser. Sur la déposition du captif, qui n'était pas porteur de son passeport, on envoya au district en chercher un duplicata; et pendant ce temps la multitude des cannibales augmenta, ainsi que leur rage. Lorsque ce prêtre descendit de l'Hôtel de Ville, plusieurs sabres se levèrent sur sa tête, et pas un ne le frappa. Il passa au milieu de deux haies de gens armés, qui

Digitized by Google

demandaient sa tête, et pas un ne mit la main sur lui, sans doute par respect pour l'écharpe dont était revêtu le procureur de la commune qui l'accompagnait, ou plutôt par une protection divine. Arrivé à l'extrémité de ces deux haies de gens armés, la populace voulut se jeter sur lui; mais ce municipe, conjointement avec un respectable habitant de Valognes, nommé Gamas, l'en empêcha. Enfin le vicaire d'Orglandes parvint jusqu'à son auberge, suivi de cette immense multitude de gens acharnés contre lui. Il entre à son auberge pour prendre son cheval, croyant en avoir le temps parce que les deux hommes qui l'accompagnaient avaient arrêté la populace, ce qui lui avait permis de gagner quelques perches devant eux. Mais à peine fut-il entré, que la maison fut aussitôt investie de cette populace effrénée, qui en força l'entrée. Voyant ainsi sa maison investie, l'aubergiste, fort honnête homme qui aurait voulu sauver ce prêtre, n'en pouvait trouver les moyens. Une femme du voisinage, appelée Cleret, lui offrit de se retirer dans sa chambre, l'avertissant cependant qu'il n'y serait pas en sûreté, parce qu'elle était dans le même escalier que celles de l'auberge. Le prêtre accepte néanmoins l'offre de cette femme; il monte dans une de ses chambres et se cache sous un lit. Il était alors 3 heures après-midi. Les cannibales qui avaient forcé l'entrée de la maison, conduits par quelqu'un qui la connaissait fort bien, fouillèrent dans tous les appartements non seulement de l'auberge, mais encore des voisins y mirent tout sens dessus dessous. La chambre seule où était le prêtre fut épargnée. Cette visite faite inutilement, la rage redoubla et on décida de recommencer. On recommence et on fait vider tous les buffets et armoires, qui étaient reportés dans les chambres. La chambre du patient fut encore la seule épargnée, à deux ou trois coups de sabre près, qui furent donnés dans la porte. La visite faite inutilement encore, on décide de nouveau de recommencer une troisième fois. Pendant ce temps, la femme Cléret monte à la chambre où était le prêtre pour lui annoncer sa dernière heure : *Vous êtes mort, Monsieur!* lui dit-elle en pleurant. — *Il est bien malheureux pour vous que je subisse un tel sort dans votre maison*, lui dit le prêtre, *mais ne vous en affligez pas plus que moi. J'ai recommandé mon âme à Dieu. Heureux si je suis trouvé digne de mourir pour lui! Tout ce que je crains, c'est le pillage de votre maison, ou que vous n'éprouviez*

Digitized by Google

quelque autre mauvais traitement. A ces mots, cette femme descend, se présente d'un air assuré devant la multitude et leur dit : *Fouillez tant que vous voudrez ; il est sorti par les derrières, il est maintenant presque à une demi-lieue d'ici !*

Sur ce, les cannibales dépêchèrent une cinquantaine ou peut-être plus d'entre eux pour courir après leur proie. Il était alors 7 h. 1/2 du soir. Les autres restèrent constamment autour de la maison jusqu'à 9 heures, après quoi ils se dissipèrent. Alors un voisin de cette auberge, appelé M. Drouet, procureur au baillage de Valognes, fit dire au vicaire d'Orglandes que s'il voulait passer chez lui, il avait les moyens de le sauver, ce que ce dernier accepta avec reconnaissance. Ce particulier l'engagea à se coucher, ayant une issue favorable pour se cacher ou se sauver par des voies non fréquentées. Mais tout fut fort tranquille pendant toute la nuit, et à 2 heures après minuit ce M. Drouet eut la complaisance de veiller quand les patrouilles seraient rentrées et facilita ainsi l'évasion de ce prêtre, à qui le domestique de l'auberge (qui eut aussi la bonté de veiller toute la nuit) avait amené son cheval à un mille de la ville environ.

Toutes ces histoires sont fort longues ; mais le vicaire d'Orglandes qui les rapporte, n'a voulu rien omettre, afin de mettre M. Barruel à portée de s'en servir plus facilement, s'il le juge à propos.

Les paroissiens d'Orglandes osaient à peine se présenter dans les foires et marchés pour leur commerce, tant ils y étaient insultés. Deux furent tondus à Montebourg.

C'est du château royal de Winchester, où il était relégué, que M. Guilbert adressa la lettre ci-dessus à M. Barruel.

M. Dubrisay, curé de la première portion de cure, mourut à Grouville, paroisse de Jersey, le 19 juin 1795. Son collègue, M. d'Outresoulles, de retour de l'exil, fut maintenu par Mgr Rousseau curé des deux portions de la paroisse d'Orglandes réunies. Il y mourut le 21 avril 1812.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique.*

Digitized by Google

Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques

Fondées par Arcisse de CAUMONT (*Rouen 1923*)

Le Rapporteur du *mouvement artistique* (*musique*) *et littéraire* prie instamment les littérateurs et les musiciens nés ou domiciliés dans les cinq départements de la Normandie : *Seine-Inférieure*, *Eure*, *Calvados*, *Manche*, *Orne* et dans ceux de la *Mayenne*, de la *Sarthe*, du *Maine-et-Loire*, du *Loir-et-Cher* de lui adresser le plus tôt possible.

1° Leurs publications (volumes, brochures, conférences, principaux articles de revues ou de journaux, partitions, œuvres musicales).

2° La bibliographie complète de leurs travaux pour la période 1919-1923.

Il demande instamment aux familles et aux amis des Ecrivains et Musiciens tués ou morts pendant cette période de lui envoyer tous ouvrages et renseignements sur ceux-ci.

Il prie également MM. les Secrétaires des Sociétés savantes de lui adresser la collection des bulletins ou comptes-rendus publiés depuis 1913, MM. les Secrétaires de revues de lui communiquer leurs collections ou, au moins, leurs tables des matières. MM. les Editeurs de lui envoyer les ouvrages édités par eux, MM. les Directeurs des Conservatoires, des Ecoles de musique, des Maîtrises. des Sociétés musicales, des Sociétés de conférences, des Théâtres, des Casinos, les Chefs d'orchestes et les artistes de lui donner tous renseignements utiles sur leur activité artistique (programmes exécutés, renseignements statistiques. etc.) en soulignant les difficultés qui résultent pour eux de l'après-guerre.

Il demande à tous les Journaux et Revues des neuf départements de bien vouloir reproduire cet appel à plusieurs reprises afin de toucher tous les intéressés et il exprime ses remerciements à tous ceux qui voudront bien l'aider à réunir les éléments du Rapport prescrit par Arcisse de Caumont, s'excusant de ne pouvoir adresser de réponses individuelles faute de loisirs.

Paul-Louis Robert.

Rouen 8, rue Daliphard.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

« Le Laurier Sanglant », avec une lettre-préface de Sa Grandeur Mgr Julien, évêque d'Arras, par l'abbé J. Lenfant; 102 pp. Louviers, L. Marrane, 1922.

Un petit livre de poèmes de guerre que l'éditeur a imprimé avec soin, toiletté avec art et présenté avec complaisance. La couverture porte le titre en rouge, clamant le sacrifice du sang, avec en cœur un casque avec palme et au-dessous, en rubrique, résumant l'idée d'ensemble du volume ces paroles adaptées de l'hymne de la fête des martyrs :

« Rubri nam fluido sanguine fulgidis
« Cingunt tempora laureis. »

Ils sont empourprés de leur sang répandu, et leur front est ceint du laurier glorieux.

Et en sous-titre, au bas de la première page de garde, cette dédicace : A mes amis et camarades du 1er groupe de 105.

Un petit livre qu'on aime avant de l'avoir ouvert, sur le nom seul apparu de l'auteur et le souvenir des émotions délicates goûtées au contact de ses premiers ouvrages et qui sont restées dans la mémoire, comme une créance pour un nouveau plaisir. La *Revue Catholique* a dit autrefois tout le bien qu'elle en pensait. D'ailleurs elle n'est jamais absente, quand il s'agit de saluer le talent de ses nombreux amis qui montent à la notoriété, et cimenter, dans des intérêts communs et des joies partagées, la fraternité des lettres.

Sa Grandeur Mgr l'Evêque d'Arras qui fut autrefois le très distingué curé du Havre et vers qui, lorsque mourut Mgr Meunier, bien des yeux et des vœux s'étaient levés chez nous, a dans une lettre-préface très élogieuse, résumé l'esprit, la valeur et les données générales du livre. Placé très haut, examinant en maître et parlant avec affection il a marqué son appréciation d'une frappe juste, à laquelle un lecteur désintéressé ne saurait échapper.

« Votre *Laurier Sanglant*, dit-il, est bien nommé. C'est de la gloire, de l'héroïsme, de l'idéal, mais c'est aussi de la souffrance, un long déchirement de la chair et de l'âme, du sang enfin. Et

Digitized by Google

pour marier tout cela, le double amour de la double patrie ; le ciel où l'espérance va pour jamais replier ses ailes, et la terre, la terre natale qui valait le prix d'un tel martyre...

« Vous avez eu l'art d'éviter un danger, celui d'appeler l'attention sur les mots aux dépens des choses. Sobre de détails et de descriptions, vous avez appuyé sur le trait évocateur. Vos vers sont simples, mais ils ont des ailes... »

Sa Grandeur Mgr Chauvin en accordant *l'imprimatur* s'est référé louangeusement à l'avis de Mgr l'Evêque d'Arras.

Le livre comprend deux parties : *Poèmes de guerre* et *Après guerre* divisés en seize pièces de vers.

Quand on a présente à la mémoire la manière d'écrire souple, fine, imagée, toujours de tenue parfaite de M. l'abbé Lenfant, selon laquelle il écrivit ses *Notes d'un Prêtre mobilisé* (qui valurent à la *Revue* un trou de ver de la Censure), on est pris de la curiosité de son œuvre nouvelle.

On se demande si son vers, dans ses linéaments fragiles, pourra enfermer plus de poésie que sa prose aérée, en nuances, aux coulées lumineuses éveillant des bruissements d'âme et faisant songer à la chanson de Verlaine :

Ecoutez la chanson bien douce,
Elle est discrète, elle est légère,
Un frisson d'eau sur la mousse...

Il est vrai que ces premières rencontres avec l'auteur remontent déjà à sept années. Retrouverons-nous, à la lecture de ces souvenirs, le recueillement propice aux méditations graves, que créait l'ambiance sacrée des spectacles de guerre, de souffrance et de mort ? Reverrons-nous le tableau dans son jour, avec les mêmes yeux luminaires d'erreur ?

Déjà, comme ils sont loin et perdus dans les brumes,

Ces jours maudits dont on ne parle plus, et ces pauvres héros disparus...

Ceux dont le nom pâlit déjà dans la mémoire
De leurs frères pressés de vivre et de jouir ?...
Le triomphe des morts a cessé d'éblouir !

Ce n'est pas l'indice d'une médiocre puissance d'évocation d'éprouver en soi, que dès les premiers vers, les liens des pensées se renouent avec le passé déjà vécu, les scènes renaissent, les

Digitized by Google

visions se recréent, l'émotion sourd naturellement. Parmi tant de notes déjà entendues, celle du *Laurier Sanglant* reste musicale et personnelle, en accord parfait avec les âmes douloureuses ou celles qui simplement n'ont pas oublié.

Nous ne voulons pas taquiner l'auteur sur ses cinq sonnets du début. Le sonnet, qui ne fut si longtemps qu'un jouet charmant et frivole, a conquis, avec les poètes de la fin du siècle dernier, une des premières places dans la hiérarchie littéraire et fut trouvé apte à chanter les sujets héroïques. M. l'abbé Lenfant sait l'agencer et le ciseler avec art et dextérité.

Nous y retrouvons les souvenirs d'hôpital, les siestes dans la tiédeur des salles blanches,

La puissante vertu de mains douces et sûres,

et le repos douloureux des heures troubles et brûlantes.

Le sujet ne s'agite pas dans la nue, ni dans un coin ignoré, l'imagination ne jette pas sur lui son manteau d'étoiles, il est sur terre, dans la réalité approchante, mais enveloppé d'une poésie de vérité, de mesure et de rayonnement qui rencontre la souffrance et la gloire et les chante toutes les deux.

Le Soir de Toussaint accuse encore davantage la simplicité réfléchie et poignante, avec laquelle il raconte les heures de 1916, la tristesse des cœurs élevés mais inquiets et ulcérés, dans l'ambiance frigide et la moiteur efféminée de la grande ville. C'est du fond de son âme qu'il jette ce cri désolé :

« Écoutez la clameur de la foule qui raille.
« Mères des fils tombés qui ne reviendront plus ! »

C'est le soir : Le flot...

En plainte presque humaine a transmué son chant.
Les glas noirs des clochers s'effeuillent sur la mer.

Sans timidité ni hardiesse, dans l'exacte apparition des choses, sous le rythme régulier et la fluidité harmonieuse du vers larmatinien, il écarte d'une main légère les linceuls des chers morts tombés dans la mêlée sauvage, hosties saintes,

De notre sol sanglante floraison

et projette des reflets d'éternité snr ces fronts glorieux. Et en même temps, il fait fleurir les divines espérances aux regards de leurs frères, épaves de bataille, déjà marqués pour l'au delà, et

Digitized by Google

qui seront bientôt. eux aussi, les pâles en-allés. Le salaire humain est pour eux si étroit, et Dieu n'est pas las d'aimer !

Les Paysages du Front nous plaisent beaucoup, par leur expression discrète et juste, reflétant la même tempérance avec le souci insensible parce qu'il est naturel de tout ce qui est fini, clair et précis. Les idées de l'auteur montent toujours et cherchent « l'azur d'en haut », et elles le trouvent. Sa préoccupation sacerdotale n'est pas un procédé ni un artifice littéraire, c'est un sens qui reparaît sans cesse et enveloppe la face de toutes choses d'une ampleur d'infini sereine et apaisante.

La Pluie au Front, datée du Ravin de Chaudun, 30 juillet 1918. est écrite dans des tonalités de mélancolie vraie, sans le secours d'aucune mièvrerie de rhétorique, les pieds dans l'eau. et en face d'un horizon qui reste clos devant les yeux avides. Ses descriptions d'ailleurs, comme ses paysages d'âmes, sont toujours prises d'après nature, bien dans les yeux et très objectives dans leur cadre.

A lui aussi, il pleure dans son cœur, comme il pleut sur...

Les vivants enfouis et les morts sans linceul.

. . . . . .

De longs filets boueux coulent le long des pentes.
Et filtrant à travers les rustiques charpentes
Pénètrant jusqu'aux os les poilus accroupis...

Et sous l'averse aux traits serrés qui ruisselle dans la plaine,

Les morts, les pauvres morts gisent sur la colline...
Les uns les yeux au ciel, les autres face terre ;
Les uns interrogeant fixement l'horizon,
Les autres renonçant à sonder le mystère
Dont le sens effrayant déroute la raison...

Il entrevoit déjà ce temps où de tous ces restes sacrés, rien ne sera plus que

Fantômes oubliés, mémoires abolies
Amours jetés au gouffre où vont tous nos amours.

Soir de Combat, *Epitaphes*, *Devant des Tombes anonymes*, ,toutes pièces de choix, rappellent peut-être par certains côtés, des passages des Poèmes Barbares de Leconte de Lisle : sans atteindre la perfection de la contemplation esthétique du grand poète, elles les dépassent singulièrement par leur côté spiritualiste et chrétien.

Dans sa forme étroite, la stance de quatre alexandrins est

Digitized by Google

facile, mais elle rend peut-être un peu monotone l'envol des pensées, en faisant un damier de petites gloses qui se touchent, mais qui chez l'auteur s'appellent et se répondent toujours. Et puis la sincérité du vers continue la sincérité de l'idée sans s'encombrer de vains chatoiements ou de placages inutiles. L'une comme l'autre nous intéresse par elle-même, et par les perspectives qu'elle découvre ; par son inspiration sobre et contenue et par ses ouvertures d'âme sur les hauteurs morales d'un idéal supérieur.

L'après Guerre et *Pèlerinage au Front* sont une expression recueillie de pitié touchante et profonde, où les cœurs blessés retrouvent leurs lointaines pensées douloureuses, mais aussi leurs formules d'apaisement, de résignation et d'espoir.

Le Chant du Retour clôt le volume, chant triomphal de belle envolée, pour acclamer ceux

Qui laissèrent partout, de la Meuse à la Somme.
Des lambeaux de leur chair,

et dont le cercueil glorieux échappé aux suprêmes détresses revient reposer à l'abri des affections chères, et de l'église familiale où l'on prie dans l'atmosphère du souvenir et, du recueillement des âmes devant Dieu, car,

Seigneur, ils ont souffert dans les tristes vallées,
Mais, au ciel, rendez-vous des âmes envolées
Les avez-vous reçus ?
Ils portent comme vous les rouges cicatrices,
Leurs douleurs ont été des douleurs redemptrices.
Souvenez-vous, Jésus !

Le *Laurier Sanglant* met bien en saillie le talent personnel et l'aisance facile de l'auteur. Son inspiration qui part du cœur va droit au cœur et en chemin se revêt de beauté, de goût, de bonne grâce naturelle et d'élégance de l'esprit.

Avec beaucoup de sympathie, en une vulgaire prose qui est sans parenté hélas ! avec la langue des oracles, nous lui adressons nos modestes mais très vives félicitations.

Veuillot a dit :

Rêve et bon sens, c'est poésie.

La poésie du *Laurier Sanglant* est alerte et bien portante parce que le rêve du poète se plaît sur les sommets et parce que son bon sens sonne clair et parle français.

Abbé Ed. Thorel.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

4438. — Mém. de la Soc. Académique de l'Oise, t. XXIII, 2e partie, 1922, gr. in-8o, 375-732. L'hôtel-Dieu de Beauvais et le Siège en 1472 [en 1471, visite de l'évêque de Bayeux, p. 389]; — La chevauchée d'Edouard III à travers le Beauvaisis [le roi envahit la Basse-Normandie, puis la haute, etc., p. 427]; — Notice sur Saint-Léger-en-Bray [parmi ses seigneurs on trouve : de Roucherolles, p 452, Jehan de Vieux-Pont du Neubourg, p. 453, de Mailly, p. 454, de Pisseleu, p. 455]; — L'estuaire de la Seine, par Albert Milice, p. 481-497, etc.

4439. — Bull. Phil. et Hist. du Comité des Trav. Hist. et Scient. Paris, 1920, gr. in-8o] xlvii-490 pp. L'Etat des finances de 1523, par R. Doucet [Normandie, Valognes, p. 33, 39, 42, 46; recettes et domaines: 54, 56, 59, 62, 65, 67, 68, 70, 71-74, 76-81, 83-85, 87-90, 94, 96-104, 106, 109-112, 114-119, 122, 124, 127, 137, 141-143, etc.]; — Les anciennes mesures de longueur de Rouen, par M. R. Quenedey, p. 301-335; — Répertoire du théâtre basque, Catalogue sommaire des pastorales connues, par G. Hérelle, p. 425-477 [Robert le Diable, Richard duc de Normandie, p. 455-56].

4440. — Soc. Hist. et Arch. de l'Orne, t. XLI, 3e bull. Alençon, juillet 1922. La chanson populaire et les fêtes annuelles au Val d'Orne, par M. J. Lechevrel, p. 145-168; — Wilfrid Challemel, par le baron A. des Rotours, p. 169-189; — Les prieurés anglais de l'abbaye de Lonlay, par M. L. Hubert, p. 190-207; — Histoire de la Poste d'Argentan (*suite et fin*), par M. Louis Barbey, p. 208-263; — Chronique Ornaise, par M. R. Gobillot, p. 264-285.

4441. — Mémoires de l'Académie de Caen. Vire, Imp. J. Beaufils. 1920-21, in-8e. *Paul Challemel-Lacour*, par Eugène Grelé, p. 1-260 (Cf. no 3958); — *La Hague : Souvenirs et paysages*, par M. Vanel, 23 pp.; — *Réflexions sur un projet de réforme de l'Enseignement secondaire*, par Ch. Bellier-Dumaine, 28 pp.; — *Le Cinquantenaire académique de M. Carlez*, 9 pp.; — *Un prélat janséniste. L'ombre du Cardinal de Lorraine*, document publié par M. Lesage, 26 pp.

Digitized by Google

4442. — Mémoires de la Soc. Hist. et Arch. de Pontoise et du Vexin, t. XXXV, Pontoise, 1922, gr. in 8°, 112 pp. Jean-de-la-Croix Le Bret, † à Gisors en 1915, par J. Depoin, p. 9-11 ; — Les rôles normands des Rois d'Angleterre, par J. Depoin, p. 26-34 ; — Le cardinal Georges d'Amboise et l'expulsion des Cordeliers, p. 67-69, etc.

4443. — Soc. des Sciences et Arts de Vitry-le-François, XXIX, 1910. — Vitry, 1914, in-8°, 788-LI pp. Le Médecin Antoine Menjot, par E. Joly, p. 659-788 [Sa correspondance avec Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, p. 738-752].

4444. — La Revue Normande, oct-nov. n° 70. *L'Inauguration du monument Albert-Sorel à Honfleur*, par M. A. Doucerain, p. 165-170 ; — *Les prisonniers de guerre étrangers dans l'Eure, au temps de la Révolution et de l'Empire*, par M. M. Béguin, p. 180-189 ; — *Quelques mots sur O. Feuillet*, par J.-B. Charte, p. 189-194.

4445. — Revue d'Histoire littéraire de la France (avril-juin 1922). — La publication des lettres de Malherbe, par Raymond Lebègue, pp. 129-164.

4446. — Revue des Etudes Historiques, juill.-sept. La dernière abbesse de Montmartre : Marie-Louise de Montmorency-Laval, par M. Delsart (1723-1794). Paris, Lethielleux, in-16, 127 pp. c. r. p. 192.

4447. — Revue de l'Alliance Française, 15 oct. 22. L'enfance et l'adolescence de Mme Roland, par Marcelle Tinayre, p. 185.

4448. — La Bibliographie Moderne, t. XX. 1920-21, juill.-déc. L'état présent des archives et des bibliothèques de la Marine aux Archives Nationales ; — Arch. et Bibl. de Cherbourg.

4449. — *Polybiblion*, janv. 22. c. r. sur l'*Histoire d'Angleterre*, par H. Prentout ; — *La Normandie vue par les écrivains et les artistes*, par Ad von Bever.

4450. — Les Nouvelles Religieuses, 1 déc. 22. *Les journées sacerdotales de Rouen*, p. 533.

4451. — L'Almanach Catholique Français. Paris, Bloud et Gay, 1923, ill. — Le cardinal Amette ; — V. Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ; — Le Mont Saint-Michel ; — Rouen ; — N.-D. de Bon-Secours ; — La Délivrande, etc.

4452. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXV vol. 1922. — Col. 715, Passage Saint-Roch à Paris [F. Hub. Drouais] ; — col. 716, 787, Le Marquis de Dampierre ; — col. 718,

Digitized by Google

Hérault Guillard de la Vacherie; — col. 750, 798. Les poètes ouvriers; — col. 760, Remy de Gourmont; — col. 761, Le premier journal; — col. 765, Duroy; — col. 766, Alliances le Pellerin de Gauville; — col. 770, Lamblardie; — col. 793, Jal a-t-il laissé des héritiers?; — col. 797, Iconographies profanes dans les églises; — col. 809, Le Rhingrave et ses troupes en 1562-63 [Rouen, Le Havre]; — col. 812, Le chanoine J.-B. Blain, 1671-1751; — col. 813, Danis, Davis ou Davy?; — col. 813, Ch. Deschamps de Bois-Hébert; — col. 849, Danses macabres.

4453. — Aiguéze (A.). Inauguration du monument de Mgr Fuzet, 17 sept. 22, *Bull. Rel. de Rouen*, 20 sept.

4454. — Albert-Sorel, par P. Rain, *L'Opinion*, 8 sept. et *L'Eclair*, 3 sept., par Donnay; — *Le Gaulois*, 3 sept.; — le monument d'—, par A. A. P. *Le Journal des Débats*, 4 sept.; — Les fêtes en l'honneur d'—, à Honfleur, *Le Temps*, 4 sept., etc.

4455. — Auzoux (A.). Une institution d'autrefois. Les Charités normandes, *Revue des Etudes historiques*, 1921, pp. 171-190.

4456. — Bayeux. La cathédrale de —, par J. Vallery-Radot. Paris, Laurens, 1922, in-8°, 51 fig., 1 plan. c. r. dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, juill.-sept.

4457. — Bernier (R. P.), † à Fresnes, professeur, archéologue. *Sem. Rel. de Séez*, 24 nov.

4458. — Beuvron. *La bonne semence*, etc., oct. Les anciennes léproseries du canton de — et l'Exemption de Cambremer (*suite*).

4459. — Bersaucourt (A. de). Poésie normande, *L'Opinion*, 8 septembre.

4460. — Boucherville (A. de). — Un colonisateur français au xviie siècle : Pierre Boucher de — [natif de Saint-Langis, près Mortagne, Orne], *La Revue Hebdomadaire*, 23 sept., p. 475-490.

4461. — Bourgeois (Abbé H.). Le château de Mesnières. Rouen, Defontaine, 1922, in-12, 42 pp.

4462. — Cabot (E.). Les bombardements aériens de Rouen, 12 août-6 sept. 1918, *Journal de Rouen*, 23 août, 23, 26 sept.

4463. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen* en *août* 2, Cet original de Barbey; — 10, vieilles traditions; — 13, L'ami des aveugles : Valentin Haüy; — 16, L'estuaire de la Seine; — 17, Grand'mères d'artistes; — *septembre* 1, Trouville-

Digitized by Google

Deauville ; — 3, Honfleur et ses grands hommes ; — 6, Saint-Sever, — 7, Saint-Valery-en-Caux ; — 14, centenaire de l'incendie de la flèche ; — 23, La Provence et les Normands.

4464. — Caudebec-en-Caux. *L'Illustration*, 7 oct., gravures.

4465. — Charles-Pierre (Ed.). Le port de Caen. Son trafic, sa flotte pendant la guerre, *Journal de Rouen*, 20 sept.

4466. — Coutil (Léon). Vieux château de Limaie, vieux pont de Pont-de-l'Arche ; — Diplôme et sceau de la loge maçonnique de Louviers ; — Recueil de gravures sur les environs de N.-D. du Vaudreuil. Louviers, 1922, in-8°, 23 pp., pl.

4467. — Dauzat (Albert). Les régions géographiques, Le pays de Caux, *La Nature*, 16 sept., grav.

4468. — Decq (Edouard). L'administration des forêts dans le domaine royal en France au xive et au xve siècles. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, janv.-juin, p. 65-110 (*à suivre*)..

4469. — Delaunay (Marcel). Beaux-Arts : Jacques Wolf et Paul Mascart, *Journal du Neubourg*, 4 et 25 oct. et 6 déc.

4470. — Deslandes (Chanoine), † à Bayeux, liturgiste, historien, *Sem. Rel. de Bayeux*, 3 déc. (L. Huet, chan. archip.).

4471. — Deville (Etienne). La « galerie des armoiries » de la cathédrale de Lisieux, *Journal de Rouen*, 28 septembre et le 29 : A propos des fêtes du Mont-Saint-Michel, le pèlerinage à travers les siècles.

4472. — Dubois de la Villerabel (Mgr). Discours de — à la cathédrale de Rouen le 12 novembre, *Bull. Cath. de Rouen*, 19 novembre.

4473. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen*, au mois *d'août* 5, Au musée des Tournelles (deux cloches anciennes) ; — 6 et 15, Le chemin des Cottes ; — 10, Un hommage à Pol Pitt ; — Une vente d'objets d'art à la Madeleine de Vernon ; — 13, 14 et 18, Le centenaire de l'incendie de la cathédrale ; — 20, Les « pipiers rouennais ; — 22, Ladvocat né à Caudebec-en-Caux (1790) ; — 25, Le « cinquantenaire de Calendal » ; — 25, La maison de Corneille à Paris ; — 26, 27 et 4 septembre, Une vieille figure rouennaise, Charles Vallot ; un buste de Rémy de Gourmont à Coutances ; — 29, Une vente artistique, coll. de Reiset ; — *septembre* 1er, La mort du comte d'Eu ; A propos de l'ancienne église Saint-Laurent ; — 3, Le monument d'Albert Sorel à Honfleur ; — 10, Le peintre Léon Bonnat à Rouen ; les inscrip-

Digitized by Google

tions en pierre découpées : — 17, A propos d'Alain Blanchard ; — 23, A propos des noms de rues, etc. ; — 30, Une gargouille de la flèche de la cathédrale, etc. — Par ci, par là, 2e série, Etudes normandes de mœurs et d'histoire. Rouen, Defontaine, 1922, in-12 [c. r. *Journal de Rouen*, 11 août, par Rouhault de la Vigne.]

4474. — Duquesne (Robert). La jeunesse d'Albert Glatigny. Evreux, Hérissey, 1922. [c. r. par G. Dubosc, *Journal de Rouen*, 30 septembre.]

4475. — Fortier. Dupont de l'Eure, *Journal du Neubourg* du 18 octobre, 1er et 15 novembre.

4476. — Gillet (Louis). Histoire des Arts, ill. de René Piot. Paris, Plon, collection de l'*Histoire de la nation française*, t. XI, in-4° de 644 pp. [c. r. dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er nov., par A. Hallays.]

4477. — Gourmont (Rémy de). *L'Éclair*, 17 sept., par L. Freich ; *Le Figaro*, 23 sept., par P. Fuchs ; *Le Gaulois*, 2 septembre, par L. Corpechot ; *Le Journal des Débats*, 24 sept., par R. Narsy ; *Bull. du Bibl. et du Biblioth.*, juillet et août, bibliographie des œuvres de — par Jean de — ; *Le Mercure de France*, 15 août, par J.-H. Fabre, etc.

4478. — Goyau (Victor). Histoire Religieuse, ill. de M. Maurice Denis, Paris, Plon, coll. de l'*Hist. de la nation française*, in-4° [c. r. par Victor Giraud dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er mai, p. 836-860.]

4479. — Guéry (abbé Ch.). Quelques semaines en Orient (23 août-28 sept. 1922). Evreux, gr. in-8, 40 pp., portraits, titre rouge et noir.

4480. — Herval (René). Croquis normands au pays de Thomas Hély. *Journal de Rouen*, 21 août.

4481. — Jallin (Henry). Croquis de mon village (notes hist. sur Epouville, arr. du Havre), *Journal de Rouen*, 14 août.

4482. — Jeanne d'Arc (sainte). Les compagnons de — en Normandie, par J. Collat, *L'Action Française*, 18 août.

4483. — Jouen (chanoine L.). M. l'abbé Sellier, † ancien curé du Tréport (1835-1922), *Bull. Rel. de Rouen*, 5 août ; — centenaire de l'incendie de la cathédrale, *id.*, 16 septembre.

4484. — Labigne (abbé). L'élite catholique et les missions au xviiie siècle, *Bull. Rel. de Rouen*, 12, 26 août, 2 septembre.

Digitized by Google

4485. — Lafond (Jean). La fin d'une vieille lignée de commerçants rouennais, M. Valentin Hébert, *Journal de Rouen*, 7 sept.

4486. — Langé (Gabriel). L'enterrement à Jumièges, grav. sur bois d'Emile Alder. Ext. de la *Revue Normande*, Rouen, Lecerf, 1922, 12 pp.

4487. — Launay (abbé Louis), † à Amayé, *Sem. Cath. de Bayeux*, 10 décembre.

4488. — Lecacheux (Marcel), † organiste à Saint-Clément, *Bull. Rel. de Rouen*, 29 juillet.

4489. — Le Havre. Sainte Cécile du —, monographie, *Bull. Rel. de Rouen*, 2 décembre.

4490. — L'Hopital (Joseph). « Une famille d'épée », les Le Noury (1460-1839). [c. r. par G. Dubosc, dans le *Journal de Rouen* du 26 sept.]

4491. — Male (Emile). Les saints dans l'art du Moyen-Age [xiie siècle], *La Revue de Paris*, 1er octobre, p. 502-543.

4492. — Mathière (G. et J. — et Mme Han). Géographie classique du département de l'Eure. Lille 1922, in-8°, cartes, fig., 18 pp.

4493. — Montaigne (abbé), † aumônier de l'hôpital de Cherbourg, *Sem. Rel. de Coutances*, 15 novembre.

4494. — Montier (Edward). Les fontaines de Rouen. Rouen, Defontaine, 1922, in-16, 112 pp. et fig.

4495. — Motey (vicomte du). Saint Latuin, premier évêque de Séez et son temps. Alençon, in-8°, 44 pp.

4496. — Poulain (Georges). L'industrie paléolithique dans la région de Vernon [c. r. par G. D. dans le *Journal de Rouen* 11 août] ; — Trois ouvrages fortifiés des vallées de la Seine et de l'Epte [c. r. *Journal de Rouen*, 18 septembre].

4497. — R. G. N. La grande pitié des églises de France à Saint-Etienne-d'Elbeuf, *Journal de Rouen*, 26 août.

4498. — Savary (chanoine), † à Coutances, *Sem. Rel. de Coutances*, 29 novembre et 6 décembre.

4499. — Savoye (Louis). Etudes historiques sur le pays de Caux. Œuvre posthume, préface d'Augustin Bernard [c. r. par G. Dubosc dans le *Journal de Rouen* du 24 septembre].

4500. — Siegfried (Jules), † député (1837-1922), *Journal* et *Dépêche de Rouen*, 27 septembre.

4501. — Souday (Paul). L'amour d'Albert Sorel pour sa Normandie, *La Dépêche de Rouen*, 14 septembre.

Digitized by Google

4502. — Spalikowski (Ed.) a publié dans la *Dépêche de Rouen* du 2 *août*, Notes sur la renaissance dans la région de Clères ; — 3, Les Andelys ; — 12, Guy de Maupassant à Etretat, quelques vers inédits ; — 27, Monville ; — *septembre* 3, En pays de Caux, l'enchère des bancs des églises ; — 10, Yvetot et Victor Hugo ; — 19, Tôtes, vieil hôtel, vieilles familles, Tôtes et les normands, etc.

4503. — Terrier (abbé), † curé de Saint-Bômer-les-Forges, *Sem. Cath. de Séez*, 6 oct.

4504. — Travert (abbé), † curé de Cerisy-la-Forêt, *Sem. Rel. de Coutances*, 4 octobre.

4505. — Trouville-Deauville. Un dîner chez le duc de Morny, par Brado, *Revue Hebdomadaire*, 26 août.

4506. — Truffier (J.). La Seine de Paris à Rouen, *Revue Française*, 17 septembre.

4507. — Vacandard (chanoine). Mgr Duchesne, *Bull. Rel. de Rouen*, 9 sept.

4508. — Vallée (abbé Eugène), † curé de Tribehou, *Sem. Rel. de Coutances*, 11 octobre.

Indications spéciales par département.

Calvados : **4438**, 41, 43, 44, 45, 49, 51, 52, 54, 55, 56, 58, 59, 63, 65, 70, 71, 76, 78, 82, 87, 91, **4505**.

Eure : **4438**, 42, 44, 46, 47, 49, 51, 52, 55, 59, 66, 68, 74, 75, 76, 78, 79, 82, 90, 91, 92, 96, **4506**.

Manche : **4438**, 39, 43, 48, 49, 51, 52, 59, 71, 76, 78, 82, 91, 93, 98, **4504**, 8.

Orne : **4438**, 40, 49, 52, 55, 57, 59, 60, 76, 77, 78, 82, 91, 95, **4503**.

Seine-Inférieure : **4438**, 39, 42, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 59, 61, 62, 63, 64, 67, 68, 69, 72, 73, 76, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 91, 94, 97, 99, **4500**, 1, 2, 6, 7.

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. L'ABBÉ GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. l'abbé Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 3 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE
DE
NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

32e ANNÉE — 2e LIVRAISON

AVRIL 1923

Note de la Rédaction, 49. — Les vitraux de l'église Saint-Jacques de Lisieux, 50. — Clémentine DE COURTEN : Essai sur Huet, évêque d'Avranches, 51. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 63. — Abbé F. UZUREAU : La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (septembre 1792), 77. — Chanoine GUÉRY : Grand Pouillé du diocèse d'Evreux, 91. — Abbé THUILIER : Sonnets, 97. — Bibliographie, 100. — Note de l'Administration, 101. — Bibliographie Normande, 102.

BUREAUX DE LA REVUE
6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1923

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Recherche de la Noblesse faite dans la Généralité de Caen, en 1598-1599, par M. Jean-Jacques de MESMES Sr de ROISSY, publié par M. l'abbé Le Mâle (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

L'Expédition de Lisbonne (1831), racontée par un témoin le vice-amiral Jehenne, publiée par M. l'abbé ANJOT.

Le Mouvement Catholique en Syrie, par M. l'abbé Damien RAMIA, prêtre maronite.

Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle Clémentine de COURTEN, docteur-ès-lettres.

Le Grand Pouillé d'Évreux, Doyenné de Laigle, par M. le chanoine Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

Prédication, Arts et Histoire, par M. l'abbé TABOURIER, curé de St-Léger-sur-Sarton.

Révolution a Saint-Domingue, d'après le manuscrit d'un lexovien, par M. H. LE PELERIN de GAUVILLE.

Chronique Normande, par M. Maurice d'HARTOY.

L'exécution de la loi du 26 aout 1792 dans le Calvados, par M. l'abbé UZUREAU.

Digitized by Google

NOTE DE LA RÉDACTION

Notre dernier appel a été compris d'un certain nombre d'amateurs, d'érudits et de normands fiers de leur belle province. Aussi pouvons-nous, dès aujourd'hui, offrir à nos chers et fidèles abonnés 64 pages au lieu de 48 auxquelles nous avait réduits notre situation financière. Espérons qu'un nouvel effort nous fera revenir à nos six livraisons annuelles !

Afin de réaliser cette espérance nous nous sommes assurés la collaboration de M. Maurice D'HARTOY, l'auteur de l'*Origange*, et on lira plus loin, au *Bulletin bibliographique*, en quels termes mérités, de grands écrivains apprécient son véritable talent. Désormais chaque livraison aura sa *Chronique*, — car sans actualités une Revue n'est qu'un recueil de travaux historiques — et cette *Chronique* sortira de la plume si alerte, si compétente et si littéraire de ce publiciste chrétien et renommé.

Digitized by Google

LES VITRAUX DE L'EGLISE SAINT-JACQUES

DE LISIEUX

M. le baron de Moidrey, à la description de la 8e fenêtre, donnée par M. Étienne Deville, en juillet 1922, page 112, premier alinéa, de la *Revue Catholique de Normandie*, propose l'explication suivante :

« Au-dessous, quatre scènes qui se rapportent à la vie de saint Joachim, de sainte Anne et à celle du grand prêtre Zacharie.

« 1° Saint Joachim et sainte Anne arrivent au Temple pour y faire leur offrande ;

« 2° Les deux saints sortent du Temple où leur offrande a été refusée par le grand prêtre parce que sainte Anne est stérile ;

« 3° Saint Joachim, muet, garde les troupeaux et cache sa honte dans la vallée du Ouadi ek Kelt, près de Jéricho. Il y reçoit d'un ange l'annonce que sainte Anne sera bientôt mère ;

« 4° Le même ange apporte à sainte Anne l'heureuse nouvelle qui mettra fin à sa disgrâce. »

Digitized by Google

ESSAI

SUR

HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

« Elles ressuscitent Huet », écrivait-on il y a quelques années à peine en publiant un paquet de lettres adressées à l'illustre évêque d'Avranches.

Huet est-il donc un oublié ? Hélas, de nos jours l'érudit d'antan, le docte, le savant, célèbre dans toute l'Europe studieuse, repose dans l'ombre, couvert de la lourde poussière de l'oubli!

Celui qui avait été pendant un certain laps de temps un personnage important, une autorité, une lumière de toutes les branches du savoir, n'est plus connu que grâce aux vers badins de Voltaire.

Celui dont l'érudition était un prodige aux yeux des savants mêmes, astre dont la clarté se ternit bientôt devant la splendeur des astres impérissables, avait été un personnage très connu et très illustre dans la société érudite et précieuse du XVIIe siècle.

S'il fut assez courtisan pour devenir le sous-précepteur d'un Dauphin de France, assez mondain pour être le centre d'une pléiade de comtesses, marquises et duchesses, assez pieux pour acquérir la réputation d'un vertueux ecclésiastique, il fut aussi astronome, physicien, chimiste, géomètre.

Il écrivit la *Démonstration évangélique*, commenta Origène et sut mériter surtout une place remarquable dans la république des lettres par ses nombreux travaux d'invention et de critique.

On l'appelait la plume la plus savante de l'Europe, l'homme de la plus vaste lecture qui fut jamais : il était, en un mot, le dernier de cette forte race de savants du XVe et du XVIe siècle.

Cependant, malgré l'abondante variété des tendances intellectuelles qui formaient l'originalité de son esprit, nous pouvons reconnaître deux courants principaux dans l'œuvre de l'évêque d'Avranches. D'une part, nous voyons le développement considérable qu'il donna à ses études philosophiques, cultivées toujours

Digitized by Google

avec la passion fougueuse qui lui était propre. Huet n'est pourtant pas un théologien et lui-même le reconnaissait, et il n'est pas non plus possible de le placer au premier rang parmi les philosophes, car il n'en a pas la profondeur. Toutefois, son œuvre philosophique a une importance considérable, à cause des sujets qu'il traite et des arguments dont il se sert pour réfuter ou pour prouver une théorie. Surtout il a devancé son temps par le besoin secret de concilier la foi avec la raison, en acceptant aveuglément les dogmes de l'une et ne voulant pas refuser les lumières de l'autre (1).

D'autre part, Huet aima toujours à consacrer son intelligence et son temps aux études littéraires, en y développant deux caractères qui s'harmonisaient en lui, malgré la diversité : l'érudit et le mondain. Comme le lui écrivait très gracieusement une de ses fidèles petites amies, la marquise de Lambert : « Quand vous « vous occupez, vous travaillez pour les savants ; quand vous vous « amusez et délassez, vous travaillez pour nous, et vous ne « dédaignez pas notre sexe. »

Ainsi, pour notre auteur, la littérature pure était seulement un amusement intellectuel ; qu'il tâchait d'ennoblir par l'érudition, passion dominante de sa nature studieuse et sérieuse.

Son œuvre d'invention déploie donc à nos yeux les traits et les goûts du mondain galant et spirituel, qui avait respiré avec un vif plaisir, pendant longtemps, l'atmosphère de l'Hôtel de Rambouillet.

Huet nous laissa deux recueils de poésies latines et françaises, car il cultivait également les deux langues (2) : la collection des poésies latines comprend des élégies, des odes, des pièces historiques, un poème sur le sel, un autre sur le thé, la narration de son voyage en Suède, des épîtres à divers, etc. Les poésies françaises (3) furent recueillies assez récemment et sont pour la plupart des vers badins, écrits « pour répondre aux dames ».

---

(1) *Censura philosophiæ cartesianæ*. — *Alnetanæ quæstiones de concordia fidei et rationis*. — *Demonstratio Evangelica*, etc.

(2) *Carmina latina et graeca*, Utrecht, 1664, in-8° ; Daventriæ, 1668, in-8° ; Amsterdam, 1672, in-16° (Hogersio); Utrecht, 1700 (cura J. J. Graevi); Paris, 1709.

(3) *Poésies françaises de Huet*, par G. Lavalley, Paris et Caen.

Digitized by Google

En prose nous avons, en latin, ses *Mémoires* très importants et fidèles; en français, un essai de roman, *Le faux Incas*, publié seulement après sa mort.

Son œuvre critique littéraire est bien plus importante, plus nombreuse, plus variée. En latin nous avons un ouvrage sur la manière de traduire et sur les principaux traducteurs *De interpretatione* (1), qui révèle l'érudition, la vaste lecture, et la critique judicieuse de l'auteur. Nous pouvons ajouter aussi les *Animadversiones in Manilium et Scaligeri notas*, et les *Notae in Anthologiam epigrammatum Graecorum* (2). Huet collabora aussi à la publication, dirigée par M. de Montausier, des classiques *ad Usum Delphini*.

C'est en français, cependant, que Huet écrivit son œuvre critique la plus originale, et la plus justement admirée, cette œuvre qui, malgré son petit volume, lui donna une renommée immortelle, la *Lettre à Segrais sur l'origine des Romans* (3), dont nous allons nous occuper tout particulièrement. Nous avons encore son *Discours de réception à l'Académie française* (4); une *Lettre à Foucault sur l'origine de la poésie française*, du 16 mars 1706 (5), qui offre les meilleures sources pour une étude sérieuse sur le même argument et une lettre à Perrault sur la querelle des Anciens et des Modernes.

Il faut ajouter aussi un nombre considérable de *dissertations* recueillies et publiées par l'abbé de Tilladet (6), sur des questions d'érudition et de littérature : l'*Huetiana* (7), publié après sa mort, par les soins de l'abbé d'Olivet, qui réunit beaucoup de pensées justes, savantes et critiques sur tous les sujets qui intéressaient notre évêque, et qui nous font toujours mieux apprécier sa culture et ses goûts littéraires.

---

(1) *De interpretatione Libri duo*, Paris, 1661; Stadae, 1680; Hagae comitum, 1683; Venetiis, 1758.

(2) *Animadversiones in Manilium*, Paris, 1679; *Notæ in Anthologiam epigrammatum Graecorum*, Ultrajecti, 1700.

(3) 1re édition, 1670.

(4) *Disc. de recept.*, 13 août 1674 (publié à Bruxelles, 1681).

(5) Insérée dans les *Mémoires de Trévoux*, 1711, mars.

(6) 1re édition, Paris, 1712.

(7) *Huetiana ou Pensées diverses de M. Huet*, Paris, 1722.

Digitized by Google

Enfin rien ne prouve mieux la variété et la profondeur de ses connaissances érudites et philologiques, que sa correspondance avec la plupart des savants et des littérateurs de l'Europe du XVIIe siècle.

Il est donc impossible d'entreprendre une étude approfondie et consciencieuse de toutes ces œuvres littéraires : d'autant plus que l'érudition et l'étendue intellectuelle de quelques-unes d'entre elles, offrent bien des points intéressants à réfuter ou à considérer.

Nous nous bornerons donc à étudier son œuvre la plus importante qui est la *Lettre à Segrais : De l'origine des Romans*, où se déploient tous les traits caractéristiques de notre auteur, et à donner seulement un aperçu général sur l'ensemble de l'œuvre littéraire française de l'évêque d'Avranches.

CHAPITRE PREMIER

Premières études. — Premières dispositions littéraires. — Huet cultive les langues hébraïque, grecque et latine. — Traductions. — Daphnis et Chloé. — Voyage en Suède. — Retour à Caen. — Huet, hôte de l'Hôtel de Rambouillet. — Huet à l'Académie Lamoignon. — Amitiés littéraires de Huet.

Pierre-Daniel Huet (1) possédait un esprit pénétrant et subtil, une imagination vive et délicate, un naturel doux et insinuant, qui firent concevoir de grandes espérances à ceux qui furent chargés de son éducation.

---

(1) P. D. Huet était né à Caen le 8 février 1630 et il fit ses études dans sa ville natale. En 1652 il alla en Suède avec Bochart, qui y avait été appelé par la Reine Christine ; il revint bientôt en France où il partagea sa vie d'études et de lecture, entre Caen et Paris. En 1670, il fut adjoint à Bossuet comme sous-précepteur du Dauphin. Élu Académicien en 1674, il se décida, peu après, à entrer dans les ordres, qu'il reçut deux ans plus tard. Louis XIV lui donna d'abord l'Abbaye d'Aulnay ; en 1689, il fut nommé à l'évêché de Soissons, qu'il permuta ensuite avec celui d'Avranches en 1692.

Il se démit en 1699, car ses fonctions s'accordaient mal avec sa pas-

Digitized by Google

Cependant, malgré tous ces avantages, fils d'un père savant, il aurait vécu dans une parfaite médiocrité, s'il n'avait eu un désir extraordinaire de savoir et de s'élever au-dessus du vulgaire.

En dépit des circonstances susceptibles de le dégoûter de l'étude, dont il eut à souffrir dès les premières années, elle était si naturellement son fait et sa vocation, sa passion à la fois et son jeu, que, loin de le fatiguer, elle le laissait toujours plus libre, plus allègre et plus dispos après qu'auparavant.

Dès son enfance presque, il montra un goût extraordinaire pour les lettres : tout jeune, il portait envie à ceux qui lisaient quelques histoires en sa présence ; plus tard, quand il sut lire, s'il voyait décacheter une lettre, il soupirait après le moment où lui aussi pourrait parler aux yeux de ses amis absents.

Orphelin de père et de mère, il passa les six premières années de ses études avec cinq cousins, un peu plus âgés que lui, et qui ne pouvaient souffrir le travail. Au bout de ce temps, le jeune Pierre-Daniel fut placé chez les Jésuites, qui dirigeaient alors le collège de Mont-Royal à Caen (1).

Certes ses heureuses dispositions se seraient sans doute éteintes sous l'influence funeste des exemples qu'il avait sous les yeux, si les conseils et les encouragements de ses maîtres, et cette noble ardeur pour la gloire qui vient des lettres, ne lui avaient inspiré le courage et la fermeté de poursuivre le chemin qu'il avait entrepris (2).

Ses cousins surtout inventaient toujours de nouvelles taquineries pour lui faire détester l'étude. Ils volaient ses livres, ils mouillaient et déchiraient ses cahiers ou bien ils les frottaient avec du suif, pour que l'encre n'y pût marquer. Huet voulait-il se réfugier dans sa chambre, il la trouvait fermée ; à la campagne,

---

sion pour l'étude. Il obtint, en échange, l'abbaye de Fontenay, mais il finit par se lasser des innombrables procès qu'il avait à y soutenir. Il passa les vingt dernières années de son existence à Paris dans la maison professe des Jésuites où il mourut le 26 janvier 1721. (*Mémoires de Trévoux*, 1721).

(1) *Mémoires de P. D. Huet, évêque d'Avranches*, traduits pour la première fois du latin en français par Ch. Nisard, Paris (Hachette), 1853, p. 9.

(2) *Mémoires de Trévoux*, 1721.

Digitized by Google

pendant les vacances de l'automne, il lui était absolument défendu de toucher seulement à un livre, car on lui imposait, bon gré mal gré, de jouer, de se promener, de chasser.

Néanmoins ces tracasseries ne réussissaient pas à le détourner de l'étude, qu'il aimait de plus en plus. Tantôt la condescendance et tantôt la hardiesse lui firent heureusement surmonter tous les obstacles qui s'opposaient à son avancement. En effet, il se distingua bientôt parmi ses camarades et gagna l'affection de ses maîtres, qui la lui témoignèrent toujours d'une façon toute particulière.

Il montra de si heureuses dispositions pour la poésie que l'on jugea, dès lors, qu'il serait bientôt au nombre des meilleurs poètes de son temps, s'il avait la patience de cultiver cette disposition naturelle. Il eût voulu que tous les mots, en sortant de sa bouche, se transformassent en vers; ensuite, remarquant que la muse antique est toute nourrie de fables, il désira étudier profondément la mythologie.

Tous ses maîtres, malheureusement, n'avaient pas un goût également sûr; l'un d'eux lui retira des mains Virgile, Ovide, Horace, et leur substitua je ne sais quels poètes modernes de l'Italie et de la Belgique, ingénieux et brillants sans doute, mais entachés de « concetti », de manière et de mauvais goût. Huet, fourvoyé un instant, rentra plus tard dans le bon chemin et apprit à mettre au-dessus de ces beautés fardées celles du naturel et de la simplicité.

Tout en ayant quelque penchant pour la poésie, il ne prescrivit pas à son talent des bornes si étroites et cette passion céda bientôt à celle, bien plus puissante, de ne rien ignorer. Comme saint Augustin, il se sentit d'abord peu de goût pour le grec, l'une des trois langues savantes (latin, grec, hébreu), ainsi qu'on les appelait au XVIe siècle.

Lorsque la *Géographie Sacrée* de Bochart (1) fut publiée en 1646, Huet, le futur helléniste, le futur hébraïsant, ne connaissait encore ni le grec, ni l'hébreu.

Il en eut honte lui-même, selon ses propres expressions et se

(1) *Mémoires de P. D. Huet*, ouv. cité, livre I, p. 24. Niceron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres dans la république des lettres*, 1727-1745.

Digitized by Google

détermina enfin à vaincre son aversion et les difficultés qui l'avaient arrêté jusqu'alors. Il suivit l'exemple de Scaliger et se mit à étudier seul, le grec et l'hébreu.

Il ne fut pas longtemps sans être satisfait de sa résolution : le succès qui suivit toutes ses entreprises le seconda comme toujours et, par sa seule application, sans aucun secours étranger, excepté celui de ses livres, il composa une « grammaire hébraïque » fort exacte : il traduisit beaucoup d'ouvrages grecs, avec tant de goût et de fidélité, que ses traductions, entreprises seulement pour s'essayer, lui firent grand honneur dans l'esprit des savants auxquels il les communiqua.

Parmi ces études, nous devons remarquer une traduction, du grec en latin, de la très jolie et très libre pastorale de « Daphnis et Chloé », de Longus, faite, dit-il, sans trop se douter qu'il y eût un danger pour son innocence (1). D'ailleurs, à cette époque, Huet n'était qu'un homme du monde, le plus savant des jeunes gentilshommes normands, qui passait sa jeunesse en se promenant, avec une joie infatigable, dans les champs du savoir et dans les réunions mondaines.

Florence a le bonheur de posséder un brouillon autographe de cette traduction : *Longi pastoralium earum scilicet quæ ad Daphnidem et Chloem pertinent*, avec cette note : *Hæc a me puero sunt conversa. Itaque emendantur. Emendati sunt utcumque postremi duo libri* (3).

Huet s'était ainsi mis en état de pénétrer, avec sûreté, dans les divers genres de littérature, étant bon poète en latin et même en français et possédant à un degré de perfection au-dessus du médiocre, le latin, le grec et l'hébreu. Il songea plus que jamais alors à perfectionner ses études par le commerce des savants.

Caen renfermait dans son sein un grand nombre de gens de lettres, qui devinrent ses amis particuliers. A vingt et un ans (1651), libre de faire sa volonté, il vint à Paris, où il était déjà connu.

---

(1) *Mémoires*, ouvr. cité, livre I, p. 25.

(2) Amyot avait donné, le premier, une traduction de cette jolie pastorale, qui s'était popularisée bientôt au XVIe siècle.

(3) L. Pélissier. Inventaire sommaire des papiers de Huet. *Revue des bibliothèques*, 1899-1900.

Digitized by Google

Il y trouva la plupart des personnes qui aimaient l'érudition disposées en sa faveur et il chercha à gagner leur amitié.

Mais bientôt après, Huet, cédant aux pressantes sollicitations de son ami Bochart, sacrifia un voyage en Italie, où il se promettait beaucoup d'agrément, pour l'accompagner en Suède (1652) (1).

La reine Christine, qui occupait alors le trône de ce pays, ayant bien plus de goût et d'inclination pour les sciences et la littérature que pour le gouvernement, employait tous ses loisirs à attirer auprès d'elle la fleur des littérateurs et des savants étrangers.

Outre les bonnes grâces de la Reine, qui chercha même plus tard à l'attirer auprès d'elle, il connut presque tous les savants de l'Europe et sut tirer de grands avantages des riches bibliothèques de Christine, du Roi de Danemark et des chanoines réguliers de Saint-Martin de Louvain.

Il y trouva un grand nombre d'anciens manuscrits, qu'il transcrivit même pour la plupart, et rentra en France chargé des richesses du Nord.

Pendant son séjour en Suède, il avait visité le tombeau de Descartes, mort deux ans auparavant et dont le souvenir était encore bien vivant (2).

Enfin, après un court séjour à Paris, Huet rentra à Caen (1652), où une société de savants avait formé une Académie, dont il avait été élu membre. Elle comprenait tout ce qu'il y avait de plus érudit, et de meilleur en littérature à Caen : Brieux, Nicolas Moustier de Mottée, Jacques Paulmier de Grentemesnil, Jacques Graindorge de Prémont, Jacques Savary, Antoine Hallé, etc., etc. Mais le plus illustre d'entre eux était « Jean Régnault de Ségrais, « célèbre par ses poésies françaises, et surtout, par ses agréables « chansonnettes et ses églogues (3). »

Notre jeune érudit, maître enfin de son temps, se confina dans sa bibliothèque et passa ses jours à lire « immodérément ».

---

(1) Catteau-Calleville, *Hist. de Christine, reine de Suède.* p. 317.

(2) Lorsque Descartes avait publié les Principes philosophiques, le jeune Huet, qui devait un jour se montrer l'adversaire ardent du cartésianisme (*Censura philosophiæ cartesianæ*), fut un moment sous le charme de cette doctrine.

(3) *Mémoires*, ouvr. cité, livre IIIe, p. 91.

Digitized by Google

Huet, tout en demeurant à Caen, faisait de très fréquents séjours à Paris. Ses amis le pressaient depuis longtemps d'établir sa demeure dans la capitale du Royaume, qui a toujours été regardée en France comme le centre des lettres : il le désirait lui-même espérant y trouver les secours et les lumières qui lui manquaient ailleurs. Mais ses affaires ne lui permirent pas d'abandonner de si tôt sa patrie.

« Cependant, dit-il, les lettres continuaient d'être le charme et « l'honneur de mes loisirs. » et même elles étaient alors si florissantes, que l'exemple de tant d'auteurs, qui en étaient la gloire, l'excitait à suivre leurs traces et lui servait d'aiguillon.

C'est vers cette époque qu'Huet eut la chance et « l'honneur » d'être présenté pendant un de ses courts voyages à Paris. à la société de la Chambre bleue : lui-même nous apprend que l'Hôtel de Rambouillet était alors dans tout son éclat, grâce à la maîtresse et reine de ce salon, Catherine de Vivonne, veuve du Marquis de Rambouillet, et à ses deux filles, Julie et Angélique d'Angennes :

« La distinction exquise de leurs manières, jointe aux dons « de l'esprit les plus heureux, faisait que quiconque cherchait à « se reconnaître par les mêmes qualités, souhaitait d'être admis « dans ce séjour, comme dans le sanctuaire de la politesse. Tout « ce qu'il y avait de plus raffiné à la cour et à la ville y affluait. » C'était environ vers 1660 (1).

Dans ce sanctuaire, comme Huet l'appelle, on était loin encore de prévoir la révolution qui allait éclater bientôt par l'œuvre des réalistes. Au milieu de toutes les idées saugrenues, de toutes les billevisées de la préciosité aristocratique, l'on ne se doutait guère que la littérature française était à la veille d'éclore dans sa plus belle floraison avec Racine, La Fontaine, Molière, Boileau, Bossuet, etc. L'écho de ces révolutionnaires ne pénètra pas dans ce cercle étroit, qui avait été charmé pendant longtemps par les pastorales doucereuses, par les vers fades et insipides, et par les tons cérémonieux et grotesques de la langue de Voiture.

Le docte jeune homme fut reçu à l'Hôtel de Rambouillet avec beaucoup de bienveillance, « tout provincial, tout empreint qu'il était des manières provinciales. » Surtout « la divinité du lieu », Mme de Vivonne, eut « la courtoisie » de l'inviter à venir souvent

(1) *Mémoires*, ouvr. cité. livre IV, p. 138.

Digitized by Google

causer avec elle, tant qu'il resterait à Paris, et à échanger avec elle des lettres quand il en serait absent (1).

Un an après, il eut aussi la chance de pouvoir se joindre aux érudits que Guillaume de Lamoignon, premier Président du Parlement de Paris, aimait à convier dans son Hôtel. Il fréquenta avec bonheur cette seconde Académie, où des savants fameux et d'illustres lettrés s'assemblaient une fois par semaine (2).

Huet, pendant ses voyages et ses séjours à Paris, à Caen ou ailleurs, tâchait avec un soin particulier de faire la connaissance des personnes les plus illustres dans le monde des lettres et des sciences, non seulement françaises mais étrangères aussi.

En effet, nous pouvons dire qu'il connaissait et qu'il eut des relations de correspondance avec eux tous. Outre ses professeurs, Hallé, Mambrun, Bochart, etc., avec lesquels il entretenait toujours des rapports d'amitié, il connut des hellénistes, comme Thouroude de Rouen, des érudits, comme Sirmond, Pétau, Rapin et Cossart, les frères Dupuy, G. Naudé, garde de la bibliothèque Mazarine, Saumaise, Morus, Gronovius, Ménage, etc., etc. Il connut aussi Chapelain, auquel il devait vouer une admiration sans bornes, et même assez peu compréhensible, pour son poème « La Pucelle » (3), Desmarest de Saint-Sorlin, Pélisson, Duperrier, Santeuil, Tallemant, Montausier, Fléchier, Scarron et d'autres moins connus !

Son commerce littéraire et épistolaire s'étendait même aux dames, que l'aimable Huet ne pouvait oublier et dont il avait apprécié le charme dès sa jeunesse. Il fut ainsi présenté par Ségrais, à la princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans (4), la fameuse Mlle de Montpensier. Ménage lui fit connaître Mme de la Fayette, dont il admirait la grâce, l'esprit et la délicatesse et il nous a laissé le témoignage de cette admiration dans quelques-unes des lettres, adressées soit à l'auteur de Zayde, soit à ses amies Anne De la Vigne et Marie Dupré (5).

---

(1) *Mémoires*, livre IV, p. 138.

(2) J. D'Avenel, *Hist. de la vie et des ouvrages de P. D. Huet*, 1853, p. 117.

(3) Cfr. *Huetiana*, article XIXe, la Pucelle de Chapelain.

(4) *Mémoires*, livre III, p. 123.

(5) *Ib.* livre IV, p. 132.

Digitized by Google

En fréquentant l'Hôtel de Rambouillet, il connut toutes les précieuses qui s'y rassemblaient et, parmi elles, Madeleine de Scudéry provoqua particulièrement son éloge; à cause surtout « de l'étendue et de la vigueur inépuisable de son imagination (1). »

A ce propos, nous devons constater avec Sainte-Beuve (2), que parfois le goût de Huet pour la littérature française n'est pas aussi sûr que pour la littérature ancienne. Ainsi dans sa correspondance avec Ménage, il associe et mêle toujours dans un même hommage et dans une égale admiration Mme de la Fayette et Mlle de Scudéry. Comment pouvait-il unir celle qui réforma le roman avec tant de justesse et de goût, à celle qui l'égara et le noya dans les fadeurs? Et, malgré tout, son faible était pour l'illustre Sapho; il fut même très sensible aux injures et aux persiflages que Boileau lui lança à maintes reprises : il s'en ressentit en ami et en chevalier.

Telle était la préparation d'études, de culture, de connaissances littéraires, d'amitiés, de correspondances savantes, que Huet avait pour devenir un homme de lettres.

APPENDICE

Parmi les nombreuses amitiés que Huet avait cultivées en France et à l'étranger, nous nous étonnons qu'il ne parle jamais des grands classiques du XVIIe siècle. Nous voyons que dans ses Mémoires, il n'accorde à J. Racine que ces deux mots : « Il a suivi les traces de P. Corneille, le prince des poètes tragiques de cette époque ». Et sur Corneille, il portait ce jugement : « Pierre Corneille avait acquis une « réputation considérable et méritée et il régnait au théâtre... Ce qui « était extraordinaire dans un si grand homme, il jugeait des poèmes « et des poètes avec peu d'équité et peu de bon sens... Passionné pour « les applaudissements de la foule, et préoccupé uniquement des « moyens de les conquérir, il avait un goût particulier pour les « maximes pompeuses, qui sont les plus propres à exciter l'émotion des « masses. D'ailleurs indifférent à toutes les qualités de la poésie, qui « consistent dans une invention prudente et judicieuse, dans l'heureuse

(1) *Mémoires*, livre IV, p. 142.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. Tome II. p. 163 et suiv.

Digitized by Google

« construction d'un plan, dans l'égale division et dans l'entraînement « des parties, dans les beautés du style, répandues sur ces mêmes par- « ties en général et sur chacune en particulier, il n'avait de complai- « sance que pour les règles qu'il s'était faites, méprisant toutes les « autres (Mémoires, livre V) ».

Il disait que La Fontaine, était seulement un grand imitateur des fabulistes anciens. Enfin, il avait fait cette épitaphe à Molière : « Mo- « lière, c'est votre faute, si nous versons tant de larmes en votre « mort : pourquoi nous avez-vous fait rire d'un si bon rire quand vous « viviez ! »

Nous savons aussi les discussions qu'il avait eues avec Boileau et même, avec Bossuet, avec lequel il avait été étroitement lié pendant dix années à la cour, il avait toujours eu des rapports cordiaux, mais sans cette sympathie particulière, justement méritée par l'Evêque de Meaux.

Il était cependant grand ami de Mabillon, qu'il avait bien défendu contre Rancé dans la querelle sur les Etudes monastiques.

D'ailleurs les classiques eux-mêmes n'aimaient pas trop le docte Evêque d'Avranches. Louis Racine, en écrivant les Mémoires sur la vie de son père, disait : « Il (Jean Racine) lisait avec admiration les « ouvrages de M. Bossuet, et n'avait pas à beaucoup près le même « respect pour ceux de M. Huet. Il n'approuvait pas l'usage que ce « savant écrivain voulait faire en faveur de la religion, de son érudi- « tion profane. Il désapprouvait surtout le livre du même auteur, inti- « tulé *Quæstiones aluetanae* dont il a fait un extrait qui se trouve « parmi les manuscrits de Racine qui sont à la Bibliothèque Natio- « nale.»

(*A suivre.*)

Clémentine DE COURTEN,
Docteur ès lettres.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XVII

1639

Faits naturels et faits extraordinaires. — Vocation de Mme Abot du Buat. — Nouvelles paralysies et guérisons.

Nous avons déjà parlé de Mère Angèle de Villeray-Brigemont; admise le 13 décembre 1634, elle avait pris l'habit le 21 mars suivant et prononcé ses vœux le 21 avril 1636. Suivant la règle en usage, après deux ans de profession, elle avait fait partie de la Communauté. Jusque-là son ardeur pour la vie monastique la portait à toutes les observances avec « grande generosité »; mais au moment du renvoi du Père de Frontignères, « elle avoit « declaré que son pere lavoit forcee a estre religieuse et quil « lavoit fort maltraitée pour ce sujet ». Pourquoi la malheureuse jeune fille ne confia-t-elle pas ce secret à son Abbesse avant de s'engager irrévocablement? Par crainte, sans doute, du courroux paternel, elle préféra feindre une vocation à laquelle elle était d'autant moins appelée qu'elle avait pris un engagement dans le monde. Elle espérait peut-être que son fiancé, la sachant religieuse, se tournerait d'un autre côté; mais le démon n'eut garde de laisser échapper une si belle occasion de jeter le trouble dans le monastère.

La veille des Rois, le jardinier de l'Abbaye perçait un tonneau de vin à la cave, où Mère Marie le Melle, alors réfectorière, l'avait appelé; il lui parla de lettres qu'un gentilhomme l'avait prié de remettre à Mère Angèle. Mère Marie, très surprise, lui répondit

Digitized by Google

de les porter au tour, puisqu'il était défendu d'en faire parvenir autrement. Restée seule, elle réfléchit aux dires de cet homme : il lui avait parlé, non seulement de lettres, mais d'un tableau, d'une poudre, de « caractères pour un certain nombre » (1) et, fort effrayée de ces révélations, elle vint « toute tremblante » en prévenir Mme de Médavy. Celle-ci, désirant découvrir au plus tôt la trame ourdie « à la ruine du salut » d'une de ses filles et « au scandale » de l'abbaye, conseilla à Mère Marie de prendre un prétexte pour parler de nouveau au jardinier et de se faire donner le paquet en question. Voyant la chose « perilleuse », elle lui passa au doigt un anneau renfermant une relique de la vraie Croix et toutes deux remirent à Dieu le succès de cette affaire. Le jardinier ne se fit pas prier et Mère Marie s'empressa de porter le mystérieux paquet à l'Abbesse. Les lettres contenaient des desseins « tres damnables » pour Mère Angèle et « tres diffamants pour la Religion » puisqu'ils conseillaient à la jeune moniale de quitter son monastère et lui en indiquaient les moyens.

Voulant suivre le conseil de l'Evangile, la douce supérieure fit venir Mère Angèle « pour lui faire correction en particulier ». Ayant examiné les lettres, l'interrogée assura qu'elles ne lui étaient pas adressées, mais qu'elles concernaient sa sœur (son père l'avait forcée aussi à se faire religieuse). Elle fit remarquer que cette sœur se nommait Jeanne « et que pour elle, elle avoit « nom Madeleine (2) et qu'elle prioit l'Abbesse de sen ressouvenir « et de recognoistre son innocence ».

Jeanne de Villeray Brigemont venait, le 30 septembre précédent, de faire Profession chez les Augustines de l'Abbaye d'Essay et il pouvait se faire, en effet, qu'il y ait eu erreur (3). Mme de

(1) Signes cabalistiques.

(2) Le cadre ou tableau dont il a été question représentait un jeune homme et une jeune fille avec les noms de Philippe de Clermont et Anne de Brigemont. (Beaucoup d'actes de cette époque portent indifféremment Jeanne ou Anne pour la même personne.)

(3) Au Nécrologe de l'abbaye d'Essay, on lit que Sœur Jeanne de Villeray-Brigemont, dite de Saint-Bernard, décéda le 11 novembre 1671, après avoir reçu les sacrements et qu'elle fut inhumée dans le cimetière du cloître proche la sacristie. (Arch. Sommaires de l'Orne, par Louis Duval, article sur l'abbaye d'Essay.)

Digitized by Google

Médavy pensa « mieux agir en ne faisant pas esclatter laffaire ». Néanmoins, elle fit prévenir l'évêque qui arriva bientôt à Verneuil ; ayant ouvert le paquet, il reconnut que « ces caractères » provenaient de sortilèges et, les ayant fait jeter au feu, des flammes furieuses s'élevèrent à une hauteur telle qu'elles auraient pu facilement mettre le feu à la maison. Une odeur infecte s'en échappa et remplit tout le monastère ; nouvelle cause d'effroi pour celles qui en connurent la provenance ! La malice ayant été ainsi manifestée, l'Abbesse, de concert avec l'Evêque, obligea Mère Angèle de donner réponse « a celuy qui en estoit lautheur « et elle lenvoya par le porteur du paquet ». Le pauvre jardinier fut fort mal reçu et même outragé par le personnage en question, furieux de n'avoir pas réussi.

Cet événement, survenu au commencement de janvier 1639, avait été bientôt suivi des guérisons miraculeuses rapportées au chapitre précédent. Celle de Mère Colombe, la dernière en date, avait eu lieu le 18 février et toute la Communauté était encore sous l'impression de ces grâces extraordinaires, quand le diable la mit de nouveau dans le trouble.

Mère Gabrielle Florence, une des meilleures et des plus intelligentes moniales, occupait dans le grand dortoir la cellule dédiée à saint Hilarion. Elle y dormait tranquillement la nuit du 20 février, quand, tout à coup, elle sentit son lit branler et entendit chuchotter près d'elle, « comme pour eviter quelle com- « prist ce qui se disoit ». Elle pensa que ce pouvait être une âme du Purgatoire et en parla à Mme de Médavy et aussi à Monseigneur qui était alors à Verneuil. Il lui recommanda de ne pas répandre ce fait et de faire une neuvaine à la Sainte Vierge « en « quy lon avoit grande foy pour tous ses miracles », lui demandant de faire cesser ces choses si elles étaient diaboliques, ou de révéler si elles venaient d'une âme du Purgatoire. Les bruits et les mouvements continuèrent ; mais, après trois ou quatre jours, Mère Gabrielle, bien persuadée que le démon en était la cause, commença à ne plus « sen soucier » et à perdre toute frayeur. Peu à peu du reste, l'esprit malin se retira et la neuvaine n'était pas terminée qu'elle ne l'entendit plus ; cependant, la dernière fois, il avait fait un vacarme plus grand que de coutume.

Voyant qu'il s'était trompé de porte, le diable pensa mieux réussir en s'adressant à une jeune veuve, postulante depuis peu

Digitized by Google

de temps. Son histoire intéressante demande à être racontée.

Charlotte de Guéroult, fille de Charles de Guéroult, seigneur de Chevalines, receveur du magasin à sel de Verneuil, et de dame Elisabeth de la Magdeleine, avait été baptisée à la Madeleine le 17 janvier 1602. Son parrain, noble Loys le Petit, sieur de la Brossette, avait cédé à damoiselle Charlotte de Médavy, fille du baron, gouverneur de la ville, l'honneur de nommer sa filleule, dont la seconde marraine était « damoyselle Marthe de Guéroult, « femme de M. le viconte de Verneuil », c'est-à-dire, de « noble Jehan Sanson », déjà rencontré ailleurs. La famille de Guéroult, d'après la Chesnaye-des-Bois, était originaire de la Normandie et, depuis l'an 1400, une de ses branches était établie dans l'élection de Verneuil (1).

Charles de Guéroult eut, à Verneuil, huit enfants; Charlotte était la seconde. Elle n'avait pas seize ans quand il la donna en mariage à noble René Abot, sieur du Buat (2), capitaine de cent hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majesté. La dot de la jeune fille consistait en une ferme située à Boissy-le-Sec et en une rente de 1.000 livres. C'est seulement en 1629 qu'on voit M. et Mme du Buat demeurer à Verneuil sur la paroisse de Saint-Laurent. Un enfant naquit le 14 octobre 1629, mais il était inhumé le 9 mai 1631 dans l'église même de Saint-Laurent. Un service de « trois hautes messes » fut célébré; celle de l'enterrement fut en l'honneur de la Sainte Trinité (3). Le 13 novembre suivant, le baptême d'une petite fille vint consoler les parents. La jeune femme avait prié Mme l'Abbesse de Saint-Nicolas de vouloir bien être sa marraine, ce qu'elle accepta, en se faisant représenter par sa nièce « damoiselle Catherine de la Londe (4) ». Le parrain était noble homme Pierre de Raveton, frère de Mère

(1) Les armes étaient : *d'argent au chevron de gueules accompagné de trois branches de chêne, tigées et feuillées de sinople et chargées d'un gland.*

(2) Précédemment on l'a vu signer comme témoin d'un acte de l'abbaye.

(3) Reg. de saint Laurent, écrit par Messire Jehan de la Ronce, curé de cette paroisse.

(4) Catherine de Bigars de la Londe fut encore marraine d'un enfant de Verneuil, paroisse de la Madeleine. Elle était élevée à Saint-Nicolas.

Digitized by Google

Louise. L'enfant fut nommée Scholastique et une petite Elisabeth vint au monde à Boissy-le-Sec le 22 juin 1634 (1).

René Abot venait assez rarement à Verneuil ; il avait donné sa procuration à sa femme pour « la negotiation es choses neces- « saires pendant son absence », ainsi qu'on le lit sur plusieurs actes. Mais, en juillet 1637, Mme du Buat passe d'autres actes « au « parloir de labbaye de Saint-Nicolas », où elle se dit « delaissée « par ledit sieur son mary, et ayant la garde noble et tutrice « maternelle » de ses deux petites filles. Elle prenait comme procureur, afin de soutenir ses droits et ceux de ses enfants, Me Robert Boulay, d'une très honorable famille vernolienne. Le père de la pauvre abandonnée était mort ; mais son frère, Nicolas, devenu le chef de la famille, était bon pour elle et lui venait en aide dans ses affaires en très mauvaise situation. Un acte du 14 mars 1639 nous apprend le décès de M. du Buat et sa veuve, réfugiée depuis deux ans à l'Abbaye avec ses deux filles, « sans « séduction ny contraincte estant resolue de passer le reste de sa « vie dans le repos et la solitude de la vie religieuse et pour « navoir lesprit inquietté de proces », cédait ses droits à son frère pour poursuivre André Laisné et Marie de Guéroult, sa femme, au sujet du « vol et larcin, par eux commis et perpetré en la « ferme du Bois-Cruley ». Cette Marie de Guéroult était-elle sa sœur ? Mme du Buat avait une sœur de ce nom née en 1604. Le fait est qu'un nombre considérable de vaches, moutons, brebis, deux ou trois cents boisseaux de blé et cent ou deux cents boisseaux de celui semé en mars, ainsi que « des feurs et pailles », avaient été vendus « au deceu de la ditte damoiselle » Charlotte de Guéroult. Elle se contentait de recevoir en échange cent livres tournois que lui versa son frère.

Fait curieux : trois mois plus tard, il n'est plus parlé de son veuvage, mais encore de son délaissement et de sa renonciation à la communauté des biens faite entre elle et son mari, le 29 janvier précédent. La nouvelle du décès de son infidèle époux avait-elle été prématurée ? Mme de Médavy nous apprend que, « brave « capitaine dans les armées » (2), il y avait été tué ; mais, blessé

(1) Note envoyée par M. le Court, ancien notaire.

(2) L'abbé Fret, dans ses chroniques Percheronnes, parle souvent des Abot, sieur de Champ, où il était curé. Il en fait un grand éloge et

Digitized by Google

mortellement, il avait sans doute survécu quelque temps après sa mort annoncée...

L'Abbesse et les Religieuses avaient accepté de recevoir cette dame, « cognessant de longue main sa piété pleine de vertu ». Même du vivant de son mari, elle « sestoit adonnée a la vie dhu- « milité et avoit pris dessein, en cas quil mourust pendant la « bataille, de se faire religieuse ». Se voyant libérée de la vie conjugale, « elle suplioit labbesse avec larmes de luy donner le « saint habit ». Le temps de l'attente lui semblait si long que « les jours luy paraissaient des mois et les mois des siecles. Lab- « besse avoit bien lintention de luy satisfaire; mais voyant ses « filles sy jeunes et ce quelle vouloit donner au Monastere sy peu « assuré et embrouillé, elle differoit le plus quelle pouvoit pour « ne pas surcharger le Monastere et la laisser a ses enfans. » Ces raisons étaient très sages; mais la pauvre femme « se voyant de « lage mur » — elle avait trente-sept ans — se désolait et c'est sur cette âme si endolorie par la souffrance, que le diable voulut jeter son filet.

Un jour de la semaine de la Sexagésime (1639) — le dimanche tombait le 27 février, — Mme du Buat, encore postulante, se rendit à l'église avec les novices pour « la préparation de Sexte », afin de sonner à temps pour prévenir la Communauté. Elle était à genoux au milieu du chœur, la corde d'une des cloches en mains, quand « il luy sembla entendre une voix articulée dans « son oreille, qui luy dist que, sy elle le vouloit, il la feroit « reussir a son dessein de Religion et quil luy donneroit voye « pour cela ». En elle-même, elle répondit : « Je ne veux pas « prendre de voye pour y arriver, que celle que Dieu voudra. » Aussitôt, elle vit une énorme bête battre le plancher « avec « furie », puis, saisissant la corde qu'elle tenait « y monter et « disparaitre comme au clocher ».

Saisie de frayeur, la malheureuse quitte précipitamment l'église et va trouver Mère Agathange de la Londe, maîtresse des Novices. Cette vaillante moniale, croyant peu aux apparitions, voit dans ce récit une pure imagination, reprend un peu forte-

---

cite des fondations pieuses faites par eux. Ils portaient : *écartelé aux 1 et 4 d'azur à la coquille d'argent, aux 2 et 3 d'argent à un brin de fougère de sinople posé en bande.*

Digitized by Google

ment la postulante et la renvoie au chœur, « ce que ceste per-« sonne soufrit assés patiemment ».

Le reste de la journée se passa tranquillement; mais vers onze heures du soir, tout le Noviciat étant endormi depuis longtemps, la pauvre Sœur est soudain réveillée par un fort mouvement imprimé à son lit et, par trois fois, elle entend une voix à l'accent commun appeler : « Ma Sœur du Buat? » Ouvrant les yeux, elle aperçoit une sorte d'homme à la figure noire, vêtu d'une robe « minime » — c'est-à-dire brune — et coiffé d'un bonnet rouge, lequel se promenait le long du dortoir du Noviciat, situé au-dessus de celui « construit le premier » pour la Communauté. Epouvantée, mais respectueuse du silence de nuit, la pauvre Sœur « nosait parler ny faire bruit ». Il n'est pas rapporté si cela dura longtemps; mais, après une telle frayeur, le sommeil, s'il revint, ne dut pas être très profond ! Le lendemain, Sœur du Buat « parle de ceste adventure », elle n'est pas mieux reçue que la veille par sa Mère Maîtresse, qui en rit et n'en veut rien croire; mais elle en avertit l'Abbesse qui s'émeut davantage et compatit à la peur de sa pauvre fille. Rappelons-nous la défense de l'Evêque à Mère Gabrielle Florence de parler de ce qui lui était arrivé; Mère Agathange l'ignorait, tandis que Mme de Médavy, bien au courant, put se demander de suite si la chose n'était pas réelle. Elle fit venir la veuve, l'interrogea, et, après avoir « jugé et examiné » l'affaire, reprit sa nièce de son incrédulité. Celle-ci soutenant toujours que tout cela n'était qu'imagination, l'Abbesse lui ordonna de coucher avec la pauvre inquiétée; c'était le meilleur moyen de se rendre compte des choses et Mère Agathange accepta l'ordre « par pure obeissance, « car elle croyoit la chose fort inutille ».

Elle se coucha le soir même près de sa postulante en toute sécurité, persuadée qu'il n'arriverait rien; pourtant, elles ne dormaient ni l'une ni l'autre quand, à la même heure que la veille, elles entendent frapper aux deux portes placées aux extrémités de leur dortoir et une voix disait : « Holà ! holà ! » Puis, bien que le temps fut calme et serein, un bruit, comme de grêle mêlée de tonnerre, retentit et tous les rouets du Noviciat semblaient tourner comme lorsque les Novices travaillaient ensemble. Mère Agathange, « aussy espouvantée » que Sœur du Buat, reconnut « quil ny avoit aucune imagination, mais que la verité

Digitized by Google

« nestoit que trop reelle ». Toutes les autres Novices entendaient également ces différents bruits ; elles toussaient pour se montrer mutuellement qu'elles ne dormaient pas ; mais aucune ne se permit d'enfreindre le silence de la nuit, comprenant que parler serait « donner de ladvantage a lennemy » qui comptait bien, en effet, susciter par là une dérogation à la Règle.

N'ayant pas réussi ces deux premières nuits, il espéra vaincre la patience de toutes ces Novices, jeunes pour la plupart, et qui se mouraient de peur. Chaque nuit, les bruits se renouvelaient avec des changements perpétuels : les cadres, entourant des images ou sentences pieuses, étaient renversés, les chaises branlaient seules durant un quart d'heure, « bref, il ny avoit point de « malices que les diables ne fissent » aux pauvres enfants. L'une d'elles se sentit même une fois saisir à la gorge et les Mères de la Communauté, compatissant aux frayeurs de leurs jeunes Sœurs, obtinrent de leur porter secours en restant la nuit auprès d'elles. Il n'y avait plus à douter de la réalité de faits, palpables pour toutes.

Mme de Médavy, comme toujours, mit son unique espoir en Dieu. Elle fit entreprendre une neuvaine durant laquelle la messe fut chaque jour chantée en l'honneur, successivement, de la Sainte Trinité, de la Passion, de la Sainte Vierge, des saints Anges, etc., et une de *Requiem*. Elle ordonna d'autres prières que chacune accomplit de bon cœur. A la fin de cette neuvaine, « toutes ces persécutions et bruits cesserent, sans que, « depuis, au Noviciat, on y aye rien entendu, par la misericorde « divine ».

Un Père Capucin, auquel l'Abbesse s'était adressée, lui avait conseillé de faire boucher la cheminée ; on le fit ; mais la suite montrera que ces désordres n'étaient pas causés par des créatures humaines.

Au milieu de ces tribulations, il ne pouvait être question de renouveler le Carême en jeûnant rigoureusement comme les deux années précédentes ; le diable, ne se tenant pas pour battu, le fit faire à la Communauté d'une autre façon.

D'abord, ce fut la jeune Mère Chérubine d'Espinay Saint-Luc qui fut atteinte d'une maladie, alors presque inconnue, et que nous croyons être cette paralysie appelée ataxie locomotrice, assez fréquente de nos jours. Sœur Chérubine avait pris l'habit à douze ans, et malgré son jeune âge, elle voulut mener la vie de

Digitized by Google

novice comme ses compagnes. Très intelligente, esprit supérieur même, elle se livra à l'oraison et à tous les autres exercices monastiques. Lorsque, deux années seulement après sa Profession, elle tomba dans l'étrange maladie décrite par la Chronique, on craignit qu'elle ne se soit, si jeune encore, « trop bandé la teste ». Durant la sainte Quarantaine de cette funeste année, elle fut prise d'une fièvre tierce et double tierce qui dura six mois, puis de cette maladie nerveuse qui semblait alors très extraordinaire. « Il faudroit lavoir vue marcher pour concevoir lestat ou « elle fut; car, estant levée et voulant faire un pas, elle estoit « emportée dans une course (telle) quil luy estoit impossible de « sarester jusques a ce quelle eust trouvé une paroy. » Les prières et neuvaines faites pour sa guérison n'eurent aucun résultat; du reste, elle avouait mettre davantage sa confiance dans les remèdes humains « ce qui empescha, je croys », dit son abbesse, « loperation de la grâce ». Cependant, elle avait à peine dix-neuf ans et, à cet âge, il est bien dur de se voir en semblable état! Il est vrai qu'il ne l'empêchait pas de se trouver avec ses Sœurs puisque sa signature se lit sur six actes (sur huit) passés entre sa profession et sa mort.

Le carême n'était pas fini quand deux autres moniales furent saisies par la paralysie des jambes qu'avaient eue les premières guéries. L'une, encore postulante, appartenait à l'ancienne famille de Canouville ou Canonville qui, « de toute antiquité », dit la Chesnaye-des-Bois, a été au rang des plus illustres de la Normandie. Marguerite était fille d'Antoine de Canonville, seigneur du Breuil (1) et de Gabrielle d'Escajeul. Ils étaient alliés de Jeanne de Hautemer, sœur de la comtesse de Grancey qui, veuve de Claude d'Estampes, avait épousé François de Canonville, baron de Raffetot.

Marguerite de Canonville, entrée à l'Abbaye depuis peu, « apres « une petite fluction, ne put faire aucun usage de ses jambes, ce « qui lobligea à se servir de bequilles, sans lesquelles elle nau- « roit pu faire un seul pas ».

(1) Le fief de Breuil-Poignard avait été acheté par Louis de Canonville, grand'père d'Antoine. Celui-ci eut aussi dans sa part le Mesnil-Vicomte et le patronage de Burey où il exerça ses droits de 1618 à 1648. (Dict. de l'Eure.)

Digitized by Google

Et voici que, peu de temps après, Mère Angèle de Brigemont « demeura aussy malade des jambes, tout à coup, et prist aussi « des bequilles ».

Ce mal fut-il, chez cette dernière, réel ou simulé ? Il dura peu ; si c'était pour feindre d'être miraculée qu'elle marchait avec des béquilles, elle avait, on le comprend, hâte d'en finir.

Or, le bon Monsieur le Tellier qui, durant plusieurs années, avait, comme aumônier, rendu de grands services au Monastère, revint à Verneuil. Il ne tenait pas rigueur à la Mère ni aux Filles de lui avoir préféré le malheureux Père de Frontignères, d'autant qu'il n'en ignorait certainement pas le résultat ; depuis son départ, le comte de Grancey l'avait pris pour son aumônier et une de ses lettres à l'Abbesse de Vignats a été conservée. Ayant suivi le comte en Allemagne, il avait été assez heureux de reprendre, des mains d'un soldat, une relique « que l'on disoit « estre de saint André apostre ». Elle était entourée d'un « ouvrage de broderie » et provenait d'une maison religieuse pillée à Tirlemont (1). Connaissant le culte de l'Abbesse de Saint-Nicolas pour les ossements des saints, l'ancien aumônier se faisait un plaisir de lui offrir celui-ci.

Le contrat de dot, passé plus tard par Mme de Canonville, signé par M. Marin le Tellier et où il est question d'un autre le Tellier, prouve qu'ils se connaissaient. C'est pourquoi la jeune postulante alla au parloir et pria ce bon prêtre de bien vouloir célébrer, pour sa guérison, une neuvaine de messes en l'honneur de la Sainte Vierge. Il le lui promit volontiers, s'intéressant à sa vocation qu'elle était « en péril de perdre » si elle demeurait dans cet état. Remplie d'espoir, Sœur du Breuil raconta la chose et aussitôt, Mère Angèle de Brigemont, « ennuyée de souffrir » depuis trois mois « sen va au parloir trouver le dit sieur le Tellier » et en obtient pareillement une neuvaine de messes en l'honneur de saint Joseph. M. le Tellier s'excuse de s'être engagé à commencer, dès le lendemain, les messes demandées par la jeune Sœur du Breuil ; mais Mère Angèle plaide si bien sa cause qu'il change d'avis « soit quil crust questant religieuse, il la devait

(1) Inventaire des Reliques écrit par Mme Scholastique de Médavy. La prise et le pillage de Tirlemont avaient eu lieu en juin 1635. (Hist. de Louis XIII. R. P. Griffet, II, 536.)

Digitized by Google

« préférer » à une postulante, « ou pour autre raison, il se déter-
« mina absoluement de remettre la neuvaine de Sœur du Breuil
« lorsque celle de Sœur Angelle seroit terminée ». Le procédé fort peu délicat de Mère de Brigemont ne fut pas approuvé de la Communauté et moins encore de la Maîtresse des Novices. C'était alors Mère Scholastique de Pommereuil, qui venait de succéder à Mère Agathange de la Londe. Celle-ci ayant été nommée sous-prieure pour suppléer à ce que ne pouvait plus faire, vu son grand âge, la bonne Mère Renée des Guetz. La nouvelle Mère-Maîtresse qui avait un « soin et compation extresme » de sa postulante, « se courousa extraordinairement » de cette supplantation. Elle reprocha à Mère Angèle d'avoir manqué de charité, même d'avoir « usé de tromperie » et ajouta « quelle vouloit « avoir le cou coupé, en cas quelle guerist ». C'était aller un peu loin ; mais, Mère de Pommereuil, très intelligente et bonne Moniale, avait démasqué sans nul doute les finesses de la Mère de Brigemont et en était révoltée. « L'Abbesse, sachant le tout, alla « esteindre cette petite brouille » et décida que M. le Tellier commencerait par Mère Angèle ; le lendemain, à huit heures, il célébra la première messe. Or, dès le second jour, comme la malade — l'était-elle vraiment? — était prosternée durant le Saint Sacrifice, celles qui étaient venues y assister (car ce n'était pas la messe conventuelle, chantée tous les jours à neuf heures) virent ses jambes et ses bras se convulsionner et elle criait : « Eh ! « que je souffre ! » Comme presque toujours, les autres miraculées avaient été prises de douleurs plus violentes avant l'opération de la merveille, l'une des Moniales présentes alla prévenir l'Abbesse, disant : « Notre Mère, je pense que Sœur Angelle nest pas loin « destre guerie ; elle soufre beaucoup et ses jambes sont dans « une grande convultion ». Sur ce, la pieuse Mère « pour lors « assés occupée », quitte tout et accourt. La nouvelle se propageait dans le Monastère et comme Mère Scholastique sortait du réfectoire, on la lui annonce. Incrédule, elle répondit en se moquant : « Je vais voir ; si ce miracle se fait, je porterai ma « tête à couper ». Elle se trouvait alors du côté qui conduit à l'église ; mais à peine a-t-elle fait trois pas, qu'elle tombe malheureusement et se fracture le bras à trois endroits. La messe terminée, Mère Angèle quitte l'église en marchant « fort bien » et la Mère Maîtresse crut devoir lui demander pardon « après

Digitized by Google

l'avoir fait à Dieu ». Un docteur de Laigle, M. Anseray, fut demandé pour remettre le bras dont elle souffrit extrêmement et « en toutes façons jusques a sa parfaite guerison ».

Quant à Mère Angèle, elle fit preuve, en cette occasion, d'une très grande charité, allant tous les jours, durant trois mois, aider Mère Scholastique à s'habiller et cherchant de son mieux à la consoler. Etait-ce hypocrisie ?... Certainement, Mère Angèle de Brigemont n'était pas sans qualités et le Nécrologe de l'abbaye d'Essay rapporte que sa sœur « etoit tres tendre et pitoyable « pour son prochain quand elle le voyoit en affliction ou maladie ». Il en était peut-être de même pour elle, bien qu'elle n'eût pas montré cette compassion envers la petite Sœur du Breuil. Certes, elle voulait bien la voir guérir, mais après elle ; et si, comme nous avons tendance à le croire, sa paralysie était feinte, il est évident qu'après trois mois, elle avait hâte de terminer la comédie. Notre jugement peut sembler sévère : les événements qui vont suivre le rendront peut-être moins suspect.

De noble race, élevée dans un milieu élégant et courtois, Mère Angèle avait facilement adopté l'esprit du XVIIe siècle, à la fois aimable et dissimulé qui est la caractéristique de beaucoup de grands seigneurs de cette époque. C'est ainsi qu'elle avait pu affecter, durant près de quatre ans, un violent amour de la vie religieuse alors qu'elle la détestait !... Plus tard, Mme de Médavy écrivant à Mme de Vignats, disait de cette moniale : « Nul ne sait qui est son compagnon ». Nature complexe en effet, et dès lors très difficile à définir.

Bien que la guérison se soit produite au début de la neuvaine, M. le Tellier la continua jusqu'au bout ; puis, il entreprit celle promise à Sœur du Breuil, « en l'honneur de Dieu et de la Sainte « Vierge ». Les huit premières messes n'amenèrent aucune amélioration ; le neuvième jour, 2 juin, était la veille de la Pentecôte. A la messe conventuelle, toute la Communauté avait communié pour joindre ses prières à celles de la pauvre malade « afin quil « plaise a Dieu la guerir, sy cestoit pour sa gloire ». M. le Tellier célébra ensuite et c'est « a toute peine » que la jeune infirme put, appuyée sur ses béquilles et soutenue par deux personnes, s'approcher de la Sainte Table. Elle s'agenouilla ensuite, car les lecteurs l'auront peut-être remarqué, toutes celles qui eurent cette maladie pouvaient néanmoins se mettre à genoux, et elle demeura

Digitized by Google

dans cette posture « comme elle avoit coustume », jusqu'à la fin de la messe, demandant « tres humblement » à Dieu sa guérison. Or, voulant se lever au dernier Évangile « elle sent a ses genoux « un changement ». En même temps, elle éprouve la certitude qu'elle va être guérie ; aussitôt, émue de surprise et de reconnaissance, elle se rejette à genoux en s'écriant avec véhémence : « Ah ! Sainte Vierge ! » A ce moment, la plus grande partie de la Communauté quittait la salle capitulaire pour se rendre au réfectoire ; entendant cette exclamation, chacune craignit qu'après s'être crue guérie, la petite Sœur ne le fut pas. « Mais aussytost, « elle se releve, marche comme sy jamais elle navoit perdu lusage « de ses jambes et commence a dire fort haut, en se tournant « vers le chœur : Je suis guerie ! Tout le monde en etoit hors « de soy, tant le prestre qui avoit dit la messe, que les reli- « gieuses ».

Deux moniales de l'Abbaye de Notre-Dame de Val-de-Gif (1) se trouvaient précisément à Saint-Nicolas. L'une était sœur de Mère Aldegonde le Doulx de Melleville ; malade depuis longtemps, son Abbesse, Mme Madeleine de Mornay, avait pensé que le changement d'air et le plaisir de se retrouver près de sa sœur, remettraient sa santé et elle s'était entendue pour cela avec Mme de Médavy. Afin qu'elle ne fût pas à charge à Saint-Nicolas, la Mère Marie de la Trinité — ainsi l'appelait-on en religion — était accompagnée d'une Sœur converse, nommée Sœur Saint-André. Toutes deux venaient d'arriver quand elles furent témoins de cet événement. « Voyant cette merveille de ses yeux », la Mère de la Trinité « les employa a pleurer de recognessance et de tendresse » et rendit gloire à Dieu de « ce miracle ».

Le monastère retrouva, pour un temps, la tranquillité et les beaux jours recommencèrent.

La jeune du Breuil, affermie dans sa vocation « protesta nestre « jamais autre que religieuse » et pria sa mère de ne plus différer sa Vêture. Vingt-trois jours après sa guérison, en la fête de saint Jean-Baptiste, elle put réaliser son désir et le nom de Rosalie remplaça celui de Marguerite. Un contrat fut rédigé à cette occasion : Mme de Canonville était munie d'une procuration très

(1) Ce monastère avait été fondé au XIIe siècle. M. l'abbé Alliot en a écrit l'histoire.

Digitized by Google

détaillée (1) que son mari lui avait laissée en quittant le manoir seigneurial du Mesnil-Vicomte pour le service du Roi. Dans cette pièce, nous trouvons pour la première fois une clause ains libellée : si, « par nécessité, accident de maladie ou autrement » la novice passait dans un autre monastère, celui de Verneuil devrait lui fournir une pension sa vie durant.

Le 8 septembre, Sœur Charlotte de Bessey-Noiron, dont la mère avait une charge près de la Reine, prononça aussi ses vœux.

(*A suivre.*) X***

(1) Elle est datée du 15 juillet 1635. Le seigneur du Breuil laissait à sa femme toute liberté de gérer ses affaires « comme elle adviserait bon ».

Digitized by Google

LA PERSECUTION RELIGIEUSE

DANS LA SEINE-INFÉRIEURE (Septembre 1792)

On sait que, le 26 août 1792, l'Assemblée Législative obligea les prêtres insermentés à quitter le territoire français. Dans la Seine-Inférieure, l'exécution de cette loi fut particulièrement laborieuse. M. Ernult, curé de Giel (Orne), qui se trouvait alors à Rouen, nous a laissé une relation sur cette douloureuse phase de la persécution révolutionnaire en Normandie. Voici cette pièce inédite et inconnue, adressée, de Londres, à l'abbé Barruel, en 1793 :

Lorsque le décret du 26 août 1792 parut à Rouen, tous les ecclésiastiques qui s'y étaient réfugiés, s'empressèrent de le mettre à exécution. Tous leurs amis, désirant les voir hors des coups de leurs ennemis, leur conseillèrent de ne pas perdre de temps. En conséquence, ils conseillèrent et même engagèrent plusieurs capitaines de vaisseaux à les fréter exprès pour eux, par la crainte que la trop grande affluence sur les ports ne fût un obstacle à leur départ. D'ailleurs, les malheurs du 2 septembre à Paris étaient sus le 3 à midi à Rouen, ce qui redoubla le zèle pour partir, par la crainte d'éprouver le même sort.

I. — Le premier vaisseau, *Le Courrier du Nord*, capitaine Duchesne, partit donc de Rouen, le 3 septembre au soir, et mouilla à Quillebeuf le 7 à la marée du soir. Le même jour, le capitaine fit viser ses passeports à l'amirauté et obtint un permis d'entrer en mer. Mais ayant contracté l'obligation de nourrir 57 ecclésiastiques qui étaient sur son bord et n'ayant pas les provisions nécessaires pour sa route, il s'occupa des moyens de se les procurer, et par conséquent ne put partir le 8 à la marée du matin.

Le hasard voulut que ce jour fût celui où seize paroisses étaient réunies à Quillebeuf pour envoyer des volontaires aux frontières. Le matin fut assez calme, mais l'après-midi devint fort orageux. Les habitants, instruits qu'il y avait dans la rade un vaisseau

Digitized by Google

monté par des ecclésiastiques, dont la destination était pour Ostende, se répandirent en propos. Ostende leur devint suspect. Ils commencèrent à accuser ces ecclésiastiques d'aller se joindre à leurs ennemis pour leur faire la guerre.

Alors plus de délibération. Ces habitants furieux se portèrent au vaisseau, se jetèrent sur les amarres et le traînèrent à terre. La municipalité et la garde nationale de Quillebeuf firent de vains efforts pour arrêter leur rage. Plusieurs sautèrent à bord, en firent descendre les ecclésiastiques, dont les uns furent précipités dans la vase, d'autres reçurent des bourrades de fusil (M. Delabarre, curé de Saint-Cande-le-Jeune, de la ville de Rouen, fut fort maltraité), un (M. Grenier, principal du collège de Rouen) manqua d'être jeté dans la rivière. Enfin ces infortunés auraient été victimes sans l'intrépidité du maire, qui lui-même fut couché en joue et qui parvint à persuader ces furieux de les mettre en prison. Ils y furent effectivement conduits et mis sous forte garde, mais logés fort à l'étroit et dans des lieux très malsains avec peu de paille. Un seul se sauva, déguisé en matelot (M. Caigner, vicaire à Ligron, près La Flèche).

Lorsque les ecclésiastiques furent en prison, la municipalité alla à bord du vaisseau faire la visite de leurs effets, et ne trouva rien de contraire aux lois. Le peuple réuni ne fut point content et satisfait de cette visite. Il lui fallait autre chose. Aussi se précipita-t-il lui-même sur le vaisseau, le mit au pillage et s'empara des effets les plus précieux qu'il put trouver; ce qui a privé ces malheureux des moyens de subsistance nécessaires qu'ils s'étaient procurés pour leur retraite, et encore ont-ils gardé le plus scrupuleux silence sur cette invasion par une prudence réfléchie.

II. — Le second vaisseau, *Le Modeste*, capitaine Asselin, partit de Rouen le 5 septembre et mouilla à la rade de Quillebeuf le 8 au soir, sur les sept heures. Les habitants des campagnes, sans doute instruits que ce second vaisseau était monté par des ecclésiastiques au nombre de cinquante-deux, se répandirent en invectives depuis le Vieux-Port, deux lieues avant d'arriver, et, vomissant contre eux les injures les plus atroces, leur promirent de les revoir le lendemain dimanche, 9 septembre.

Aussitôt arrivés à la rade, le capitaine descendit à terre et fut à la municipalité pour faire viser ses passeports, qui furent trouvés

Digitized by Google

en règle. Mais on lui dit qu'on ne pouvait le laisser passer, par la crainte des habitants du canton, que les ecclésiastiques du premier vaisseau avaient manqué d'être victimes de leur fureur, et qu'ils étaient en prison. Le capitaine revint sur-le-champ en rendre compte à ceux de son bord, qui sentirent leur malheureuse position, et resta avec eux pour attendre l'événement. Sur les minuit, arriva un sergent de la garde nationale, qui monta à bord et déclara s'emparer du navire. Vers trois heures du matin, les officiers municipaux, accompagnés de leur garde nationale, montèrent des chaloupes, s'approchèrent du vaisseau et demandèrent aux ecclésiastiques s'ils voulaient rester à bord ou descendre à terre : dans le premier cas, ils ne répondaient pas d'eux, mais dans le second, ils leur procureraient tous les secours qui étaient en leur pouvoir. Ces infortunés descendirent donc à terre et furent conduits avec toute l'honnêteté, au milieu de la garde nationale, à la chambre municipale, où ils furent déposés et obligés de coucher sur le pavé, excepté les dernières nuits qu'on leur donna un peu de paille et à leurs frais.

Le dimanche 9 septembre, les habitants des campagnes furent de parole. Ils se rassemblèrent à Quillebeuf, au nombre de plus de 1.500 et presque tous armés. Alors le sort des ecclésiastiques, qui étaient 108, devint commun.

Il est impossible de décrire les hurlements, les fureurs de ces cannibales. La municipalité, toujours pleine de zèle, employa tous les moyens pour les calmer. Elle leur dit que les prisonniers s'étaient soumis à la loi ; que, puisqu'Ostende, ville impériale, appartenant à l'ennemi de la France, leur déplaisait, ils consentaient qu'on changeât leur destination d'Ostende pour l'Angleterre ; que les Anglais étant leurs alliés, ils n'avaient rien à craindre de ceux qui se réfugieraient chez eux, et qu'ils devaient les y laisser passer. Rien ne put les persuader, ils voulaient du sang. Cependant la municipalité, pleine de zèle, leur proposa d'envoyer des députés à l'Assemblée Nationale pour lui faire connaître leur patriotisme et lui proposer de prononcer elle-même sur le sort de ces ecclésiastiques. Ils acceptèrent ce dernier parti et se retirèrent.

Tous les excès auxquels ils se portèrent dans ce jour, se réduisirent à jeter par terre, dans la rue, une vertueuse femme Malleu, qui apportait des vivres aux infortunés, et à lui casser une cruche

Digitized by Google

de cidre, en disant : *Si les b... ne sont pas tués, du moins qu'on les fasse mourir de faim !* Mais, avant de s'en retourner, ils les visitèrent tous, et leurs regards féroces annonçaient une soif de sang. Ils enjoignirent encore à la municipalité de ne rien faire de son chef et de ne pas les relâcher, autrement ils mettraient le feu aux quatre coins de la ville.

L'inquiétude que ces cannibales avaient que leur proie ne leur échappât, leur fit naître d'envoyer chaque jour huit hommes par compagnie des deux bataillons de leur canton, pour les surveiller eux-mêmes. De là, les entraves furent au point qu'ils ne pouvaient ni écrire ni recevoir de lettres, qu'elles ne fussent visées par la municipalité, ni même parler à une personne sans qu'elle fût accompagnée d'un de ces satellites.

La journée du lundi 10 septembre fut assez tranquille. Il est seulement à remarquer qu'il arriva deux commissaires du Pouvoir Exécutif, qui convoquèrent les seize paroisses pour le mardi 11.

Ce jour fut celui où les ecclésiastiques coururent les plus grands dangers. Les habitants des campagnes, au nombre de plus de 1.500 et presque tous en armes, furent assemblés dans l'église de Quillebeuf par MM. les commissaires, dont un montant en chaire leur prêcha la soumission à la loi et leur démontra que leurs prisonniers s'y étaient conformés. Ce langage leur déplut; ils firent valoir la souveraineté du peuple, indépendamment de l'Assemblée Nationale, et prétendirent que ces commissaires étaient des ecclésiastiques déguisés qui venaient eux-mêmes leur exposer leur justification. Ils leurs tinrent les propos les plus durs, leur mettant le poing sous le nez et les menaçant de les lanterner.

Sortis de l'église sur les deux heures après-midi, ces monstres voulurent exécuter leurs projets criminels et se portèrent au lieu où étaient détenus les infortunés ecclésiastiques, qui en furent avertis par cette femme qui leur fournissait leur nourriture. Elle entra précipitamment dans leur chambre, se jeta sur les meubles qu'elle leur avait fournis, et leur dit avec une voix entrecoupée et les yeux baignés de larmes : *Mes amis, mettez-vous entre les mains de Dieu, il est votre seule ressource dans ce moment.*

Les rugissements d'un lion en fureur ne sont pas comparables à ceux qui se faisaient entendre sous les fenêtres des malheureuses victimes, qui attendaient en silence et avec résignation le coup

Digitized by Google

de la mort. Ils en auraient sans doute été frappés, sans l'intrépidité de M. Delangle, capitaine général des douanes à Quillebeuf, qui, voyant tous les factionnaires campagnards abandonner leurs postes, sans doute pour faciliter à leurs compagnons les moyens de consommer leur crime, prit avec lui sept à huit braves de sa ville, les rangea derrière lui deux à deux dans l'allée qu'il fallait passer pour se rendre aux prisons, déclara aux factieux qu'ils n'exécuteraient leurs projets criminels qu'après qu'il aurait été lui-même victime, et demeura inébranlable à son poste, décidé à y périr.

Cette fermeté déconcerta ces lâches, qui dans leur rage se reportèrent chez le maire, où MM. les commissaires devaient dîner. Ils prétendirent de nouveau qu'ils étaient des ecclésiastiques et demandèrent pour s'en assurer à compter ceux qui étaient détenus, ce qu'on leur accorda, mais en si petit nombre que le peu de gardes fidèles pût les contenir. Ils entrèrent donc six à six et sans armes. Mais, ô malheur! deux ecclésiastiques, un de chaque vaisseau, frappés des horreurs de la mort, s'étaient réfugiés dans un grenier et cachés dans du foin. Alors leur fureur redoubla : *Nous savions bien*, disaient-ils, *que ces prétendus commissaires étaient des ecclésiastiques, nous n'en serons pas dupes*, et l'arrêt de mort fut prononcé irrévocablement pour tous.

Ceux qui s'étaient cachés entendant le bruit que leur absence occasionnait, se présentèrent. Alors on vérifia de nouveau, et le nombre étant complet, les factieux retournèrent chez le maire, s'adressèrent de nouveau aux commissaires, leur firent exhiber leurs pouvoirs ; et après les avoir vérifiés, sans leur permettre de dîner, ils les forcèrent de leur rédiger une adresse à l'Assemblée Nationale, par laquelle ils demandaient que leurs prisonniers fussent envoyés à l'île de la Guyane, et la firent partir le lendemain mercredi 12 par deux députés (1) ; bien décidés que dans le cas où on ne leur accorderait pas leur demande, ils feraient usage de leur souveraineté. Le jour était fixé au dimanche suivant 16 septembre, comme on l'a su depuis, et de la bouche même du constitutionnel de Bourneville.

(1) On renvoya l'adresse au Comité et on dit tout bas aux députés : « Ne saviez-vous pas ce qu'on avait fait à Paris? il fallait faire de même! »

Digitized by Google

L'adresse rédigée, les campagnards se dispersèrent, après avoir encore visité leurs victimes, sans doute pour les reconnaître en cas d'évasion. Alors un des commissaires (1), qu'on a dit être un M. Loiseau, entra dans leurs appartements, et leur dit : *Messieurs, le peuple est calmé; il m'a promis, ce bon peuple, de respecter la loi. Ne craignez rien. Je sais que vous vous y êtes conformés. Je ne vous dissimulerai pas cependant que ce n'est pas comme particulier que je viens vous protéger, mais comme député de la nation pour faire observer la loi; comme individu, je suis indigné de la conduite des prêtres réfractaires;* et il se retira. Vint ensuite M. Delangle, qui dit : *Messieurs, soyez tranquilles, autant que vous m'entendrez. Je serai sacrifié avant vous, et vous ne périrez qu'après moi.*

Ces paroles, bien faites sans doute pour alléger un peu leurs peines, les engagèrent à renouveler l'air, ce qu'ils n'avaient pu faire pendant le jour, par les visites continuelles qu'ils avaient reçues. Exténués de chaleur, quelques-uns se portèrent dans un petit corridor adjacent aux chambres, et par une fenêtre ouverte sur une petite rue dans laquelle était une auberge en face, ils virent plusieurs campagnards entrer avec leur capitaine. Un instant après, ils entendirent : *Bah! tous ces b... là, on n'aurait qu'à leur mettre la baïonnette ou la pointe du sabre au cœur, ils jureraient tous!* Sans doute ils calquaient la conduite de ces ecclésiastiques sur celle de leurs constitutionnels. Cependant ils devaient présumer que des personnes qui s'étaient dépouillées de tout, qui avaient abandonné leurs parents, leurs amis, et tout ce qu'ils avaient de plus cher, qui s'étaient exposés aux plus grands dangers depuis trois ans pour leur religion, ne l'abandonneraient pas, près de recevoir la récompense de leur fidélité.

Ce fut ainsi que se termina la journée du mardi. Mais on peut voir quels sentiments on avait insinués au peuple, par ce qui se passa dans la nuit. Vers une heure après minuit, les sentinelles se relevant, un dit : *Bah! f..., il n'y a point de Dieu; si j'avais*

(1) C'étaient des commissaires en sous-ordre, envoyés par MM. Albitte et Lecointre, alors prêchant à Rouen le plus saint des devoirs. Le premier, dans l'église Saint-Maclou de Rouen, avait pris pour texte : *Point de Dieu, point de roi, point de religion, point de ministres.* Ce début avait chassé presque tout son auditoire, plein d'indignation.

Digitized by Google

une épée bien affilée, j'en ferais l'affaire tout à l'heure. D'autres disaient, en voyant les infortunés couchés sur le pavé dans les chambres : *Cela ressemble au marché de Poissy.* Cependant ce qui prouve que tous les sentiments de religion et d'humanité n'étaient pas encore éteints dans le cœur de tous, c'est que pendant la prière et les exercices de piété (1), plusieurs ôtaient leurs chapeaux, et quelques-uns disaient : *Si c'est pour Dieu qu'ils souffrent ainsi, ils sont bien méritants et dignes de récompense.*

Les mercredi 12 et jeudi 13 furent assez calmes. Tout se termina à des visites presque continuelles d'hommes, femmes et enfants. Mais ce qui prouvait les mauvaises intentions, ce fut que les habitants de Saint-Urien, paroisse du canton, voyant leur curé au nombre des prisonniers, lui disaient avec l'air de tout l'attachement : *Nous sommes bien fâchés, M. le curé, de vous voir ici.* Un ajouta : *Je ne puis vous dire ce que je pense,* et par ce propos manqua d'être maltraité et fut vigoureusement insulté par un des cannibales, qui dit : *Pas tant de compliments! S..., Messieurs, vos affaires ne sont pas bien.*

Pendant que les campagnards de Quillebeuf aiguisaient leurs épées pour immoler leurs victimes, les honnêtes citoyens de Rouen et de Pont-Audemer s'occupaient des moyens de les leur arracher. Dans la première ville, tous les pouvoirs étaient entre les mains de MM. Albitte et Lecointre, députés de l'Assemblée Nationale. Ce fut au premier qu'on s'adressa pour avoir des ordres. Mais voulant tenir aux principes qu'il avait prêchés dans l'église de Saint-Maclou, il voulut s'y refuser; cependant, pressé vivement par les parents, les amis des infortunés captifs, il donna enfin un ordre.

En conséquence de cet ordre, la brave garde nationale de Rouen partit le jeudi 13 septembre, à onze heures du soir, avec un détachement de sa cavalerie, deux pièces de canon et un caisson de munitions, vint par le Bourg-Achard, Routot, et prit avec elle les gardes nationaux de ces endroits, et arriva à Quillebeuf le vendredi, sur les quatre heures d'après-midi. La garde

(1) Tous les ecclésiastiques de ces deux vaisseaux, tant sur leurs bords que dans leur prison, ont toujours observé régulièrement les exercices de piété qu'ils avaient réglés et aux heures fixées. Il y avait même lecture pendant les repas.

Digitized by Google

nationale de Pont-Audemer, animée des mêmes sentiments, arriva la première. Un brave citoyen de cette dernière ville (on regrette de ne pas savoir son nom) la précéda, et, voulant donner une agréable surprise aux prisonniers, vint sur les neuf heures du matin les visiter, et leur dit : *Messieurs, n'ayez point d'inquiétude, il ne vous sera point fait de mal ; vous verrez bientôt l'effet de ma prédiction*, et se retira en disant : *Je ne vous dis pas adieu.* A deux heures après-midi, le tambour vint sous leurs fenêtres annoncer aux habitants de Quillebeuf de tenir des logements prêts pour de la troupe qui arrivait dans l'instant.

Tous ces braves militaires vinrent défiler sous les fenêtres des captifs (il était plaisant de voir les factionnaires paysans quitter leurs postes sitôt qu'ils entendirent la trompette, leur fuite était d'une activité immodérée), et à peine les uns furent-ils descendus de cheval, les autres eurent-ils déposé leurs armes, qu'ils vinrent les visiter, les embrasser, les consoler et leur annoncer qu'ils étaient leurs libérateurs. Jamais spectacle ne fut plus attendrissant. On voyait de toutes parts des larmes de joie et de reconnaissance. Il était question de hâter la délivrance et on voulait l'effectuer sur-le-champ. Mais la fatigue que plusieurs avaient éprouvée et les chevaux qui avaient fait quinze lieues sans prendre de repos et en partie de nuit, la firent renvoyer au lendemain samedi.

Dès cinq heures du matin, les voitures commandées par M. de Bonneville, commissaire du Pouvoir exécutif, pour porter les bagages, étaient devant la porte de la prison. A 6 h. 1/2, la marche s'ouvrit. La garde de Pont-Audemer voulait accompagner celle de Rouen, jusque dans sa cité; mais ce sacrifice lui aurait coûté trop de peine; c'est pourquoi celle-ci ne voulut point y consentir. Elle partit donc seule avec celles de Routot et de Bourg-Achard. Un détachement de cavalerie formait l'avant-garde, suivie des canons. L'infanterie sur deux colonnes tenait au milieu d'elle les ecclésiastiques (1), le restant de la cavalerie formant l'arrière-garde.

La marche fut très tranquille jusqu'au bourg de Bourneville,

(1) Les habitants de Quillebeuf leur souhaitèrent toutes sortes de bénédictions.

Digitized by Google

où l'arrière-garde fut insultée (on a attribué avec raison cette manœuvre au constitutionnel, et on l'a regardée comme une suite des propos injurieux qu'il avait tenus la veille à quelques personnes de Rouen qui se rendaient à Quillebeuf; d'ailleurs, c'était le jour du marché, où la plupart des bourreaux étaient réunis). La paix fut bientôt rétablie. L'aspect d'une pièce de canon chargée à mitraille, appelée de l'avant-garde, réduisit tous ces braves à un honteux silence.

Il en fut autrement à Routot. Les habitants voulaient se partager entre eux les ecclésiastiques pour leur donner à dîner. Mais ils avaient été prévenus par M. Gardin, marchand dans ce bourg, qui s'empara d'eux. à l'exception de trente, que Madame sa belle-mère, âgée de 88 ans, lui enleva. Tous furent fêtés et régalés par ces généreux citoyens, avec qui ils ne purent s'acquitter que par l'hommage de la pure reconnaissance.

On arriva au Bourg-Achard, vers les sept heures du soir, d'où on partit à une heure après minuit pour se rendre à Moulineaux, où on se rendit vers cinq heures du matin le dimanche 16. Là, se trouvèrent deux commissaires du district de Rouen qui avaient eu la bonté et la complaisanre de s'y rendre pendant la nuit, aux fins de changer les passeports d'Ostende pour l'Angleterre. Là, MM. les Commissaires et de Bonneville dirent aux ecclésiastiques qu'ils pouvaient prendre la route qu'ils voudraient et s'embarquer où ils pourraient. Cette liberté leur devint gênante. Réduits à eux seuls dans la forêt de Moulineaux, mauvais pays et à trois lieues de Rouen, ils ne savaient trop quel parti prendre. Mais les administrateurs de Rouen, protecteurs de l'humanité et de l'innocence opprimée, craignant sans doute que ces ecclésiastiques ne fussent exposés à de nouvelles insultes pendant leur route, envoyèrent un courrier, qui arriva sur les 9 heures du matin et qui portait l'ordre de les conduire à Quevilly, petit bourg à une demi-lieue de Rouen, où un bateau devait leur faire passer la rivière de Seine et les mettre sous la garde de 200 hommes chargés de les conduire à Dieppe.

La marche fut donc reprise et dirigée vers Quevilly, où ils arrivèrent à une heure après-midi. M. de Bonneville fit ouvrir les portes du château, afin qu'ils se reposassent dans le parc, en attendant l'arrivée des troupes. Mais les administrateurs de Rouen continuant leurs bienfaits, au lieu d'envoyer les troupes, donnèrent

Digitized by Google

l'ordre de les conduire à la maison de Saint-Yon, faubourg Saint-Sever, pour leur sûreté et leur repos.

Cette maison de Saint-Yon, maison de force, sembla jeter de l'inquiétude parmi les ecclésiastiques, qui se rappelèrent les malheurs de leurs confrères dans la capitale et craignirent le même sort. Cette peur fut bientôt calmée par le brave M. Pernuis, de la garde nationale, qui, s'apercevant de l'embarras, dit : *Messieurs, ne craignez rien; je vous jure et tous nos camarades avec moi qu'il ne vous sera point fait de mal. Nous ne vous avons pas tirés d'un danger pour vous replonger dans un autre. Nous vous promettons de ne point vous quitter, que vous ne soyez embarqués. Nous vous faisons le serment de vous conduire à Dieppe, si vous le voulez.* M. de Bonneville s'empressa de se joindre à eux.

La confiance, en effet, devait être grande. Près d'arriver à Saint-Yon, un détachement de la garde nationale se déploya derrière les murs pour protéger la marche et entrer avec sûreté. Arrivés à Saint-Yon, les ecclésiatiques ne peuvent exprimer leur reconnaissance que par leurs larmes. Les vénérables Frères, les officiers municipaux, la garde nationale, les honnêtes citoyens s'empressèrent de leur marquer toute leur joie de leur délivrance. Il était quatre heures d'après-midi, et ils n'avaient pris presqu'aucune nourriture dans le jour : un dîner abondant leur fut servi avec une générosité au delà de toute expression. Des lits étaient faits pour tous, mais beaucoup dès le soir rentrèrent dans la ville, et tous le lendemain étaient partis pour Dieppe séparément, afin de ne pas abuser des bontés de leurs libérateurs.

Permettez, ô Rouennais, que ces ecclésiatiques que vous avez arrachés aux dents des antropophages, vous offrent le tribut de leur juste reconnaissance ! Ils n'oublieront jamais vos bontés et les secours que vous leur avez donnés, soit en route en offrant du vin aux fatigués, en descendant de dessus vos chevaux pour les y faire monter, soit dans votre cité, d'où ils sont partis en vous comblant de bénédictions. Puisse votre bonheur égaler leurs vœux ! Ils sont la plupart réfugiés chez une nation grande, généreuse, bienfaisante, et en eux s'accomplissent ces paroles du roi-prophète : *Non vidi justum derelictum, nec semen ejus, quærens panem* (ps. 36).

Il y a des traits de bienfaisance dont les ecclésiastiques voudraient bien rendre compte; mais ils craignent par l'anarchie et

Digitized by Google

les crimes qui désolent leur malheureuse patrie, que ceux qui en sont les auteurs n'en deviennent les victimes. M. Cagner, vicaire à Ligron près La Flèche, diocèse du Mans, ayant été assez heureux pour se sauver déguisé en matelot, pendant que les paysans de Quillebeuf maltraitaient les ecclésiastiques du premier vaisseau, marcha pendant la nuit, arriva à Rouen le dimanche 9 au matin, et fut rendre compte à M. Delabarre, notaire, rue Neuve Saint-Lô, dont le frère, curé de Saint-Cande-le-Jeune de la ville, était captif. Alors ce généreux citoyen s'emploie tout entier pour délivrer les malheureuses victimes, s'adresse à M. Albitte et Lecointre, députés de l'Assemblée Nationale, qui envoient deux commissaires en sous-ordre à Quillebeuf. Il accompagne ces commissaires, qui, n'ayant pu faire relâcher les ecclésiastiques, prennent la route de Pont-Audemer, après avoir été forcés par les paysans de leur faire une adresse à l'Assemblée Nationale.

Sur-le-champ, M. Delabarre revient à Rouen, répand l'alarme, éveille les honnêtes gens, qui s'adressent à M. Albitte, lui rendent compte de ce qui s'est passé à Quillebeuf et le sollicitent de donner un ordre. M. Albitte, les voyant le presser avec vigueur, leur demande s'ils veulent sa tête : *Non*, répondent-ils, *mais un ordre pour délivrer les vertueux ecclésiastiques détenus à Quillebeuf*. Il leur dit qu'il allait se rendre au département; il le fit effectivement et ils l'y accompagnèrent.

Alors M. de Gressan, ancien substitut de M. le Procureur Général Syndic, prit la parole et parla avec cette onction qui lui est naturelle, fit voir aux Rouennais devant M. Albitte et le département qu'ils se déshonoraient, s'ils ne volaient au secours des malheureuses victimes. Il parla avec tant de force, qu'il électrisa les esprits, au point que M. Albitte fut obligé d'expédier l'ordre ; une somme de 10.000 livres fut fournie sur-le-champ par les citoyens présents pour les frais du voyage, et chacun se disputa l'honneur de partir.

M. Delabarre et de Gressan ne s'en tinrent pas là. Ils partirent avec les libérateurs et se rendirent à Quillebeuf. Le premier perdit en route sa montre à répétition de 600 livres. Cette perte ne l'effraya point ni ne le découragea. Il poussa encore la générosité plus loin. Arrivés à Moulineaux, le généreux M. Delabarre, voyant que les ecclésiastiques avaient la liberté de s'embarquer où ils pourraient, s'occupa des moyens de les faire passer la rivière et

Digitized by Google

de les faire rentrer tous à Rouen le soir ou pendant la nuit. Sachant que beaucoup avaient été volés, il pria un garde national de ses amis de prendre la poste et d'aller à Rouen lui chercher 10.000 livres pour distribuer aux infortunés et leur procurer les moyens de faire leur voyage. Sa vertueuse compagne voulut partager ses bienfaits. Elle vint à Quevilly et à Saint-Yon leur marquer sa joie de leur délivrance, et passa la nuit à leur trouver des voitures pour Dieppe. Il faudrait un Homère pour chanter des vertus si sublimes.

III. — Un troisième vaisseau, capitaine Pluquet, parti de Rouen le 7 septembre, instruit du malheur des autres, resta mouillé à La Mailleraie. Ce vaisseau était monté par cent quatorze ecclésiastiques. Quatre d'entre eux, parmi lesquels M. le Curé de Saint-Patrice de Rouen, furent à Caudebec pour demander de remonter la rivière, et furent mis en prison, d'où ils furent relâchés peu de temps après. Le reste de l'équipage quitta son bord, malgré le capitaine, et tous furent s'embarquer au Hâvre et à Dieppe.

Voici maintenant les noms des ecclésiastiques, arrêtés à Quillebeuf, qui étaient sur le premier vaisseau, « le Courrier du Nord, » capitaine Duchesne :

Diocèse de Rouen : Angran, vicaire d'Yvecrique; Beaudoin, prêtre de Saint-Eloi ; Bourlier, curé de Loconville ; Delabarre, curé de Saint-Cande-le-Jeune de Rouen ; Desmarests, second vicaire de Saint-Vivien ; Dêvé, curé de Bordeaux ; Dieudonné, curé du Héron ; Doutté, vicaire de Saint-Maclou de Rouen; Dujardin, curé d'Yvetot ; Fortier, vicaire de Saint-Cande-le-Jeune ; Grenier, principal du collège de Rouen ; Hardel, curé de Frobervile ; Hauguel, vicaire de Saint-Nicolas de Rouen ; de la Houssaye, prêtre ; Hue, curé de Vascœuil ; Lelorrain, prieur-curé du Mont-aux-Malades ; Lemaignen, curé de Selloville ; Leroc, vicaire d'Ourville ; Maillere, curé d'Houquetot ; Malandrin, curé de Norville ; Montré, curé de Saint-Pierre de Carville; Pelletier, sous-vicaire de Saint-Maclou de Rouen ; Revel, vicaire de Saint-Martin-du-Pont ; Simon, sous-vicaire de Sainte-Croix-Saint-Ouen ; Thibault, curé d'Yvecrique. — *Diocèse de Lisieux :* Boutelier, vicaire de la Croupte ; Dehague, curé de Saint-Cande-le-Vieil ; Derobert, vicaire de Bretigny ; Deseule, curé d'Annebault ; Dubois, vicaire du Mesnil-Durand ;

Digitized by Google

Fouque, vicaire du Mesnil-Eudes; Fredel, curé de Bailleul; Henault, curé de Saint-Cyr-d'Estrancourt; Huet, curé de Courtonne-la-Meurdrac; Labbé, de Drubec; Langlois, curé des Authieux-sur-Corbon; Lefebvre, curé d'Hecmanville, doyen de Bernay; Loidin, curé du Petit-Couronné; Petit, vicaire de Sainte-Colombe-du-Thilleul. — *Diocèse de Bayeux :* Alais, vicaire de Vire; Chemin, directeur de l'Hôtel-Dieu de Vire; Deslandes, prêtre de Vire; Gâté, sous-diacre de Vire. — *Diocèse de Coutances :* Lesoucy, curé d'Hérouville. — *Diocèse d'Avranches :* Lecharpentier, curé de Saint-Martin-de-Chaulieu. — *Diocèse de Séez :* Alliot, vicaire de Mieuxcé; Lesage, curé de Saint-Martin-des-Champs; Poislane, curé de Louvières. — *Diocèse du Mans :* Caigner, vicaire de Ligron (sauvé); Marie, prieur-curé de Rouillon; Pavet, vicaire de Mayet; Rabin, vicaire de Saint-Symphorien; Renault, vicaire de Courcelles, près la Flèche. — *Diocèse de Paris :* La Ferté, curé de Saulx-les-Chartreux; Osmont, prêtre; Rainal, prêtre de Versailles. — *Religieux :* dom Wangon, prêtre religieux de Cîteaux,

Sur le second vaisseau, « le Modeste », se trouvaient les ecclésiastiques dont les noms suivent :

Diocèse de Rouen : Arson, curé de Connelles, 40 ans; Bloquet, curé de Sainte-Marguerite-sur-Fauville, 36 ans; Bloquet, vicaire d'Yvetot, 32 ans; Dardivilliers, desservant d'Ethainus, 31 ans; David, sous-vicaire de Saint-Vincent de Rouen, 28 ans; Delamare, curé de Saint-Urien, 55 ans; Dequenoch, curé de Gourville, 58 ans; Dieullois, curé de Saint-Martin-de-Canville, 56 ans; Dumons, vicaire de Contremoulins, 60 ans; Eloy, curé du Mesnil-Durdent, 57 ans; Feuillois, curé de Saint-Jacques de Neufchâtel, 53 ans; Gouellain, vicaire de Bois-l'Evêque, 36 ans; Gressent, curé de Saint-Pierre de Neufchâtel, 38 ans; Jamard, curé de Rocquefort, 58 ans; Leclerc, curé de Rocquemont, 35 ans; Leviel, vicaire de Saint-Martin-de-Renelle, 38 ans; Lombard, curé de Mélamarre, 60 ans; Thorel, vicaire de la Haye-Aubrée, 43 ans. — *Diocèse de Lisieux :* Bailleul, vicaire de Livarot, 30 ans; Duclos, vicaire de Saint-Grégoire, 36 ans; Duclos, vicaire de Saint-Philibert, 32 ans; Fortin, vicaire de Beuzeville, 38 ans; Fougère, vicaire de Saint-Julien-le-Faucon, 44 ans; Labbé, vicaire de Tourville, 35 ans; Morel, curé d'Auvillars, 46 ans; Thierry,

Digitized by Google

vicaire de Triqueville, 32 ans; Vallée, curé de Tourville, 40 ans; Vallée, vicaire d'Auvillars, 26 ans. — *Diocèse de Séez :* Cauvin, desservant de Sac, 29 ans; Chasles, curé d'Argentelles, 49 ans; Cousin de la Rivière, curé de Montreuil, 44 ans; Daunou, vicaire de Montabard, 35 ans; Ducoudray, curé de Saint-Léger-des-Arassis, 44 ans; Duquesney, curé de Neuvy, 41 ans; Ernult, curé de Giel, 46 ans; Fauvel, prêtre de Saint-Gervais de Falaise; Fortier, prieur d'Aubri-en Exmes, 43 ans; Fournier, vicaire de Bazoches-sur-Hoëne, 32 ans; Jajolet, curé de Corbon-au-Perche, 56 ans; Laruelle, curé de Montormel, 37 ans; Lecesnes, curé de Grisy, 40 ans; Lechalier, vicaire de Tanques, 35 ans; Postel, chanoine pénitencier de Séez, 55 ans; Verrier, vicaire de Perrières, 37 ans. — *Diocèse d'Evreux :* Duval des Brosses, curé de Cubley, 43 ans. — *Diocèse du Mans :* Boisgautier, chapelain de l'abbaye du Pré, 33 ans; Joubert, chanoine de la Sainte-Chapelle, 41 ans; Lecrot, diacre, régent du collège d'Ernée, 23 ans; — *Diocèse d'Angers :* Bonneau, vicaire de Denée, 30 ans; Cocquet de Genneville, curé de Denée, 40 ans; — *Diocèse de La Rochelle :* Mouilleron, curé de la Flotte, île de Ré, 56 ans; Pinelière, curé de Saint-Martin, île de Ré, 56 ans.

Cette double liste, donnée à la fin de son manuscrit par M. Ernult, curé de Giel, qui se trouvait sur le second vaisseau, intéresse plusieurs diocèses. Elle complètera l' « Histoire du cardinal de la Rochefoucault et du diocèse de Rouen pendant la Révolution » par M. l'abbé Loth.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique.*

Digitized by Google

GRAND POUILLÉ

Du Diocèse d'Evreux

CONSERVÉ AUX ARCHIVES DE L'EURE

G. 22 à G. 35

Les Archives de l'Eure possèdent un catalogue, un inventaire ou recueil des bénéfices, cures, prieurés, chapelles, léproseries, avec le nom des curés, prieurs, chapelains, dates de leur nomination, noms des patrons, seigneurs, abbés, collaborateurs, etc., formant 14 registres in-folio. Cet immense répertoire portait autrefois le nom de Pouillé, d'où celui-ci, en raison de son importance, fut appelé Grand Pouillé.

Le tant regretté M. Emile Picot, membre de l'Institut, ainsi que plusieurs membres distingués de la *Société Historique et Archéologique de l'Orne* avaient souvent demandé la publication de ce Pouillé, au moins pour les paroisses de l'ancien diocèse d'Evreux aujourd'hui rattachées au diocèse de Séez, c'est-à-dire tout le doyenné de Laigle.

Nous commençons donc, dans cette livraison, en suivant l'ordre alphabétique du Grand Pouillé, par publier les paroisses de N.-D. d'Aube et de Saint-Médard d'Auguaise. A l'aide d'autres pouillés nous pourrons fournir le revenu de chaque bénéfice, sa distance d'Evreux, parfois le nombre des feux et le nom du dernier curé avant la Révolution.

Posséder depuis la fin du xve siècle jusqu'au xviiie la liste des curés d'une paroisse, ou des titulaires d'un bénéfice, présente un réel intérêt pour l'histoire ecclésiastique, tout autant que pour l'histoire littéraire et les recherches généalogiques. Dans son discours sur l'*Intérêt du Grand Pouillé* d'Evreux, M. Emile Picot a pu, grâce à ces renseignements, identifier de nombreux poètes de la fin du xve siècle, possesseurs de bénéfices dans le diocèse d'Evreux, tels que Jehan Drouyn, Guillaume Crétin, Jehan

Digitized by Google

Henry, etc... (*Recueil de la Société libre de l'Eure*, VIe série, t. VIII, 1910, p. CCLXXV).

Nous espérons donc que cette publication sera favorablement accueillie par les prêtres du diocèse de Séez, par la *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, et par les descendants des anciennes familles qui présentèrent aux bénéfices ecclésiastiques avant la Révolution française.

∴

DOYENNÉ DE LAIGLE

AUBE (NOTRE-DAME D') — (G. 23)

1482 (18 juillet). Demoiselle Nicolle de Bretagne, dame baronne de Laigle dont dépend le fief d'Aube pendant la minorité de Christophe Thory, écuyer, seigneur dudit lieu et fief d'Aube, fils de feu Guillaume Thory, présente Jean COURDEMANCHES, prêtre, à la cure vacante par le décès de Denys GALÈRE.

1524 (17 mai). En vertu de lettres de compulsoire obtenues à Rouen le 10 de ce mois, la cure de N.-D. d'Aube vacante par le décès de Jean BAUDOUYN a été conférée à Thomas DE COURDEMANCHE pour la conservation de son droit.

1536 (6 mai). Démission pure et simple entre les mains de M. Chauvyn et de M. Le Vicomte, vicaires généraux, par Charles DE COURDEMANCHE, clerc, dernier curé et présentation par noble homme Charles de Courdemanche, escuyer, seigneur des terres et fief dudit lieu d'Aube en faveur de François DE COURDEMANCHE, clerc, et, le 15 mai, le bénéfice lui est conféré.

1541 (24 juin). Noble homme Charles de Courdemanche, seigneur de N.-D. d'Aube, présente Robert HENRY, prêtre, à la cure vacante par l'incapacité, l'inhabilité ou irrégularité de François DE COURDEMANCHE, dernier curé, et, le 30 juin, la cure lui est conférée.

1557 (9 mars). Charles de Courdemanche, seigneur d'Aube, présente Jean POSTEL, clerc, à la cure vacante par le décès de Robert HENRY, dernier curé, et elle lui fut conférée le même jour.

1558 (24 novembre). Démission pure et simple entre les mains de M. Eudes, vicaire général de M. Gabriel Le Veneur, Evêque d'Evreux, par le procureur de Jean POSTEL et présentation par

Digitized by Google

noble homme Charles de Courdemanche, seigneur dudit lieu, de Guillaume LHERMINIER, prêtre, accepté le même jour.

1571 (5 septembre). Noble homme Etienne de Courdemanche, seigneur d'Aube présente, à cause de son fief, Pierre HUREL, prêtre, à la cure vacante par le décès de Guillaume LHERMINIER, dernier curé, accepté le même jour.

1600 (10 novembre). Etienne de Courdemanche, écuyer, seigneur et patron d'Aube, présente Denys LE PETIT, prêtre du diocèse de Chartres, à la cure vacante par le décès de Pierre HUREL, prêtre, dernier curé, et le bénéfice lui est conféré le 9 mars 1601 par M. Jean Deschamps, prêtre, chanoine, official d'Evreux, vicaire général de Jacques Davy du Perron, évêque d'Evreux.

1614 (2 décembre). François de Courdemanche, écuyer, seigneur d'Aube et du Tilleul-Othon, présente Mathieu BOHIN, prêtre de ce diocèse à la cure vacante par le décès de Denys LE PETIT, et le 4 décembre la cure lui est conférée par M. Robert Boulent, prêtre, archidiacre, chanoine, official d'Evreux et vicaire général de M. François de Péricard, évêque de la ville.

1646 (24 mars). Louis le Coustelier, chevalier, seigneur de Saint-Pater, d'Oze et d'Aube, à cause de la dite seigneurie d'Aube présente Michel PRETREVILLE, prêtre du diocèse du Mans, à la cure vacante par le décès de Mathieu BOHIN, prêtre, dernier curé, accepté le 20 avril.

1647 (3 mars). Jean de la Mare, prêtre, vicaire général, confère à Guillaume LESCAL, prêtre du Mans, la cure d'Aube, vacante par résignation en sa faveur de Michel PRETREVILLE, prêtre, dernier curé.

1655 (5 août). Henry le Coustelier, chevalier, seigneur d'Oze, subrogé au droit de Louis le Coustelier, chevalier, seigneur d'Aube, son oncle, présente Abraham DERARD, prêtre du diocèse de Séez à la cure vacante par la profession religieuse faite dans l'ordre des Capucins par Guillaume LESCAL, prêtre, dernier curé et la cure lui est conférée par M. de Beaumesnil, vicaire général de M. Gilles Boutault, évêque d'Evreux.

1657 (1er février). M. de Beaumesnil confère à André CHALLIÈRE, prêtre du diocèse du Mans, la cure vacante par la résignation en sa faveur d'Abraham DERARD, dernier curé.

1667 (13 mars). Henry le Coustelier, chevalier, seigneur d'Aube présente Eustache DUVIVIER, prêtre du Mans, à la cure vacante

Digitized by Google

par démission pure et simple de André Challière, accepté par M. Nicolas Duvaucel, prêtre, vicaire général de M. Henry de Maupas du Tour.

D'après le pouillé de 1766 la cure valait 600 liv. et se trouvait à 12 lieues d'Evreux (G. 19) et celui de 1782 (G. 21) donne comme patron M. Lampérière de Montigny et pour curé M. Leconte depuis 1762.

∴

DOYENNÉ DE LAIGLE

Saint-Médard d'Auguaise (G. 23)

1496 (1er septembre). Le Roi présente, pour cette fois seulement, Julien Laumosnier à la cure d'Auguaise vacante par permutation de Guillaume Pouhetier pour la chapelle Saint-Nicolas de l'officialité d'Evreux et elle lui est conférée le 18 du même mois.

1517 (9 mars). Noble homme Louis Pigace, écuyer, sieur de Carentonne, présente Jean Le Gignère à la cure vacante par décès du précédent et il l'obtient le 3 juillet 1518. — Mais le 15 juillet 1518 il démissionne et le même jour noble homme Louis Pigace, seigneur de Carentonne, présente Jacques Pigace, accepté le 3 octobre 1519.

1529 (27 juin). Entre les mains de MM. Le Vicomte et Chauvyn, vicaires généraux, le procureur de Jacques Pigace, dernier curé, dépose sa démission et le même jour Louis Pigace à cause de son fief, présente André de Mainbeville, prêtre, non acceptant. — Alors le 5 novembre il présente Jean Tesson, prêtre, auquel la cure est conférée le 5 mai 1530.

1531 (24 mai). Le procureur de Jean Tesson démissionne entre les mains de M. Chauvyn, vicaire général, et noble homme Louis Pigace, écuyer, seigneur temporel dudit lieu et patron de la cure, présente Jacques Fontaine, prêtre, qui fut admis.

1557 (11 octobre). Le procureur de noble homme Jacques Pigace, seigneur d'Apres et d'Auguaise présente, à cause de son fief, Simon Marguerite, autrement Le Gros, prêtre, à la cure vacante par le décès de Jacques Fontaine, dernier curé, et il fut accepté.

Digitized by Google

1557 (16 octobre). M. Vigor, vicaire général d'Evreux, refuse à Nicolas Périer, prêtre, la cure d'Auguaise, comme occupée par une autre personne et le 23 il la lui accorde en vertu de lettres royales de compulsion obtenues à Rouen le 22, mais seulement pour la conservation de son droit.

1557 (1er mars). En vertu de lettres royales de compulsion obtenues à Rouen le 26 février dernier M. Eude, vicaire général, a conféré à Jacques Le Mercyer, prêtre, la cure vacante par le décès de Jacques Fontaine à laquelle le dit Mercyer a été présenté par noble homme Jean Pigace, seigneur de Carentonne, la cure lui est conférée pour la conservation seulement de son droit.

1557 (2 avril). En vertu de lettres royales, obtenues à Rouen le 26 mars, M. Eudes, vicaire général de M. Gabriel Le Veneur, Evêque d'Evreux, confère la cure, dont le droit de patronage appartient à noble homme Jacques Pigace, seigneur d'Apres, à Nicolas Miltent, prêtre, cy-devant refusé parce que la cure était occupée, mais seulement pour la conservation de son droit.

1565 (13 mars). Permutation entre les mains de M. Eudes, vicaire général, par Jacques Le Mercyer, prêtre, curé d'Auguaise, avec Raoult Aurouyn pour la cure de Saint-Martin du Boscroger; — puis présentation de Raoult Aurouyn par noble homme Jean Pigace, chevalier, seigneur de Carentonne, à cause des partages de la succession de ses prédécesseurs et le bénéfice lui est conféré le même jour.

1624 (24 juillet). Antoine de Pigace, écuyer, sieur de Raveton, comme héritier et à droit de succession de feu Adrien de Pigace, son père, en son vivant seigneur de Carentonne et à cause de cette seigneurie présente Jean Tasche, prêtre d'Evreux, à la cure vacante par le décès de Nicolas Bonenfant, prêtre, dernier curé, et la cure lui est conférée par M. Le Jau, prêtre, doyen chanoine d'Evreux, vicaire général de M. François Péricard, Evêque d'Evreux.

1624 (30 août). Gédéon Pigace, écuyer, à cause de sa terre et seigneurie de Carentonne, patron d'Auguaise, présente Louis-Philémon Le Sage, prêtre, à la cure vacante par le décès de Nicolas Bonenfant et le 3 septembre elle lui est accordée par M. Robert Boulent, prêtre, archidiacre chanoine official d'Evreux et vicaire général de M. François Péricard, pour la conservation de son droit seulement.

Digitized by Google

1670 (14 mai). Présentation par le seigneur temporel de Cyprien JULIEN, prêtre, curé d'une des portions de la cure de Saint-Michel d'Escorsey à la cure d'Auguaise vacante par le décès de Damien LE ROUX, prêtre, dernier curé et le bénéfice lui fut accordé par M. Henry de Maupas du Tour, Evêque d'Evreux.

1677 (26 mars). Mme Marie de Raveton, veuve de feu Alexandre de Saint-Aignan, écuyer, seigneur d'Auguaise et Pierre de Saint-Aignan, écuyer, seigneur du même lieu, leur fils, présentent à la cure, vacante par le decès de Cyprien JULIEN, Louis DE SAINT-AIGNAN, diacre du diocèse de Séez et elle lui est conférée par M. de Montauban, prêtre, vicaire général de M. Henry de Maupas du Tour.

En note : 1686 (20 janvier), autre présentation (*sic*).

D'après le pouillé de 1766 (G. 19) la cure d'Auguaise valait 650 liv., et se trouvait à 11 lieues d'Evreux. — Celui de 1782 (G. 21) mentionne comme patron M. de Saint-Aignan et pour curé M. Legoux.

(*A suivre.*)

Abbé Ch. GUÉRY,
Chanoine titulaire,
Aumônier du Lycée d'Evreux.

Digitized by Google

SONNETS

A NOTRE-DAME DE LA MERCI

La Vierge Tricolore.

Quasi aurora consurgens (cantique).

Les bons religieux de Félix de Valois
N'entendent pas leur cloche aux notes argentines,
Félix arrive seul au chœur — pour les Matines :
Le Sommeil asservit les autres à ses lois.

Des moines cependant, dans les stalles de bois,
Se mettent à chanter les antiennes latines.
Même dans le Couvent de nos Sœurs Augustines
A-t-on jamais ouï de plus célestes voix?

Félix en est distrait! — « O mon Dieu, c'est des anges
« Qui sont venus du Ciel s'unir à mes louanges,
« Et c'est vous avec eux, Sainte Mère de Dieu!

« Vous avez revêtu mon habit tricolore :
« Robe blanche et la croix rouge et bleue au milieu.
« O ma mère, soyez tout le jour mon aurore! »

1918.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES

La Vierge Noire.

Nigra sum, sed formosa (cantique).

Elle est la Vierge Noire... Elle est l'Humilité
Inaperçue, — auprès de l'Orgueil qui s'élève :
Elle a plus travaillé, sous les feux de l'Été,
Et plus bruni qu'aucune autre des filles d'Ève.

Digitized by Google

Puis, l'Automne est venu. — La même Iniquité,
Qui harcèle son Fils Jésus sans paix ni trève,
A tendu sur son front des flots d'obscurité,
Comme n'en vit jamais l'Océan sur la grève —

Et l'Hiver ténébreux vient encor l'assombrir :
Elle sait les complots dont Jésus doit mourir :
Leur noirceur fond déjà sur elle en avalanche...

Mais, elle est la Beauté, qui n'a rien de charnel :
Il règne dans son cœur un Printemps éternel,
Et son front est moins noir que son âme n'est blanche.

1916.

A NOTRE-DAME D'ÉCOUIS

La Vierge Blanche.

Sicut lilium (cantique).

La Gamme des couleurs se fond en harmonie
Pour devenir un ton de blanc délicieux...
Le foyer des vertus, dont l'Enfance est munie,
Rayonne en pureté sur son front gracieux.

Et n'est-ce pas le Dieu d'Innocence infinie,
Qui prodigua les fleurs blanches — sous tous les cieux
Et fit de la candeur à la splendeur unie
L'enchantement de notre esprit et de nos yeux ?

La fleur blanche, non moins fertile que charmante,
Porte les meilleurs fruits, dont l'homme s'alimente :
Aussi quand Dieu voulut manifester son Fils,

Le donner, — fruit de Vie et d'Amour, — à la terre,
La Colombe sans tache opéra le Mystère
Et la Toute Blancheur s'incarna dans un Lys.

1916.

Digitized by Google

A NOTRE-DAME DE LYRE

L'Eglantier.

Inter Spinas (cantique).

Je suivais le sentier des Moines, — le sentier
Qui court comme une rive au front de la colline
Et d'où l'on peut, avant que le jour ne décline,
Embrasser d'un regard le pays tout entier.

Or, ce qui me frappa, ce fut un Eglantier.
Il s'était élancé d'un buisson d'aubépine,
Mais, pour mieux faire voir son unique églantine,
Il abaissait très bas, très bas, — son chef altier.

Rosier vraiment sauvage et hérissé de pointes :
Même à ses feuilles des épines étaient jointes.
Son églantine seule était douce à la main.

Hélas ! le genre humain est hérissé de fautes,
Comme l'est de piquants l'églantier de nos côtes :
Toi seule es sans épine, ô Fleur du genre humain.

H. Thuillier.

1917.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Maurice d'HARTOY et Giovanni PAPINI

Extrait de « Paris-Centre »

Un phénomène d'ordre littéraire et moral, comme l'histoire bibliographique en inscrit quelquefois dans ses annales au cours des âges, vient de se reproduire en pays latin.

Sans se connaître, deux grands écrivains catholiques, l'Italien Giovanni Papini et le Français Maurice d'Hartoy, remués jusqu'au génie, à la vue angoissante des lèpres hideuses qui défigurent ou menacent aujourd'hui les nations (guerres, pirateries industrielles, malversations, concussions, ostentation des richesses, impiété, pornographie, luxure, anarchie, retour manifeste à la bestialité), ont l'un et l'autre, à la même heure, sinon à la même seconde, écrit en lettres d'or et de feu des pages inspirées que les peuples, d'un bout à l'autre de la terre, devraient boire en silence pour calmer leur fièvre insensée, pour guérir...

Dédaigneux de toute hypocrisie littéraire, Maurice d'Hartoy, un héros des sanglantes années, retrouvant tout à coup « le souffle magique de Châteaubriant mais d'un Châteaubriant qui eût longtemps vécu avec Flaubert » (A. M. Gossez, *Docteur ès-lettres, de l'Université de Lille*), a, « sous une affabulation qui ne déroutera aucun esprit cultivé, écrit un livre original et profond, très opportun » (Georges Goyau, *de l'Académie Française*), le livre opportun par excellence : L'ORIGANGE, « dressant haut dans le ciel une vaste et puissante architecture d'idées et de sentiments... qui entraînent le lecteur, dans une ardeur et une perpétuelle noblesse d'aspirations, vers un idéal qui ne peut le décevoir. Et par dessus le fonds, quelle étincelante et éblouissante enveloppe ! Quel luxe et quelle érudition de couleurs et d'horreurs ! Enfin, l'histoire en elle-même, l'aventure d'amour, de mort et de lumière est attachante d'un bout à l'autre, avec les alternances graduées du rêve et du cauchemar. » (Henri Lavedan, *de l'Académie Française*).

En vérité, M. Charles Le Goffic, le distingué président actuel de la Société des Gens de Lettres, n'avait-il pas merveilleusement deviné l'avenir quand, déjà, en 1916 il écrivait de Maurice d'Hartoy : « Ce que j'ai lu de lui m'a révélé un écrivain de premier ordre. Celui qui a écrit cela est capable d'un chef-d'œuvre ! » L'ORIGANGE, ROYAUME D'AMOUR répond aujourd'hui à M. Charles Le Goffic.

Digitized by Google

Dans un temps où la critique enthousiaste ne trouve généralement ses raisons que dans la complaisance et la camaraderie, je n'insiste pas, mais aux lettrés d'Europe, guides de l'opinion et conducteurs du monde, je crie ces deux noms :

Giovanni PAPINI et Maurice d'HARTOY

Au lecteur de juger !
Au siècle de soigner ses plaies, s'il en est temps encore.
Voici des breuvages de guérison.

Pierre VILLE,
Agrégé de l'Université.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Prière à nos aimables abonnés d'envoyer à M. Letellier-Alaboissette, notre trésorier, à l'exemple d'un grand nombre, leur cotisation, afin de s'éviter les frais très élevés de remboursement par la poste.

Les recouvrements se feront dans les *premiers jours* de MAI.

Abonnements payés pour 1923, du 8 janvier au 25 mars inclusivement.

Mme de Goncourt, 15 fr.; M. Le Couppey de la Forest, 15 fr.; dom Sigismond de Courten, 16 fr. 75; de Touchet, 15 fr.; abbé Maintien, 15 fr.; abbé Edouard, 15 fr.; Mgr Lemonnier, 20 fr.; Mlle de Courten, 16 fr. 75; M. de Vatimesnil, 15 fr.; le Supérieur du Grand Séminaire de Bayeux (*abbé Dubosq*), 15 fr.; Raymond Moulin, 15 fr.; Aymer des Guerrots, 15 fr.; abbé Lecorney, 15 fr.; d'Arbonnet, 15 fr.; abbé Hiard, 15 fr.; chanoine Guéry, 15 fr.; chanoine de la Bigne, 15 fr.; M. Bourguignon, 15 fr.; Deslandres, 15 fr.; abbé Le Cœur, 15 fr.; baron de Moidrey, 15 fr.; Olry, 15 fr.; abbé Uzureau, 15 fr.; Ch. Leroy, 20 fr.; ville de Cherbourg, 15 fr.; abbé Tabourier, 15 fr.; Pierre Lefevre, abonnement 1923 et 1924, 30 fr.; Charles de Beaurepaire, 15 fr.; Joseph de Beaurepaire, Rouen, 15 fr.; Léon Lachèvre, 20 fr.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen* : M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.

EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.

CALVADOS : M. Etienne Deville.

MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.

ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarton.

* * *

4509. — ANNUAIRE-BULL. DE LA SOC. DE L'HIST. DE FRANCE, Année 1921, t. LVIII. *Les Domaines de Vaux de Pierre Remi*, par Jules Viard, p. 139-150 [Philippe VI donne ces domaines à Charles d'Evreux en juin 1328, p. 145]; — Le P. Ange de Mortagne, p. 168-171 ; — duc d'Elbeuf (1652), p. 305 ; — Normandie, p. 303, 306 ; — Parlement de Rouen, p. 306.

4510. BULL. MONUMENTAL, t. 81 (3 et 4). Paris, Picard, 1922, in-8 pl. p. 257-494. *Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques*, par M. E. Lefèvre-Pontalis [Montebourg, p. 288 ; — Normandie, p. 301]; — *L'Eglise de Notre-Dame de Rugles* et *La crypte de Saint-Germain de la Truite à Ezy* (Eure), par L. Coutil, p. 441-42; — *L'Ecole normande et les débuts de l'architecture gothique*, par M. John Bilson, p. 445; — *La cathédrale de Bayeux*, par Jean Vallery-Radol, p. 481, etc.

4511. — LA VIE A LA CAMPAGNE, janvier 1923 : Le château de Vaussieux, à Vaux-sur-Seulles (Calvados), illustration.

4512. — LA POMME (janv. 23, n° 266) mentionne à la bibliographie : *Le Pays Bas-Normand*, par Ed. de Marcère; — *Histoire de Domfront*, par M. A. Surville; — *Auguste Walras*, de M. Modeste Leroy, etc.

Digitized by Google

4513. — Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIe série, t. XL 1920-21, p. 61 : *Un prédicateur inconnu* : « Réguis », par M. L. Trial. [Réguis fut curé de Notre-Dame-du-Hamel où une plaque commémorative lui a été érigée en 1894].

4514. — Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. XXVIII, 1909. in-8°, 1914. *Le Journal de Massenat*, par A. Michelet [p. 91, Demoiselle fille du sieur Racinne, receveur des tailles à Lisieux, épouse, en 1753, M. le comte de Chieza.

4515. — Société de l'Histoire de Normandie vient de publier l'*Armorial général de France* (Généralité d'Alençon), t. Ier, par M. G. A. Prévost, Cf. 4581.

4516. — La Revue Normande (décembre 22, n° 71). *La constitution civile du Clergé dans le Calvados : Trévières*, par l'abbé F. Uzureau ; — *J.-L. Contel et les vieux logis normands*, par Camille Cé (ill. h. t.) ; — *Six croquis de la campagne de Jumièges*, par G. U. Langé ; — *Nicolas Vauquelin, Seigneur des Yvetaux*, par René Gobillot et *Bibliographie*, par le même. — (Janvier-février 1923.) — Achille Paysant, par E. Prévost, p. 9-17 ; — La terreur prussienne à Valognes en 1815, par Henri Defontaine, p. 30-34 ; — Les *Souvenirs d'auberge*, de Paul Harel, par Joseph L'Hopital, p. 34.

4517. — Bull. Arch. du Comité des Trav. Hist. et Scient., 1921. Paris, E. Leroux. gr. in-8°, 155 pp. nombr. pl. — La statue de sainte Catherine d'Alexandrie au musée d'Avranches, par M. le comte Durrieu, p. clx-xix ; — Note sur le temple de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par M. Louis Deglatigny, p. 53-60; — Ex-voto de bronze au Musée de Rouen, par le même, p. 61-62 [tirage à part, in-8°, 22 pp. Rouen, Lecerf, 1922] ; — Grillages ou croisillons de fer trouvés dans les fouilles du théâtre gallo-romain de Lillebonne (Seine-Inférieure), par M. Léon de Vesly, p. 63 à 66 ; — Sculpture gothique à Vernon (Eure), par M. Georges Poulain, p. 83 à 86.

4518. — Bull. du Protestantisme en France, 1922, avril-juin. Le protestantisme à Caen et en Basse-Normandie à la fin de l'ancien régime (intéressants détails sur les pasteurs du Désert), par A. Galland (*à suivre*).

4519. — Revue d'Histoire Littéraire, 1922, avril-juin. La publication des lettres de Malherbe, par Raymond Lebègue, p. 129-164.

Digitized by Google

par démission pure et simple de André CHALLIÈRE, accepté par M. Nicolas Duvaucel, prêtre, vicaire général de M. Henry de Maupas du Tour.

D'après le pouillé de 1766 la cure valait 600 liv. et se trouvait à 12 lieues d'Evreux (G. 19) et celui de 1782 (G. 21) donne comme patron M. Lampérière de Montigny et pour curé M. LECONTE depuis 1762.

DOYENNÉ DE LAIGLE

SAINT-MÉDARD D'AUGUAISE (G. 23)

1496 (1er septembre). Le Roi présente, pour cette fois seulement, Julien LAUMOSNIER à la cure d'Auguaise vacante par permutation de Guillaume POUHETIER pour la chapelle Saint-Nicolas de l'officialité d'Evreux et elle lui est conférée le 18 du même mois.

1517 (9 mars). Noble homme Louis Pigace, écuyer, sieur de Carentonne, présente Jean LE GIGNÈRE à la cure vacante par décès du précédent et il l'obtient le 3 juillet 1518. — Mais le 15 juillet 1518 il démissionne et le même jour noble homme Louis Pigace, seigneur de Carentonne, présente Jacques PIGACE, accepté le 3 octobre 1519.

1529 (27 juin). Entre les mains de MM. Le Vicomte et Chauvyn, vicaires généraux, le procureur de Jacques PIGACE, dernier curé, dépose sa démission et le même jour Louis Pigace à cause de son fief, présente André de Mainbeville. prêtre, non acceptant. — Alors le 5 novembre il présente Jean TESSON, prêtre, auquel la cure est conférée le 5 mai 1530.

1531 (24 mai). Le procureur de Jean TESSON démissionne entre les mains de M. Chauvyn, vicaire général, et noble homme Louis Pigace, écuyer, seigneur temporel dudit lieu et patron de la cure, présente Jacques FONTAINE, prêtre, qui fut admis.

1557 (11 octobre). Le procureur de noble homme Jacques Pigace, seigneur d'Apres et d'Auguaise présente, à cause de son fief, Simon MARGUERITE, autrement LE GROS, prêtre, à la cure vacante par le décès de Jacques FONTAINE, dernier curé, et il fut accepté.

Digitized by Google

1557 (16 octobre). M. Vigor, vicaire général d'Evreux, refuse à Nicolas Périer, prêtre, la cure d'Auguaise, comme occupée par une autre personne et le 23 il la lui accorde en vertu de lettres royales de compulsion obtenues à Rouen le 22, mais seulement pour la conservation de son droit.

1557 (1er mars). En vertu de lettres royales de compulsion obtenues à Rouen le 26 février dernier M. Eude, vicaire général, a conféré à Jacques Le Mercyer, prêtre, la cure vacante par le décès de Jacques Fontaine à laquelle le dit Mercyer a été présenté par noble homme Jean Pigace, seigneur de Carentonne, la cure lui est conférée pour la conservation seulement de son droit.

1557 (2 avril). En vertu de lettres royales, obtenues à Rouen le 26 mars, M. Eudes, vicaire général de M. Gabriel Le Veneur, Evêque d'Evreux, confère la cure, dont le droit de patronage appartient à noble homme Jacques Pigace, seigneur d'Apres, à Nicolas Miltent, prêtre, cy-devant refusé parce que la cure était occupée, mais seulement pour la conservation de son droit.

1565 (13 mars). Permutation entre les mains de M. Eudes, vicaire général, par Jacques Le Mercyer, prêtre, curé d'Auguaise, avec Raoult Aurouyn pour la cure de Saint-Martin du Boscroger; — puis présentation de Raoult Aurouyn par noble homme Jean Pigace, chevalier, seigneur de Carentonne, à cause des partages de la succession de ses prédécesseurs et le bénéfice lui est conféré le même jour.

1624 (24 juillet). Antoine de Pigace, écuyer, sieur de Raveton, comme héritier et à droit de succession de feu Adrien de Pigace, son père, en son vivant seigneur de Carentonne et à cause de cette seigneurie présente Jean Tasche, prêtre d'Evreux, à la cure vacante par le décès de Nicolas Bonenfant, prêtre, dernier curé, et la cure lui est conférée par M. Le Jau, prêtre, doyen chanoine d'Evreux, vicaire général de M. François Péricard, Evêque d'Evreux.

1624 (30 août). Gédéon Pigace, écuyer, à cause de sa terre et seigneurie de Carentonne, patron d'Auguaise, présente Louis-Philémon Le Sage, prêtre, à la cure vacante par le décès de Nicolas Bonenfant et le 3 septembre elle lui est accordée par M. Robert Boulent, prêtre, archidiacre chanoine official d'Evreux et vicaire général de M. François Péricard, pour la conservation de son droit seulement.

Digitized by Google

1670 (14 mai). Présentation par le seigneur temporel de Cyprien Julien, prêtre, curé d'une des portions de la cure de Saint-Michel d'Escorsey à la cure d'Auguaise vacante par le décès de Damien Le Roux, prêtre, dernier curé et le bénéfice lui fut accordé par M. Henry de Maupas du Tour, Evêque d'Evreux.

1677 (26 mars). Mme Marie de Raveton, veuve de feu Alexandre de Saint-Aignan, écuyer, seigneur d'Auguaise et Pierre de Saint-Aignan, écuyer, seigneur du même lieu, leur fils, présentent à la cure, vacante par le decès de Cyprien Julien, Louis de Saint-Aignan, diacre du diocèse de Séez et elle lui est conférée par M. de Montauban, prêtre, vicaire général de M. Henry de Maupas du Tour.

En note : 1686 (20 janvier), autre présentation (*sic*).

D'après le pouillé de 1766 (G. 19) la cure d'Auguaise valait 650 liv., et se trouvait à 11 lieues d'Evreux. — Celui de 1782 (G. 21) mentionne comme patron M. de Saint-Aignan et pour curé M. Legoux.

(*A suivre.*)

Abbé Ch. Guéry,
Chanoine titulaire,
Aumônier du Lycée d'Evreux.

Digitized by Google

SONNETS

A NOTRE-DAME DE LA MERCI

La Vierge Tricolore.

Quasi aurora consurgens (cantique).

Les bons religieux de Félix de Valois
N'entendent pas leur cloche aux notes argentines,
Félix arrive seul au chœur — pour les Matines :
Le Sommeil asservit les autres à ses lois.

Des moines cependant, dans les stalles de bois,
Se mettent à chanter les antiennes latines.
Même dans le Couvent de nos Sœurs Augustines
A-t-on jamais ouï de plus célestes voix?

Félix en est distrait! — « O mon Dieu, c'est des anges
« Qui sont venus du Ciel s'unir à mes louanges,
« Et c'est vous avec eux, Sainte Mère de Dieu!

« Vous avez revêtu mon habit tricolore :
« Robe blanche et la croix rouge et bleue au milieu.
« O ma mère, soyez tout le jour mon aurore! »

1918.

A NOTRE-DAME DE CHARTRES

La Vierge Noire.

Nigra sum, sed formosa (cantique).

Elle est la Vierge Noire... Elle est l'Humilité
Inaperçue, — auprès de l'Orgueil qui s'élève :
Elle a plus travaillé, sous les feux de l'Été,
Et plus bruni qu'aucune autre des filles d'Ève.

Digitized by Google

Puis, l'Automne est venu. — La même Iniquité,
Qui harcèle son Fils Jésus sans paix ni trève,
A tendu sur son front des flots d'obscurité,
Comme n'en vit jamais l'Océan sur la grève —

Et l'Hiver ténébreux vient encor l'assombrir :
Elle sait les complots dont Jésus doit mourir :
Leur noirceur fond déjà sur elle en avalanche...

Mais, elle est la Beauté, qui n'a rien de charnel :
Il règne dans son cœur un Printemps éternel,
Et son front est moins noir que son âme n'est blanche.

1916.

A NOTRE-DAME D'ÉCOUIS

La Vierge Blanche.

Sicut lilium (cantique).

La Gamme des couleurs se fond en harmonie
Pour devenir un ton de blanc délicieux...
Le foyer des vertus, dont l'Enfance est munie,
Rayonne en pureté sur son front gracieux.

Et n'est-ce pas le Dieu d'Innocence infinie,
Qui prodigua les fleurs blanches — sous tous les cieux
Et fit de la candeur à la splendeur unie
L'enchantement de notre esprit et de nos yeux ?

La fleur blanche, non moins fertile que charmante,
Porte les meilleurs fruits, dont l'homme s'alimente :
Aussi quand Dieu voulut manifester son Fils,

Le donner, — fruit de Vie et d'Amour, — à la terre,
La Colombe sans tache opéra le Mystère
Et la Toute Blancheur s'incarna dans un Lys.

1916.

Digitized by Google

A NOTRE-DAME DE LYRE

L'Eglantier.

Inter Spinas (cantique).

Je suivais le sentier des Moines, — le sentier
Qui court comme une rive au front de la colline
Et d'où l'on peut, avant que le jour ne décline,
Embrasser d'un regard le pays tout entier.

Or, ce qui me frappa, ce fut un Eglantier.
Il s'était élancé d'un buisson d'aubépine,
Mais, pour mieux faire voir son unique églantine,
Il abaissait très bas, très bas, — son chef altier.

Rosier vraiment sauvage et hérissé de pointes :
Même à ses feuilles des épines étaient jointes.
Son églantine seule était douce à la main.

Hélas ! le genre humain est hérissé de fautes,
Comme l'est de piquants l'églantier de nos côtes :
Toi seule es sans épine, ô Fleur du genre humain.

H. Thuillier.

1917.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Maurice d'HARTOY et Giovanni PAPINI

Extrait de « Paris-Centre »

Un phénomène d'ordre littéraire et moral, comme l'histoire bibliographique en inscrit quelquefois dans ses annales au cours des âges, vient de se reproduire en pays latin.

Sans se connaître, deux grands écrivains catholiques, l'Italien Giovanni Papini et le Français Maurice d'Hartoy, remués jusqu'au génie, à la vue angoissante des lèpres hideuses qui défigurent ou menacent aujourd'hui les nations (guerres, pirateries industrielles, malversations, concussions, ostentation des richesses, impiété, pornographie, luxure, anarchie, retour manifeste à la bestialité), ont l'un et l'autre, à la même heure, sinon à la même seconde, écrit en lettres d'or et de feu des pages inspirées que les peuples, d'un bout à l'autre de la terre, devraient boire en silence pour calmer leur fièvre insensée, pour guérir...

Dédaigneux de toute hypocrisie littéraire, Maurice d'Hartoy, un héros des sanglantes années, retrouvant tout à coup « le souffle magique de Châteaubriant mais d'un Châteaubriant qui eût longtemps vécu avec Flaubert » (A. M. Gossez, *Docteur ès-lettres, de l'Université de Lille*), a, « sous une affabulation qui ne déroutera aucun esprit cultivé, écrit un livre original et profond, très opportun » (Georges Goyau, *de l'Académie Française*), le livre opportun par excellence : L'ORIGANGE, « dressant haut dans le ciel une vaste et puissante architecture d'idées et de sentiments... qui entraînent le lecteur, dans une ardeur et une perpétuelle noblesse d'aspirations, vers un idéal qui ne peut le décevoir. Et par dessus le fonds, quelle étincelante et éblouissante enveloppe ! Quel luxe et quelle érudition de couleurs et d'horreurs ! Enfin, l'histoire en elle-même, l'aventure d'amour, de mort et de lumière est attachante d'un bout à l'autre, avec les alternances graduées du rêve et du cauchemar. » (Henri Lavedan, *de l'Académie Française*).

En vérité, M. Charles Le Goffic, le distingué président actuel de la Société des Gens de Lettres, n'avait-il pas merveilleusement deviné l'avenir quand, déjà, en 1916 il écrivait de Maurice d'Hartoy : « Ce que j'ai lu de lui m'a révélé un écrivain de premier ordre. Celui qui a écrit cela est capable d'un chef-d'œuvre ! » L'ORIGANGE, ROYAUME D'AMOUR répond aujourd'hui à M. Charles Le Goffic.

Digitized by Google

Dans un temps où la critique enthousiaste ne trouve généralement ses raisons que dans la complaisance et la camaraderie, je n'insiste pas, mais aux lettrés d'Europe, guides de l'opinion et conducteurs du monde, je crie ces deux noms :

Giovanni PAPINI et Maurice d'HARTOY

Au lecteur de juger !
Au siècle de soigner ses plaies, s'il en est temps encore.
Voici des breuvages de guérison.

Pierre VILLE,
Agrégé de l'Université.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Prière à nos aimables abonnés d'envoyer à M. Letellier-Alaboissette, notre trésorier, à l'exemple d'un grand nombre, leur cotisation, afin de s'éviter les frais très élevés de remboursement par la poste.

Les recouvrements se feront dans les *premiers jours* de MAI.

Abonnements payés pour 1923, du 8 janvier au 25 mars inclusivement.

Mme de Goncourt, 15 fr. ; M. Le Couppey de la Forest, 15 fr. ; dom Sigismond de Courten, 16 fr. 75 ; de Touchet, 15 fr. ; abbé Maintien, 15 fr. ; abbé Edouard, 15 fr. ; Mgr Lemonnier, 20 fr. ; Mlle de Courten, 16 fr. 75 ; M. de Vatimesnil, 15 fr. ; le Supérieur du Grand Séminaire de Bayeux (*abbé Dubosq*), 15 fr. ; Raymond Moulin, 15 fr. ; Aymer des Guerrots, 15 fr. ; abbé Lecorney, 15 fr. ; d'Arbonnet, 15 fr. ; abbé Hiard, 15 fr. ; chanoine Guéry, 15 fr. ; chanoine de la Bigne, 15 fr. ; M. Bourguignon, 15 fr. ; Deslandres, 15 fr. ; abbé Le Cœur, 15 fr. ; baron de Moidrey, 15 fr. ; Olry, 15 fr. ; abbé Uzureau, 15 fr. ; Ch. Leroy, 20 fr. ; ville de Cherbourg, 15 fr. ; abbé Tabourier, 15 fr. ; Pierre Lefevre, abonnement 1923 et 1924, 30 fr. ; Charles de Beaurepaire, 15 fr. ; Joseph de Beaurepaire, Rouen, 15 fr. ; Léon Lachèvre, 20 fr.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. l'abbé Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre :
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.

EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.

CALVADOS : M. Etienne Deville.

MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.

ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarton.

* * *

4509. — ANNUAIRE-BULL. DE LA SOC. DE L'HIST. DE FRANCE, Année 1921, t. LVIII. *Les Domaines de Vaux de Pierre Remi*, par Jules Viard, p. 139-150 [Philippe VI donne ces domaines à Charles d'Evreux en juin 1328, p. 145]; — Le P. Ange de Mortagne, p. 168-171 ; — duc d'Elbeuf (1652), p. 305 ; — Normandie, p. 303, 306 ; — Parlement de Rouen, p. 306.

4510. BULL. MONUMENTAL, t. 81 (3 et 4). Paris, Picard, 1922, in-8 pl. p. 257-494. *Les nefs sans fenêtres dans les églises romanes et gothiques*, par M. E. Lefèvre-Pontalis [Montebourg, p. 288 ; — Normandie, p. 301]; — *L'Eglise de Notre-Dame de Rugles* et *La crypte de Saint-Germain de la Truite à Ezy* (Eure), par L. Coutil, p. 441-42; — *L'Ecole normande et les débuts de l'architecture gothique*, par M. John Bilson, p. 445; — *La cathédrale de Bayeux*, par Jean Vallery-Radol, p. 481, etc.

4511. — LA VIE A LA CAMPAGNE, janvier 1923 : Le château de Vaussieux, à Vaux-sur-Seulles (Calvados), illustration.

4512. — LA POMME (janv. 23, n° 266) mentionne à la bibliographie : *Le Pays Bas-Normand*, par Ed. de Marcère; — *Histoire de Domfront*, par M. A. Surville; — *Auguste Walras*, de M. Modeste Leroy, etc.

Digitized by Google

4513. — Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIe série, t. XL 1920-21, p. 61 : *Un prédicateur inconnu* : « Réguis », par M. L. Trial. [Réguis fut curé de Notre-Dame-du-Hamel où une plaque commémorative lui a été érigée en 1894].

4514. — Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, t. XXVIII, 1909. in-8°, 1914. *Le Journal de Massenat*, par A. Michelet [p. 91, Demoiselle fille du sieur Racinne, receveur des tailles à Lisieux, épouse, en 1753, M. le comte de Chieza.

4515. — Société de l'Histoire de Normandie vient de publier l'*Armorial général de France* (Généralité d'Alençon), t. Ier, par M. G. A. Prévost, Cf. 4581.

4516. — La Revue Normande (décembre 22, n° 71). *La constitution civile du Clergé dans le Calvados : Trévières*, par l'abbé F. Uzureau ; — *J.-L. Contel et les vieux logis normands*, par Camille Cé (ill. h. t.) ; — *Six croquis de la campagne de Jumièges*, par G. U. Langé ; — *Nicolas Vauquelin, Seigneur des Yvetaux*, par René Gobillot et *Bibliographie*, par le même. — (Janvier-février 1923.) — Achille Paysant, par E. Prévost, p. 9-17 ; — La terreur prussienne à Valognes en 1815, par Henri Defontaine, p. 30-34 ; — Les *Souvenirs d'auberge*, de Paul Harel, par Joseph L'Hopital, p. 34.

4517. — Bull. Arch. du Comité des Trav. Hist. et Scient., 1921. Paris, E. Leroux. gr. in-8°, 155 pp. nombr. pl. — La statue de sainte Catherine d'Alexandrie au musée d'Avranches, par M. le comte Durrieu, p. clx-xix ; — Note sur le temple de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure), par M. Louis Deglatigny, p. 53-60 ; — Ex-voto de bronze au Musée de Rouen, par le même, p. 61-62 [tirage à part, in-8°, 22 pp. Rouen, Lecerf, 1922] ; — Grillages ou croisillons de fer trouvés dans les fouilles du théâtre gallo-romain de Lillebonne (Seine-Inférieure), par M. Léon de Vesly, p. 63 à 66 ; — Sculpture gothique à Vernon (Eure), par M. Georges Poulain, p. 83 à 86.

4518. — Bull. du Protestantisme en France, 1922, avril-juin. Le protestantisme à Caen et en Basse-Normandie à la fin de l'ancien régime (intéressants détails sur les pasteurs du Désert), par A. Galland (*à suivre*).

4519. — Revue d'Histoire Littéraire, 1922, avril-juin. La publication des lettres de Malherbe, par Raymond Lebègue, p. 129-164.

Digitized by Google

4520. — Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord, t. 48, 1921. Projet d'autel en bois sculpté par un artiste normand : Mathieu le Pilleux, pp. 143-147.

4521. — Bull. de la Soc. d'Etudes diverses de l'arrondissement de Louviers, t. XVI, 1921-22. Notes sur le fief de Becdal à Acquigny, par le baron d'Esneval, p. 12; — Pont-de-l'Arche et la Fronde, par Ed. Jore, p. 19; — Le vieux château de Limaie et le vieux pont de Pont-de-l'Arche, par Léon Coutil, p. 26; — Découvertes de monnaies dans l'arrondissement de Louviers, p. 39; — Diplôme, sceau et jeton de la loge maçonnique de Louviers; recueil de gravures sur les environs de Notre-Dame de Louviers, par le même. Illust.

4522. — Revue d'Histoire de l'Eglise de France, t. VIII, n° 41, oct.-déc. 1922. *Passiones vitaeque sanctorum ævi merovingici*, t. VII des *Scriptores rerum merovingicarum*. Hanovre, Hahn 1919-20, 2 vol. in-4° par Krusch et Levison [Vie et miracles de Saint Leufroy, abbé de *Madriacum* (Croix-Saint-Leufroy, Eure).

4523. — Soc. des Etudes locales dans l'enseignement public, groupe de la Seine-Inférieure. Mai 1921 à 1922. Rouen Wolff 1922. — Première assemblée de Saint-Arnoult, par A. Lefèvre, p. 12; un inventaire mobilier d'ouvrier rural au xviiie siècle, p. 37; — Historique de l'enseignement primaire à Saint-Aubin-sur-Scée, par E. Tacheux, p. 41; — Notes d'histoire locale sur la commune du Tilleul, par L. Borie, p. 59; — L'enseignement primaire en 1789 d'après les cahiers de doléances et les rôles de la taille, par E. Le Parquier, p. 69-81.

4524. — L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXVe vol. 1922, col. 786, Jean Cousin et Jean Parmentier, navigateurs normands; — col. 861, de Bohun; — col. 883, Gigault de Bellefond; — col. 884, L'Empereur de Saint-Pierre; — col. 889, Danses macabres de France; — col. 895, Mesnil-Sterling [Sterin?]; — col. 895, 938, Les poètes ouvriers; — col. 907, 972, Les Normands d'origine; — col. 913, L' « Acrobate » d'Octave Feuillet; — col. 919, Le Rhingrave et ses troupes en 1562-63; — col. 928, Alliance Le Pellerin de Gauville; — col. 935, La légende de Rolland; — col. 955, armes de Valognes; — col, 964, Barbey d'Aurevilly inspirateur d'une œuvre; — col. 974, Madeleine de Chalendas [alliance de Ruel].

Digitized by Google

LXXXVIe vol. janv. 1923, col. 3, Angot de l'Eperonnière; — col. 5. Le Vacher, peintre; — col. 6, 65, 115, Tircuy de Corcelle; col. 9, Les normauds d'origine; — col. 17, Les descendants de Corneille; — col. 23, De Stabenrath [alliance Borel de Manerbe]; — col. 27, L' « Acrobate » d'Octave Feuillet; — col. 45, 114, Famille de Fours; — col. 49, Famille de Champs; — col. 58, armes de Valognes; — col. 64, Alliance Le Pellerin de Gauville; — col. 68, Maître Robert Tirel; — col. 80, La chanson de Roland; — col. 90, Armand Carrel [l'endroit où il fut tué]; — col. 95, armoiries du baron Piérard; — col. 96, Editions Cazin [Evreux, etc.]; — col. 134, Lettre de Sainte-Beuve à Lefevre-Duruflé; L'Ermite en Normandie.

4525. — Soc. Hist. et Arch. de Pontoise et du Vexin. Bull. Trimes. n° 39, janv.-mars 1923. Proposition d'Hommage au Consul de France Jean Le Vacher (1619-1683), p. 99; — Une branche inconnue des barons de Montmorency. les *Montmorency-Saint-Denis*, p. 105, p. M. G. Estournet; — Curieux mariage du marquis de la Tour du Pin avec Henriette Lucy Dillon, nièce de l'Archevêque de Narbonne (ancien évêque d'Evreux), d'après les mémoires de la mariée, en 1787, par J. Depoin.

4526. — Alais (Abbé Henri), † à Vattetot-sur-Mer, *Bull. Rel. de Rouen*, 16 mars 23.

4527. — Amette (Cardinal). Notes autobiographiques, *Revue des Jeunes*, p. 397-413, 11e année, t. 28-30, 1921.

4528. — Barbay (Louis). Histoire d'Argentan, 1922, Lejeune, in-16, 248 pp.

4529. — Barbey d'Aurevilly, par J. Vincent, *La Croix*, 17 et 18 décembre 1922.

4530. — Bardel (Mgr). Lettre pastorale sur la Maternité spirituelle de Marie, *Sem. Cath. de Séez*, 11 et 16 février.

4531. — Batiffol (Mgr). Jean d'Avranches liturgiste. Introduction au *De Officiis Ecclesiasticis*, publié par M. l'abbé R. Delamare. Paris, A. Picard, 1923, in-8°, 24 pp.

4532. — Beaurepaire (E. Robillard de), Etudes sur l'histoire de la Révolution dans le Calvados, gr. in-8°, ill. de 2 héliogr. 15 fr.

4533. — Bernay. Souvenir de l'inauguration de la bénédiction du monument élevé en l'honneur des soldats de Sainte-Croix de

Digitized by Google

— morts pour la France, 1914-1918. Bernay, Claudin, gr. in-8° [Le monument des Victimes de la Grande Guerre, par le Chanoine Porée, p. 5-9, ill.].

4534. — Beuvron. Les marquis de — : François II, Louis-Timoléon d'Harcourt (1658-1705), *La Bonne Semence. Bull. Rel. de la vallée d'Auge*, décembre 22; — Les anciennes léproseries de — et de l'exemption de Cambremer (G. A. Simon); — Les marquis de — (*suite*, par E. Motel) François III. [Le pied d'un chandelier porte le blason de la famille Brulard de Sillery].

4535. — Boudin, peintre de marine. *L'Illustration* de février 1923, figures [né à Honfleur].

4536. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen* : A propos de... *Octobre* 2, de sorciers; — 8,26 de foires (St-Romain); — *novembre* 18, de Millet « ignoré » ; — *décembre* 4, d'art décoratif; — 5, « La jeunesse de Glatigny »; — 25, Anniversaire de C. Saint-Saens : — *janvier* 1923, 7, Baudelaire à Honfleur; — 11, M. Jourdain à Rouen; — 16, Georges de Crillon défenseur d'Honfleur; 18 et 29, Quelques mots normands ; — 21, Corneille et la réforme de l'orthographe; — *février* 4, 6, Origine du nom de Corneille; la succession de Corneille à l'Académie; — *mars* 1, P. Corneille chantre de la Normandie.

4537. — Chauvin (Mgr) Lettre pastorale sur le salut du Pays par l'Eglise, *Sem. Rel. d'Evreux*, 10, 17 et 24 février avec tirage à part gr. in-8°, 34 pp.; — Lettre du cardinal Bisleti et du cardinal Gaspari à Mgr Chauvin au sujet de sa belle lettre pastorale sur les « Etudes de la formation des clercs dans nos séminaires », *Sem. Rel. d'Evreux* 3 mars.

4538. — Clément (Abbé L.) Notes sur Saint-Antonin de Sommaire (*suite*). Les curés de — *Le Petit Semeur*, *Bull. Paroiss. de* — janvier 23.

4539. — Crulay (Orne). Bénédiction d'une cloche, *Sem. Cath. de Séez*, 2 mars.

4540. Desgranges (Abbé Louis), † curé d'Orglandes, *Sem. Rel. de Coutances*, 25 janvier.

4541. — Deville (Etienne) a publié dans le *Journal de Rouen*, *octobre* 13, A propos de l'exposition des Arts appliqués de Caen; l'are de la terre à Manerbe et au pré d'Auge; — 24, Les origines du collège de Lisieux; — 30, Un graveur normand : Emile

Digitized by Google

Vaucanu : — 31, Les autels de l'église de Courtonne-la-Meurdrac ; — *novembre* 29, Le château de Fervaques, — *décembre* 4, arrondissement de Lisieux, découvertes archéologiques et arrondissement de Pont-Audemer; la construction du chœur de l'église de Manerbe (1513-1514) ; — 6, L'Eglise de Flamanville, par M. Rostand ; — 13, Lisieux : la fontaine de la rue Bouteillier; — *janvier* 9, Un vieux logis de Lisieux : le manoir Lambert ; — 29, Le livre à travers les âges au musée de Lisieux ; — *février* 4, Le plus ancien contrat d'apprentissage Lexovien; — *mars* 10, Une épave de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen à Lisieux.

4542. — Dubois de la Villerabel (Mgr). Discours à l'Institut Catholique de Paris le 29 nov. 22 [faculté de théologie de Rouen au xviiie jusqu'au xixe siècle, 1808] *Bull. de l'Institut Cath.* n° suppl. 1922, p. 309 ; — Lettre pastorale sur la famille française restaurée par nos lois et par nos mœurs. *Bull. Rel. de Rouen* 17 et 24 février ; — Lettre à M. l'abbé Delamare à propos de sa publication du *De officiis Ecclesiasticis*, *id.* 10 mars.

4543. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* les articles suivants : 1922, *octobre* 3, la sorcellerie normande; La messe du Saint-Esprit ; Un buste de Mgr Fuzet à Aigruze ; — 9, Une visite au Vieux-Rouen, les maisons de bois, les portails de la Cathédrale, le Musée Le Secq des Tournelles; Quelques nouvelles pièces d'archives, un procès au suicidé, les relations d'un voyage de Louis XV en 1749; — 10, Découverte d'ossements près de l'ancienne église Saint-Etienne des Tonneliers ; — 24, A l'ancienne église Saint-Laurent, une collection d'anciennes faïences de Rouen ; — 27, Un buste du cardinal de Bonnechose; — 29, Un tableau peu connu : la rédemption des captifs au Maroc, du peintre rouennais Pierre Léger ; — *novembre* 4, Le Cours la Reine à Rouen ; — 6, Les ventes de la collection Pelay; la « Huchette » et Mme Bovary; — 11, Vieilles pompes rouennaises; — 12, Etudes sur l'histoire de la Révolution dans le Calvados par E. de Beaurepaire ; — 15 et 16, Estampes de la coll. Pelay, première vente ; — 19, La casemate de la porte d'Arras (à Rouen) ; — 22, Les amis du Vieux Fécamp ; — 27 et *décembre* 3, 10, La place du Vieux-Marché au temps de Jeanne d'Arc; — 12, Les maisons de la rue aux Ours vendues par les hospices (notes hist.) ; — 18, Piqueurs et piqués à Rouen en 1819 ; — 24, Les maisons révolutionnaires

Digitized by Google

à Rouen ; — *janvier* 1923, 7, La « rue aux Anglais », « La rue de la Pie aux Anglais » à Rouen ; — 10, La rue Tabouret ; — 14, La rampe de la maison de Flaubert à Croisset ; L'Eminence grise à Rouen, le P. Joseph aux Capucins de Sotteville en 1601 ; — 16, Le musée Barbey d'Aurevilly à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; — 28, Ignace de Loyola à Rouen en 1529 ; — *février* 11, La « Philotée » normande de Saint François de Sales : Mme de Charmoisy ; — 12, La maison de Fontenelle ; — 14, Conférence de M. Labrosse sur l'origine de la Bibl. Mun. de Rouen, etc ; — 25, notes arch. : Les princes de Monaco en Normandie, la famille de Matignon à Torigny-sur-Vire.

4544. — Dumesnil (René). La Trappe d'Igny et la retraite de J. K. Huysmans [bois gravé de P. A. Bouroux]. Rouen ; Defontaine, 1923, *Journal de Rouen*, 4 février.

4545. — Duquesne (R.). Un curieux manuscrit sur le Vieux Pont-Audemer (de Fougis-Duclos) *Journal de Rouen*, 20 janvier, 3 et 27 février.

4546. — Durand (Abbé), † curé de Condé-sur-Vire, *Sem. Rel. de Coutances*, 15 février.

4547. — Fortier a publié dans le *Journal du Neubourg* la suite de son Dupont de l'Eure, les 26 *décembre*, 10, 17 et 31 *janvier*, 21 février.

4548. — Gaumont Jean et Camille Cé en Normandie, Saint-Martin de Boscherville, *La Dépêche de Rouen*, 14 novembre 22.

4549. — Godefroy (Chanoine), † Supérieur de l'Institut N.-D. *Sem. Rel. de Coutances*, 13 décembre.

4550. — Goubault (abbé), † curé de Ségrée-Fontaine, *Sem. Cath. de Séez*, 19 janvier.

4551. — Guérard (Mgr). Lettre pastorale sur la nécessité et les moyens de restaurer en notre Pays les Droits de Dieu et la pleine liberté religieuse, *Sem. Rel. de Coutances*, 8 mars.

4552. — Hablouville (Mme Claude d'). Prosper Mérimée, auteur normand, *Journal de Rouen*, 24 décembre.

4553. — Hamelin (Abbé E.), † curé de Ger, *Sem. Rel. de Coutances*, 4 janvier.

4554. — Harel (Paul). Souvenirs d'auberge. Paris, Bloud et Gay, in-16. 7 fr.

4555. — Henriot (Emile). Courrier littéraire, variétés litté-

Digitized by Google

raires du XVIe au XIXe siècles, Paris, in-12, 192 pp. [Bouilhet, Corneille, Desbordes-Valmore, Flaubert, etc.].

4556. — LAFOSSE (Henri). « La juridiction consulaire de Rouen », 1556-1791, Rouen, Defontaine, 1922, in-8°, 306 pp.

4557. — LAMARCHE (R. P.), † à Biville, *Sem. Rel. de Coutances*, 1 février.

4558. — LAMIRAY (Henri). Le vandalisme à Evreux [la tourelle du manoir de Long-Buisson en 1849, le château d'Evreux, les portes, la cathédrale, les églises, etc.] *Almanach-Annuaire de l'Eure* 1923. pp. 766-778 et tirage à part in-8e, 8 p. ; — Les rues d'Evreux (*suite*), *Le Patro*, janv., févr. et mars.

4559. — L. B. Nouvelles découvertes romaines à Lillebonne. *Journ. de Rouen*. 17 novembre 22.

4560. — LECOQ (Abbé), † curé d'Aunou-le-Faucon, *Sem. Cath, de Séez*, 23 février.

4561. — LEFEBVRE (chanoine), † curé de Sainte-Madeleine de Rouen, *Journal de Rouen*, 7 mars.

4562. — LE HAVRE. Centenaire de l'Eglise Saint-Michel du — *Bull. Rel. de Rouen*, 14 octobre.

4563. — LEMONNIER (Mgr). Lettre pastorale sur les Ecoles libres, *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 février; — Lettre pastorale à l'occasion de la Béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant Jésus. *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 mars.

4564. — LENOIR (Henri). Contribution à l'histoire de la pharmacie en Normandie. Paris, 1922, in-8°, 231 pp.

4565. — LE PARQUIER (E). Seine-Inférieure. Cahiers de doléances du bailliage d'Arques (secondaire de Caudebec) pour les Etats Généraux de 1789, t. II. Lille, Robbé, 1922, in-8°, 628 pp. Cf. *Journal de Rouen*, 28 novembre, et n° 4344.

4566. — LEROY (Modeste). Auguste Walras, économiste. Paris, 1923 [principal du collège d'Evreux en 1834, les Sainte-Beuve d'Evreux, naissance de Léon Walras, Soc. libre de l'Eure, principal à Caen, 1840-47, etc.].

4567. — LE SAP. Les célébrités du — Dr Lelièvre, l'*Echo paroiss. du* — décembre 22 et janv. 23, février-mars (suite et fin); Les marchés et les halles du Sap (à suivre), par M. Chevreuil, *ib.*, mars-avril.

4568. — LEVASSEUR (chanoine), † curé de Navarre-Evreux, *Sem. Rel. d'Evreux*, 27 janvier et 3 février.

Digitized by Google

4569. — Limesy. La « Choule » de Limesy, son origine, la Choule à la fin du XIXe siècle, *La Dépêche de Rouen*, 22 février.

4570. — Lisieux. Décret pour la Béatification et la Canonisation de la Vén. Servante de Dieu, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Sem. Rel. de Bayeux*, 18 et 25 février, *Sem. Rel. d'Evreux*, 24 février.

4571. — Longnon (Jean). Le royaume normand de Sicile [Aventuriers normands en Italie. — Conquêtes et esprit politique des Hauteville. — Fondation du royaume. — Civilisation brillante et originale], *Conférences à l'Institut Cath. de Paris* les 22 et 29 janvier 1923.

4572. — Lyonnet (Henri). Les premières de P. Corneille, préface d'Aug. Dorchain. Paris, Delagrave.

4573. — Lyre. Palinod de — 1922. 8e session [tirage à part des *Annales de Lyre*, n° 191], in-8°, 14 pp.

4574. — Mély (Fr. de). Les grands tombiers du moyen âge, *La Renaissance de l'art français*, décembre, p. 654-665 [tombeau de Jeanne d'Evreux 1368, de Jean de Marigny 1358, de Charles V avec Jean de Marville Othon, Statue funéraire de Guillaume le Conquérant à Caen], etc.

4575. — Montier (Edward). Les fontaines de Rouen avec 18 dessins de P. S. Le Trividic. Rouen, Defontaine, in-16, 111 p. Cf. *Journal de Rouen*, 13 décembre.

4576. — Montivilliers (l'abbaye de —) classée comme monument historique, *Journal de Rouen*, 24 octobre.

4577. — Morin (abbé), † aumônier de l'hospice de Pontorson, *Sem. Rel. de Coutances*, 18 janvier.

4578. — Pelay (Edouard). Essai d'une bibliographie d'offices particuliers au diocèse de Rouen, préface de M. l'abbé Gilles. Rouen, A. Lainé, 1922, in-16, 123 pp. Cf. *Bull. Rel. de Rouen*, 18 novembre 22.

4579. — Pichard (abbé Joseph), † curé des Grandes Ventes, *Bull. Rel. de Rouen*, 3 mars [L. J.]

4580. — Pinel (H.). Saint-Romain (notes hist.) *Bull. Rel. de Rouen*, 21 octobre, p. 891-896.

4581. — Prévost (Gustave). Armorial général de France (1696). Généralité d'Alençon, t. I. Rouen, 1922, in-8°. Cf. 4515.

Digitized by Google

4582. — Reneault (abbé). La pierre tombale d'Antoine Le Roux, abbé de Saint-Georges de Boscherville. Fécamp, Bance 1922, in-8°, 13 pp. 1 pl.; — Janville, le pèlerinage, le domaine, la chapelle, notes sur l'abbaye de Fécamp, 25 pp. 1 pl. Cf. *Journal de Rouen*, 30 oct. et 14 nov. 22.

4583. — Rotours (baron des). Wilfrid Challemel (1846-1916). [Ext. du *Bull. de la Soc. Hist. de l'Orne*, juillet 22.]

4584. — Sampie (chanoine) † curé de Saint-Romain, *Bull. Rel. de Rouen*, 14 décembre.

4585. — Séjourné (R. P.), † dominicain, fondateur à Jérusalem de l'Ecole Biblique, né à Saint-Hilaire de Briouze (Orne), *Sem. Cath. de Séez*, 26 janvier.

4586. — Sneller (Z.-W.). Le développement du commerce entre les Pays-Bas et la France au milieu du xve siècle. Lille, Robbé, 1922, in-8°, 30 pp. [navigateurs normands, Dieppois, Rouennais].

4587. — Spalikowski (Edmond) a publié dans *La Dépêche de Rouen* du 2 *novembre* 22 : L'art et la mort en Normandie; — 12, Quelques poètes normands disparus; — Autour d'un livre d'une normande; — *Janvier* 27, Les villes qu'on mutile : Caudebec-en-Caux.

4588. — Thorel (abbé E.). Parcelles d'histoire locale : Mainneville, le lavoir de la cour du Château. Vingt ans après. La source de la Ménagerie. Gournay, H. Cauchie, 1922, grand in-8°, 24 pp.; — Réfractaires et Jureurs dans les cantons de Gisors et de Mainneville *(à suivre)*, *Le Clocher*, 15 février et 15 mars 23.

4589. — Turretot. Un centenaire : Louis-Etienne Pesson, né à Montivilliers le 3 juin 1754, curé de —. Extr. du 1er numéro de ma paroisse, *Bull. Paroiss.* de —.

4590. — Vacandard (chanoine E.). Etudes de critique et d'histoire religieuse, 4e série. Paris, Lecoffre, 1923, in-12, 268 pp. Cf. *Journal de Rouen* du 4 janvier et *Bull. Rel. de Rouen* du 23 déc. 22.

4591. — Vauquelin (Nicolas) des Yveteaux [Etude sur la vie et les œuvres de —] par Georges Mongredien, 2 vol. in-8°. Cf. *Larousse mensuel*, janvier 23.

Digitized by Google

Indications spéciales par département.

CALVADOS : **4509**, 10, 11, 14, 16, 18, 19, 24, 32, 34, 35, 41, 43, 63, 70, 71, 91.

EURE : **4509**, 10, 13, 17, 21, 22, 24, 25, 27, 31, 33, 34, 37, 38, 41, 43, 45, 47, 58, 66, 68, 71, 73, 74, 88.

MANCHE : **4510**, 12, 17, 18, 24, 29, 40, 43, 44, 46, 49, 51, 53, 57, 71, 77.

ORNE : **4509**, 10, 12, 15, 17, 24, 28, 30, 39, 50, 54, 60, 67, 71, 81, 83, 85.

SEINE-INFÉRIEURE : **4509**, 10, 16, 17, 20, 23, 24, 26, 36, 41, 42, 43, 48, 52, 55, 56, 59, 61, 62, 64, 65, 69, 71, 72, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 84, 86, 87, 89, 90.

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, D^r

Digitized by Google

à Jr Fuller

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE

DE

NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

32e ANNÉE — 3e LIVRAISON

JUILLET 1923

Clémentine DE COURTEN : Essai sur Huet, évêque d'Avranches, 113. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scolastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 129. — Henri PELLERIN : La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand, 138. — Maurice d'HARTOY : Chronique Normande, 147. — Ernest D'HAUTERIVE : Un peu d'histoire régionale, 156. — Abbé E. THOREL : Les Lauriers de Lyre, 162. — Chanoine Ch. GUÉRY : Nécrologie, 168. — Bibliographie Normande, 170.

BUREAUX DE LA REVUE

6, RUE DU MEILET, ÉVREUX

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

é à représenter de son mieux l'idéal auquel ce milieu pirait.

Cependant il est tout naturel que le roman ait été conduit abord à continuer, sur plus d'un point, une tradition déjà ablie.

Ainsi l' *Astrée*, le modèle du genre, écrit sous l'influence de la *Diana*, de Montemayor, un des maîtres écrivains de l'Espagne italianisée, reprenait les thèmes de la pastorale italienne, de l'*Arcadie* de Sannazar, de l'*Aminte* du Tasse et du *Pastor Fido*, de Guarini. Les traits qui caractérisent l'*Astrée* se retrouveront, à peine modifiés, selon les circonstances et l'individualité de l'auteur, dans la plupart des romans qui paraîtront abondamment jusque vers 1660 : c'est-à-dire dans cette période où la Préciosité était la souveraine maîtresse du goût, de la littérature et de la langue.

En effet, toutes les œuvres qui se rattacheront par des liens, plus ou moins directs, à celles qui étaient alors à la mode, à l'Hôtel de Rambouillet, ce foyer du mauvais goût, se ressentiront de l'influence fâcheuse de cette débauche de la fantaisie et de l'esprit.

Elles sont également inspirées par le courant italien idyllique et pastoral et par le courant espagnol, plus chevaleresque et plus viril, qui prolongera, jusqu'au milieu du siècle, un peu de moyen âge belliqueux et héroïque. (1)

La matière de ces romans est presque toujours empruntée à la légende et à l'histoire, avec une interprétation fausse, idéaliste et quelque peu ridicule en même temps, aiguisée par les « concetti » et les pointes.

Sous les voiles, d'ailleurs assez discrets, du passé, l'auteur donne généralement une peinture d'aventures bien françaises et le plus souvent contemporaines de sa vie ou de celle qu'il voyait se déployer autour de lui.

Ces romans laissent à l'amour sa place prépondérante, un amour qui domine les pensées et les coups d'épée, qui, tout en

(1) Cfr. Morillot, *Le roman au XVIIe siècle en France*. — Le Breton, *Le roman en France au XVIIe siècle*, Leipzig, 1890. — Kœrting, *Geschichte des französischen romans in XVII Jahrhundert*. Paris, 1885.

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle Clémentine de COURTEN, docteur-ès-lettres.

Le Grand Pouillé d'Évreux, Doyenné de Laigle, par M. le chanoine Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

Prédication, Arts et Histoire, par M. l'abbé TABOURIER, curé de St-Léger-sur-Sarton.

Révolution a Saint-Domingue, d'après le manuscrit d'un lexovien, par M. H. LE PELERIN de GAUVILLE.

Chronique Normande, par M. Maurice d'HARTOY.

L'exécution de la loi du 26 aout 1792 dans le Calvados, par M. l'abbé UZUREAU.

Saint Samson, Saint Germer et l'abbaye de Pental, par M. le chanoine PORÉE.

Le plus ancien registre du tabellionnage de Lisieux (1390-1394), par M. Etienne DEVILLE.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

(*Suite*)

CHAPITRE II

Origines de la « Lettre à Segrais ». — Conception du roman au XVIIe siècle. — But du roman précieux. — Réaction aux romans précieux. — Nouveau but du roman. — L'érudition. — La critique. — Goût de Huet pour les romans. — Essai de roman de Huet.

En 1670 paraissait à Paris un roman, *Zayde*, de M. de Segrais qui, par amitié, prêtait son nom à l'auteur véritable, Mme Lavergne-Lafayette.

En tête se trouvait une Préface : « Lettre à M. de Segrais de l'origine des Romans par P. D. Huet. »

L'ouvrage excitait la curiosité du beau sexe; la préface intéressait les lettrés et les érudits, qui, autrement, auraient négligé ou tout au moins oublié le « roman ».

Au contraire, l'argument nouveau de la lettre de Huet s'adressait aux gens sérieux.

C'est dans ses « Mémoires, » document important et véridique pour la vie du temps et pour la sienne, que P.-D. Huet raconte simplement et brièvement les origines de la fameuse lettre.

« Tandis que Mme Lavergne-Lafayette composait son charmant « roman de Zayde, auquel Segrais a mis la main et son nom, ce « dernier me demanda un jour quels je pensais être les premiers « auteurs de romans. Je lui répondis incontinent et en peu de « mots, mais toutefois de manière à lui inspirer le désir d'avoir « ma réponse par écrit. Je répliquai que la chose était trop peu « importante mais qu'elle exigerait néanmoins beaucoup de peine

Digitized by Google

« et de temps, s'il fallait seulement mettre au net ce que je « venais d'improviser. » (1)

Huet céda bientôt aux pressantes sollicitations de son ami et promit de réunir les idées et les renseignements qu'il possédait à ce sujet, sans fixer toutefois aucune limite de temps.

Notre érudit, tout occupé qu'il était à étudier les Saintes Ecritures, devint ainsi, nous pouvons le dire, presque tout à coup, le critique et l'historien du roman.

Désormais il devra tendre ses efforts et ses études vers un but assez nouveau pour lui et pour tous. Car si l'érudition, la science, toutes les connaissances les plus diverses avaient constamment attiré l'esprit de Huet et s'il avait toujours montré un certain penchant pour la littérature mondaine et romanesque, par la promesse faite à Segrais, il se chargeait d'une tâche nouvelle et quelque peu ingrate, comme il l'avouait franchement lui-même.

Deux questions se posent dès lors à notre esprit, qu'il est intéressant de déterminer avant d'entreprendre l'étude de l'œuvre en elle-même.

Quelle est la conception du roman au XVIIe siècle ? Quelle est l'importance de l'érudition et de la critique à cette époque ?

C'est dans les premières années du XVIIe siècle que le roman s'affirme comme un genre littéraire bien distinct de tous les autres, qui cherche à s'isoler et à prendre conscience de ses ressources.

Alors seulement, le romanesque, longtemps épars dans la littérature depuis le moyen âge, développé surtout par les nouvelles sentimentales du XVIe siècle, trouve sa forme : elle ne sera pas définitive, mais elle lui permettra de subsister et de grandir dans son propre domaine.

Jusqu'à cette époque, le roman épique et sentimental n'a trouvé que des conditions peu propices à son libre développement.

Le jour où dans le royaume pacifié par Henri IV, la vie mondaine a pu se réorganiser, avec des garanties de durée et dans un grand sentiment de sécurité, le roman a reparu aussitôt, s'est accommodé aux dispositions de ce milieu nouveau et s'est appli-

(1) *Mémoires*, liv. IV, p. 163.

Digitized by Google

qué à représenter de son mieux l'idéal auquel ce milieu aspirait.

Cependant il est tout naturel que le roman ait été conduit d'abord à continuer, sur plus d'un point, une tradition déjà établie.

Ainsi l' *Astrée*, le modèle du genre, écrit sous l'influence de la *Diana*, de Montemayor, un des maîtres écrivains de l'Espagne italianisée, reprenait les thèmes de la pastorale italienne, de l'*Arcadie* de Sannazar, de l'*Aminte* du Tasse et du *Pastor Fido*, de Guarini. Les traits qui caractérisent l'*Astrée* se retrouveront, à peine modifiés, selon les circonstances et l'individualité de l'auteur, dans la plupart des romans qui paraîtront abondamment jusque vers 1660 : c'est-à-dire dans cette période où la Préciosité était la souveraine maîtresse du goût, de la littérature et de la langue.

En effet, toutes les œuvres qui se rattacheront par des liens, plus ou moins directs, à celles qui étaient alors à la mode, à l'Hôtel de Rambouillet, ce foyer du mauvais goût, se ressentiront de l'influence fâcheuse de cette débauche de la fantaisie et de l'esprit.

Elles sont également inspirées par le courant italien idyllique et pastoral et par le courant espagnol, plus chevaleresque et plus viril, qui prolongera, jusqu'au milieu du siècle, un peu de moyen âge belliqueux et héroïque. (1)

La matière de ces romans est presque toujours empruntée à la légende et à l'histoire, avec une interprétation fausse, idéaliste et quelque peu ridicule en même temps, aiguisée par les « concetti » et les pointes.

Sous les voiles, d'ailleurs assez discrets, du passé, l'auteur donne généralement une peinture d'aventures bien françaises et le plus souvent contemporaines de sa vie ou de celle qu'il voyait se déployer autour de lui.

Ces romans laissent à l'amour sa place prépondérante, un amour qui domine les pensées et les coups d'épée, qui, tout en

---

(1) Cfr. Morillot, *Le roman au XVIIe siècle en France.* — Le Breton, *Le roman en France au XVIIe siècle*, Leipzig, 1890. — Kœrting, *Geschichte des französischen romans in XVII Jahrhundert*, Paris, 1885.

Digitized by Google

étant la plus douce et la plus belle des vertus, est aussi le plus difficile des devoirs.

Et presque tous les personnages aiment selon le rite, c'est-à-dire d'un cœur épuré, délicatement, gravement, avec des formes cérémonieuses : ils réalisent d'une façon supérieure l'idéal, tant de fois ébauché, du parfait amant respectueux, tendre, plaintif et obstinément fidèle ; de la demoiselle fière, ombrageuse et rebelle, qui résiste à tout mouvement de tendresse, qui sait son prix et veut qu'on l'ait longtemps méritée.

Les grands sentiments de devoir et de sacrifice commencent à se faire jour dans l'*Astrée*, continuent dans tous les romans postérieurs et annoncent, de très loin sans doute, l'héroïsme Cornélien.

Dans le roman précieux, ce que l'on veut offrir au public, c'est un idéal de vie distinguée et charmante : on veut donner des leçons de galanterie mondaine et de savoir-vivre aux gentilshommes français.

L'on trace le modèle d'une belle vie, sans peines et sans autres devoirs que l'amour, qui en est le but : c'est un rêve aristocratique de littérature, de pensées et d'actions.

Désormais, le but couvert ou dévoilé du roman, sera réduit à celui de code de vie mondaine et élégante, il sera le guide, le conseiller des inexpérimentés, de ceux qui voudront vivre dans le monde selon les règles de la distinction et de la bienséance.

Cependant une réaction nécessaire se préparait peu à peu contre les sentiments trop beaux et le grand style. La verve gauloise n'avait pas tari au milieu des fadeurs et des billevisées précieuses.

Les romans comiques ne chercheront qu'à plaire par leur gaîté et par leur esprit : ils monteront à l'assaut des bergeries chevaleresques et ils aideront puissamment l'œuvre régénératrice des grands réalistes de 1660.

Des voix, timides et solitaires d'abord, s'élèveront pour relever les lois du bon sens contre celles du mauvais goût : quelques années après elles deviendront hardies et trouveront un écho dans le public ; elles circuleront en pénétrant peu à peu dans le goût général.

Des faits enfin plus clairs et déterminés traceront la nouvelle voie, qui s'imposera bientôt, comme une loi, à tous les esprits clairvoyants.

Digitized by Google

Ce sera d'abord la représentation des « Précieuses ridicules » (18 novembre 1659), vrai coup de clairon, qui rallia l'armée classique et qui fut aussi un grand événement littéraire. Pour la première fois on critiqua ouvertement les romans qui remplissaient la tête des jeunes filles de chimères et d'extravagances.

Boileau survint, qui acheva la déroute avec son joli et malicieux « Dialogue sur les héros de romans, à la manière de Lucien », qu'il lisait à tout venant vers 1665, mais qu'il ne devait laisser imprimer que bien plus tard, en 1710, après la mort de Mlle de Scudéry. Les Dieux de l'Olympe, réunis ensemble, ne reconnaissent guère les illustres héros de l'antiquité grecque et romaine dans les rôles ridicules que leur ont infligé les romanciers modernes.

En 1666, paraît un ouvrage bien autrement significatif : « Le roman bourgeois! », dû à la plume alerte et sagace de Furetière, qui exprimait par son titre même le but auquel il tendait.

D'ailleurs les littérateurs et les critiques n'étaient pas les seuls à combattre les romans : sous leur rigoureuse impulsion, le goût du public s'en détachait de plus en plus.

En 1667, un avocat du Parlement de Paris, Gabriel Guiret, rédigeait un petit livre qui fit en son temps quelque bruit : « Le Parnasse Réformé », dans lequel il partageait, en la développant, la pensée des maîtres du temps.

C'était vers le réalisme que le roman devait s'acheminer désormais, en se pliant à la règle souveraine de la raison ; au lieu d'imagination folle, d'aventures exceptionnelles et de sentiments surhumains, l'on représentera des événements et des caractères aussi près que possible de la vérité.

Les romans héroïques n'oseront plus se montrer sous l'œil irrité du satirique, farouche défenseur de la vérité en prose et en vers.

Seule, va subsister la *nouvelle*, venue timidement de l'Espagne dans les premières années du XVIIe siècle, qui donne toujours une peinture assez fidèle de la vie et qui recherche la vraisemblance dans toutes ses formes.

L'œuvre de Huet, née au milieu de ces courants différents et opposés même, se ressentira tout naturellement de cette double influence.

Toutefois, d'après la date de son apparition, nous pouvons pré-

Digitized by Google

sumer qu'elle devrait se rattacher plutôt au nouveau courant réaliste qu'à celui idéaliste, déjà épuisé et mourant.

L'érudition aussi ne paraît pas avoir été en butte, à ce moment du siècle, même dans le milieu mondain, aux mépris inintelligents et au ridicule, qui souvent ne lui ont pas manqué en France (1).

On était tombé, au contraire, dans l'exagération opposée, car tout le monde, les dames mêmes, voulaient faire de l'érudition. Et quand Malebranche et La Bruyère prenaient si vivement à partie les historiens, les savants de mémoire, les critiques pointilleux, les auteurs de vieilleries de toute sorte, ce n'est pas à des ridicules imaginaires qu'ils s'attaquaient.

Leur insistance s'explique, par la vogue de l'érudition, au moment où ils écrivaient et par ce fait, qu'ils voyaient autour d'eux la curiosité scientifique se tourner trop souvent en manie chez les gens du monde et les demi savants.

Bien plus, à cette époque, il semble qu'il y ait eu une tendance assez marquée de la mode pour les « curiosités » des sciences historiques, terme qui a été remplacé depuis par « l'érudition ».

Non seulement les auteurs de profession se piquaient de critiquer les textes et les faits, mais les femmes elles-mêmes ne s'en faisaient pas faute.

Tout est critique en ce temps-là : c'est le mot du jour (2).

Huet lui-même écrivait :

« L'art de la critique était florissant, et quiconque arrivait à la « gloire d'érudit s'y portait avec tant d'ardeur que toute étude « n'avait plus pour objet que de corriger les auteurs anciens, de « rétablir des lettres omises, combler des lacunes, redresser des

---

(1) Rébelliau, *Bossuet, historien du protestantisme*. 2e éd., 1892, p. 109.

(2) « La critique fait la principale occupation de ceux qui s'appli- « quent aux belles lettres... Cela était nécessaire après tant de siècles « d'ignorances et de ténèbres... Le souverain degré de l'érudition con- « siste à mettre au jour les anciens auteurs... Mais cette occupation « dégénéra en une étude basse et obscure : car quelques-uns se ser- « vaient de leur esprit et de leur savoir pour remettre les auteurs dans « leur pureté et souvent abusant de leur talent et par trop raffiner ils « gâtaient ce qui était entier et sain. » *Ibidem*.

Digitized by Google

« sentences tronquées et discerner des fragments corrompus et « intercalés » (1).

A ces divers traits, par lesquels on dépeint ordinairement cette brillante époque de la culture française, il conviendrait d'ajouter le juste équilibre que l'on maintenait entre les différentes formes de l'art et du savoir humain et, selon les fines expressions de l'évêque d'Avranches, « un goût général répandu dans le public « pour reconnaître ce qui est d'estimable en chaque science » et « un certain sentiment d'équité qui savait donner à chacune « selon son prix » (2).

*
* *

Huet avoue, à maintes reprises, avoir toujours eu beaucoup de goût pour les romans, d'où la lecture des histoires amoureuses grecques et latines et la traduction de la pastorale du sophiste Longus.

Les vieux romans français aussi, écrits deux ou trois cents ans auparavant, avaient fait ses délices. Il admirait passionnément l'« Astrée » de d'Urfé, qu'il avait relue bien des fois.

Un jour, tout heureux de satisfaire à son désir et à celui de ses sœurs, il leur avait apporté ce roman à la campagne, où elles demeuraient. Et, dans ce cadre tout à fait propre aux pastorales, notre auteur avait relu, avec un vif plaisir et une grande émotion, cette histoire qui le touchait au point de lui faire couler les larmes.

« J'y gagnai », dit Huet, « un violent désir de m'essayer dans ce « genre d'écrit, et je me mis à faire aussi un roman..... Mais les « événements que j'y racontais n'étaient point imaginaires. » (Ils étaient de la réalité. L'auteur même, ainsi que des personnes de sa connaissance en étaient les héros). « Excepté l'ordre et l'enchaî- « nement des faits, en quoi consiste l'art à peu près uniquement, « toutes les autres circonstances étaient empruntées à la vie réelle. »

Huet n'avait jamais parlé de cette œuvre : quarante ans après seulement, quelque chose de ce secret lui échappa, par mégarde, devant des dames ; elles voulurent absolument lire ce roman. Il

(1) *Mémoires*, liv. III, p. 100.

(2) Rébelliau, ouvrage cité...

Digitized by Google

céda, mais « de telle sorte, que le manuscrit ne sortît pas de mes mains et que je ne permis pas qu'on en tirât copie » (1).

J. D'Avenel (2) pense que ce n'est pas de « Diane de Castro ou le faux Incas » qu'il s'agit ici, mais plutôt d'un autre roman inconnu.

L'abbé Flottes (3), dans l'étude qu'il a donnée sur Huet, ne parle pas de cette prétendue œuvre et rapporte les mots de Huet au roman déjà cité.

Nous partageons aussi cette opinion, car il nous semble impossible de supposer l'existence d'une autre nouvelle dont il n'est jamais parlé ni par Huet, ni par ses biographes.

Nous savons seulement que le docte évêque avait écrit à vingt-cinq ans un roman, qui ne fut publié que sept ans après sa mort (1729). Son auteur n'y attachait aucune valeur et, en 1709, il écrivait à son neveu de Charsigné : « Si tant de gens ne l'avaient « pas vue [la nouvelle] comme venant de moi, je l'aurais donnée « à qui l'aurait voulue ; mais présentement qu'on la connaît pour « être de moi, pour rien je ne souffrirais qu'elle parût en public, « et serais bien éloigné de l'humeur d'un évêque qui aima mieux « quitter son évêché que de consentir que son roman fût « brûlé » (4).

En effet, il avait raison (5). La fable est très peu vraisemblable et le style laisse bien à désirer. Ses intentions sont toujours

---

(1) *Mémoires*, liv. IV, p. 164.

(2) J. D'Avenel, *La vie et les œuvres de P. D. Huet*. 1853, p. 145.

(3) A. Flottes, *Études sur P. D. Huet, évêque d'Avranches*. Appendice page 73.

(4) A. Flottes, ouv. cité, p. 72.

(5) Diane de Castro, veuve de Louis de Ribera, est aimée par Pizarre, qui voudrait l'épouser. Offensé par les refus de Diane, Pizarre l'enferme dans une prison. Mais dans l'armée, il y a un jeune soldat, Alphonse de Salazar, qui aime Diane et qui en est aimé. Ce jeune homme possède une esclave, Zirifa, qui lui est bien dévouée : c'est elle qui fait évader Diane de la prison et qui l'accompagne dans les Cordillères. Pendant leur voyage, elles sont arrêtées par des cavaliers espagnols, mais une troupe d'Indiens leur rend la liberté. Leur chef qui est D. Alphonse de Salazar, est reconnu par Zirita, mais non par Diane. Ce « faux Incas » se met au service de Diane, l'accompagne jusqu'en Espagne et ici enfin il se fait reconnaître pour le bonheur de tous les personnages.

Digitized by Google

morales et irréprochables, mais la vraisemblance y fait complètement défaut. Toutes les maximes de l'Hôtel de Rambouillet y sont mises en action. Huet décrit une de ces passions violentes et profondes, alors à la mode, qui exaltaient toutes les âmes ardentes, passions qui ont toujours la force de se contenir dans les limites tracées par le devoir ou que l'on sacrifie généreusement au bonheur d'un tiers.

C'était donc la première œuvre littéraire que Huet livrait au public par la Lettre à Segrais, après une préparation d'études littéraires rendues plus complètes par les goûts du milieu qui entourait notre docte Normand.

CHAPITRE III

Composition de la lettre à Segrais : de l'origine des romans. Histoire du livre. — Histoire des éditions. — Traductions. — Manuscrits. — Les sources : Sources anciennes, grecques, latines. — Sources modernes. — Emploi des documents.

Nous avons déjà dit à la suite de quelles circonstances Huet fut invité à écrire sa lettre à Segrais de l'origine des romans, l'œuvre la plus intéressante et la plus originale qu'il nous ait laissée.

Décidé à consacrer un peu de temps à cette étude, il comprit aussitôt que les distractions de la vie mondaine et même littéraire de Caen et de Paris ne lui auraient pas laissé les loisirs nécessaires pour conduire son travail au port. Il pensa alors à se retirer dans la tranquillité d'une maison religieuse et il choisit le couvent de Malnoue, qu'il fréquentait depuis longtemps.

Le gouvernement en était confié à l'abbesse Marie-Eléonore de Rohan, qui joignait à l'éclat de la naissance une intelligence remarquable et cultivée. Dans cette retraite paisible, le docte critique élabora son œuvre : chaque soir, il lisait « à la savante abbesse ce qu'il avait écrit pendant le jour ».

Huet nous apprend dans ses Mémoires que cette œuvre était achevée vers la fin de 1666 (1). Mais nous pouvons établir aussi,

(1) *Mémoires*, liv. IV, p. 163.

Digitized by Google

plus exactement, la date initiale et le temps approximatif que notre auteur y consacra.

Nous possédons une lettre de Huet à Cossart « le gardien ou « plutôt l'âme de la bibliothèque des Jésuites à Paris », du 13 octobre 1666, qui nous permet d'affirmer, en suivant l'aveu de Huet, que « la lettre à Segrais fut composée à peu près dans trois mois et plus précisément entre octobre et décembre 1666. »

Voici la lettre où notre auteur demande la collaboration de Cossart, pour lui faciliter les recherches livresques qui lui faisaient complètement défaut dans sa retraite :

« Gabrieli Cossartio, Lutetiam Paris.

« Cum nuper differentem me de origine fabularum Romanen-
« sium audisset Segraesius huiusmodi fabularum egregius artifex,
« enixe me rogavit ut quae temere jactassem, et meditata recol-
« ligerem tecumque communicarem ; quod cum pro iure veteris
« nostrae necessitudinis impetrasset a me atque huc commen-
« tandi causa me contulissem, quid inter sermonis licentiam et
« scriptionis accurationem intersit, expertus sum. Praeterea
« cum Lutetiam abundarem libris, carerem otio, contra hic, in
« magna librorum penuria, otio abundo, tu vellem succurras eges-
« tati nostrae, librosque aliquot quorum hic subjeci indiculum
« ad me mittas. . . . . .

« Vale. Malanodae, 13 cal.-oct. MDCLXVI » (1).

Huet ajoutait dans ses Mémoires, qu'en effet Cossart lui envoya toujours les livres qu'il demandait, ou bien « les passages extraits de ces livres, sur lesquels il avait des doutes ». Toutefois nous possédons une lettre de Huet qui ne concorde pas avec ce que lui même écrivait dans ses Mémoires. Il disait que la lettre à Segrais était achevée à la fin de l'année 1666. Or, la lettre suivante nous apprendrait au contraire qu'en 1669 le petit discours sur l'origine des romans n'était pas encore fini :

« Gabrieli Cossartio, Lutetiam ».

« Opellam nostram « De origine fabularum Romanensium »
« omnino deserere certum apud me constitutum est, nisi praesto
« mihi esse pergit tua diligentia. Nam quid in hac solitudine

(1) *Mémoires*, liv. IV, p. 163.

Digitized by Google

« accuratum edere possum sine subsidio librorum, sine ullo litte-
« ratorum hominum consortio... »

« III Cal. Mart. MDCLXIX ».

Qu'était-il donc arrivé? Très probablement notre auteur avait écrit cette lettre sans l'intention de la publier.

Par un fragment de lettre, sans doute de Mme de La Fayette, nous apprenons que l'auteur de « Zayde » réclamait le petit ouvrage de Huet comme préface à son roman. Elle lui écrivait : « Que la paresse ne vous prenne pas ; ce serait une honte de ne « pas achever d'embellir Zahyde » (1).

« Embellir Zahyde? » Nous savons par ailleurs, que notre érudit s'était chargé de corriger les cahiers de Mme de La Fayette (2). Mais ici, la requête se rapportait au petit « Traité », qui devait embellir le livre pour les gens sérieux. Et dans les *Origines de Caen*, nous lisons : Comme ce fut pour cet ouvrage [Zayde] que « je composai le « Traité de l'origine des romans » qui fut mis à « la tête, elle me disait souvent que nous avions marié nos « enfants ensemble » (3).

Nous pouvons dire alors que cet ouvrage, composé en 1666, avait été revu et remanié par l'auteur avant de le livrer au public en 1669.

C'était vraiment un grand triomphe pour Mme de La Fayette que d'avoir arraché Huet à son « Commentaire sur Origène » pour lui servir d'introducteur auprès du public, lors même qu'elle se cachait encore sous le nom de Segrais. C'est ainsi que la lettre de Huet parut, pour la première fois, quatre ans après avoir été commencée, en tête de la *première* édition de Zayde en 1670.

A la Bibliothèque Nationale de Paris se trouve ce volume rare, qui porte ce titre sur sa première page : « *Zayde, histoire espagnole, par M. de Segrais avec un Traité de l'Origine des Romans* par *M. Huet*. A Paris chez Cl. Barbin 1670 ». D'après des études

---

(1) Page 15. *Un érudit homme du monde, d'église, de cour*, Lettres inédites.... extraites *de la correspondance de Huet* par Ch. Henry, Paris, 1879, p. 12. — Léon Pélissier, *Quelques lettres des amies de Huet*.

(2) Ch. Henry, ouv. cité p. 14.

(3) Kœrting, ouv. cit. p. 475.

Digitized by Google

récentes (1) qui nous font espérer prochainement une nouvelle édition de la lettre de Huet, nous savons que la même Bibliothèque Nationale possède un autre volume, sans date, avec ce titre : « *Lettre de Monsieur Huet à Monsieur Segrais de l'Origine des Romans à Paris* » (2).

Toutes les copies d'éditions postérieures que nous connaissons portant une date, nous avons le droit de penser que cet autre exemplaire appartient à un tirage à part de la première édition, car il a les mêmes caractères, la même marge, enfin tous les traits extérieurs les plus ressemblants avec la préface mise en tête de Zayde (3). La *seconde* édition de la lettre à Segrais fut publiée en 1678 à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy (4).

Malheureusement nous ne connaissons pas les éditions postérieures jusqu'à la VIe, qui date de 1685, faite à Paris, chez Théodore Moëtt. Ce volume est augmenté d'une note autographe de Huet et de cinq pages (sans numéros) de notes, qui apparaissent à leur place seulement dans la VIIIe édition.

La VIIe édition est de 1693, toujours à Paris, et l'on y trouve joint au nom de Huet son titre de précepteur du Dauphin. Enfin la VIIIe et dernière édition faite du vivant de l'auteur, en France, porte la date de 1711, chez J. Mariette à Paris.

L'éditeur, dans un avertissement, nous apprend qu'il remet sous presse « la savante dissertation sur l'origine des Romans, « d'abord parce qu'elle devient rare, ensuite ayant eu la chance « de voir un exemplaire chargé de beaucoup de corrections et « d'additions autographes, il veut les offrir au public avide de « ces découvertes intéressantes. » Il ajoutera aussi au livre de Huet une lettre touchant Honoré d'Urfé, auteur de l'Astrée. Ce dernier exemplaire de la Bibliothèque Nationale appartenait aussi à Huet, car la reliure porte ses armes, et bien des notes, généralement de caractère bibliographique. Il y en a, cependant,

(1) Celles de M. Mario Schiff.

(2) Cet exemplaire comme la plupart des ouvrages de Huet qui se trouvent à la B. N., porte sur sa reliure ses armes et son ex-libris.

(3) Cette édition sera augmentée de quelques notes manuscrites par Huet, qui se retrouvent sur un exemplaire de la dernière édition de la lettre sur l'origine des Romans.

(4) Ces deux exemplaires sont annotés de la main de l'auteur.

Digitized by Google

d'autres aussi plus intimes, qui se rapportent à des souvenirs ou à des polémiques. Celles ci n'ont pas encore vu le jour. Nous avons eu le bonheur de les voir, grâce à la complaisance de l'érudit qui les a découvertes et étudiées (1), et nous espérons que bientôt le public lui-même pourra en profiter.

Le petit « Traité » écrit simplement par condescendance envers une amie fut bientôt connu dans toute l'Europe. Huet, qui aime la vérité, même quand elle offusque sa modestie, nous apprend que le mariage de sa lettre avec le roman de Mme de La Fayette avait fort bien tourné : « Il n'est pas un peuple en Europe qui n'ait « adopté nos époux et ne leur ait donné droit de bourgeoisie » (2).

Quelques années à peine après son apparition, une traduction anglaise paraissait à Londres en 1672 : *The treatise of Romances and their original* by M. Huet ».

En 1679, une autre traduction, flamande, parut avec une édition de Zayde, à Amsterdam (3).

Nous possédons encore un exemplaire traduit en latin par Guill. Pirou, professeur royal à La Haye (Hagae Comitis) avec deux lettres : l'une, très élogieuse du traducteur à Huet, et l'autre, adressée au public expliquant les raisons qui l'incitent à donner cette nouvelle édition.

L'année suivante, 1683, le « Traité sur l'origine des romans », en latin, fut introduit dans une nouvelle édition du livre de Huet « De interpretatione. »

En 1715, parut encore une traduction anglaise, qui porte ce titre erroné : « Histoire des romans, contenant des recherches sur leurs « origines, des avis pour leur composition, le caractère des prin- « cipaux auteurs qui en ont écrit et des observations curieuses sur « les meilleurs ouvrages de cette espèce, écrite en latin par M. « Huet et traduite en anglais par M. Etienne ». Il n'est pas nécessaire de remarquer la faute grossière commise par le traducteur, faute qui dut se répandre, car il nous est arrivé de trouver et de voir cette lettre attribuée assez souvent à l'évêque d'Avranches comme

(1) M. le professeur Mario Schiff.

(2) *Mémoires*, liv. IV, p. 164.

(3) Dans cette édition, la préface fut mise après le roman. Pourquoi ?... Etait-ce une habitude flamande ?...

Digitized by Google

une œuvre latine. Enfin une dernière édition latine parut à Venise en 1758, chez Ben. Milocco (éditio Iº Venita). C'est une nouvelle édition du livre « De Interpretatione (1) », avec la traduction de Piron, de la lettre sur l'origine des romans.

Nous avons le bonheur de posséder aujourd'hui encore quelques-uns des manuscrits de la lettre de Huet : Florence a l'heureuse chance de garder à la Bibliothèque Laurentienne la riche collection des manuscrits et de la correspondance de l'évêque d'Avranches, que lui a légué lord Ashburnham (2) : parmi ces manuscrits précieux il y a deux brouillons autographes, dont l'un raturé ligne par ligne, semble le plus ancien ; l'autre moins corrigé, semble bien une copie du premier : aucun des deux cependant ne porte de date. A ces matériaux, nous pouvons ajouter toutes les nombreuses notes que l'auteur a semées dans les exemplaires qui lui appartenaient.

Nous observons aussi que notre auteur tâchait toujours de perfectionner son œuvre, ce qui apporte quelques variantes assez importantes entre les différentes éditions (3) : en général ce sont des remaniements naturels à un auteur qui cultivait toujours l'érudition, et qui ajoutait à son œuvre, au fur et à mesure, les observations qui se présentaient à son esprit. Il y a justement des notes manuscrites qui méritent de voir la lumière (4), mais qui cependant n'ont pas une importance considérable pour l'œuvre en général ; elles ajoutent seulement les derniers renseignements de notre auteur dans des questions de détail (5).

---

(1) De optimo genere interpretandi et de claris interpretibus.

(2) Huet avait laissé sa bibliothèque aux Jésuites : au XVIIIe siècle, elle fut dispersée : une partie des manuscrits fut achetée par Louis XV, une autre partie, après de nombreuses vicissitudes, fut donnée à la Bibliothèque Laurentienne par lord Ashburnham.

(3) Voir appendice à la fin du chapitre III.

(4) Notes manuscrites copiées par M. Mario Schiff sur l'exemplaire de la dernière édition, qui appartenait à Huet.

(5) D'aprés les notes manuscrites copiées par M. Mario Schiff, nous voyons que Huet rapporte généralement les critiques qu'on lui a adressées comme celle très étendue de La Monnaye sur « l'âge d'Achille Tatius, » ou bien il donne des renseignements sur quelque exemplaire d'œuvres anciennes que l'on croyait perdues : « Le Roman de Xénophon, auteur des *Ephésiaques*. est, dit-il, dans la bibliothèque du grand-duc (à Florence) ».

Digitized by Google

* * *

Avant d'étudier les théories que Huet soutient et explique, il est intéressant de voir les sources auxquelles il a puisé son érudition.

Nous savons à ce propos que, vers cette époque, il n'était pas encore d'un usage courant, comme aujourd'hui, de citer les sources. L'écrivain tenait absolument à être cru sur parole par le lecteur.

Ce fut vers la fin du siècle que l'on commença à trouver la nécessité de cette exactitude, qui facilitait la tâche des critiques, sans amoindrir la renommée et le prestige des érudits.

Huet nous apprend, au fur et à mesure qu'il en parle, où il a puisé ses informations : il cite le nom des auteurs qu'il consulte, mais il n'en communique pas les textes. Peut-être la liste des livres demandés par Huet à Cossart aurait-elle pu nous fournir des renseignements précis à ce sujet.

Toutefois, nous savons que Huet avait consulté le « Discorso intorno al comporre dei Romanzi », écrit par M. G. B. Giraldi Cintio, italien, à son élève M. G. B. Pigna, dont il réfute les théories à maintes reprises. C'était le livre le plus érudit qui eût paru sur ce sujet. Le critique italien disait justement que son entreprise l'effrayait un peu, car il était le premier à écrire sur cette matière : son élève continuera son œuvre, mais tous les deux étudient, presque exclusivement, le poème épique dans ses sources et dans ses formes (1).

Nous nous étonnons que Huet ne fasse pas même allusion au livre, paru en 1626, sous le nom de Fancan, pseudonyme pris, très probablement, par Sorel (2), livre qui avait pour titre : « Discours pour et contre les romans ». (Langlet-Dufresnoy, qui nous a laissé sa « Bibliothèque des romans », dit que cet ouvrage est fort rare, mais malheureusement nous n'avons pas d'autres indications pour nous éclairer à ce sujet.) Nous avons par contre de meilleures informations sur les livres que notre auteur consulta pour l'histoire du roman chez les anciens.

---

(1) G. B. Pigna, *Dei romanzi* (1554).

(2) Petit de Julleville, *Hist. de la langue et de la littérature française, XVII*e *siècle*, 1re partie.

Digitized by Google

Huet avait, en effet, à sa disposition les nombreux matériaux, livres et manuscrits, qui avaient été mis au jour par les humanistes; mais dans ce fatras, il devait faire la petite sélection qui correspondait particulièrement à son sujet. Parmi les auteurs anciens les plus importants qu'il consulta, nous voyons les noms de :

Strabon, auteur grec de la « Géographie », description la plus étendue et la plus érudite de la terre connue de son temps. C'est un tableau grandiose et animé, largement conçu et exécuté, avec une multitude de notions sur les antiquités mythologiques et historiques; *Plutarque* dont les « Vies » demeurent encore célèbres et qui attirent les meilleurs esprits par leur vaste érudition ; *Parthénius* (Parthénios de Nicée), poète élégiaque grec, qui écrivit « Les souffrances d'amour, » recueil de légendes amoureuses.

De même nous voyons rappelé le sophiste *Philostrate*, courtisan de César, qui écrivit une « Vie des sophistes, » ouvrage très important pour l'histoire littéraire du temps et *Athénée*, grand rhéteur grec de la fin du IIe siècle et du commencement du IIIe.

Même *Suidas* lui fournit de nombreuses informations, très probablement par son « Lexique » historique, biographique et littéraire, dénué de critique et de goût, précieux surtout par les fragments d'œuvres perdues que l'on y retrouve; de même que *Photius*, le savant, le plus illustre du IXe siècle de notre ère, auteur de « Mirabilion », sorte de journal littéraire où il analyse et critique tout ce qu'il lisait pendant les loisirs de ses occupations politiques.

A ces écrivains nous pouvons en ajouter d'autres moins importants tels que : *Diogène de Laërte* ou Diogène Laërce, *Stéphanus* (*Etienne*) *de Bysance*, *Planudes Maximus*, qui avait beaucoup perdu de sa renommée au XVIIe siècle, par la découverte faite par Saumaise du manuscrit de l'Anthologie, dont il se disait le dernier éditeur.

(*A suivre.*)

Clémentine DE COURTEN,
Docteur ès lettres.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

CHAPITRE XVIII

1639

Décès de l'abbesse de Gomer-Fontaine et autres événements de famille. — Dévotion envers le Saint Sacrement. — Mère Agathange de la Londe sous-prieure. — Dons de diverses reliques et d'un morceau de la Vraie Croix.

Revenons un peu en arrière : certains événements de famille n'ont pu trouver place dans les récits précédents.

Mme Madeleine de Médavy, forcée de fuir en 1635, de son abbaye de Gomer-Fontaine, près Amiens, avait pu y rentrer avec ses moniales à la fin de cette même année. Mais bientôt après, elle tomba malade « à l'extrémité de la mort », ainsi qu'elle le faisait écrire à sa sœur de Vignats. « Dieu, ajoutait-elle. mavoit « par une misericorde speciallе, dòné une sy forte volonté de « laler louer sans plus diferer que javois une consollation tres « sensible à perdre la vie ».

Cette lettre dut être écrite après le 5 août 1637, date du siège de Saint-Hippolyte où le comte de Grancey fut blessé (1). Mme Madeleine semble y faireallusion en parlant du « bon frere »

(1) C'est peut-être à l'occasion de la guérison de cette blessure que le comte de Grancey fonda à perpétuité une neuvaine de messes au Carmel de Pontoise pour remercier la Bienheureuse Marie de l'Incarnation envers laquelle il pensait être redevable de cette faveur. (*Vie de Mère Jeanne Séguier*, chan. Pierron, 158.)

Digitized by Google

sur lequel elle pleurait, ajoutant qu'elle ne pouvait non plus voir couler les larmes de sa sœur Marguerite, sa coadjutrice, ni de ses filles, les religieuses, tant elle était « saisie de transissement » au point de ne leur pouvoir parler. Etendue sur un lit et la main faible et enflée, elle était obligée de dicter sa missive. Remise quelque peu, elle traîna jusqu'au 12 septembre 1638, où elle s'endormit pieusement dans le Seigneur.

Le *Gallia* fait un bel éloge de cette vingt-neuvième abbesse de Gomer-Fontaine, laquelle fut restauratrice de son Monastère, au spirituel et au temporel, si bien qu'on peut la considérer comme seconde fondatrice (1). Elle avait été aidée pour la réforme de son abbaye, par la fameuse Mère Angélique Arnaud, alors dans toute sa ferveur, et avant que saint Cyran n'ait insufflé le poison du Jansénisme à Port-Royal. Onze des moniales de Gomer-Fontaine refusèrent d'embrasser les nouveaux usages; leur abbesse ne les y força pas; mais en 1627 et 1628, elle avait mis la réforme en vigueur avec quatorze autres sujets envoyés par le Seigneur. En vérité, toutes les dames de Médavy brûlaient du zèle de la Maison de Dieu.

Mme Madeleine fut inhumée dans le haut du chœur des religieuses et l'épitaphe suivante fut posée sur sa tombe :

« Cy gist tres devote et religieuse sœur Madeleine de Médavy
« qui, dès l'âge de cinq ans, a esté consacrée à Dieu, et puis
« abbesse de céans, où elle a rétably entièrement ce monastère et
« remis une estroite réforme, et a régné vint-cinq ans. Elle décéda
« le douziesme septembre 1638. »

Cette pieuse Abbesse n'avait que quarante ans; sa sœur Marguerite, déjà coadjutrice, et alors âgée de vingt-six ans, lui succéda. Elle devait survivre à toutes ses sœurs, ayant pu atteindre près de quatre-vingt-treize ans (2). On la retrouvera dans le cours de cette histoire.

C'est probablement à l'occasion de sa Bénédiction abbatiale que Mme de Vignats, voulant lui offrir une crosse, chargea la Marquise de la Londe de s'en occuper. Celle-ci lui envoyait les lettres

(1) Cette abbaye remontait à l'an 1209.

(2) Le *Gallia* la dit même centenaire ; mais, née le 27 janvier 1612 et morte en 1704, elle n'avait pas même quatre-vingt treize ans.

Digitized by Google

d'une dame orfèvre, à laquelle s'était adressé son laquais, délégué tout exprès à Paris. « La fasson de la crosse » était très belle ; le poids en était plus lourd et le prix plus élevé que Mme Anne ne l'avait prévu mais l'abbesse de Vignats était généreuse et les autres sœurs de l'élue, ne le furent pas moins.

Trois mois après la mort de Mme Madeleine, la famille de Médavy éprouva un nouveau deuil. Catherine de Monchy d'Hocquincourt, que le comte de Grancey avait épousée en 1624, mourait après lui avoir donné neuf enfants : six fils et trois filles : Marie-Louise, Marie-Françoise et Marie-Bernarde. Ces noms prouvent, à eux seuls, la dévotion de la Comtesse envers la Sainte Vierge. Tombée malade au Prieuré d'Argentan, fondé par sa belle-sœur l'Abbesse d'Almenèches, elle mourut entre ses bras le 5 décembre 1638. Son corps fut porté à Médavy et inhumé dans le caveau consacré à la sépulture des Rouxel. Au commencement de l'année, un cousin, Jacques du Bouillonney, Seigneur de la Boutonnière, était décédé au Mans, âgé de quarante-quatre ans (1). A l'exemple de sainte Jeanne de Chantal, l'Abbesse de Saint-Nicolas pouvait dire : « Voilà bien des pèlerins partis pour la patrie. »

Elle s'inquiétait du veuvage de son frère, qui tâchait d'oublier sa douleur en continuant ses exploits. En mai 1639, il se distingua à Thionville, comme Maréchal de Camp, sous les ordres du Marquis de Feuquières. L'issue de la bataille n'ayant pas été heureuse, le vaillant Comte, exaspéré, donna des coups de plat de sabre et tua même de sa main quelques fuyards, « pour obliger les autres à « tourner la teste », rapporte Aubery dans son histoire de Richelieu-Resté des derniers sur le champ de bataille, il écrivait le soir de cette malheureuse journée que l'on « avoit perdu peu de caval- « lerie par sa lascheté et beaucoup d'Infanterie par sa valeur. » Les pertes furent moins grandes qu'on ne l'avait craint ; néanmoins Richelieu, qui ne pouvait admettre une défaite sans y voir trahison ou lâcheté, fit emprisonner à la Bastille les principaux

(1) Son bisaïeul avait épousé une demoiselle de Hautemer-Fervaques et son aïeul s'était uni à Anne de Médavy, grand'tante de notre Abbesse. De nos jours, un jeune prêtre de cette antique race, Guy de Bouillonney, a été une des victimes de la terrible guerre. Sa vie a été écrite par le chanoine Guesdon, ancien directeur du Séminaire de Sées.

Digitized by Google

chefs de l'armée, parmi lesquels fut compris le brave Jacques de Médavy. Il y demeura jusqu'à la fin de janvier suivant (1).

Toute la famille fut affligée de ces événements; un fragment d'une lettre de la Baronne de Marey y fait allusion. Elle écrit à Mme de Vignats : « Les mauvaises nouvelles qui nous sont venues, « vous ne les avez sues que trop tost; et moy, je ne desire jamais « estre la première a les dire » (2). Elle explique ensuite comment le Comte a « esté abandonné » ; mais les débris de son épître sont peu compréhensibles.

Un Monsieur de Franqueville, prêtre où religieux, écrivait également à la même abbesse, lui disant ses inquiétudes au sujet du Comte lorsqu'il avait appris la défaite de l'armée de Monsieur de Feuquières par Picolomini. Sachant la mort de deux maréchaux de camp, il eut, pendant quinze jours, un souvenir pour M. de Médavy dans son « Memento des morts », mais depuis, écrit-il, j'ai appris quil etoit en bonne santé ». Ne se le figurant pas en prison, il priait Dieu d'appliquer ses prières à l'âme de la pauvre Comtesse « si elle en a besoing »... Cette longue et intéressante épître est datée de « Cambray ce 3e juillet ». L'année n'est pas indiquée mais il s'agit sans nul doute de 1639. Ce personnage était aussi en relation avec l'abbesse de Saint-Nicolas : elle venait de l'entretenir d'une prochaine fondation qui lui donnerait lieu d'aller visiter ses sœurs (3).

Au milieu des afflictions suscitées à l'intérieur de son monastère par l'ennemi de tout bien, Mme Scholastique de Médavy mettait toute sa confiance en Dieu, espérant de lui seul le salut de sa Maison. Elle raconte comment, après Pâques de cette funeste année, elle avait établi « une pratique pour honorer et faire « honorer le tres Saint Sacrement de l'autel. » Il s'agissait de faire autant de visites devant le Tabernacle qu'il y a de minutes dans

(1) Hist. de Louis XIII, R. P. Griffet, III, 196.

(2) L'orthographe, par trop mauvaise pour que le sens soit facilement compris, a été rectifiée.

(3) Vers la même époque, Mme Françoise de la Chétardie, nouvellement nommée abbesse d'Essay, écrivait aussi à Mme Anne de Médavy en lui demandant la permission de le faire quelquefois, vu la grande estime qu'elle professait à son endroit. Les dames de Médavy, on le voit, étaient fort recherchées des personnes illustres et pieuses.

Digitized by Google

un jour; et comme le nombre des Moniales était loin d'y suffire, elle s'associa une quantité de maisons Religieuses « qui voulurent « sunir dun mesme esprit en ceste devotion. » A saint Nicolas, chacune s'assujettit seulement à quatre visites journalières, dont deux au commencement des deux récréations et les autres « à la commodité ». Elle indique ensuite les intentions qu'on devait avoir, les actes, longs ou courts à volonté, que l'on pouvait produire et surtout les vertus auxquelles il fallait s'appliquer.

Mme de Blémur, parle de cette pieuse association dont « l'ins- « piration venoit du Ciel ». Deux nobles chrétiens, MM. de Saveuse et de Saint-Firmin, « personnes de qualité et d'une plus grande « vertu », avaient recruté quatorze cent quarante personnes, qui, par écrit, s'étaient engagées à faire chaque jour une visite à Notre-Seigneur, « ce qui avait ravi notre pieuse Abbesse. »

Les renseignements sur M. de Saint-Firmin nous font défaut; mais M. de Saveuse peut être identifié, pensons-nous, à Charles de Saveuse, grand homme de bien, « Conseiller au Parlement et « Prieur de Saint-Clair-sur-Epte » (1). Catherine de Saveuse avait épousé Pierre de Mornay, seigneur de Bichy et de la Chapelle (2). Or, une alliance existait entre les de Mornay et les Médavy.

Dans la Chronique, notre abbesse termine ainsi son récit sur cette Association : « Lon a jugé a propos d'inserer la susdite « pratique dans ce present livre afin que, estant fidellement « exercée dans la succession des temps, l'on puisse recognestre « son origine et l'année en laquelle elle a commencé d'avoir son « cours. »

Combien de temps dura-t-elle en dehors du cloître? Dieu seul le sait. Après la mort des pieux propagateurs et de leurs associés, il est bien probable que les visites journalières dans les églises ou chapelles cessèrent peu à peu. Elles purent continuer plus longtemps dans les Monastères associés, comme ceux des Ursulines d'Evreux et de Notre-Dame-du-Val-de-Gif, dont les lettres d'affiliation aux prières et bonnes œuvres de l'abbaye de Saint-Nicolas sont encore dans nos Archives; mais elles ne survécurent pas à la Révolution. A Verneuil, les deux visites après les repas ont été en usage jusqu'en 1888 : les récréations commençant à midi et à

(1) Description de la Haute-Normandie, II, 294.
(2) Hist. généalogique du P. Anselme, VI, 285.

Digitized by Google

7 heures du soir, il était facile alors de se rendre au chœur. Depuis, d'autres constitutions ayant été adoptées et les récréations suivant immédiatement le dîner et le souper, la visite a été remise avant la reprise des travaux, vers une heure moins un quart. On le voit, les visites au Saint Sacrement, tant recommandées par saint Alphonse de Liguori à la fin du XVIIIe siècle, avaient, au XVIIe, grâce au zèle de l'Abbesse de saint Nicolas, un nombre assez considérable d'adhérents et d'adhérentes.

Au sujet de sa dévotion envers la Sainte Eucharistie, il est rapporté qu'un mouvement d'impatience ayant échappé à la servante de Dieu, comme on venait de réparer le Tabernacle, elle se serait crue indigne d'assister à la remise du saint Ciboire si, auparavant, elle n'avait expié sa faute par une rude discipline. Elle communiait tous les jours, ce qui était peu fréquent alors et elle le faisait, a pu dire Monseigneur de Maupas, « avec des dispositions si « exactes, si religieuses et si pleines de ferveur, quelle pouvoit « echaufer des poitrines de glace et des cœurs de rocher » (1). Aussi, se réjouissait-elle grandement de voir ses filles affamées du Pain de Vie ; selon l'usage en vigueur à cette époque, elle leur permettait avec bonheur d'approcher plus souvent de Jésus-Hostie que les constitutions ne le fixaient (2).

Au chapitre annuel de 1639, instruite par l'expérience de l'année précédente, elle fit quelques changements parmi les moniales en charge. Comme nous ne possédons pas les listes de cette époque, nous ne pourrions faire que des suppositions, très vraisemblables sans doute à cause des signatures posées sur de nombreux actes ; mais nous préférons suivre l'exemple de la douce Mère qui s'est constamment abstenue de nommer celles dont elle était en droit de se plaindre. Seule est certaine la nomination, en qualité de sous-Prieure, de sa nièce, Mère Agathange, pour suppléer à ce que ne pouvait plus faire la vénérable Mère Renée des Guetz, à laquelle l'abbesse voulût toutefois conserver le titre

(1) Oraison funèbre de Mme Scholastique de Médavy.

(2) Les Sœurs, portaient-elles, ne doivent pas manquer de s'approcher du Divin Sacrement les dimanches et festes de garde et les jeudis de chaque semaine avec l'advis pourtant de la supérieure qui leur pourra donner licence de communier plus souvent, si elle le juge à propos et si le confesseur le trouve bon. (Déclarations rédigées par Mme Scholastique de Médavy.)

Digitized by Google

de Prieure. Certaine aussi la nomination de Mère Scholastique de Pommereuil à la charge du noviciat.

La profonde humilité de Mère Agathange de la Londe eut peine à supporter son élévation ; elle révèle ses sentiments à Mme de Vignats dans une lettre dont la première feuille seule nous est restée : nous la copions textuellement :

Hhs *Ma* *Bus*
Jésus *Maria* *Benedictus*

« Madame,

Ma tres R^de^ bonne Mere et tres honorée tante,

« Je suplie en toute humilité ñre divin sauveur de faire un ciel « de votre ame ou il soit glorifié en terre aussi bien que dans les « cieux (1).

« Ma tres chere Mere, ce mest une joye, dans mes impuissances « a vous rendre aucun service, de vous souhetter de grandir et « daugmenter la gloire de celui qui ne peut estre assez honoré « selon letendue de nos desirs. A cause de lamour tout ardent « que vous avez pour la divine bonté. il me semble qu'un des « plus grands témoignage daffection que je puisse rendre est que « je sois fidelle. Cest pourquoy, quoique je sois bien indigne de « lhonneur de votre affectionnée bienveillance, jespere, néant- « moins, que votre charité et vos saintes prières aideront beau- « coup a ma convertion.

« Dieu my oblige malgrey moi mesme ; il faut que ie vous en « face mes plaintes, ma tres honorée bonne Mere, et que ie vous « décharge mon cœur sur ce point. Cest que lon maye donné une « charge dont ie suis en vérité toute incapable et ie sens, par sur- « crois de douleur, une repugnance que ie ne puis dire autant « quelle est.

« Je fuyés la charge que j'avés auparavant de nos pauvres sœurs « du noviciat et Dieu men a donné une autre plus pesante encore... « jé bien peine a cognestre son desein... sinon quil veut me mor- « tifier a ce que je croy. Que si javés inclination aux charges, elles « me fuiroient ; et particulièrement le soin dautry qui est bien

(1) Toutes les lettres des prêtres et religieux de cette époque commencent ainsi par un pieux souhait.

Digitized by Google

« incompatible a une nature paresseuse et qui aime son repos;
« mais il faut bien, par nécessité, vouloir ce que Dieu veut.

« Je remarque, ma toute chere Mere, avec admiration, laveu-
« glement que Dieu donne à toute la Communauté, leur cachant,
« a la plupart, mes imperfections tres grandes pour ces ofices et
« toutes visibles que, sy elles estoyent a quelque autre, elle ne
« seroit pas choisie. Cest a cause que mon cœur y repugne, Dieu
« le voit; que son saint nom soit béni !

« Ce qui me console un peu, ma tres bonne Mere, cest la con-
« fiance que notre bonne Mere nous témoigne avoir et pour la
« soulager en quelque chose. Priés pour ncus, je vous en suplie
« en toute humilité, afin que ie sois submise aux volontés de
« Dieu et (aie) surtout le zelle de sa gloire et du salut des âmes,
« pour ce que ie nai rien de ces choses qui sont tout à fait néces-
« saires. O si je pouvoi oublier de moy mesme et de mes interests
« pour entrer dans ceux de Dieu, ce seroit... »

La feuille déchirée ne permet pas de savoir la suite; elle se devine aisément. L'Abbesse de Vignatz, heureuse de la vertu de sa nièce, en avait écrit à sa sœur la Marquise, qui lui répondait :

« Je suis contente que vous le soyez un peu de la pauvre Aga-
« tange. Il est vray quelle nest pas peu mortifié destre dans la
« charge ou lon la eslevée, se jugeant sy imparfaite. Plus elle
« prye Dieu de la mettre en oubli, plus il lui ocmente les charges.
« Cest par providence partyculliere que Dieu agit en elle afin de
« lhumylier, voyant ceux qui sont bien plus parfaits se sub-
« mettre. »

Et la pieuse Dame ajoute : « Il est vray que je suis aussy inquieste
« quelle, car plus lon est dans une condition dabessement, plus
« lon est hors dinquiestude. » La Mère et la fille étaient dignes l'une de l'autre. Cependant, la Marquise ne manquait pas d'ambition pour ses enfants : ses lettres la montrent empressée d'obtenir la coadjutorerie de l'abbaye de Fontaine-Guérard pour sa fille Barbe, à laquelle succédera Mère Agathange elle-même; l'avenir de ses deux fils la tourmente; elle cherche à marier l'aîné ; il s'y refuse sous prétexte que s'il est tué à la guerre, son union nuirait à son frère. Effectivement, le jeune Marquis trouva la mort au siège d'Arras en juin 1640. Son frère, d'abord destiné à l'église, puis reçu Chevalier de Malte au mois de mars précédent, s'était

Digitized by Google

décidé, écrit sa mère à Mme de Vignats, à prendre « la profession despée ».

« Je croye », ajoute-t-elle, « que Dieu le permest nestant pas « assez zellé pour son service de façon a estre entierement a luy. » Et, en vraie chrétienne, elle demandait des prières « pour lun et « pour l'autre, afin que, dans le monde, ils suivent le dessein que « Dieu a sur eux ; cest de quoy je l'importune souvent, car il est « vray que leur sallut mest mille fois plus cher que ma vye. » Des phrases de ce genre se retrouvent dans les quelques lettres de cette pieuse Dame qui se sanctifiait au milieu des bruits mondains à l'exemple de ses sœurs du cloître.

(*A suivre.*) X***

-:- AVIS -:-

Bientôt paraîtra le *De Officiis* de Jean d'Avranches. Cette étude liturgique avec publication du texte inédit du Ms. H. 304 de Montpellier a été honorée d'une lettre de Mgr du Bois de la Villerabel, archevêque de Rouen et précédée d'une étude de Mgr Batiffol sur Jean d'Avranches liturgiste.

La souscription à cet ouvrage se terminera le 8 juillet prochain. Donc, se hâter de souscrire car le prix de 12 francs l'exemplaire sera porté, dans la suite à 20 francs. Ecrire à M. l'abbé Delamare à Louviers (Eure), 29, faubourg de Rouen.

L'auteur se propose de publier bientôt, dans notre Revue, *Le calendrier spirituel d'Evreux* au XVIIIe siècle, un aperçu en quelque sorte de la vie religieuse et civile de la vieille cité ébroïcienne, avant la Révolution, avec nombreuses figures d'anciens monuments d'après des estampes rarissimes. Nos abonnés seront ravis de posséder une telle collection et seraient bien aimables d'en faire part à leurs connaissances, car les livraisons seront vite épuisées.

Digitized by Google

LA
REVOLUTION A ST-DOMINGUE

Racontée par un Normand

« A ma mère »

La Révolution est la période de notre histoire la plus minutieusement étudiée et la plus approfondie. Depuis plus de cinquante ans, on a cherché à connaître les événements essentiels et les détails les plus pittoresques de ce grand drame historique qui marque le déclin des institutions de notre ancienne France et l'aurore des temps modernes. Cette littérature révolutionnaire est très variée : elle comprend les mémoires des personnages les plus illustres, et les récits naïfs que de simples témoins oculaires écrivirent, par hasard, sans se préoccuper des jugements de la postérité. Des ouvrages de grande envergure, et un grand nombre de monographies, ont fait revivre avec exactitude les hommes et les faits.

Cependant lorsqu'on parcourt la bibliographie révolutionnaire on constate une lacune regrettable : les conséquences de la Révolution aux colonies, ont été généralement oubliées ou négligées ; les historiens modernes ont laissé de côté cet aspect du problème, préférant s'attacher aux événements de la Mère-Patrie : « *Nous n'avons pas même à l'état d'esquisse une histoire de la révolution dans les colonies. C'est une lacune que beaucoup de personnes compétentes déplorent* (1). »

Cette attitude s'explique d'autant moins que nous sommes à une époque où la question coloniale est très étudiée, et que nous vivons dans un siècle admirablement disposé envers tous ceux qui s'occupent de nos possessions d'outre-mer.

Nous n'avons pas la prétention de combler cette lacune : des plumes plus autorisées que la nôtre s'en chargeront ; nous voulons seulement mieux faire connaître, l'un des épisodes les plus

(1) Léon Deschamps. *La Constituante et les colonies*, in-8o, Paris, Perrin, 1898.

Digitized by Google

poignants du drame révolutionnaire aux colonies, c'est-à-dire les guerres civiles de Saint-Domingue et d'Haïti.

Ces événements ont été racontés par un certain nombre de témoins oculaires, et c'est le récit de l'un d'eux que nous publions dans cette étude.

Nous y voyons un double intérêt :

L'historien qui écrira l'histoire de la révolution aux colonies se verra devant un sujet aussi vaste que complexe, et il devra se borner avant tout, à l'étude approfondie des rapports plus ou moins obscurs qui unissent les individus et les événements. Dans cette synthèse, il laissera de côté tout l'arrière plan du tableau pour ne s'attacher qu'aux grandes lignes, et pour ne voir que les personnages principaux.

Evidemment notre étude n'aura pas la puissance d'un tel travail, mais du moins, elle aura l'avantage de faire connaître, à côté de ces grands événements, les impressions et les jugements des hommes qui ont vécu dans ces îles lointaines à l'époque troublée que nous étudions. En un mot, nous aurons une « histoire vécue » et par le fait même plus conforme à la réalité !

Le document que nous publions appartient à l'histoire générale par son sujet, mais en outre il intéresse l'histoire normande à bien des titres : L'auteur est un normand, émigré à Saint-Domingue, avec plusieurs de ses compatriotes quelques années avant la révolution : il rédige l'histoire de sa vie pour sa famille restée en Normandie, et dans sa correspondance, il nous parle des autres normands de Saint-Domingue (1).

*
* *

François Lelièvre est né à Moutiers Hubert (Calvados) en mars 1763. Son père, Pierre Lelièvre (2) et sa mère Marie Vangnier

(1) Des rapports très étroits existaient entre notre province et cette colonie ; tous les ans un certain nombre de Normands, partaient du Hâvre pour Saint-Domingue, où ils se rendaient pour faire fortune.

(2) La famille Lelièvre est une vieille famille des environs de Fervaques. Elle possédait dès le xve siècle plusieurs terres à Mailloc. De là elle s'est répandue dans les communes de Courson, Moutiers-Hubert et Fervaques.

Actuellement encore ces communes possèdent de très nombreux représentants de cette famille.

Digitized by Google

chefs de l'armée, parmi lesquels fut compris le brave Jacques de Médavy. Il y demeura jusqu'à la fin de janvier suivant (1).

Toute la famille fut affligée de ces événements; un fragment d'une lettre de la Baronne de Marey y fait allusion. Elle écrit à Mme de Vignats : « Les mauvaises nouvelles qui nous sont venues, « vous ne les avez sues que trop tost; et moy, je ne desire jamais « estre la première a les dire » (2). Elle explique ensuite comment le Comte a « esté abandonné » ; mais les débris de son épître sont peu compréhensibles.

Un Monsieur de Franqueville, prêtre où religieux, écrivait également à la même abbesse, lui disant ses inquiétudes au sujet du Comte lorsqu'il avait appris la défaite de l'armée de Monsieur de Feuquières par Picolomini. Sachant la mort de deux maréchaux de camp, il eut, pendant quinze jours, un souvenir pour M. de Médavy dans son « Memento des morts », mais depuis, écrit-il, j'ai appris quil etoit en bonne santé ». Ne se le figurant pas en prison, il priait Dieu d'appliquer ses prières à l'âme de la pauvre Comtesse « si elle en a besoing »... Cette longue et intéressante épître est datée de « Cambray ce 3e juillet ». L'année n'est pas indiquée mais il s'agit sans nul doute de 1639. Ce personnage était aussi en relation avec l'abbesse de Saint-Nicolas : elle venait de l'entretenir d'une prochaine fondation qui lui donnerait lieu d'aller visiter ses sœurs (3).

Au milieu des afflictions suscitées à l'intérieur de son monastère par l'ennemi de tout bien, Mme Scholastique de Médavy mettait toute sa confiance en Dieu, espérant de lui seul le salut de sa Maison. Elle raconte comment, après Pâques de cette funeste année, elle avait établi « une pratique pour honorer et faire « honorer le tres Saint Sacrement de l'autel. » Il s'agissait de faire autant de visites devant le Tabernacle qu'il y a de minutes dans

(1) Hist. de Louis XIII, R. P. Griffet, III, 196.

(2) L'orthographe, par trop mauvaise pour que le sens soit facilement compris, a été rectifiée.

(3) Vers la même époque, Mme Françoise de la Chétardie, nouvellement nommée abbesse d'Essay, écrivait aussi à Mme Anne de Médavy en lui demandant la permission de le faire quelquefois, vu la grande estime qu'elle professait à son endroit. Les dames de Médavy, on le voit, étaient fort recherchées des personnes illustres et pieuses.

Digitized by Google

un jour; et comme le nombre des Moniales était loin d'y suffire, elle s'associa une quantité de maisons Religieuses « qui voulurent « sunir dun mesme esprit en ceste devotion. » A saint Nicolas, chacune s'assujettit seulement à quatre visites journalières, dont deux au commencement des deux récréations et les autres « à la commodité ». Elle indique ensuite les intentions qu'on devait avoir, les actes, longs ou courts à volonté, que l'on pouvait produire et surtout les vertus auxquelles il fallait s'appliquer.

Mme de Blémur, parle de cette pieuse association dont « l'ins- « piration venoit du Ciel ». Deux nobles chrétiens, MM. de Saveuse et de Saint-Firmin, « personnes de qualité et d'une plus grande « vertu », avaient recruté quatorze cent quarante personnes, qui, par écrit, s'étaient engagées à faire chaque jour une visite à Notre-Seigneur, « ce qui avait ravi notre pieuse Abbesse. »

Les renseignements sur M. de Saint-Firmin nous font défaut; mais M. de Saveuse peut être identifié, pensons-nous, à Charles de Saveuse, grand homme de bien, « Conseiller au Parlement et « Prieur de Saint-Clair-sur-Epte » (1). Catherine de Saveuse avait épousé Pierre de Mornay, seigneur de Bichy et de la Chapelle (2). Or, une alliance existait entre les de Mornay et les Médavy.

Dans la Chronique, notre abbesse termine ainsi son récit sur cette Association : « Lon a jugé a propos d'inserer la susdite « pratique dans ce present livre afin que, estant fidellement « exercée dans la succession des temps, l'on puisse recognestre « son origine et l'année en laquelle elle a commencé d'avoir son « cours. »

Combien de temps dura-t-elle en dehors du cloître? Dieu seul le sait. Après la mort des pieux propagateurs et de leurs associés, il est bien probable que les visites journalières dans les églises ou chapelles cessèrent peu à peu. Elles purent continuer plus longtemps dans les Monastères associés, comme ceux des Ursulines d'Evreux et de Notre-Dame-du-Val-de-Gif, dont les lettres d'affiliation aux prières et bonnes œuvres de l'abbaye de Saint-Nicolas sont encore dans nos Archives; mais elles ne survécurent pas à la Révolution. A Verneuil, les deux visites après les repas ont été en usage jusqu'en 1888 : les récréations commençant à midi et à

(1) Description de la Haute-Normandie, II, 294.
(2) Hist. généalogique du P. Anselme, VI, 285.

Digitized by Google

étaient de petits propriétaires cultivant avec courage les quelques terres qu'ils possédaient dans le pays.

Le jeune François apprit à lire et à écrire probablement à l'école de Meulles, et il vint ensuite travailler avec ses parents aux travaux des champs. C'est là qu'il passa les premières années de sa vie et c'est à ce moment qu'il se lia avec une famille Chéradame (1) qui habitait très près de lui. Dans ce milieu assez cultivé, il entendait parler de nos possessions d'outre-mer et en particulier de Saint-Domingue, la plus riche et la plus importante de toutes (2).

En effet, M. Chéradame avait marié une de ses filles à un riche planteur de Saint-Domingue, M. Pierre, et plusieurs fois il avait engagé François Lelièvre à rejoindre le jeune ménage dans ces pays qu'on disait si riches.

Après bien des hésitations, François Lelièvre profita de l'occasion qui s'offrait à lui et il partit pour Saint-Domingue. Il s'embarqua à la fin de 1787, pour arriver aux Cayes Saint Louis le 2 février 1788.

Il ne vécut en paix dans cette île que quelques années, la révolution y déchaîna dès 1789 des guerres et des troubles dont il fut le témoin et même l'acteur : Commandant de la garde nationale de Port-aux-Princes, secrétaire d'état-major du fameux Toussaint Louverture, il connut personnellement, les grandes figures qui présidèrent à ces événements.

François Lelièvre n'oubliait pas la Normandie, il écrivait fréquemment à sa famille et dans chacune de ses lettres, il racontait brièvement la vie mouvementée qu'il était obligé de mener.

Les années de la Révolution et de l'Empire passèrent ainsi. Sous la Restauration, il quitta Saint-Domingue pour aller habiter une exploitation qu'il avait achetée près de Santiago de Cuba. C'est là qu'il vécut les dernières années de sa vie. Avant de mourir il tint à rédiger brièvement et dans un tableau d'ensemble, les aventures terribles qu'il avait traversées et il adressa ce petit travail à sa famille restée en France.

---

(1) Les Chéradame étaient une famille importante de la même région. Jean Chéradame avait épousé le 3 avril 1754, Marie Hardy de Chanvallon, fille de Philippe et noble dame Françoise Deshayes.

(2) Correspondance de François Lelièvre.

Digitized by Google

C'est ce document que nous publions.

François Lelièvre mourut très peu de temps après, mais nous ignorons la date de son décès.

*
* *

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans le récit de François Lelièvre le style coloré, les figures de style et les détails pittoresques des mémoires célèbres. L'auteur, ne l'oublions pas, est un homme du peuple, sans culture littéraire et sans formation intellectuelle. Son travail n'est qu'un tableau d'ensemble, mais il offre toutes les garanties d'impartialité et de véracité. C'est l'impression profonde que ressentit un européen, un normand, devant les révolutions qui bouleversèrent nos colonies d'Amérique, et, on peut l'affirmer, nous avons ici la façon de penser et d'agir des autres européens, témoins des mêmes événements.

Telle est le caractère principal de ce récit.

*
* *

A MM. Guillaume et Pierre Lelièvre, frères.

Harmonie du Limon (1) *le 5 janvier 1833.*

Mes chères frères (2),

..... (3) Vous désirez avoir des détails sur mes aventures et savoir comment j'ai pu échapper aux massacres de Saint-Domingue. C'est la Divinité qui m'a protégé. Je vais vous faire un récit très abrégé de mes aventures, encore sera-t-il fort long....., Car si j'avais écrit ou que j'eusse assez de mémoire pour me rappeler toutes les horreurs qui ont été commises dans l'espace de

(1) « Je suis habitant possesseur d'une petite propriété plantée en café dans la dépendance de Santiago de Cuba. J'habite une montagne que l'on nomme « Harmonie du Limon » et qui est à sept lieues de distance de la ville de Santiago » (Lettre de F. Lelièvre datée de 1830). Santiago de Cuba est le chef-lieu du département de l'est et le siège d'un archevêché important. Cette ville fondée en 1514 par Diégo Velasquez, a été la capitale de l'île jusqu'en 1589.

(2) Nous avons rétabli le texte et l'orthographe.

(3) Au début de cette lettre F. Lelièvre s'informe de sa famille restée en France : nous n'avons pas cru bon de reproduire ce passage d'un intérêt exclusivement familial et sans rapport avec l'histoire des révolutions de Saint-Domingue.

Digitized by Google

quinze années, un volume in-folio de trois pouces d'épaisseur ne suffirait pas pour les contenir. Pour vous décrire tout ce que j'ai vu jusqu'à l'époque ou nous avons été forcés d'évacuer le pays, sous peine d'être égorgés, il est nécessaire que je commence mon récit depuis l'époque de mon arrivée à Saint-Domingue.

Comme vous le savez, je partis de France à la fin de 1787, et j'arrivai aux Cayes Saint-Louis (1) le 2 février 1788, avec M. Pierre (2) et sa famille. Je n'eus qu'un an de bon temps; La Révolution apportée en 1789 par un navire français (3), mit de suite le désordre dans la ville (il en fut de même dans toutes les autres). Il fallut acheter à ses frais, fusil, giberne, sabre et habit d'uniforme, et on nous obligea à faire des gardes, des factions et des patrouilles. Nous ne connaissions pas la cause de tout cela, car nous n'étions en guerre avec personne. Toutes ces mesures troublèrent l'ordre qui régnait dans le pays et furent le point de départ de la révolution de Saint-Domingue. En effet nous n'avions pas à nous plaindre du gouvernement. Il ne nous faisait aucun mal et se soumettait de lui-même à l'impulsion de la mère-Patrie.

Les troupes de lignes furent licenciées par la populace; le désordre, les vexations, les emprisonnements et la mort même, furent les premiers symptômes d'une dévastation complète.

Chaque classe d'hommes prit son parti : les gens de couleur profitèrent des avantages que leur procurait la révolution et ils s'insurgèrent. Ils firent bande à part et ils se soulevèrent pour demander leurs droits qui étaient l'égalité devant la loi et la justice (4). Le gouvernement ne voulut pas accéder à leur demande

---

(1) Cayes Saint-Louis. Ville forte d'Haïti, chef-lieu de la province du sud, port sur la côte sud de l'île, à 200 kilomètres sud-ouest de Port-au-Prince. Cette ville fut fondée en 1726.

(2) M. Pierre était le gendre de M. Chéradame.

(3) C'est sans doute le navire qui apporta la nouvelle de la convocation des Etats généraux et qui devait remporter en France les 8 députés de Saint-Domingue. On sait, en effet, que les premiers conflits éclatèrent à l'occasion de la nomination de ces députés dans les assemblées de baillage.

(4) « Les mulâtres et sang mêlé étaient très inquiétants : descendant directement ou indirectement des blancs et des femmes esclaves, représentant l'une des immoralités que comporte l'esclavage, ayant

Digitized by Google

et il fallut leur faire la guerre. Nous étions dans les villes et eux dans les campagnes (1).

Les esclaves profitèrent de cette insurrection pour se soulever et faire cause commune avec les mulâtres. Ce fut une guerre à mort. Des plantations et des établissements immenses furent la proie des flammes.

Tous les habitants réfugiés dans les villes, la plupart sans moyens parce qu'ils avaient tout abandonné, étaient réduits à une ration que le gouvernement de la ville leur faisait distribuer tous les jours. Nous étions concentrés dans les villes et nous fûmes bientôt attaqués par une fièvre putride qui devint contagieuse. Moi-même je fus très gravement malade pendant plus de trois mois.

Tous les partis décimés par la maladie se décidèrent à faire la paix. On négocia les affaires politiques, on signa des accords et nous fûmes tous très heureux de voir renaître la tranquillité. Malheureusement cette joie ne fut pas de longue durée (2).

Je profitai de ce moment de calme pour changer de quartier : Je fus habiter une maison située sur la montagne nommée « Le Rochelois » où les horreurs de la révolution n'avaient pas encore pénétré, grâce à la sagesse de ses habitants. Cette habitation

---

reçu une demi-instruction, et par leurs fréquents séjours en France, une demi-teinte de la philosophie métropolitaine, ils avaient la prétention, d'ailleurs parfaitement juste, d'être les égaux de leurs pères et frères blancs, dont ils partageaient les charges militaires et financières... La haine des races et la guerre civile étaient à l'état latent à Saint-Domingue» (Léon Deschamps, *La constituante et les colonies*, p. 18 et 19, ouvrage déjà cité).

(1) « Les mulâtres se rassemblèrent enfin dans les campagnes, s'organisèrent en armée, et se mirent en devoir d'imposer partout leur programme » (Léon Deschamps, *La constituante et les colonies*, p. 260, ouv. déjà cité).

(2) La guerre servile et la guerre civile du début dura peu, grâce au bon esprit des mulâtres, vainqueurs des troupes envoyées contre eux, ils entrent dans Port-au-Prince et sans violences offrent aux blancs un arrangement qui reconnaît leurs droits ; cet arrangement fut signé le 11 septembre. C'est le fameux Concordat dont il sera tant parlé à la Législative, et qui sera consacré par la loi du 5 avril 1792. Il pouvait assurer la paix à Saint-Domingue s'il avait été respecté par les blancs ; car il contenait l'engagement des mulâtres de combattre la révolte et il n'outre-passait pas les propres lois de la constituante (Léon Deschamps, ouv. déjà cité). Mais le concordat ne put pas observé longtemps.

Digitized by Google

appartenait à M. Lorquet, administrateur général des postes de la colonie. Lui-même avait été obligé d'y fixer sa résidence pour se mettre en sûreté et éviter ainsi les horreurs qui se commettaient dans la ville de Port-au-Prince (1), où était son hôtel des postes. Une partie de cette montagne était de la commune de Saint-Michel.

Les prétentions révolutionnaires devinrent de plus en plus exagérées, et elles finirent par pénétrer dans notre paisible quartier. La liberté fut accordée aux esclaves, sans se préoccuper des conséquences qui pouvaient découler d'une telle réforme. Les commissaires civils Polverel et Sonthonax (2) envoyés par le tri-

---

(1) Port-au-Prince fut fondé en 1745, mais n'eut ses premiers établissements qu'en 1749. Son nom lui vint d'un vaisseau « Le Prince » qui mouilla dans cette baie en 1706. C'était la capitale de Saint-Domingue. Au moment de la révolution on lui donna le non de « Port républicain ». C'est la patrie de Petion et de Boyer.

(2) Polveret (Etienne), né dans le Béarn, mort en 1795, était avocat au parlement de Paris quand la Révolution éclata. Il en embrassa les principes avec chaleur. Après le 10 août 1792, la Convention l'envoya avec Sonthonax, en qualité de commissaire civil à Saint-Domingue, pour y faire exécuter le décret sur l'égalité politique des affranchis. Revêtu de pouvoirs illimités, et d'ailleurs, entraîné par le mouvement révolutionnaire, il proclama la liberté des noirs. qu'il voulut attacher à la conservation de la colonie en les dotant de la propriété. Dénoncé par les colons, il fut mis en accusation, en 1793, revint en France et mourut au moment où il allait être jugé (Bachelet, p. 2159).

Sonthonax (Léger, Félicité), né à Oyonax (Bugey) en 1763. mort en 1811, était, comme le précédent, avocat au Parlement de Paris quand la révolution éclata. Il fit partie de la commission envoyée à Saint-Domingue pour faire exécuter la loi sur l'égalité politique des affranchis. Les nègres s'étant révoltés, Sonthonax qui se trouvait dans une situation très critique, proclama la liberté générale des esclaves. Dénoncé par les colons, attaqué dans la Convention, il fut rappelé en France. et parvint à se justifier. Renvoyé à Saint-Domingue en 1796, comme chef d'une nouvelle commission civile, il poursuivit l'ancienne classe des affranchis pour assurer la politique inintelligente du Directoire sur eux, se débarrassa de ses collègues, se fit élire député de la colonie au conseil des cinq cents, et agissant en dictateur, nomma Toussaint Louverture, général en chef de l'armée coloniale. Toussaint devint alors plus puissant que lui, et le força de retourner en France sous prétexte d'y remplir son mandat de député. Après le 18 brumaire, Sonthonax qui avait toujours été lié avec les Jacobins, fut exilé de Paris par le premier Consul et mourut dans l'obscurité (Bachelet, p. 2512-2513).

Digitized by Google

bunal révolutionnaire (1) de Paris ordonnèrent l'affichage de cette mesure dans toutes les exploitations. Les esclaves abandonnés à eux-mêmes, sans frein, sans loi et sans police, s'adonnèrent à toute espèce de vexations et même à des crimes qui restèrent pour la plupart impunis.

Les commissaires établirent dans toutes les communes des commandants militaires (2) qui entretenaient la haine des nègres et leur faisaient croire que les blancs cherchaient à rétablir l'ancien régime pour les mettre de nouveau dans l'esclavage. Ainsi c'était toujours contre nous qu'on excitait les mécontents.

Plusieurs communes se soulevèrent pour protester contre toutes ces vexations, et pour anéantir ceux qui les autorisaient. J'eus le malheur de me trouver dans un de ces soulèvements : Le commandant militaire s'était absenté pour arrêter une insurrection qui sévissait ailleurs, lorsque des exaltés, fâchés de perdre leurs esclaves se soulevèrent afin de restaurer les institutions antérieures. J'étais nouveau dans le quartier, jeune encore, sans expérience et conseillé par des hommes que je croyais raisonnables, aussi je donnai tête baissée dans le malheureux complot.

On se réunit au chef-lieu, on désarma les troupes qui n'opposèrent aucune résistance, et on embarqua leurs officiers sur des bâtiments qui se trouvaient dans le port. Nous étions donc maîtres de la ville. Notre commandant qui était celui de la garde nationale, plaça des postes de soldats dans divers quartiers, organisa des patrouilles, et donna des ordres, pour la plus grande surveillance.

Ce succès ne fut pas de longue durée. Le tocsin sonna, et les nègres se soulevèrent contre nous. Le commandant militaire rentré précipitamment marchait à leur tête et il força une partie des nôtres à se rendre. Nous n'étions plus en force pour lutter contre lui, et il fallut déposer les armes, ou s'embarquer au plus vite vers les localités qui faisaient cause commune avec nous.

Notre commandant fut pris et fusillé, après un jugement de la

---

(1) Ce n'est pas le tribunal révolutionnaire, mais la convention qui les envoya.

(2) F. Lelièvre se trompe : ce ne furent pas les commissaires qui instituèrent les commandants militaires, mais les assemblées provinciales (Voyez l'ouv. de Deschamps).

Digitized by Google

cour martiale. Presque tous les nôtres furent emprisonnés et leurs biens confisqués. Bien des innocents périrent, car il suffisait d'être blanc, pour être suspect.

Personnellement, je m'en tirai pour quelques jours d'arrêt et quelques vexations. Le bourg fut ma prison. Dans toutes les communes environnantes la plupart des blancs s'expatrièrent pour éviter les humiliations et surtout pour sauver leur vie, laissant leurs biens et leur fortune aux mains de leurs ennemis. Ceux qui restaient virent leurs propriétés divisées en deux parties. L'une d'elle leur restait et l'autre était partagée entre les nègres et les représentants de la république. Le propriétaire devait exploiter et entretenir la part des nègres et celle de la république, mais sans en toucher le moindre revenu. Il avait tous les frais et aucune compensation.

C'est alors qu'on organisa la garde nationale : On forma des légions invulnérables en apparence, et nous marchâmes de pied ferme contre les ennemis de la république. A la première insurrection, on nous fit marcher baïonnette en avant, et nous fûmes vigoureusement repoussés avec une perte de 800 hommes. Nous étions partis au nombre de 1 100, et nous nous retrouvâmes 300 sains et saufs. On ne se plaignit pas, car ils auraient pu nous couper la retraite et nous exterminer, s'ils l'avaient voulu. Nos morts et nos blessés furent jetés dans des gouffres volcaniques qui se trouvaient dans la région.

(*A suivre.*) HENRI PELLERIN

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE

M. Georges DUBOSC et son nouveau livre. — Rouen, ville d'eaux. — Quelques lauréats normands des Grands Prix de Rome. — Enrichissement de nos Musées de peinture et de céramique. — L'Œuvre d'un mort.

Une chronique normande, vraiment digne de ce nom, ne saurait mieux inaugurer ses débuts que par un hommage au prince régnant des chroniqueurs de Normandie. J'ai nommé M. Georges Dubosc, dont l'œil sagace et la plume experte ne cessent, du haut de la plus puissante tribune régionale, de suivre avec amour toutes les manifestations d'art, d'histoire et de littérature, dont s'enorgueillissent les cinq départements de la province.

Certes, l'œuvre de M. Georges Dubosc n'est point de celles dont on puisse dire qu'elles soient des « enfants sans mère » (*prolem sine matre creatam*); les prédécesseurs du polygraphe normand ne manquent pas, et pour les trouver, il suffirait de parcourir les anciennes collections des revues « de Rouen » et « de la Normandie », où brillèrent tant de savants, parmi lesquels nous aimons à placer au premier rang l'illustre abbé Cochet.

Au vrai, l'abbé Cochet, d'une science plus certaine quoique moins encyclopédique, fut surtout un remarquable archéologue-épigraphiste ; et nul n'avait peut-être, avant M. Dubosc, fourni, au jour le jour, un labeur de polygraphie locale comparable au sien. Aussi, l'Académie de Rouen a-t-elle accompli un acte de pure gratitude — d'ailleurs tardif — en appelant à elle le plus modeste et le plus zélé de ses serviteurs, ce bon Normand, qui tant contribue, depuis des années, à faire aimer dans ses livres le glorieux passé de sa petite patrie, dans le même temps qu'il divulgue, en ses articles quotidiens, les créations du présent et annonce parfois même les rassurantes promesses de l'avenir.

Au surplus, les lauriers académiques n'ont aucunement com-

Digitized by Google

promis les inlassables travaux de l'érudit. Ce n'est pas de M. Dubosc que Piron eût pu tourner ces vers :

En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur quand d'écrits il assomme :
Dans un fauteuil d'académicien,
Bien vitement l'on fait asseoir notre homme.
... Lors, il s'endort et ne fait plus qu'un somme.

Une telle épigramme serait doublement injuste à l'égard du nouvel élu de la docte compagnie rouennaise, et nous en trouvons une preuve éclatante à la lecture du dernier ouvrage que M. Georges Dubosc vient de publier chez l'éditeur Henri Defontaine. Il s'agit du tome troisième de cette riche et attrayante série d'études normandes de mœurs et d'histoire, que l'auteur intitule *Par ci, Par là*, titre aimable et fureteur, tout à fait représentatif de l'écrivain et de son œuvre.

Les nouveaux « Par ci, Par là » de M. Dubosc sont charmantes abeilles d'érudition qui recueillent de bon miel un peu partout : parmi les usages du bon vieux temps (lait de Mai, buis des Rameaux, œufs de Pâques), au cœur des inépuisables monuments rouennais (la tour Saint-Romain, l'hôtel de Bellegarde, les Synagogues), autour des personnages célèbres, dont l'œuvre ou la vie, se rattache à la Normandie, de près ou de loin — comme ce peintre Hubert-Robert, par exemple, dont quatre importants paysages décorent la *salle des Etats* en l'archevêché de Rouen ; comme ce fameux comte de Gobineau, orientaliste et philosophe originaire du pays de Bray, dont les idées, souvent pillées sans vergogne par les plus grands écrivains de son temps, rayonnent de nos jours sur le monde politique avec le plus vif éclat...

Et là ne se bornent point les investigations de notre bon chercheur. En des pages exquisement évocatives, il conduit ses lecteurs jusqu'aux entrailles du sol normand et se plaît à faire haleter nos souvenirs et notre imagination vers les *trésors* souterrains, dont la légende et l'histoire, tour à tour, affirment l'existence inviolée. Puissent les nouvelles indications de M. Dubosc susciter l'active curiosité d'explorateurs patients et ingénieux, comme il y en eut chez nous quelques-uns sous le second empire!

Signalons également ce bref et piquant historique des *Courses*

Digitized by Google

de Rouen, où plus d'un fervent du noble sport trouvera précieux souvenirs à glaner.

Nous ne manquerons pas de citer aussi la page amusante que le chroniqueur a consacrée aux *Cueilleurs de plantes médicinales*; et, en marge du chapitre, nous poserons cette question : n'est-ce point en se livrant à cette philantropique recherche des *simples*, que le docteur Crouzet découvrit à la Neuve-Lyre, en mai 1858, une plante extrêmement rare (*carex axillaris*), que Goodenough avait signalée pour la première fois en Angleterre vers 1794 ? — découverte remarquable, sinon pour la médecine, du moins pour la flore normande, puisque ce végétal était encore totalement inconnu en France à cette époque.

Bien des chapitres de ce livre tout gonflé de suc sollicitent notre attention, mais la place nous fait malheureusement défaut. Qu'il nous suffise de conclure, en toute sincérité, que nul folkloriste régional ne peut décemment ignorer les « Par ci — Par là » de M. G. Dubosc.

Passant ainsi de la blonde et lumineuse évocation des mois de mai d'autrefois... à la brune mais peu alarmante étude rétrospective des *Tremblements de terre en Normandie*, l'écrivain jette en tous lieux et sur toutes choses le clair regard de sa bonhomie savante et de son style facile. Certes, nous croirions faire outrage à M. Dubosc en louant sa plume outre mesure; il n'est point de ceux dont la sonore éloquence et les coquetteries de langage dévorent l'idée ou la masquent derrière les fleurs de rhétorique. Chez lui, tout est simple, net et précis; et sa documentation, joufflue sans bouffissure, souvent originale et toujours animée d'un sens critique apparent, plonge dans la joie ou dans l'ébahissement, selon que le lecteur est adepte ou profane.

M. Georges Dubosc a un sens très vif de l'opportunité; et c'est avec une dextérité sans égale qu'il embroche, sans relâche, au fil de sa plume, toute l'actualité, pour la ranger harmonieusement dans les casiers du passé.

Aussi bien, puisque nous résumons les principaux caractères littéraires de ce maître-publiciste normand, ajoutons que sa parole, habile à tout dire, ne quitte jamais le ton parfait de la meilleure compagnie et des plus honnêtes gens. Ce n'est pas là un mince compliment par les temps actuels !

Mais nous n'aurions pas tout dit si nous ne parlions de cette

Digitized by Google

philosophie souriante, pleine d'indulgence et à peine désabusée, qui dore... par ci, par là... ses écrits d'un aimable et timide rais de soleil, comme il en coule au travers des chaudes et intimes bibliothèques, par les belles après-midi d'été. Ils devaient être de cette qualité les jeux de lumière qui enchantèrent jadis les ombrages de Préneste. Au surplus, n'est-ce point en ce lieu illustre que M. Georges Dubosc a visiblement trouvé sa règle de vie... littéraire : *carpe diem!*

C'est ainsi que cet homme charmant écoule sa vie laborieuse et touchante au sein des pieux souvenirs et des richesses artistiques de Normandie, à la vive satisfaction des lettrés et curieux de tous pays.

Malgré qu'il soit jeune encore et robuste, on peut assurer, sans grand risque d'erreur, que le prince des chroniqueurs normands, fidèle jusqu'au bout à sa noble mission, mourra, plume en main, entre deux pages nouvelles d'un ultime et précieux *par ci, par là*, tel ce gentil poète-chasseur du XVIIIe siècle qui rendit son âme à Dieu, « comme il revenait de la chasse, ayant tué deux beaux perdreaux rouges pour son souper. »

* * *

Un chapitre de l'ouvrage que nous venons d'analyser — si rapidement hélas ! — concerne les *Bains de Rouen*, et fournit à M. Dubosc une occasion nouvelle de périgriner au travers des siècles normands. Cette multiple évocation d'un Rouen nautique, nous remet en mémoire certain curieux épisode de l'histoire intérieure du 1er empire, où l'on voit comment la capitale de Normandie devint subitement une... ville d'eaux de grande réputation.

En 1790, un individu nommé Perrin, fils de pauvres artisans lyonnais, de retour d'Aix-la-Chapelle, où il avait exercé la profession de croupier, arrivait à Paris, armé seulement d'une centaine d'écus, et entrait dans un tripot comme *Monsieur de la Chambre*. En quelques années, grâce aux plus viles industries, cet aventurier devenait riche à millions, fermier des jeux de Paris, et son pouvoir était tel que le puissant empereur, lui-même, ne pouvait pas grand'chose contre « le roi Perrin ». Après mille incidents qui n'intéressent point cette chronique, et que l'on pourra trouver dans l'ouvrage du regretté Alfred Marquiset (jeux et joueurs d'autrefois 1789-1837, chez Emile Paul, 1917), Perrin

Digitized by Google

devint bientôt le maître absolu de tous les tripots de l'empire français et il étendit même son industrie jusqu'à Spa, Aix-la-Chapelle, Plombières, Luxeuil, Bagnières, etc...

Dans une spirituelle boutade, les gens de l'époque disaient que « les vertus curatives d'une eau thermale sont subordonnées à l'installation d'un tripot auprès de l'établissement ». Aussi, le « roi » Perrin, philantrope intéressé, s'efforçait-il d'en trouver aux quatre coins de la France. Et parmi les villes qui ont aujourd'hui quelque peu perdu de leur renommée à ce point de vue, il faut citer Rouen qui possédait « des sources à nulles autres pareilles » au dire du financier.

En vérité, même si ces eaux merveilleuses ont, un jour, existé, on pourrait, avec le poète, chanter aujourd'hui en montrant la cité :

« C'était là qu'elles ne sont plus ! »

* * *

Ces vieux souvenirs ne donnent-ils pas raison, à notre exquis romancier M. Joseph L'Hôpital qui écrivait certaine fois (1) que le passé est un océan, dont les abîmes sont remplis de « trésors disparus » et de « noms oubliés » ?

Après avoir parlé des liquides trésors plus ou moins authentiques, citons maintenant quelques noms normands, plus ou moins tombés dans l'oubli et que vient de retrouver M. Georges Beaume dans son étude excellente sur la *Villa Médicis*, récemment publiée chez Garnier frères, et dans laquelle nous trouvons une liste complète des grands prix de l'Académie de France à Rome.

Mais pour un motif qui nous échappe, l'auteur n'a pas indiqué l'origine provinciale des artistes, qui furent, avant 1797, pensionnaires de la célèbre villa.

A partir de cette date, nous relevons, parmi les peintres, les deux noms suivants : *Désiré Court*, de Rouen, couronné en 1821 pour un tableau représentant « Samson livré aux Philistins » ; et *Auguste Lebouy*, de Honfleur, admis pour une œuvre intitulée « La robe de Joseph présentée à Jacob. »

---

(1) *Les Le Noury*, lecture faite à la Société libre de l'Eure par M. Joseph L'Hôpital (Hérissey, Evreux).

Digitized by Google

Les sculpteurs normands ne semblent pas avoir joui de la faveur des jurys, mais par contre, les architectes et les musiciens sont un peu plus heureux. Ce sont, pour les premiers, *Henri-Jean-Emile Bénard*, de Goderville (Seine-Inférieure) reçu en 1867 avec un « Palais pour l'exposition des Beaux-Arts » ; *Georges-Paul Chédanne*, de Maromme (Seine-Inférieure) vainqueur en 1887 avec un projet de « gymnase » ; et *Paul-Maurice Bigot*, d'Orbec (Calvados) dont le plan « d'Etablissement d'eau thermale et de Casino » triompha en 1900.

Les musiciens régionaux sont représentés sur les registres de la Villa Médicis par *Charles Lenepveu*, de Rouen, lauréat en 1865 pour son *Renaud dans les jardins d'Armide* ; *Maurice-Georges-Eugène Le Boucher*, d'Isigny (Calvados) acclamé en 1907 pour une scène lyrique *Selma*, dont M. Georges Spitzmuller avait écrit le livret ; *Paul-Charles-Marie Paray*, du Tréport, auteur de *Yanitta*, cantate à trois personnages, qui fut victorieuse en 1911 ; et *M. Marcel-Jean-Jules Dupré*, de Rouen, dont nous applaudissions encore récemment d'exquises mélodies (1) composées sur des poèmes d'Auguste Angellier, et qui reçut le laurier en 1914 pour une admirable *Psyché*.

Il ne faut pas oublier les graveurs en taille douce : *Gustave-Nicolas Bertinot* de Louviers et *Raphaël-Exupère-Armand-Adolphe Manchon*, de Dozulé (Calvados) couronnés, l'un en 1850 et le second en 1914.

Enfin, deux graveurs en médailles et en perles fines ont fait triompher la chalcographie normande en 1905 et 1911, le premier *M. Julien-Louis Mérot* de Tanville (Orne) avec le délicat motif suivant : *Arion sur le Dauphin*, et *M. Raoul-René Bénard* d'Elbeuf avec un sujet bien digne de tenter un artiste : *l'Inspiration*.

On ne ferme pas sans mélancolie ce recueil, hélas trop plein de gloires éphémères et qui ferait douter de la sagesse et de l'influence des jurys artistiques, si le vieil Ecclésiaste ne nous avait dès longtemps prévenu en leur faveur.

* * *

Puisque nous en sommes au chapitre de l'art, ne manquons pas de signaler les enrichissements dont viennent de bénéficier les

(1) *A l'amie perdue*, mélodies. (Alphonse Leduc, éditeur.)

Digitized by Google

collections normandes de peinture et de céramique. Au surplus, ayant personnellement, le 12 mai dernier, eu l'honneur et la bonne fortune de représenter la *Revue Catholique* à l'inauguration des quatre nouvelles salles du musée de peinture de Rouen, nous serions bien ingrat de passer sous silence un tel régal artistiqué.

Mais hélas ! il nous faudrait des pages et des pages pour rapporter, solidement drapées en leurs nuances et dans leurs couleurs du moment, les mille impressions qu'une longue visite au travers des salles, « Barbet », « Jacques-Emile Blanche », « Gérus » et des « Artistes ronennais » a suscitées en nous. Bornons-nous à dire que nous ne savons point de plus piquante, de plus rare jouissance qu'une telle promenade sous la conduite très émue du donateur qui explique et commente son œuvre, comme ce fut le cas avec M. J.-E. Blanche, ou qui « raconte » et décrit ses chers trésors, comme cela se produisit en la salle Barbet. Et ce plaisir devient du bonheur parfait, quand on a la superbe chance de retrouver, tout à coup, en ces lieux charmants, un ami, grand amateur de belles choses et artiste lui-même, comme le comte de Leusse, député du Bas-Rhin, accouru ce jour-là de son historique château de Reischoffen pour assister à la triple manifestation d'art et de sociologie, dont la capitale normande fut le théâtre dans le bref espace de vingt-quatre heures (1).

On lira un peu plus loin, sous la signature autorisée de notre éminent confrère M. Ernest d'Hauterive, le compte rendu sommaire de la séance sociologique à laquelle nous faisons allusion ; elle méritait bien d'appeler l'attention d'un historien.

Pour revenir à notre musée de peinture, disons très sincèrement que la salle consacrée aux artistes normands est celle dont on attendait la création avec le plus d'impatience. C'est celle aussi qui, certainement, fera désormais couler le plus d'encre...

Et pourtant, comme il y aurait de jolies choses à dire, non seulement des tableaux de M. J.-E. Blanche, dont on retrouve ici les qualités bien connues et les indisciplines souvent critiquées ;

(1) 1° Inauguration, à dix heures du matin, des quatre nouvelles salles du musée de peinture ; 2° Inauguration, à quinze heures, de l'Exposition des Arts décoratifs ; 3° Assemblée générale, à dix-sept heures, des Etats-généraux des familles françaises.

Digitized by Google

mais encore de ce legs « Gérus », dont les dentelles et les bijoux normands, montres étranges, boucles d'oreille, croix-de-Jeannette, apprétadors, médaillons, Saints-Esprits, etc... introduisent au musée de céramique une note singulièrement chaude et, en quelque sorte, familiale !

Et que ne dirait-on surtout de l'incomparable salle « Barbet » ! dont les porcelaines d'Extrême-Orient, les figurines ciselées dans le cristal de roche, et principalement les pierres dures de la Chine, calcédoines, sardoines et jades ouvragés, portent souvent le sceau impérial du « Palais d'Eté » et pourraient servir de somptueuse illustration aux œuvres de Heurtel, qui composa en Normandie, comme on le sait, son poème des *Taï-Pings*.

* * *

Heurtel? — Mais oui, ce distingué professeur du lycée Corneille, « The Rule » en littérature, dont les ancêtres maternels habitaient le céleste empire et qui fut, en 1869, élu membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Rouen.

Comme on voit, la plume du chroniqueur, à chaque pas, se heurte au passé. Hier encore, on célébrait, en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, les obsèques d'un religieux presque nonagénaire, le savant R. P. Camille de Rochemonteix, qui nous appartient un peu par le séjour qu'il fit à Rouen, comme supérieur des Jésuites, de 1885 à 1891. Encore le passé!

Dans l'intérêt des lecteurs de la *Revue Catholique*, il nous a paru intéressant de rappeler brièvement les ouvrages historiques de ce religieux, qui, au surplus, ne fut pas seulement un historien mais aussi « un témoin », selon le mot du R. P. Yves de la Brière, professeur à l'Institut catholique et rédacteur aux *Etudes*, à qui nous empruntons ces renseignements précieux.

En effet, le P. de Rochemonteix eut une page magnifique pendant la guerre de 1870-71 et il fut assez heureux pour sauver le drapeau des mobiles du Tarn, ayant porté le glorieux trophée sous sa soutane, durant des semaines, au milieu même des troupes allemandes !

Les œuvres du R. P. de Rochemonteix se répartissent ainsi : 4 volumes sur le *Collège Henri IV de la Flèche au XVIIe et au XVIIIe siècle*; 5 volumes sur les *Jésuites et la Nouvelle France*; une monographie du *P. Nicolas Caussin*, confesseur de Louis XIII,

Digitized by Google

et adversaire du cardinal de Richelieu ; un épisode de l'histoire coloniale et religieuse au XVIIIe siècle : *le P. Antoine Lavalette à la Martinique ;* une histoire du *P. Joseph Amiot*, douloureux récit de la mission des Jésuites français à Pékin, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus par Clément XIV; un ouvrage sur l'*Expédition de Syrie en 1860 et 1861 ;* une étude sur les *Projets de Restauration monarchique en 1873 ;* et, enfin, 2 volumes sur les *Congrégations religieuses non reconnues en France.*

Le R. P. Camille de Chalvet de Rochemonteix exerçait une grande influence dans les milieux intellectuels du monde catholique, et les années n'avaient point ralenti sa merveilleuse activité cérébrale ni l'étonnante persistance de son ardeur physique au travail. Aussi, combien juste et profonde cette noble pensée qui terminait l'autre jour, dans la *Libre Parole*, l'article nécrologique signé du R. P. de la Brière : « Pour l'homme qui aura eu comme Camille de Rochemonteix, l'enviable honneur de vouer les énergies de son intelligence et de son cœur aux saintes tâches de l'Eglise, ce n'est pas sur cette terre que peut être goûté, même après la carrière la plus féconde, le repos du septième jour! »

En résumé, l'ancien supérieur des Jésuites de Rouen, par l'exemple de sa vie et la fécondité de son labeur, se range en vérité, parmi ces morts, dont parle Chateaubriand, ces morts immortels qui ne cessent d'instruire les vivants.

A l'image de la destinée humaine, nous scellerons donc aujourd'hui notre chronique par une épitaphe sur un tombeau.

Maurice D'HARTOY.

Digitized by Google

Un peu d'Histoire régionale

Les Etats-Généraux des familles de France. — Jeanne d'Arc. — Les Normands d'origine. — La préhistoire en Normandie. — Le Sionisme.

Bien que l'événement qui vient de se dérouler à Rouen appartienne encore au présent et relève plutôt de l'actualité, comme il peut exercer sur l'avenir du pays une influence considérable et par conséquent se rattacher à l'Histoire, nous appellerons sur lui l'attention de nos lecteurs, attention déjà éveillée par les articles de journaux qui ont paru à cette occasion.

En ce moment, à l'instigation de très bons esprits et en dehors de toute arrière pensée de politique de partis, s'organise en France une très curieuse propagande pour la réforme de la représentation nationale devant l'Etat. Sans prétendre faire les lois, on veut aider le gouvernement à les préparer et à les appliquer. Dans ce but, on propose de convoquer des Etats généraux, dans lesquels seront représentées toutes les forces de la Nation. Il ne s'agit plus, comme dans les Etats généraux de l'ancienne monarchie, de faire appel aux différentes castes, cataloguées en clergé, noblesse et tiers-état. Il n'est pas davantage question de s'adresser à tel ou tel parti politique : on demande au pays de désigner pour cette assemblée des hommes qualifiés pour défendre ses divers intérêts, intérêts moraux, économiques, financiers, agricoles, commerciaux, industriels. Ce n'est pas un retour au passé, comme on pourrait le croire d'après le nom choisi : c'est au contraire un grand pas en avant que l'on prétend faire par cette coordination des forces nationales.

Avant cette tentative d'un ordre général, tout en se tenant déjà sur le même plan, d'autres hommes, différents de ceux qui préparent cette innovation mais animés d'un esprit analogue, venus eux aussi des différentes régions de la politique, avec abstraction de toute idée de parti, avaient organisé un groupement particulier, celui des intérêts familiaux, destiné, d'ailleurs, à prendre sa

Digitized by Google

place dans la grande réforme d'ensemble. Sous le nom d' « Etats généraux des familles de France », ils avaient réuni une première fois leurs adhérents à Lille, les 3, 4 et 5 décembre 1920, et avaient posé les bases de leur association. Ils viennent de les convoquer à une deuxième session, qui s'est tenue à Rouen, les 12 et 13 mai, et dont le succès a été complet. Accourus de toutes les parties de la France, appartenant à toutes les opinions, ces hommes de bonne volonté, entièrement désintéressés, parmi lesquels on se montrait de véritables sommités, ont longuement discuté les intérêts des familles nombreuses et émis toute une série de vœux, fort étudiés, judicieusement motivés, dont un grand nombre, certainement, seront réalisés dans un avenir prochain.

Pourquoi les organisateurs avaient-ils, cette fois, fixé la date de leur réunion au mois de mai? Obéissaient-ils, inconsciemment, à une règle très ancienne? Voulaient-ils se rattacher à une vieille tradition et prétendaient-ils évoquer le souvenir de ces « champs de mai » qui, dans les premiers siècles de l'histoire de France, furent comme les précurseurs des Etats généraux? Songèrent-ils à la dernière de ces assemblées, celle qui s'ouvrit le 5 mai 1789 et marqua, à la fois, les débuts de la Révolution et le commencement d'une ère nouvelle pour la France? Il est possible aussi qu'ils choisirent cette époque avec l'idée de célébrer de la sorte la nouvelle fête nationale et de mettre leur entreprise sous le patronage de Jeanne d'Arc. Et c'est pourquoi aussi, peut-être, il se donnèrent rendez-vous dans la ville témoin du martyre de la grande Française.

Le souvenir de Jeanne d'Arc a d'ailleurs été longuement évoqué, ainsi qu'il convenait. Lors de leur première réunion, les nouveaux Etats généraux avaient tenu, comme leurs devanciers quand ils se furent mués en Assemblée Constituante, à promulguer une « déclaration des droits », mais des droits « de la famille » et non des droits « de l'homme ». Cette distinction constitue tout un programme : on tient ainsi à bien affirmer que la cellule première de la Nation est « la famille » et non pas seulement « l'individu ». A la session de Rouen, le général de Castelneau a donné publiquement lecture de cette déclaration. Pour une pareille manifestation, il a choisi la place du Vieux Marché, l'endroit même où s'éleva le bûcher de la Pucelle.

Digitized by Google

La foule qui assistait à cette cérémonie et qui écoutait avec émotion la parole toujours vibrante de l'illustre défenseur du Grand Couronné, a pensé à cet autre soldat, qui, elle aussi, sauva la France, à Jeanne-la-Guerrière, et au drame qui s'est déroulé sur cette place, il y aura bientôt cinq cents ans.

S'est-on demandé si parmi, les personnes présentes, il se trouvait d'authentiques descendants de ceux des habitants de Rouen qui jadis furent témoins le l'horrible supplice? Cette question m'est venue à l'esprit en lisant dernièrement de fort intéressants articles parus dans une publication que connaissent bien la plupart des lecteurs de notre revue, *L'Intermédiaire des chercheurs et des curieux*. Existe-t-il, s'est-on demandé, beaucoup de Normands se rattachant réellement par leur origine aux anciens Northmans, à ces marins hardis qui, partis de Scandinavie, s'aventurèrent jusque sur nos côtes et s'implantèrent dans une partie de la Neustrie avant de s'élancer, avec Guillaume-le-Conquérant, à la conquête de l'Angleterre? Il ne peut, naturellement, s'agir ici de prouver cette origine par des actes écrits, mais mieux que des parchemins le type est là pour montrer que les envahisseurs ont imprimé à leurs descendants un sceau dont ceux-ci conservent encore les signes caractéristiques. Taille assez élevée, c'est-à-dire au dessus de 1 m. 65, cheveux blonds ou châtains, les yeux plutôt gris, la tête allongée : tel est un type que nous voyons chaque jour dans notre région et qui était celui des anciens Northmans.

Si du physique nous passons au moral, les ressemblances paraissent s'être atténuées. Dans un écrit du XIIe siècle, nous trouvons ces traits spéciaux du Normand d'alors : « Orgueilleux, est-il dit, fier, vantard et bombancier, son plaisir est d'aller en justice. » Cet amour des Normands pour les procès est longtemps resté légendaire. Un vieux proverbe disait d'eux :

« ...Connus dans notre France
« Pour la chicane et la potence. »

Ce reproche n'est plus exact. Si le Normand a toujours, affirme-t-on, les doigts « un peu crochus » et reste très fin, rusé même, dans les transactions commerciales, il est trop avisé maintenant pour rechercher, comme jadis, les procès qui n'enrichissent que

Digitized by Google

les hommes de loi. A l'heure actuelle, je ne sais vraiment pas si les affaires de justice sont plus nombreuses en Normandie qu'ailleurs ou plutôt sont moins fréquentes ailleurs qu'en Normandie.

Quant aux autres défauts, ne se seraient-ils pas, eux aussi, atténués? Le Normand actuel aimerait-il encore la gloriole et la bombance? La question est délicate. Disons plutôt que s'il a perdu l'esprit aventureux qui poussait ses ancêtres à des conquêtes souvent lointaines, il a conservé leur endurance et leur courage, dont il a donné de si éclatants témoignages pendant la dernière guerre.

Puisque nous faisons une incursion dans un passé déjà lointain, remontons plus haut et qu'on nous permette de dire un mot des temps primitifs, de cette époque encore mystérieuse et mal connue qui précéda celle dont les historiens prétendent avoir pénétré les secrets. Il existe chez nous, on le sait, une Société normande d'études préhistoriques, qui fut créée il y a une trentaine d'années et dont les remarquables travaux apportent chaque jour un peu de lumière sur ces âges éloignés. Grâce à quelques-uns de ses membres, d'intéressantes recherches, opérées sur différents points de la Normandie, ont été divulguées et d'autres se poursuivent. Citerons-nous la découverte d'un cimetière franc à Tournedos et de sépultures mérovingiennes à Vernon, les remarquables fouilles du camp Harrouard et celles de Bonnières, la trouvaille de beaux silex dans la région de Louviers et à Notre-Dame de Franqueville? La société est en pleine activité. Les excursions si instructives qu'elle organise sont des plus suivies, et très écoutées les communications qui, dans ses réunions, témoignent à la fois du zèle et de la consciencieuse habileté des archéologues normands.

Comme l'a très judicieusement fait observer dernièrement son président, « la préhistoire ne consiste pas uniquement à récolter des outils de pierre pour le seul plaisir de les ranger dans des tiroirs ou dans des vitrines ». Ainsi comprise, cette science ne serait qu'une simple manie de collectionneur. Le but est plus élevé. La découverte de ces objets primitifs permet de reconstituer la vie d'autrefois, de se rendre compte des conditions dans lesquels vivaient nos premiers pères, en un mot de connaître cette période de l'humanité pour laquelle l'histoire n'existe pas encore. L'histoire, en effet, se base surtout sur l'étude des textes, tandis que la préhistoire s'appuie sur l'examen des objets que l'on

Digitized by Google

découvre. Les déductions que l'on tire des uns ont autant de chances d'être exactes que l'interprétation des autres. Atteint-on réellement la vérité? Qui peut se vanter d'y arriver? En matière d'histoire surtout — et de préhistoire — combien de points restent obscurs et incertains? Nous pouvons en juger par le récit d'un fait contemporain, dont la version différera du tout au tout selon le point de vue ou la bonne foi de ceux-là mêmes qui en auront été témoins.

Et d'ailleurs, ne devons-nous pas nous réjouir de cette incertitude? N'est-ce pas une des joies de la vie de chercher à découvrir ce que n'ont pas trouvé les autres et plus encore, peut-être, de signaler les erreurs commises par nos devanciers? Nous pouvons nous livrer à ce jeu innocent avec d'autant moins de scrupule que nos successeurs ou nos contemporains nous le rendront et démontreront à leur tour la fausseté de ce que nous avons cru, avancé et prouvé de la meilleure foi du monde. Que deviendrions-nous si nous étions certains d'avoir trouvé la Vérité!

Une autre société, la Société normande de géographie, a donné récemment une réunion, au cours de laquelle M. André Lichtenberger, revenant de Palestine, a mis son auditoire au courant des résultats obtenus jusqu'à ce jour par les sionistes dans leur tentative de restauration d'un Etat juif indépendant. L'expérience, actuellement en cours, n'a pas, d'ailleurs, reçu l'approbation de tous les israélites. Les pouvoirs juifs, répandus dans l'univers, ne sont pas d'accord à son sujet. Appuyée par les uns, combattue par les autres, l'entreprise en est encore à la période où l'on ne sait si elle réussira ou si elle échouera.

Ce mouvement sioniste n'est pas nouveau. Nous en avons retrouvé une manifestation bien curieuse — et très inconnue, croyons-nous — dans un rapport adressé à l'Empereur, en 1807, par Fouché, le ministre de la police.

Seize ans auparavant, en 1791, des juifs hollandais, portugais et anglais avaient formé un projet qui fut mis au point à la mort seulement de Louis XVI. A ce moment, en février 1793, leurs émissaires en firent part au comte de Provence, qui venait de se proclamer régent du royaume. Ils demandaient au prince, en cas d'une restauration monarchique, de leur céder la baie d'Arcachon et toutes les landes comprises entre Bordeaux et Bayonne,

Digitized by Google

pour être tenues par eux en propriété, sous la suzeraineté de la couronne. Ils devaient cultiver les terrains, bâtir des villes, administrer le pays selon leurs lois religieuses et leurs coutumes. En cas de contestations avec des chrétiens, des commissaires royaux, séjournant dans les villes, interviendraient. Pour prix de cette concession, les juifs offraient 25 millions : cinq versés au moment de la signature du projet, cinq autres en traites à un an, les quinze derniers payables à la mise en possession des terrains. Les synagogues hollandaises et portugaises garantissaient l'exécution du contrat.

Le conseil du comte de Provence examina longuement le projet qui, finalement, fut rejeté, sur les conseils très énergiques de l'évêque d'Arras.

A vrai dire, cette question du sionisme ne semble pas intéresser directement la Normandie. Nous en parlons tout de même parce que la « petite patrie » ne doit pas nous faire oublier « la grande » — la Patrie tout court — et que quelle que soit l'opinion professée par chacun, les problèmes juifs sont devenus pour nous tous, pour la France, pour le monde entier, d'une importance capitale.

Ernest D'HAUTERIVE.

NOTE DE LA RÉDACTION

Abonnements payés du 15 Mars au 30 Juin 1923.

MM. Charles de Beaurepaire, 15 fr.; Joseph de Beaurepaire, 15 fr.; Léon Lachèvre, 20 fr.; L'Abbé Monory, 15 fr.; Nobécourt, 15 fr.; Rigault, 15 fr.; Chanoine Porée, 15 fr.; Jore, 15 fr.; Stechert, libraire, 14 fr.; Mabire, 15 fr.; Dauloup Dumesnils, 15 fr.; Mlle de Coniac, 15 fr.; L'Abbé Legris, 15 fr.; Chanoine Le Mâle 15 fr.; L'Abbé Robert, 15 fr.; Robert Duquesne 15 fr.; Garretta, 15 fr.; L'Abbé Simon, 15 fr.; Baron de Moidrey, 15 fr.; D'Hauterive, 15 fr.; L'Abbé Alix, 15 fr.; L'Abbé Clément, 15 fr.; L'Abbé Soudet 15 fr.; Bibliothèque de la ville de Rouen, 15 fr.; Comte de Bosguérard, 15 fr.; D'Esneval, 15 fr.; L'Abbé Chevreau, 15 fr.; Société d'Agriculture de l'Eure, 15 fr.; Jouan, libraire pour 3 abonnements, 39 fr.; Vallée, 15 fr.; De Longuemare, 15 fr.; Le Roy Ladurie, 15 fr.; L'Abbé Couppey, 15 fr.; L'Abbé Duprez, 15 fr.; Sa Grandeur Monseigneur Guérard, 15 fr.; L'Abbé Launay, 15 fr.; L'Abbé Gouget, 15 fr.; Deville, 15 fr.; Ernult, 15 fr.; Mademoiselle Malhère, 15 fr.; L'Abbé Longuet, 15 fr.; L'Abbé Renouf, 15 fr.; Motel, 15 fr.; L'Abbé Humblot, 15 fr.; L'Abbé Brunet, 15 fr.; L'Abbé Boudier, L'Abbé Bourrienne, 15 fr.; L'Abbé Duval, 15 fr.; L'Abbé Thorel, 15 fr.; L'Abbé Béthermin, 15 fr.; Lefèvre, 15 fr.; Rostand, 15 fr.; Fauvel, 15 fr.; Duc de Broglie, 15 fr.; Chanoine Porée *(don)* 30 fr.

Digitized by Google

LES LAURIERS DE LYRE

Par l'abbé Henri THUILLIER, Curé de la Neuve-Lyre

(120 pp. Evreux, Imp. de l'Eure, 1923)

M. l'abbé Thuillier, une figure qu'on n'oublie pas, une voix qui continue de chanter au fond du meilleur de soi-même, quand on l'a entendue une fois, un poète délicat et puissant, souple et varié à son gré, et qui laisse toujours dans l'âme une émotion, une jouissance et de l'air pur.

Ce n'est pas d'hier que nous connaissons sa prédestination au divin jeu des vers. Tout jeune, il y a bien de cela neuf lustres, c'est beaucoup quand on n'est pas éternel, nous l'avons entendu dire les vers des autres avec un sens exact et une grâce charmante. Depuis longtemps, il chante les siens avec un talent personnel qui s'impose à l'attention. Il en a jeté à tous les échos, et les échos n'ont pas été sourds.

Nous parlons de vocation, la Providence pour bien marquer la sienne semble avoir choisi comme à dessein, jusqu'au pays où elle lui a dressé sa tente : La Neuve-Lyre ! C'était sans doute une invitation et un programme. Une invitation à ne pas briser son stylet et à ne pas jeter ses tablettes au vent, au milieu des soucis du ministère. Quant au programme, il l'a illustré superbement ! A tous les deux il a donné une glorieuse réplique en créant le Palinod de Lyre, qui a porté dans toute la France le nom harmonieux de la jolie bourgade et la légitime notoriété de son Curé.

Lui aussi, il a écouté l'Ange de Lyre. Il a su

> Prêter l'oreille avec ravissement
> A tout ce qui frémit, à tout ce qui soupire
> A tout ce qui résonne en ce pays de Lyre
> Dans la splendeur du firmament.

Dès 1892, Mgr Meunier qui s'y connaissait bien, et avec cet attendrissement du cœur et cette distinction du sentiment, dont

Digitized by Google

ceux qui l'ont approché se souviennent toujours, écrivait à M. l'abbé Thuillier :

« Vous êtes le poète aimé de notre Diocèse. Vos chants ont « vibré dans toutes nos fêtes, comme ils ont pleuré dans tous « nos deuils. Tous ceux qui ont eu l'heur de vous entendre ont « conservé la mémoire toujours exquise des beaux vers, des « nobles pensées, des chaleureux élans, qu'ils ont eu la joie « d'applaudir... »

« Votre œuvre est considérable. Je m'en voudrais de l'analyser « parce qu'elle abonde en belles choses que j'ai ou lues ou relues « en répétant avec le vieux et grand poète Coppée : « J'ai lu vos « poèmes ou pour mieux dire les ferventes prières, les pieuses « méditations que vous avez fixées en vers purs et harmonieux. « Tous vos lecteurs seront à la fois charmés et édifiés. » Qu'ils « ouvrent sans crainte vos livres, vos ESCOVIENNES comme vous les « appelez du nom d'Ecouis. Je ne crois pas qu'ils s'arrêtent « avant de les avoir achevés : Ils auront fait chanter leur âme, « battre leur cœur, réveiller, sinon agrandir, leur foi de Chrétiens « et leur patriotisme de Français. »

Dans ces paroles élogieuses, la justice mesure la louange et l'appréciation surgit du mérite de l'œuvre.

Depuis, le temps a passé, l'auteur a quitté pour le ministère paroissial, le collège d'Ecouis spolié hélas ! par les hommes et maintenant profané par le temps, et sa fervente jeunesse sur laquelle il a laissé son empreinte ineffaçable. Les heures tour à tour douloureuses, tragiques et triomphantes sont venues, mais ni la guerre, ni la victoire n'ont en rien modifié le génie et la manière du poète. Elles n'ont fait que l'exalter magnifiquement. Si son œuvre est diverse, elle est néanmoins d'une belle unité.

Les LAURIERS DE LYRE qu'il vient de livrer à la publicité en sont une étape, non la dernière assurément, car son inspiration s'alimente à deux sources pures et intarissables : Dieu et la France.

Pas n'était besoin d'inscrire cette devise au frontispice de son livre, elle y éclate partout. Pour s'en convaincre il suffit au lecteur de l'ouvrir, à quelque page que ce soit.

Chez lui, cette formule n'est pas une préoccupation de convenance ou de relief général, elle est l'expression naturelle de son

Digitized by Google

esprit, comme chacune de ses pièces est l'épanchement de sa conscience non pas seulement littéraire mais sacerdotale au premier chef.

Quand il dit : La France, il n'entend pas simplement la grande France, mais aussi et beaucoup la petite patrie qu'il a interrogée et dont il a redit avec enthousiasme les gestes glorieux. En toute circonstance, dès qu'il chante l'une comme l'autre, il trouve des accents colorés et vibrants, passionnés et doux. Dieu et Patrie ! c'est la consigne de son âme poétique. Il ne sort pas de là. Son besoin d'altitude l'y ramène sans cesse. « La Religion et la France, dit-il, sont des inséparables. »

Il vit dans cette atmosphère supérieure, il y évolue dans des variations primesautières et alertes, suivant les fantaisies d'un talent bien organisé, allant de la force qui entraîne à la délicatesse la plus subtile, en passant quelquefois par la frivolité lyrique, qu'il brode comme une dentelle légère, pour récréer l'esprit.

Comme beaucoup d'autres, M. l'abbé Thuillier a subi le charme savoureux et salubre du Vexin Normand, dont on ne se déprend plus une fois qu'on la goûté. Mais personne, comme lui, n'a exprimé cette pression délicieuse et vivifiante exercée sur les âmes par la sérénité de ses lointains horizons, la générosité de ses sillons fertiles et les puissantes verdures de ses bosquets opulents.

Personne, comme lui, n'a réveillé ses souvenirs où frissonnait des épopées de la grande histoire nationale. Personne, comme lui, n'a chanté Ecouis et la collégiale d'Enguerrand de Marigny, son collège qui,

> Comme un chêne immortel était enraciné,
>
> . . . . . .
>
> Son pensionnat sa serre liliale,

et tout ce que le flux des jours y amenait, tout ce qui avait une âme, des larmes, des sourires, une tendresse. Il en fut la voix toujours neuve et bien inspirée, jamais haletante ou fébrile, toujours égale à elle-même, et soit qu'elle s'élevât avec sérénité ou indignation, soit qu'elle se fit joyeuse et caressante, toujours fièrement convaincue.

La bibliographie de M. l'abbé Thuillier est abondante. Ses trois

Digitized by Google

premiers volumes parurent sous ce titre : Les Escoviennes et comprennent : *Les Grands Jours d'Ecouis*, qui débutent par : *Ravenelles*, pièce de triolet d'une élégance et d'une finesse exquises, dédiée à Mgr Meunier et suivies de poèmes épisodiques de très belle allure. *Chez Nous*, recueil de pièces menues et coquettes, dont quelques-unes, comme *Ruisseau de Paix* et *Le Secret du Premier Communiant* ont reçu une musique qui en dégage bien toute la légèreté des nuances. Enfin *Pastorales* (épuisé), comprenant *Jeanne d'Arc*, drame pastoral en trois actes (tiré à part) avec musique du cher et regretté M. l'abbé Bruneau et d'un artiste de beaucoup de goût et de savoir, M. P. Billaud ; *Cour d'Amour*, saynète ; *Bergerets*, pastorale.

Les Pages de Jeanne d'Arc, *ou la délivrance d'Orléans*, drame historique en deux actes, avec partition de M. P. Billaud, où l'auteur a fait le tour de force de signaler à propos de Jeanne à Orléans, plus de vingt personnages du pays d'Evreux.

Roses France (2me édit.) *Quinze saynètes de guerre pour jeunes filles.*

Les Lauriers de Lyre, *poèmes de guerre et d'après guerre*, faisant suite à *Roses Frances.*

Les Lauriers de Lyre comprennent un prélude et trois chapitres : I. *Après Charleroi.* II. *Après la Marne.* III. *Les Sauveurs de la France.* En tout 45 pièces.

Ce dernier volume de M. l'abbé Thuillier reflète les mêmes qualités que ses œuvres précédentes, avec peut-être une émotion plus abandonnée. Mais c'est toujours la même facture abondante et pleine, le même vers léger et facile, à la coupe traditionnelle, à la prosodie classique, telle qu'elle est venue de Racine, en passant par Lamartine et Hugo, à François Coppée, Rostand, Paul Harel, son meilleur représentant aujourd'hui, enchâssant étroitement la pensée et accusant le rythme musical avec habileté et bonheur.

L'auteur en aime les disciplines et il s'y soumet loyalement; ce sont les rives qui font monter la source et lui gardent sa profondeur et sa force. Sa rime n'est jamais oiseuse ; elle est correcte, s'associe franchement au texte et prend sa part d'action pour concourir à la plénitude du sens, sans torture et sans effort.

Il a de la richesse, ne mendie pas et vit sur lui. Son originalité domine sa pensée, et s'accuse partout. Tient-il une idée, il sait quand il lui plaît la faire miroiter et en présenter toutes les

Digitized by Google

facettes à la lumière avec une adresse de métier sûre d'elle-même.

Sa langue prenante et précise vient du vieux fonds français. Elle est familière et libre sans négligence, nerveuse et élevée sans prétention, alliant harmonieusement à la couleur le trait vif, en saillie et bien dégagé, cherchant le jour et la clarté et comme celle de Montaigne, n'hésitant pas à prendre le terme populaire « si le français n'y peut aller. »

En tout, il s'attache au beau côté des choses, il voit en clair ; son imagination est naturellement optimiste ; son Verbe n'est sévère et son front courroucé, qu'en face des malfaiteurs avérés et des vices triomphants. C'est une belle nature de poète.

Les Lauriers de Lyre, nous touchent davantage parce que ce sont des pages de vie vécue, tièdes encore de la réalité poignante et empreintes d'une variété qui plaît. Il y aurait bien quelques petites pailles, mais elles disparaissent au milieu des beautés de premier ordre. *Quid paleæ ad triticum!* Une de leurs qualités foncières, c'est l'intensité d'observation à laquelle rien n'échappe. Qui saisit les détails des petites choses communes, le sens du réel complet dans ses rapports avec la destinée humaine totale, le tout formulé avec une ingénuité douce et virile qui vous prend et vous gagne.

On n'aurait que l'embarras du choix pour multiplier les citations.

Le prélude : *Voix douloureuses* est un fin commentaire, en strophes de six vers et deux pieds, à rimes suivies, de l'apophtegme de saint Paul : La nature entière gémit jusqu'à présent.

Dès août 1914, il prie la Vierge dont

Le nom salué des peuples et des rois
Connut autant d'autels que les clochers de croix.

France d'abord est dédié au doux modeste et distingué Mgr Déchelette, en l'honneur de son frère, l'illustre savant de Roanne tué à l'ennemi, et écrit avec une aisance, une précision et une frappe de vers saisissantes. M. Joseph Déchelette, engagé volontaire, avait cinquante-deux ans quand il fut frappé à mort, M. l'abbé Thuillier pouvait donc bien mettre dans sa bouche cette parole :

Est-ce le poids des ans qui pèse le courage,
Ou celui du danger ?

Digitized by Google

La Lyre brisée est une élegie reposante et sereine, résonance mystique et pure d'une âme sacerdotale.

En gare de Lyre, le *Schrapnel*, l'*Abbé Delbecque*, *Demande d'éléments*, *Frères d'armes*, *Autrochus* nous intéressent beaucoup,

La délicieuse bluette : *A Nétreville* nous amène près d'Evreux.

Le badinage réussit à merveille à l'auteur, il s'y joue et sait le plier à une cadence musicale parfaite et le conduire comme une mélodie qu'on suit facilement et qu'on retient vite.

Printemps lyrien, *Branche rompue*, l'*Abbé Tant Mieux*, joyeuse ritournelle, le *Sel de la Terre*, la *Feuille de Chêne*, etc., et d'autres encore que nous sommes forcés de passer et qui ne le méritent pas retiennent vivement l'attention.

La Tranchée des Baïonnettes et l'*Arc de Triomphe* sont de la grande poésie. Le magnifique *Triomphe des Blés*, *Filles de France* d'une légèreté de touche et d'expression parfaites, toute la série : *Les Immortels*, sont des morceaux d'une très belle venue. Jamais rien de faible ni de quelconque. L'inspiration ne se heurte pas à la banalité, ni ne fléchit à bout de souffle. Elle renaît sans cesse de l'élan de son enthousiasme.

Tous ces sujets sont des montées persévérantes vers le beau, des appels au bien, comportant des idées profondes, des préoccupations d'apologétique non dissimulées, sonnant toujours le vrai et gardant leur dominante juste et bien sonore.

L'œuvre de M. l'abbé Thuillier est très attachante et l'honore grandement. Nous lui sommes reconnaissants d'avoir su remuer en nous la fibre d'amour, en chantant des coins de notre terre normande si joyeusement belle aux yeux, si riche en souvenirs, si évocatrice d'art et qu'aucune autre ne peut remplacer dans notre cœur.

Abbé E. Thorel.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

Nous lisons dans le *Bulletin Religieux de Rouen* (12 mai) ce qu suit à propos du décès de M. Ernest Layer : « Agent général honoraire de la Compagnie d'assurance « La France. » M. Ernest Layer était en outre un lettré, membre de l'Académie de Rouen, et avait publié divers opuscules intéressants en particulier sur l'Algérie. Chrétien très convaincu, il était président du Conseil paroissial de Saint-Godard, pratiquant jusqu'à la piété et dévoué à des œuvres diverses. Son discours de réception à l'Académie présenta à la docte société *Les Pères blancs et leur mission dans l'Ougando*. L'un de ses derniers travaux fut pour recommander à l'Académie française — avec succès du reste — l'Orphelinat de Smermesnil. C'était manifester ouvertement de quel côté étaient orientées ses pensées intimes. Très courtois, très tolérant, très aimable envers tous il était unanimement respecté. M. Ernest Layer mort à quatre-vingt-trois ans, laisse à tous ceux qui ont été en rapport avec lui de sincères regrets. Nous recommandons son âme aux prières et présentons à Mme Layer et à sa famille nos religieuses condoléances. »

La *Revue catholique de Normandie* dont il fut non seulement un collaborateur mais encore le bienfaiteur ne peut que s'associer à cet éloge si mérité du vénérable et regretté défunt. Notre amicale connaissance remonte bien avant la guerre, alors que, venu à Evreux pour des recherches sur une monographie de Léry, il vint nous rendre visite et nous promit de collaborer à la Revue. Cette promesse ne se réalisa qu'en mars 1920 par une excellente étude intitulée *Quelques remarques sur le procès de Louis XVI* (Opinions du citoyen P. J. B. F. Faure, député de la Seine-Inférieure et en janvier 1921 par *Une lettre de Lacordaire à un prêtre normand* (l'abbé Caillé). Ces deux travaux eurent un tirage à part généreusement rétribué et à ce propos il nous écrivait : « Chef d'une « nombreuse famille je fais sans scrupule quelques dépenses « répondant à mes goûts et à mes sentiments, attendu que je « prélève sur le produit de travaux professionnels à un âge qui

Digitized by Google

« paraîtrait les exclure. C'est assurément une faveur exception-
« nelle de la Providence que le besoin d'action que je conserve
« et dont l'usage est tout à fait favorable à ma santé. » Puis dans sa lettre du 26 mars 1920 il ajoutait : « Comme à mon âge — je
« vais avoir quatre-vingt-deux ans — je ne me considère pas tenu
« de travailler pour accroître mon patrimoine, j'avais décidé, dès
« le début, de conserver les profits de caractère professionnel,
« pour des libéralités, soit aux miens, soit à d'autres et aussi
« notamment à mes petits travaux. C'est ce qui vous peut expli-
« quer ma manière de faire. »

On reconnaît bien là l'intégrité scrupuleuse du chef de famille, une intelligence qui veut se conserver lucide jusqu'à l'extrême vieillesse et « se mettre à l'abri de l'ennui fatal à bien des gens qui se retirent des affaires », enfin un véritable catholique qui « travaillant », jusqu'à la mort « dans une forme ou une autre en vue de sa santé morale et matérielle ne se croit pas à son âge, tenu de réserver les profits recueillis tardivement. »

Ses recherches sur la commune de Léry se poursuivaient surtout pour l'époque révolutionnaire et nous laissait l'espoir d'une publication prochaine. Mais Dieu en avait autrement ordonné et après une si belle vie faite de travail, de charité et d'amour familial le rappelait à lui à l'âge de quatre-vingt-trois ans !

Que nos chers abonnés veuillent bien avoir un pieux souvenir pour ce vénérable vieillard, comme nous tenons nous-même à bien assurer Mme Layer et son excellente famille de notre vive sympathie avec promesse de nos plus ferventes prières.

Ch. Guéry.

Aum. hon. du Lycée, Chanoine titulaire.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

COLLABORATEURS :

SEINE-INFÉRIEURE : *Rouen :* M. le chanoine L. Jouen :
Le Havre et Yvetot : M. le chanoine Anthiaume, aumônier du Lycée du Havre.
Eu : M. le chanoine Legris.
Dieppe et Neufchâtel : M. Fernand Miellot.

EURE : M. le chanoine Ch. Guéry, aumônier du Lycée, *auquel on enverra tous les renseignements*, et M. E. Guillemare, secrétaire de la Section des Lettres de la Société libre de l'Eure.

CALVADOS : M. Etienne Deville.

MANCHE : M. le chanoine Couppey, à Coutances.

ORNE : M. l'abbé Tabourier, curé de Saint-Léger-sur-Sarton.

* * *

4592. — MÉM. DE LA SOC. ACAD. DE L'OISE, t. XXIV, Beauvais, 1923, gr. in-8°. Les artistes de Beauvais et du Beauvoisis au XVIe siècle et leurs œuvres, par le Dr Leblond, p. 85-139 [familles Le Pot et Le Prince ; Jean Le Pot, époux d'Agnès Brocard eut un fils en 1565, nommé Nicolas et vivait encore en 1581 à Fontaine-sous-Jouy (Eure). p. 114. — Romain Buron (de Gisors), p. 127, 129 ; — Charles Cauvel, verrier, « natif de Mainneville » demeurant à Beauvais en 1549, p. 130 ; arbre de Jessé de Gisors par Pierre de Fresnoy (1585), p. 134 ; etc.] ; — Les plaques de cheminées, par G. Gaillard [abjuration d'Henri IV, peut-être dans l'Eglise de Gisors, p. 154].

4593. — RECUEIL DES PUBL. DE LA SOC. HAVRAISE D'ETUDES DIVERSES, 89e année, 1922. Etymologie et origine de Sanvic, par A.-H. Leblond, p. 7-24, plan ; — Les justiciers du moyen âge et les animaux, par Robert Mauger, p. 24-30 ; — Projet de musée dans l'ancien prieuré de Graville, par Alph. Martin, p. 31-32 ; — Lettre inédite de Fécampois à Genève pour demander un pasteur (1562) par M. le pasteur Bost, p, 43-51 ; — Un drame au château d'Orcher en 1523, par Alph. Martin, p. 99-102 ; — Glanes de petits problèmes régionaux, par M. Legagneux, p. 103-106 [fiche tirée de

Digitized by Google

la *Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1922 sur *Un conseiller de Balzac, le lieutenant-colonel Periolas* qui fut sous-directeur de l'artillerie au Havre, 1843-45. La Revue publie leur correspondance, ce qui prouve une fois de plus la grande utilité de notre *Bibliographie Normande*]. Cf : L'*Echo de Paris*, 8 mars. Lanternes des morts (lampiers, tournièles, fanaux de cimetières (par Robert Mauger, p. 138-146. — Le château-fort de Graville, par le même, p. 198-209; — Eglise des Pénitents d'Ingouville (1661-1882); église Saint-Michel d'Ingouville (1822-1922), p. 174-197, par le Dr Leroy; — L'anclenne église de Fauville par l'abbé Joseph Dubois, p. 210-229.

4595. — Le Correspondant, 10 mai 1923, p. 441 : *Le premier Evêque de la Nouvelle France :* François de Montmorency-Laval.

4596. Bulletin de la commission Hist. et Arch. de la Mayenne, t. XXXVIII, 1922, : Histoire de l'hôpital Saint-Julien de Château-Gontier (*suite*), [p. 290, 302, 304, 309, Pierre Thomas, du diocèse d'Avranches, né le 3 mars 1726 au Ménil-Rinfray, Manche; — p. 294, Charles d'Espinay; etc.] — Le général Decaen et la Chouannerie (*suite*), p. 424; — Capitaine Jules-Marie Richard (*suite*) [p. 374, guerre de 1870, Lisieux, Ferté-Macé, Pontorson, le Tremblay près du Mont-Saint-Michel, etc.].

4597. — Annuaire des cinq départements de la Normandie, Caen 1923, in-8o. — Lillebonne à l'époque romaine par H. Prentout; — Y a-t-il deux Normandies, par A. des Rotours? — Deux lettres royaux à propos de la refonte d'une cloche à Montivilliers, par l'abbé Blanquart (1424); — Notes sur l'histoire d'Harfleur au xviiie et pendant la Révolution par J. de Beaurepaire; — Notes sur Ronelles par le Dr Leroy; — etc.

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, LXXXVI, vol. 1923; col. 140, 141, 312, 313 Le Brun juge et Le Pelletier; col. 141, Mamey d'Orvilles; — col. 159, le marquis de Dampierre; — col. 167, famille Pordre [B. de Saint-Pierre]; — col. 175, Armoiries : deux fasces de sable; — col. 176, armoiries : d'or à 3 merlettes; — col. 194, 399, famille Maurey; — col. 195, un ami de Voltaire : le marquis de Thibouville; — col. 208, Armand Carrel, l'endroit où il fut tué; — col. 210, famille de Fours; — col. 214, Tircuy de Corcelles; — col. 221, les auteurs des « Dames de la Cour » [Constant Piton]; — col. 232, la commune de Montmartre parrain [dame Desportes, de Rouen]; — col. 258, Seigneurs de Fours; —

Digitized by Google

col. 271, les poètes ouvriers ; — col. 283, 341, 388, duc de la Boessière Chambors ; — col. 289. 415, un poème en vers et en prose d'A. Glatigny ; — col. 333, Hérier, sergenterie ; — col. 349, famille d'Andlau ; — col. 363, marquise de Sade ; — col. 382, famille de Reiset.

4599. — Le Petit Parisien dans ses éditions de *Normandie*, a publié des articles de G. Dubosc, d'Etienne Deville et de *Sanus* sur les Normands à Arras 31 mai (édition de minuit) un Juvénal normand 6 juin (3e édition), le Gygès normand 14 juin (édit. de minuit et dernière de Paris), etc. [*Le Petit Parisien* a chaque jour cinq éditions pour la Normandie].

4600. — La Revue Normande, mars-avril, n° 73 : François-Thomas de Baculard d'Arnaud par René Gobillot, p. 57-61 ; — L'abbaye aux hommes, photo de M. Quéru, p. 53 et 74 ; — *Le Normand de Paris*, journal hebdomadaire paraissant depuis le 1er mars, rue de l'abbé Grégoire, n° 37 ; — etc.

4601. — Batiffol (Louis). Richelieu a-t-il persécuté Corneille ? *Revue des Deux-Mondes*, 1er avril, p. 626-657.

4602. — Bayeux. Un musée qui se cache : le musée lapidaire de la cathédrale de — par Vallery-Radot (Jean) dans le *Bull. de l'Art ancien et moderne*, mars 23. p. 33-34.

4603. — Beuvron. Un saint local par mois : Saint-Frambold, et Saint-Hugues évêques de Bayeux *La Bonne Semence*, *Bull. Rel. de la Vallée d'Auge*, février, p. 217, par G.-A Simon ; — en mars-avril Saint-Marcouf, abbé de Nanteuil ; — en mai St-Evremond : — en mars M. l'abbé E. Motel a continué son histoire *Les Marquis de Beuvron :* François III (1658-1705), Louis Timoléon d'Harcourt.

4604. — Bonneville (franc-maçon. Les Jésuites chassés de la Maçonnerie, ou leur poignard brisé par les maçons. Mêmeté (c'est-à-dire identité) des quatre vœux de la Compagnie de Saint-Ignace et de 4 grades de la Maçonnerie de Saint-Jeant, Orient de Londres 1788.

C. *La Vietlle France*, p. 317, 22 fév.-1er mars 23, p. 29.

4605. — Bouic (Abbé) 1758-1829. *Souvenirs de la Révolution d'un curé cauchois*, édités par *La Croix* de Paris à partir du 3 avril.

4606. Caen — Episodes de la Révolution à — racontés par un bourgeois et un homme du peuple *Le Moniteur du Calvados* des 9, 16, 23, 28 mars ; 3, 7, 14, 18, 21 et 28 avril.

4607. — Camy-Renoult a publié dans la *Dépêche de Rouen* : sur

Digitized by Google

l'influence de Corneille, et sur Pascal, *30 mars;* — la place des Emmurés, *9 avril;* — Corneille et les moucheurs de chandelle 17 avril, etc.

4608. — Celos (Dr G.). L'attaque de Verneuil-sur-Avre : Jean Bertin (1400-1467). Paris, in-8o, 28 pp., chez l'auteur.

4609. — Chaix d'Est-Ange. Dictionnaire des familles françaises ou notables, à la fin du xixe siècle, t. XVIII : Fab-Fei, in-8o, 494 pp. Evreux, Hérissey.

4610. — Chaponnière (P.). Les premières années d'exil de Saint-Evremond, *Revue d'Histoire littéraire de la France*, oct.-déc.-22.

4611. — Chauvet (Dr). Coutances et ses environs. Guide hist., descriptif et ill. de la ville, de la cathédrale, des vieilles églises et des monuments hist. Paris, Champion, in-8o, 89 pp.

4612. — Chauvin (Mgr). Lettre à propos des B.-B. Marie-Madeleine Fontaine et ses trois compagnes, vierges et martyres, *Sem. Rel. d'Evreux*, 21 avril ; — le 28, réponse aux Evêques allemands; — le 19 mai lettre à propos de M. Saudeur nommé protonotaire apostolique.

4613. — Clément (Abbé). Notes sur Saint Antonin-de-Sommaire [les curés] (suite) *Le Petit Semeur*, *Bull. parois.*, avril 23.

4614. — Clément-Janin. Charles Léandre, lithographe, peintre et caricaturiste, Revue de l'art ancien..., *mars*, p. 173-182, 10 fig. et 1 pl. hist.

4615. — Deville (Etienne) a publié dans le *Journal de Rouen*, *mars 10*, une épave de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis de Rouen, à Lisieux (œuvres de Saint-Cyrille d'Alexandrie) ; — le *10 avril*, Un chanoine de Lisieux, Jean le Marchant; — le 8 mai, Un emprunt à Lisieux en 1545.

4616. — Dubois de la Villerabel (Mgr). Oraison funèbre de M. le Comte de Bagneux, *Bull. Rel. de Rouen*, 21 avril.

4617. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* : Notes et souvenirs d'E. Villette, maître charpentier *mars* 13 ; — 16, le centenaire de Géricault ; — 18, Jean d'Avranches édité par l'abbé Delamare ; — 19, les Polonais à Rouen en 1645 ; Un tombeau du Cardinal d'Alençon à Avignon ; — 26, Ant. Corneille traducteur du « Stabat Mater » ; — 27, Théodore de Banville, normand ? ; — 31, les restes de l'abbaye de Jumièges ; — *avril* 1, quelques vestiges de l'abbaye de Saint-Amand; — 6, le cabinet de travail de G. Flaubert à Croisset ; — 9, Deux pierres tombales au

Digitized by Google

musée de Vernon; — 13, Une lettre inédite de G. Flaubert; — 14, Une lettre un peu libre de P. Corneille; — 15, Pierre Corneille a t-il été présenté à Richelieu ? — 22, Pascal à Rouen; le centenaire de Flaubert et Bouillet; — 25, Troisième centenaire de Pascal à Rouen, 12 et 19 juin; — 29, Document inédit sur le « Voyage en Orient » de G. Flaubert; — 30, La Chambre natale de Flaubert à l'Hôtel-Dieu; — *Mai* 1, Mort d'Ernest Layer, notice nécrologique; — 6, A propos de la lettre de Flaubert sur « Mme Bovary »; — 12, La prison de Jeanne d'Arc par le commandant Quénedey; — 13, l'hôtel de Géraucourt à Rouen; — 27, l'Aumône de V. Hugo et les pauvres de Canteleu, etc. — Guide artistique, hist. et arch. de l'abbaye de Saint-Georges-de-Boscherville, Rouen, Defontaine, in-8°. — Par-ci, par-là. Etudes normandes de Mœurs et d'histoire. Rouen, L. Defontaine, in-8°, 213 pp. — Le centenaire de G. Flaubert, Rouen, in-8°, 62 pp.

4618. — N.-D. D'EU (la paroisse de —) sous la Révolution, *Bull. Paroiss. de — et Saint-Laurent*, nov. 22 et avril 23.

4618 *bis*. — FORTIER au *Journal du Neubourg*, suite de Dupont-de-l'Eure, avril 4, 11 et 18, mai 16, 31.

4619. — GANAY (le comte E. de). Les jardins d'Harcourt (Eure) *Revue de l'Art Ancien et Moderne*, janv. 23, p. 59-64, fig.

4620. — GAUMONT (Jean). Corneille et Brébeuf, *Dépêche de Rouen*, 29 mars.

4621. — GLATIGNY (Albert). Lettres à Th. de Banville dans le *Mercure de France*, 15 mars, p. 601-630; — Son cinquantenaire à Lillebonne *Journal de Rouen*, 16 avril.

4622. — GUEST (chanoine) † archiprêtre de Neufchâtel, *Journal de Rouen*, 11 mai et *Bull. Rel. de Rouen*, 26 mai.

4623. — HAYENS G.-R.). The abbe Prevost and english litterature, London, Milford, 1922, in-8°, 135 pp., 6 sh. 6 d.

4624. HERVAL (René). Sur les pas de Ronsard (notice sur A. Glatigny, née à Lillebonne, *Journal de Rouen*, 19 mai.

4625. — JANIN (Jules). La reine Victoria au Château d'Eu, *Les Annales* du 18 mars, p. 278.

4626. — KJELLMAN (H). La deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte-Vierge. Paris, E. Champion, 1922, in-8° de CXXXI-368 pp.

4627. — LAIGLE. Publication du Grand Pouillé d'Evreux pour le doyenné de — *Sem. Cath. de Séez*, 23 mars.

Digitized by Google

4628. — LAMIRAY (Henri). Les rues d'Evreux (suite), avril, mai et juin dans le *Patro*.

4629. — LANGÉ (Gab.-Ursin). Six croquis de la campagne de Jumièges, suivis de la mort des cloches. Paris, in-8° 13 pp.

4630. — L'ECOLE normande de chant liturgique dans *Revue Grégorienne*, mai-juin, juil.-août 1922.

4631. — LE POT (famille) au XVIe siècle, cf n° 4592.

4632. — LEROUX (Louis). Notes hist. et arch. sur le canton de Buchy. Préface de G. Dubosc. Rouen. Defontaine, 1923.

4633. — LE SAP. Les marchés et les halles du — (*suite et fin*). L'Echo paroiss. du — mai 23 ; — Recherches sur le nom de *Sap* et de *Samelle* id, juin 23.

4634. — LISIEUX. Bienheureuse Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus tous les journaux de Normandie, de Paris, revues, semaines religieuses, surtout celle de Bayeux, avril mai, juin, etc.

4635. — LUCAS (abbé), † curé d'Ecretteville-les-Baons, *Bull. Rel. de Rouen*, 24 mai, p. 270-272.

4636. — MASCOT (abbé). Pèlerinage à Saint-Marcouf et à Saint-Louis à Yébleron. Notes hist. *Bull. Rel. de Rouen*, 5 mai.

4637. — MAYNIAL. Flaubert orientaliste et le « livre posthume » de Maxime Du Camp. *Revue de littérature comparée*, janv.-mars.

4638. — MONT-SAINT-MICHEL et ses merveilles : l'abbaye, le musée, la ville, etc. Poitiers, 1922, in-16, 180 pp. et fig.

4639. — PATRY (Le Pasteur R). Le régime de la liberté des cultes dans le Calvados pendant la première séparation de 1795 à 1802.

4640. — PÉCHARD (abbé Ad.-Léon), † curé des Grandes-Ventes, *Bull. Rel. de Rouen*, 3 mars.

4641. — PECQUET (abbé), † curé d'Ocqueville. *Bull. Rel. de Rouen*, 9 juin.

4642. — PRENTOUT (Henri). Caen et Bayeux, 64 gr. Paris, Laurens, 2e édition, in-8° 140 pp.

4643. — QUENEDEY (commandant). La prison de Jeanne d'Arc, Etude hist. et arch. Paris, Champion, in-8°.

4644. — ROUSSEL (J.). Atlas monumental de la France (I). La Normandie, 5 cartes et légendes arch. par J. — Paris, Laurens, in-4°. C. R. dads la *Gazette des Beaux-Arts*, avril 23, p. 251.

4645. — SPALIKOWSKI a publié dans la *Dépêche de Rouen* ; coins de Normandie, le 21 *mars* : le 16, A. Glatigny ; — le 5 *mai*, en

Digitized by Google

flânant à Ry ; — les 17, 19 et 22, A travers les rues d'Elbeuf ; — le 27, Lillebonne, le théâtre romain, etc.

4646. — Thorel (abbé). Réfractaires et jureurs (*suite*), *Le Clocher* du 15 avril et 16 mai.

4647. — Travert (abbé). † ancien curé de Cerisy-la-Forêt, *Bull. Rel. de Rouen*, 9 juin.

4648. — Villain. (Abbé), † curé de Juilley, *Sem. Rel. de Coutances* du 14 juin.

4649. — Villette (Ernest). Les souvenirs d'un maître charpentier avec préface de G. Dubost, Rouen, Lecerf fils, 1923, in-8°.

Indications spéciales par département.

Calvados : **4596**, 98, 99, **4.600**, 2, 3, 6, 9, 14, 15, 26, 30, 34, 39, 42, 44.

Eure : **4592**, 95, 98, 99, **4.600**, 4, 8, 9, 12, 13, 17, 18 *bis*, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 28, 30, 31, 44, 46.

Manche : **4596**, 98, **4600**, 9, 11, 17, 26, 30, 38, 44, 48.

Orne : **4596**, 97, 98, **4.600**, 9, 17, 26, 27, 30, 33, 44.

Seine-Inférieure : **4593**, 97, 98. **4600**, 1, 5, 7, 9, 10, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 29, 30, 32, 35, 36, 37, 40, 41, 43, 44, 45, 47, 49.

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

poète écrivait à une époque où le corps de saint Samson était encore à Dol, par conséquent antérieurement à 930. Quant à la *Vita* proprement dite, qui est d'un autre auteur, elle serait postérieure au schisme de Nominoé, de 849-850, car il est question de la métropole de Dol; elle aurait été, ajoute M. Fawtier, écrite dans la seconde moitié du IXe siècle, en Neustrie, et pour préciser, dans le monastère de Pental, dont il est souvent et longuement parlé. Ces conclusions, que M. Fawtier appuie de bons arguments, nous paraissent fondées, sauf sur un point. Si la *IIa Vita* a été écrite à Pental, ce qui paraît bien probable, elle n'a pu l'être qu'avant l'année 841 (1), époque de sa dévastation par les Normands, qui ne durent pas épargner la première abbaye qu'ils rencontraient à l'entrée de la Seine. Rien ne s'oppose à ce que cette *Vie*, écrite originairement à Pental, ait été complétée à Dol pendant la seconde moitié du IXe siècle, où les moines survivants de Pental avaient dû se réfugier. Ainsi s'expliquerait la mention de la métropole de Dol, établie en 849-850 (2).

La *IIa Vita* de saint Samson a beaucoup, disions-nous, emprunté à la première, et l'une et l'autre offrent un caractère légendaire fort accentué; l'histoire proprement dite a peu de chose à lui demander. Fawtier va jusqu'à dire que cet apport se bornerait à nous apprendre « que Samson passa à juste titre, sans doute, pour le fondateur de Dol et de Pental (3) ». Peut-être sera-t-il permis, tout en se servant de ces documents avec pru-

---

(1) B. Krusch propose la date extrême de 851 pour la destruction de Pental (*Vita S. Geremari. Script. rerum meroving.*, t. IV, p. [illegible]). Cf. *Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, édit. Dehaisnes, p. 45, 77 et note *c*.

(2) « M. Lot (*Mélanges d'histoire bretonne*, p. 239, note 2) attribue à Vitalis, second abbé de Saint-Gildas de Ruis, la rédaction de la *IIa Vita*. Or, Vitalis est mort après 1067, et il semble donc bien peu probable qu'il ait pu écrire une vie de saint antérieurement au milieu du XIe siècle; en outre, nous ne savons pas qu'il ait été moine de Pental, et cependant nous sommes assez bien renseignés sur sa biographie. Nous ne croyons donc pas pouvoir admettre l'opinion de M. Lot » (R. Fawtier, *La Vie de saint Samson*, p. 16, note 3).

(3) Voir Duine, *Saint Samson, évêque de Dol. Quelques objections à une réponse*, 1922. Selon M. Duine, la *IIa Vita* serait une rédaction doloise.

Digitized by Google

dence, de retenir d'autres données relativement à saint Samson et à Pental.

Samson, né vers 485, était originaire du pays de Galles ; il fit ses études au monastère de Llantwit-Major, dont Iltud était abbé; plus tard, il se rendit dans l'île de Caldy, près de l'abbé Pirus auquel il succéda comme abbé; il demeura ensuite quelques années en Irlande, et fut sacré évêque régionnaire, c'est-à-dire sans titre d'évêché (1). Réduit à fuir le paganisme persécuteur anglo-saxon qui envahissait l'île, Samson et un certain nombre de religieux partirent pour évangéliser l'Armorique.

Ils débarquèrent sur la côte bretonne, probablement près de Dol. Le terrain parut favorable pour construire un monastère, et Samson se livra avec zèle à son œuvre d'évêque missionnaire, prêchant et évangélisant, et établissant, partout où il le pouvait, des églises et des moines.

Il vit avec douleur et indignation que les gens du pays de Domnonée étaient opprimés par un comte du nom de Conomore, qui, après avoir tué le prince légitime Jonas, avait fait emprisonner et peut-être mettre à mort par Childebert, roi de Paris, l'héritier légitime, Judual. Samson n'hésita pas à se rendre à la cour du roi, et à demander la liberté de Judual.

A son royaume de Paris, Childebert joignait les cités d'Amiens, de Beauvais et de Rouen ; son autorité était même reconnue dans la péninsule armoricaine. « Vers 540, la suzeraineté de la Domnonée aurait échappé à Clotaire pour passer à Childebert, par suite de l'usurpation de Comorre, qui déjà vassal du roi de Paris, en qualité de comte de Poher, dépouilla de l'héritage paternel Judual, fils de Jonas et descendant de Riwal. » (A Longuon, *La Gaule au VIe siècle*, p. 320).

Samson se rendit donc à Paris, à la cour de Childebert, et exposa sa requête. L'accueil ne fut pas favorable, et le roi refusa de rendre la liberté à Judual; néanmoins, impressionné par la sainteté de Samson et les miracles qu'il opérait, le roi lui permit d'aller voir le prisonnier. Les négociations devaient être longues et laborieuses; en attendant le succès qu'il espérait, l'évêque-

(1) Il est juste de reconnaît[illegible] fait quelques réserves relativement à l'é[illegible] *épisco-paux de l'ancienne Gau*[illegible]

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

DIEX AIE

REVUE CATHOLIQUE DE NORMANDIE

HISTOIRE — ARCHÉOLOGIE — LITTÉRATURE

32e ANNÉE — 4e LIVRAISON

OCTOBRE 1923

Chanoine Porée : Le Monastère de Pental et l'église de Saint-Samson, 177. — Henri Pellerin : La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand, 193. — Clémentine de Courten : Essai sur Huet, évêque d'Avranches, 207. — X*** : Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scolastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*), 217. — Chanoine Ch. Guéry : Grand Pouillé du diocèse d'Evreux (*suite*), 224. — Maurice d'Hartoy : Le Roman au Cloître, 230. — Ernest d'Hauterive : Un peu d'histoire régionale, 239. — Maurice d'Hartoy : Chronique Normande, 247. — Bibliographie Normande, 254. — Table des matières, 262.

ÉVREUX
BUREAUX DE LA *REVUE*
6, rue du Meilet

ROUEN
Henri DEFONTAINE, dépositaire
41, rue du Gros-Horloge

1923

Digitized by Google

Pour paraître dans les prochaines livraisons

Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux (1142-1163), par M. l'abbé V. BOURRIENNE, curé d'Ellon (*suite*).

Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle, Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy, première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil (1627-1669) (*suite*), par X***.

Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle Clémentine de COURTEN, docteur ès-lettres.

Le Grand Pouillé d'Évreux. Doyenné de Laigle, par M. le chanoine Ch. GUÉRY, Aumônier du Lycée d'Évreux.

Prédication, Arts et Histoire, par M. l'abbé TABOURIER, curé de St-Léger-sur-Sarton.

Chronique Normande, par M. Maurice d'HARTOY.

L'exécution de la loi du 26 aout 1792 dans le Calvados, par M. l'abbé UZUREAU.

Saint Samson, Saint Germer et l'abbaye de Pental, par M. le chanoine PORÉE (*suite* et *fin*).

Le plus ancien registre du tabellionnage de Lisieux (1390-1394), par M. Etienne DEVILLE.

Digitized by Google

LE MONASTÈRE DE PENTAL

ET

L'ÉGLISE DE SAINT-SAMSON

Les monastères normands fondés sous l'épiscopat de saint Ouen furent nombreux, et plusieurs ont été célèbres : Jumièges, Fontenelle, Belcinac, Saint-Saens, Brémontier, Fécamp, Pavilly, Montivilliers. Mais déjà, au VIe siècle, deux fondations monastiques avaient précédé : Saint-Pierre, à Rouen, et Pental, à l'embouchure de la Risle, établi par saint Samson, évêque-abbé de Dol. Ce ne fut d'abord, comme son nom *peniti* l'indique, qu'une simple cellule d'anachorète dans laquelle l'illustre abbé de Dol se retirait quand les affaires l'obligeaient à séjourner chez les Francs. Mais insensiblement l'humble habitation prit les proportions d'une véritable abbaye et devint le monastère de Pental.

La vie de saint Samson ne nous est connue que par des textes fortement légendaires. Ses diverses rédactions peuvent se rattacher à deux types principaux. Le premier est la *Vita S. Samsonis* éditée par Mabillon (*Acta SS. ordinis S. Benedicti*. Saec. I), les Bollandistes (*Acta S. S.* juillet, t. VI), et dont M. Robert Fawtier a donné une édition critique (*La Vie de saint Samson. Essai de critique hagiographique*, 1912). Cette vie fut écrite par un moine de Dol au VIIIe siècle, peut-être même au VIIe (1).

La *IIa Vita S. Samsonis*, qui a largement emprunté à la précédente, a été éditée par D. Plaine dans les *Analecta Bolland.* tome VI, 1887. Elle est précédée d'un prologue en vers, fragment d'une *Vie de saint Samson* que l'auteur a écrite, dit-il, à la requête de l'évêque de Dol-Louenan (fin du IXe siècle, 925), et en se servant d'un texte en prose antérieur. D'autre part, notre

(1) « La *Ia Vita S. Samsonis* fut composée vers 610-615 par un moine anonyme du couvent de Dol. » Duine, *Memento des sources hagiographiques de l'histoire de Bretagne*. 1re partie, 1918, p. 31.

Digitized by Google

poète écrivait à une époque où le corps de saint Samson était encore à Dol, par conséquent antérieurement à 930. Quant à la *Vie* proprement dite, qui est d'un autre auteur, elle serait postérieure au schisme de Nominoé, de 849-850, car il est question de la métropole de Dol ; elle aurait été, ajoute M. Fawtier, écrite dans la seconde moitié du IXe siècle, en Neustrie, et pour préciser, dans le monastère de Pental, dont il est souvent et longuement parlé. Ces conclusions, que M. Fawtier appuie de bons arguments, nous paraissent fondées, sauf sur un point. Si la *IIa Vita* a été écrite à Pental, ce qui paraît bien probable, elle n'a pu l'être qu'avant l'année 841 (1), époque de sa dévastation par les Normands, qui ne durent pas épargner la première abbaye qu'ils rencontraient à l'entrée de la Seine. Rien ne s'oppose à ce que cette *Vie*, écrite originairement à Pental, ait été complétée à Dol pendant la seconde moitié du IXe siècle, où les moines survivants de Pental avaient dû se réfugier. Ainsi s'expliquerait la mention de la métropole de Dol, établie en 849-850 (2).

La *IIa Vita* de saint Samson a beaucoup, disions-nous, emprunté à la première, et l'une et l'autre offrent un caractère légendaire fort accentué ; l'histoire proprement dite a peu de chose à lui demander. Fawtier va jusqu'à dire que cet apport se bornerait à nous apprendre « que Samson passe à juste titre, sans doute, pour le fondateur de Dol et de Pental (3) ». Peut-être sera-t-il permis, tout en se servant de ces documents avec pru-

---

(1) B. Krusch propose la date extrême de 851 pour la destruction de Pental (*Vita S. Geremari, Script. rerum meroving.*, t. IV, p. 626). Cf. *Les Annales de Saint-Bertin et de Saint-Vaast*, édit. Dehaisnes, p. 45, 77 et note *c*.

(2) « M. Lot (*Mélanges d'histoire bretonne*, p. 239, note 2) attribue à Vitalis, second abbé de Saint-Gildas de Ruis, la rédaction de la *IIa Vita*. Or, Vitalis est mort après 1067, et il semble donc bien peu probable qu'il ait pu écrire une vie de saint antérieurement au début du XIe siècle ; en outre, nous ne savons pas qu'il ait été moine de Pental, et cependant nous sommes assez bien renseignés sur sa biographie. Nous ne croyons donc pas pouvoir admettre l'opinion de M. Lot. » (R. Fawtier, *La Vie de saint Samson*, p. 16, note 3).

(3) Voir Duine, *Saint Samson, évêque de Dol. Quelques objections à une réponse*, 1922. Selon M. Duine, la *IIa Vita* serait une rédaction doloise.

Digitized by Google

dence, de retenir d'autres données relativement à saint Samson et à Pental.

Samson, né vers 485, était originaire du pays de Galles ; il fit ses études au monastère de Llantwit-Major, dont Iltud était abbé; plus tard, il se rendit dans l'île de Caldy, près de l'abbé Pirus auquel il succéda comme abbé; il demeura ensuite quelques années en Irlande, et fut sacré évêque régionnaire, c'est-à-dire sans titre d'évêché (1). Réduit à fuir le paganisme persécuteur anglo-saxon qui envahissait l'île, Samson et un certain nombre de religieux partirent pour évangéliser l'Armorique.

Ils débarquèrent sur la côte bretonne, probablement près de Dol. Le terrain parut favorable pour construire un monastère, et Samson se livra avec zèle à son œuvre d'évêque missionnaire, prêchant et évangélisant, et établissant, partout où il le pouvait, des églises et des moines.

Il vit avec douleur et indignation que les gens du pays de Domnonée étaient opprimés par un comte du nom de Conomore, qui, après avoir tué le prince légitime Jonas, avait fait emprisonner et peut-être mettre à mort par Childebert, roi de Paris, l'héritier légitime, Judual. Samson n'hésita pas à se rendre à la cour du roi, et à demander la liberté de Judual.

A son royaume de Paris, Childebert joignait les cités d'Amiens, de Beauvais et de Rouen ; son autorité était même reconnue dans la péninsule armoricaine. « Vers 540, la suzeraineté de la Domnonée aurait échappé à Clotaire pour passer à Childebert, par suite de l'usurpation de Comorre, qui déjà vassal du roi de Paris, en qualité de comte de Poher, dépouilla de l'héritage paternel Judual, fils de Jonas et descendant de Riwal. » (A Longuon, *La Gaule au VIe siècle*, p. 320).

Samson se rendit donc à Paris, à la cour de Childebert, et exposa sa requête. L'accueil ne fut pas favorable, et le roi refusa de rendre la liberté à Judual ; néanmoins, impressionné par la sainteté de Samson et les miracles qu'il opérait, le roi lui permit d'aller voir le prisonnier. Les négociations devaient être longues et laborieuses; en attendant le succès qu'il espérait, l'évêque-

(1) Il est juste de reconnaître que Mgr Duchesne fait quelques réserves relativement à l'épiscopat de saint Samson. (*Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, II, p. 381-84.

Digitized by Google

abbé de Dol évangélisa le pays franc, et comme nous le retrouvons dans la région qui avoisine l'embouchure de la Risle, il est permis de penser, — c'est du moins la seule explication qui nous paraît plausible — qu'il avait accompagné le roi lorsqu'il était venu chasser, à quelques lieues de là, dans la forêt de Brotonne, *silva in Arelauno* (1), où les rois mérovingiens avaient une villa et un palais (2).

La *IIa Vita* raconte, avec force détails, que Childebert pria Samson de délivrer cette région d'un serpent qui décimait la population, s'engageant à lui concéder la possession du territoire qui aurait été purgé de la présence de ce monstre. L'évêque chassa le serpent, et le roi lui fit la concession du domaine qu'il lui avait promis.

Il aimait à se retirer pour prier et faire ses dévotions dans une grotte solitaire située au sommet des roches abruptes de la Roque : il en fit un *peniti*, comme disaient les Bretons; de là le nom de *Penitale* et de Pental. Mais le bruit des miracles opérés par le saint évêque n'avait pas tardé à se répandre, et avait attiré près de lui des hommes aux aspirations élevées et désireux de se sanctifier en embrassant, à son exemple, la vie érémitique. Samson les constitua en communauté et établit un monastère, plus loin dans la vallée, au lieu qui s'appela plus tard Saint-Samson-sur-Risle.

Childebert lui avait donné des bois, des prés, des pâturages, des vignes, et les cours d'eau qui traversaient toutes ces terres; les moines de Pental s'empressèrent aussitôt à défricher le sol et à le mettre en culture, car alors le moine n'avait pour subsister que le travail de ses mains. En même temps, Samson organisait la vie religieuse, en donnant à ses frères les moyens pratiques de se sanctifier (3).

---

(1) Cochet. *La Seine-Inférieure historique et archéologique*, p. 495 et suiv.

(2) « Les rois aimaient à se déplacer ; ils parcouraient volontiers leur royaume, allant de cité en cité. Il est probable que dans les grandes villes ils habitaient les anciens palais impériaux, mais ils s'établissaient de préférence dans un de leurs nombreux domaines qu'on appelait *villae*, la plupart situées aux confins de forêts dans l'étendue desquelles ils se livraient à la chasse, leur plaisir favori. » (M. Prou, *La Gaule mérovingienne*, p. 44.)

(3) Voir dans la *IIa Vita*, cap. XII, le singulier moyen que prit

Digitized by Google

A cette époque, l'Eglise n'imposait aucune règle monastique; tout fondateur avait droit de prescrire à sa communauté celle qui lui plaisait, du moment qu'elle ne présentait rien de contraire aux maximes de l'Evangile et aux lois généralement admises par les chrétiens. Il pouvait, si bon lui semblait, en composer une lui-même. On préférait ordinairement choisir une règle œuvre d'un saint et expérimentée dans un monastère connu. Souvent aussi l'abbé qui établissait un nouveau groupe monastique combinait plusieurs règles, celles de saint Benoît et de saint Colomban, par exemple. Il en sortit une forme de vie monastique qui devint celle de la plupart des monastères mérovingiens. (D. Besse, *Saint Wandrille*, p. 94.)

A Paris, Samson s'était rencontré avec l'évêque Germain et n'avait pas tardé à se lier d'amitié avec lui. L'ancien abbé de Saint-Symphorien d'Autun, devenu le conseiller de Childebert, avait décidé le roi à bâtir, tout près de Paris, un monastère destiné à abriter et à honorer les nombreuses reliques qu'il avait rapportées d'Espagne, en 542; et comme au nombre de ces reliques se trouvait l'étole de saint Vincent (1), le monastère fut placé sous le vocable du diacre martyr. Les travaux de construction paraissent avoir duré jusqu'en 559. Les deux abbés-évêques aimaient à s'entretenir de leurs maisons, ce qui les amena à conclure à leur sujet une curieuse convention.

Germain demanda un jour à Samson ce qui abondait dans son abbaye, et de quoi il manquait. « Notre monastère manque de vin, mais il a du miel et de la cire en abondance. » — « Le nôtre, répondit Germain, récolte beaucoup de vin, mais la cire nous serait bien nécessaire pour l'entretien du luminaire. » Il fut donc réglé que chaque année et pour toujours, la dîme du vin du monastère parisien serait envoyée à Pental, et que la dîme de la cire serait donnée par les religieux de Samson à ceux de Germain : ce qui fut observé. Mais plus tard, *multis labentibus annis*, ajoute l'hagiographe, il arriva que les moines de Pental se rendirent à Paris pour recevoir la dîme du vin ; les moines de Saint-

---

saint Samson pour faire taire les canards et les oies sauvages du Marais-Vernier, *albigantes et anseres furvæ*, dont les cris stridents troublaient les moines de Pental dans leurs oraisons.

(1) Aimoin le Moine, lib. II, cap. XX.

Digitized by Google

Germain la leur refusèrent : « Allez-vous-en avec votre cire ; nous avons besoin de notre vin, et nous ne voulons plus vous en donner. » Et les Pentaliens s'en retournèrent à vide en disant : « Que saint Samson et saint Germain soient juges entre nous ! » L'année suivante, les vignes ne produisirent strictement que la quantité qui était précédemment remise à Pental. Les Parisiens comprirent quelle était la cause de cette disette ; ils s'empressèrent d'aller trouver les Pentaliens, leur remirent tout ce qu'ils avaient récolté de vin et remportèrent leur cire, s'engageant désormais à observer de bonne foi la convention. Il en est encore ainsi aujourd'hui, dit l'hagiographe, *et sic usque nunc agitur* (1).

Le monastère de Pental était définitivement organisé et florissant. On ignore cependant quel pouvait être le nombre des religieux qui y résidaient. Il semble que la communauté comprenait trois catégories de religieux : les moines, les disciples et les serviteurs, ce qui équivaudrait à des profès, des novices et des convers. (Duine, *Saint Samson. — Les Saints de Bretagne*, p. 18.)

D'autre part, Samson allait voir enfin l'heureux succès de ses négociations. Vers 553, Childebert lui permit de ramener Judual en Domnonée. L'autorité de Judual étant complètement rétablie et reconnue après la défaite et la mort de Conomore, Samson pensa qu'un second voyage à la cour de Paris serait utile pour les intérêts bretons. Il s'y rendit, à petites journées, accompagné de ses religieux. Le roi sanctionna de nouveau les actes qui avantageaient la fondation de Dol et créaient une situation exceptionnelle à l'abbé (2).

C'est sans doute à son second voyage à Paris, vers 563, que Samson assista à un concile tenu dans cette ville, avec Germain de Paris, Eufrone de Tours, Félix de Nantes, Paterne d'Avranches (3).

Saint Samson rentra à Dol, épuisé de fatigue ; ses courses

---

(1) *IIa Vita S. Samsonis*, cap. XI.

(2) Duine, *Saint Samson. Les Saints de Bretagne*, p. 18.

(3) « Un évêque du nom de Samson figure parmi les signataires du deuxième concile de Paris tenu, je crois, au temps de Caribert (561-567). C'est probablement le nôtre, mais cela n'est pas tout à fait sûr. » Mgr Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, p. 381 ; le même, *Les anciens catalogues de la province de Tours*, p. 95, note 1. — Cf. Duine, *Nécrologie. Mgr Duchesne*, in-8.

Digitized by Google

d'évêque-missionnaire étaient finies. Il mourut le 28 juillet, probablement de l'année 565 (1).

Après saint Samson, nous perdons de vue, pendant près d'un siècle, la trace historique du monastère de Pental ; aucun document n'apparaît, aucun annaliste n'en parle; et pourtant, l'abbaye existait toujours. Saint Ouen, évêque de Rouen (641-684), l'avait même trouvée assez florissante pour rêver d'en accroître encore la prospérité. En 649, il saisit l'occasion que lui fournit la mort de l'abbé pour donner au monastère un chef de son choix. Pental dépendait alors de Rouen.

A l'époque où Dadon était référendaire à la cour de Dagobert Ier, il avait remarqué parmi les jeunes palatins qui se distinguaient par leur piété et leurs vertus, Germer, qui devint bientôt son disciple et son ami (2).

Germer, né dans les premières années du VIIe siècle, probablement vers 605, était originaire de Vardes-sur-Epte, près de Gournay ; ses parents, de noble origine, lui donnèrent une éducation distinguée et le firent admettre à l'école palatine de Dagobert; c'était comme un apprentissage des fonctions administratives et le premier pas vers les hautes dignités de la hiérarchie (3). Au dire de son biographe, Germer joignait à une haute intelligence une figure des plus avenantes : « Son teint offrait le coloris

(1) Voir Duine, *Le culte de saint Samson à la fin du Xe siècle*, 1902.

(2) Je me suis servi principalement, pour ce qui regarde saint Germer, de la *Vita Geremari* éditée par Bruno Krusch dans les *Scriptores rerum merovingicarum*, t. IV, p. 626-33. Dans son introduction, B. Krusch énumère les différents manuscrits de la vie de S. Germer, et il estime que celui qu'il publie, quoique la copie que l'on en possède ne soit que du XIVe siècle, doit être la rédaction la plus ancienne, car elle dit que le corps de Germer reposait dans l'église de Fly, tandis que les autres manuscrits affirment que le corps fut transféré à Beauvais, ce qui eut lieu en 906, lors de l'invasion normande, à la suite de laquelle la vie monastique fut interrompue à Saint-Germer-de-Fly. Sur saint Germer, voir Mabillon, *Acta SS. Bened.* II, 475 ; *Acta S. S.* des Bollandistes, sept. VI, 692-98; Vacandard, *Vie de saint Ouen*, p. 156 et suiv. ; J. Depoin, *La Vie de saint Germer*, 1907, in-8.

(3) Sur l'école palatine, voir M. Prou, *La Gaule mérovingienne*, p. 45 et 46.

Digitized by Google

d'une rose, et ses yeux brillaient comme l'astre du jour » (1).

Jouissant de la confiance du roi dont il était devenu l'un des conseillers, comblé d'honneurs et de fortune, Germer n'eut pas de peine à se choisir une compagne digne de lui. Sa jeune épouse s'appelait Domène. Il en eut un fils et deux filles; l'une fut fiancée, mais mourut avant son mariage; l'autre fut consacrée à Dieu; elles furent toutes deux inhumées dans l'église de Saint-Rémi de Vardes.

A la naissance de son fils, Germer avait demandé à son ami, le référendaire Dadon, de le tenir sur les fonts du baptême; celui-ci accepta cette fonction chrétienne, donna à l'enfant le nom d'Amaubert, l'appela son filleul ou son fils adoptif, *filiolum*, et s'occupa de sa première éducation (2). Lorsque Amaubert fut en âge d'entrer à l'école palatine, Germer le confia à Clovis II; un jour, le fils succéderait à son père et occuperait sa charge au palais.

Plus d'une fois Dadon s'était senti appelé à une vie plus parfaite; le cloître l'attirait, et ce ne fut que sur les instances réitérées de Dagobert que le référendaire consentit à conserver sa charge (3).

Il n'est pas téméraire de penser que les conseils de Dadon exercèrent une puissante influence sur Germer. Lui aussi la vie religieuse l'attirait; mais pourrait-il jamais réaliser son désir? En attendant, il fonda dans l'un de ses domaines, à la lisière de Beauvaisis, à l'Isle, un monastère de religieux sous l'invocation de saint Pierre et saint Paul; il enrichit l'église de nombreuses reliques, et désigna comme abbé, Archarius, qu'il chargea de l'instruction et de la direction des moines (4).

---

(1) *Vita Geremari*, B. K., cap. III, p. 628.

(2) *Vita Geremari*, B. K., cap. V, p. 629. Amaubert était le plus jeune des enfants de Germer.

(3) Dadon paraît avoir conservé sa charge à la cour jusqu'à la mort de Dagobert Ier, qui eut lieu le 19 janvier 639.

(4) *Vita Geremari*, B. K., cap. VI, p. 629. B. Krusch ajoute en note que le monastère de l'Isle, auquel Anségise, mort en 833, légua la somme de 15 sols, est appelé de ce même nom dans les actes du concile de Douzy, à l'année 871 (Mansi, *Conc.*, t. XVII, p. 584). Il fut détruit dans les invasions normandes, et son territoire fut attribué à Saint-Germer-de-Fly dont il était peu éloigné; on pense que l'abbaye

Digitized by Google

Ces projets de renoncement et de vie monastique obsédaient de plus en plus Germer. Mais comment les exécuter? Tant de liens le retenaient encore dans le siècle! M. Vacandard dit qu'il était veuf; mais la *Vita Geremari* dit que Domène vivait encore; il possédait de grands biens qu'il fallait exploiter et il demeurait toujours attaché au roi par son serment de fidélité.

Dans ses perplexités, il alla trouver Dadon, son ami, son père spirituel devenu évêque de Rouen, pour lui demander lumière et conseil. Le saint évêque le confirma dans sa résolution d'embrasser la vie monastique. La onzième année du règne de Clovis II (649), Germer demanda et obtint du roi congé de se donner entièrement au service de Dieu; puis il se rendit près de l'évêque de Rouen qui lui donna la tonsure monacale et n'hésita pas à lui confier la direction de l'abbaye de Pental, afin qu'il fût « le pasteur des brebis et l'illuminateur des âmes » (1).

Germer ne pouvait se soustraire à une injonction aussi formelle, mais ce fut l'âme angoissée qu'il accepta sa mission. On peut penser toutefois que la vie si pieuse, si ascétique qu'il avait menée jusque-là avait bien un peu préparé Germer au gouverne-

---

de l'Isle se trouvait située sur le territoire de la paroisse actuelle de Saint-Pierre-ès-Champs, autrefois Saint-Pierre-ès-Bois, canton du Coudray (Oise).

(1) *Vita Geremari*, B. K., cap. VIII, p. 830. — Nous ne sommes pas renseignés sur l'état du monastère de Pental lors de la venue de saint Germer; nous savons seulement que les moines y étaient très nombreux. A l'époque mérovingienne et carolingienne les monastères comprenaient non seulement les édifices du culte : églises, chapelles, oratoires, et des groupes de cellules pour les diverses catégories de religieux, mais aussi les bâtiments destinés aux approvisionnements et à l'exploitation rurale, qui tenait une grande place dans leur existence. A Pental, ces constructions disséminées s'étendaient sur un vaste espace, dans la vallée et sur les flancs du coteau voisin. L'église de Saint-Samson était située dans la vallée; le cimetière au bas de la côte; plus haut, on remarque encore aujourd'hui des buttes et des plis de terrain recouvrant, à coup sûr, des constructions, probablement très anciennes; une maison située près de là s'appelle encore aujourd'hui *le Presbytère*. Il en était ainsi, du reste, à Fontenelle, au VIIe siècle, où le fondateur avait fait construire quatre églises ou chapelles disséminées dans l'enceinte primitive du monastère. (Sur la vie monastique à Fontenelle au VIIe siècle, voir D. Besse, *Saint Wandrille*, 1904, p. 86 et suiv.)

Digitized by Google

ment d'une abbaye. N'avait-on pas déjà vu plus d'un palatin quitter la cour pour monter à un siège épiscopal : Eloi à Noyon, Dadon à Rouen, Sulpice à Bourges, Didier à Cahors? Saint Ouen avait d'ailleurs pris soin d'initier son ami aux délicates fonctions qu'il lui confiait.

Germer devint le modèle du saint religieux ; il passait la plus grande partie des jours et des nuits en prières; chaque jour il jeûnait et prenait son seul repas le soir. Sa nourriture consistait en pain recuit et en légumes cuits à l'eau qui ne le rassasiaient guère. Ses exemples et sa prédication firent grande impression sur le peuple, et chacun se sentait incité à méditer et à suivre la loi divine (1).

Il y avait à l'arrivée de Germer à Pental un très grand nombre de moines, *multitudo maxima monachorum* (2). Pendant plusieurs années, tout alla bien; les religieux fervents lui témoignèrent une confiance sans réserve; mais il y avait aussi des esprits indisciplinés et mauvais qui se lassèrent du joug et poursuivirent leur abbé de leur haine plus ou moins dissimulée; il y en eut même qui ne reculèrent pas devant la pensée de se défaire par un meurtre de ce supérieur, rigide observateur de la règle.

Germer avait coutume, après l'office de la nuit, de prendre son repos sur un pauvre lit de sangle sans couverture. Ces moines criminels, pendant l'absence de l'abbé, dressèrent sur sa couche un couteau, le manche appuyé par terre, de manière que Germer, en s'étendant sur son grabat, s'enferrât lui-même dans la lame. Après l'office de la nuit, le saint abbé rentra dans sa cellule, et bien qu'il n'agît jamais ainsi, il passa la main sur son lit et sentit la lame dressée; il comprit le projet homicide qui l'avait visé. Tout en larmes, il rentra aussitôt dans l'église et y demeura jusqu'au jour en prières, sans parler à personne de ce qui lui était arrivé. A la troisième heure du jour, il se rendit à l'assemblée du chapitre, et là, prosterné aux pieds des religieux, il les supplia de lui concéder, pour qu'il pût s'y retirer, la grotte solitaire sur le bord de la Seine d'où saint Samson avait chassé le serpent (3).

---

(1) *Vita Geremari*, B. K., cap. IX, p. 630.

(2) « Erat autem ibidem in monasterio multitudo maxima monachorum. » *Vita Geremari*, B. K., cap. X, p. 630.

(3) La grotte de saint Germer, appelé par corruption *saint Béranger*,

Digitized by Google

Les moines se récrièrent vivement : « Pourquoi, Père, nous abandonnez-vous ? Qu'avons-nous donc fait ? Quelle est notre faute, et en quoi vous avons-nous contristé ? » L'abbé leur répondit : « Je n'inculpe aucun de vous ; je vous conjure seulement de me libérer de ma charge pastorale. » Les moines s'y refusaient et le pressaient avec plus d'instances de renoncer à son projet, et ils pleuraient de douleur. Mais Dieu fit connaître à Germer que le crime des moines coupables ne pouvait rester ignoré, et désormais il ne voulut plus demeurer dans l'abbaye de Pental (1).

Germer ayant remis le monastère aux mains de saint Ouen, se retira, avec sa permission, avec quelques religieux dans la grotte de saint Samson, pratiquant les austérités qui lui étaient habituelles. Considérant Dieu dans la personne des pauvres, il secourait leur misère, visitait les malades, consolait les affligés, faisait quotidiennement l'aumône aux indigents et aux pèlerins. Il était vraiment le père des orphelins et le protecteur généreux des églises, pour le service desquelles il formait des clercs d'une vertu éprouvée.

L'évêque de Rouen était témoin des œuvres d'apostolat qu'ac-

---

est située sur le bord de la Seine. Dans le cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, f° 57 v°, il y a un mandement de Robert (IV ?) de Meulan à ses officiers et à ses prévôts de Pont-Audemer pour leur prescrire de payer exactement la rente de 7 sols et demi par mois assignée par ses prédécesseurs pour l'entretien de l'ermite de la Roque, « pro sustentatione monachi in hermitorio sancti Berengarii de Roca commorantis ». (Arch. de l'Eure, *Inv. som.*, série H, p. 126.) Robert IV fut comte de Meulan de 1166 à 1204. — « Chapelle ou ermitage de saint Bellanger. Selon un aveu de l'an 1579, l'abbaïe de Saint-Pierre de Préaux a droit d'y présenter. » (Du Plessis, *Descript. de la Haute-Norm.*, II, p. 721.) — « On montre encore la grotte que l'on prétend que Germer habita : elle est taillée dans le roc en face de la Seine, et l'on y arrive par une sente rapide qui descend le long des précipices. Une chapelle s'élevait autrefois un peu au delà, vers le Marais-Vernier, sur la sommité de la colline ; on la nommait l'ermitage Saint-Béranger de la Roche ; elle appartenait aux sires de Pont-Audemer qui la donnèrent aux religieux de Saint-Pierre de Préaux. Les ruines s'en voyaient encore il y a quelques années, et autour de ces débris entraînés depuis dans le lit de la Seine par l'éboulement du sol, existait un cimetière renfermant beaucoup d'ossements. » A. Canel, *Essai sur l'arr. de Pont-Audemer*, 1834, t. II, p. 72.

(1) *Vita Geremari*. B. K., cap. X et XI, p. 630-31.

Digitized by Google

complissait son ami ; connaissant son mérite et ses vertus, il lui avait conféré le sacerdoce. Chaque jour, Germer célébrait la messe dans la grotte de saint Samson (1). Il demeura ainsi dans cette retraite l'espace de cinq ans et trois mois.

Ce fut alors que Germer reçut la nouvelle de la mort de son fils Amaubert; il avait accompagné le roi dans une expédition contre les Gascons, et à son retour, il avait succombé à la maladie. Germer laissa éclater sa douleur paternelle, puis le saint ermite quitta la grotte de saint Samson pour aller recevoir le corps d'Amaubert et lui donner la sépulture. Il partit, accompagné de quelques religieux, chantant des hymnes et psalmodiant le long de la route. Ils avaient traversé une partie du Vexin et approchaient du Beauvaisis, terme de leur voyage. Près du pont ou gué de Gasny, *Baniacus*, le cortège s'arrêta avec le cercueil, et en souvenir d'un prodige qui avait marqué cette halte, Germer fonda un hospice où douze pauvres seraient nourris et entretenus, à charge de prier pour l'âme d'Amaubert. L'on reprit la route du Beauvaisis, et Germer et ses moines inhumèrent le corps d'Amaubert dans l'église de Saint-Pierre-de-l'Isle (2).

Peu après, sur le conseil de l'évêque de Rouen, Germer fonda le monastère de Fly-au-Désert, qui devint plus tard la célèbre abbaye de Saint-Germer de Fly.

On pense que le saint abbé mourut le 30 décembre 664. Son corps fut inhumé à Fly ; mais lors des invasions normandes ses reliques furent transférées à Beauvais où elles restèrent.

Après le départ de Germer, que l'on peut placer à l'année 660 ou 661, le silence recommence à se faire sur le monastère de Pental. Pour rencontrer son nom, il faut descendre jusqu'à l'année 831. Le testament d'Anségise, abbé de Fontenelle, mort en 833, fait un legs de quinze sols en faveur de l'abbaye de Pental, et de pareille somme aux abbayes de Préaux et de Penante situées dans le voisinage (3). Une dizaine d'années plus tard, le monastère de Pental était ruiné par les Normands.

---

(1) *Vita Geremari*, B. K., cap. XII, p. 631.

(2) *Vita Geremari*, B. K., cap. XIV, XV et XVI, p. 631-32.

(3) « Ad Pentale monasterium, solidos quindecim. » *Gesta abbatum Fontanellensium*, édit. Loewenfeld, Hanovre, 1886, in-8, p. 58.

Digitized by Google

Lorsque le pouvoir politique du nouveau duché de Normandie se fût constitué d'une manière stable, l'un des premiers soins des ducs devenus chrétiens par le baptême, sinon toujours par les mœurs, fut de réparer les ruines que leurs ancêtres pillards avaient causées aux églises et aux monastères. Guillaume Longue-Epée, mort en 943, fit restaurer ce qui restait de l'église Saint-Pierre de Jumièges, et probablement aussi l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. Richard Ier, que l'on avait surnommé le Père des moines, releva les monastères de Fécamp, de Saint-Wandrille, de Saint-Taurin d'Evreux. D'autres abbayes furent fondées et dotées durant les premières années du XIe siècle : Bernay, Préaux, Sainte-Catherine de Rouen, Le Bec, Grestain.

Les pirates normands pillaient, saccageaient, rançonnaient les monastères qu'ils rencontraient sur leur passage, mais ils ne s'attardaient guère à démolir de fond en comble les églises ; chargés de leur butin, ils poussaient bientôt plus loin leurs expéditions. « Rien n'est plus long, plus difficile, fait remarquer L. Vitet, que de raser un monument, et plus les destructeurs sont barbares, moins il y a de chance de complète destruction. On fait crouler les voûtes, on décapite les murailles, puis vient l'instant où les décombres atteignent en hauteur les pierres restées en place ; alors les destructeurs s'arrêtent, faute de pouvoir déblayer » (1).

Ainsi peut s'expliquer que l'on ait retrouvé plus tard, en partie sur pied, l'antique église de Pental. Lorsque des temps plus tranquilles furent revenus, on la restaura en employant de nombreux matériaux plus anciens retrouvés çà et là dans les décombres, et on la dédia sous le vocable de Notre-Dame et de saint Samson, le grand évêque-abbé de Dol, le fondateur de Pental.

Nous étudierons plus loin quelques caractères architectoniques de ce curieux monument.

On pense, et quelques indices, tels que les piles carrées de grand appareil qui séparaient les nefs, confirment cette conjecture, que l'église fut réédifiée, sinon au commencement, du moins avant le milieu du XIe siècle. C'était l'opinion d'Alfred Canel, qui, né à Pont-Audemer en 1803, avait pu voir et étudier

(1) L. Vitet, *Etudes sur l'histoire de l'art*, t. II, p. 239.

Digitized by Google

l'église avant sa démolition de 1819 à 1827. Elle se trouvait non loin de la Risle et du chemin du bac (1).

Il est vraisemblable que c'est alors aussi que se dessine l'Exemption de Dol, en mémoire de donations faites à saint Samson par Childebert Ier. Toutefois, on ne peut établir d'une manière certaine la date et les conditions originaires de cette Exemption. Peut-être Baudri de Bourgueil, évêque de Dol de 1107 à 1130, qui venait souvent à Pental, et de là rayonnait à Jumièges, à Saint-Wandrille, à Fécamp et au Bec, négocia-t-il l'affaire de l'Exemption avec l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lisieux dans le diocèse duquel était située l'église de Conteville (2).

Quoiqu'il en soit, si l'abbaye de Pental ne fut pas rétablie, du moins l'antique église, restaurée et désormais connue sous le nom de Saint-Samson, eut son service religieux assuré par quelques prêtres prébendés.

Cette église fut consacrée par Baudri, évêque de Dol, le 6 décembre 1129, sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie, de saint Pierre, prince des Apôtres, et du Bienheureux confesseur saint Samson (3). Deux jours après, Baudri faisait la dédicace de l'église de Saint-Laurent du Marais-Vernier. L'évêque de Dol était fort âgé : il finit ses jours à Pental (1) et mourut le 5 janvier 1130, mais il fut enterré dans l'église de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux (4).

---

(1) A. Canel, *Essai sur l'arr. de Pont-Audemer*, 1834, II, p. 63 en note.

(2) L'exemption de Dol comprenait les paroisses de Saint-Samson, de la Roque, du Marais-Vernier et de Conteville.

(3) « Per ultimos autem vitæ dies Normannicum viculum S. Samsonis supra Rillam, ubi plura Dolensis episcopus possidebat, incoluit. » (*Gallia christiana* [nova], t. XIV, col. 1049.)

(4) Une inscription fort curieuse, autrefois placée dans l'église de Saint-Samson, rappelait tous ces faits : « Notum sit præsentibus et futuris quod Baldricus, bonæ memoriæ Dolensis ecclesiæ archiepiscopus, dedicavit hanc ecclesiam in honorem D. Virginis Mariæ et B. Petri apostolorum principis, et S. Sampsonis, beatissimi confessoris, 8 idus decembris, anno ab Incarnatione Domini M. C. XXIX. Eodemque anno dedicavit ecclesiam S. Laurentii de Marisco, 6 idus decembris, quæ sunt juris sanctæ Dolensis ecclesiæ. Qui Baldricus rexit ecclesiam Dolensem 22 annis et 44 diebus. Trigesimo autem die post consecrationem hujus præsentis ecclesiæ, obiit in Christi confessione et Pra-

Digitized by Google

On a vu que les Normands n'avaient laissé que des ruines à Saint-Samson. L'église paroissiale avait dû être détruite avec le village : c'est du moins ce que l'on peut inférer de ce qui suit. Nous lisons dans le cartulaire de Préaux qu'Osbern de Saint-Samson, tourmenté par l'infirmité dont il mourut, alla en 1120 à Préaux avec sa femme Havoise, et donna à l'abbaye, par le conseil de l'évêque Geoffroy *son maître*, et du consentement de son fils Raoul, un habitant nommé Durand Malpuint, ainsi que les six acres de terre qu'il occupait. Un autre passage du même cartulaire dit que cette donation eut lieu parce que, Robert, moine de Préaux, avait reconstruit en entier l'église de la paroisse (1).

Cette église fut alors rebâtie au point d'intersection du chemin de Pont-Audemer et de celui qui part du bac (2).

Vers 1135, Amauri de Tibouville donna aux religieux de Saint-Gilles de Pont-Audemer 10 sols de rente sur le revenu de son port de Saint-Samson.

On ne peut douter que le bourg de Saint-Samson n'ait eu beaucoup à souffrir des guerres anglaises aux XIVe et XVe siècles. Le

---

tellis dormit. Cujus anima æternam requiem possideat. » (*Gallia christiana* [vetus], 1656, t. II, p. 566 vo et 567 ro.)

(1) A. Canel. *Essai sur l'arr. de Pont-Audemer*, 1834, II, 65. Canel ajoute en note, page 65, qu'on a trouvé dans les ruines de cette église « des tombeaux en pierre ». — Cf. A. Le Prévost, *Mém. et notes*, t. III, p. 203.

(2) En 1922, M. Léon Coutil, correspondant honoraire du ministère de l'Instruction publique, a pratiqué des fouilles sur cet emplacement. Après avoir dégagé sur trois côtés la partie inférieure des murs d'une chambre de 20 mètres de longueur sur 8 m. 10, renfermant dans l'appareil quelques briques, peut-être romaines, et dans les décombres quelques pierres ornées d'étoiles gravées en creux ou de décors géométriques qu'il attribue à l'époque carolingienne, il a trouvé au-dessous onze sarcophages de pierre, à couvercles bombés ou en dos d'âne, de la période mérovingienne. Le savant archéologue publiera, sans doute prochainement, une étude complète sur cette intéressante découverte. Quant à la construction située au-dessus des sarcophages, dont deux sont engagés sous les fondations d'une muraille, il paraît vraisemblable qu'il puisse s'agir de l'église paroissiale de Pental reconstruite dans le premier tiers du XIIe siècle, et dans les murailles de laquelle on aurait fait entrer des matériaux plus anciens, c'est-à-dire du VIIIe ou IXe siècle. L'appareil, en effet, est irrégulier et peu soigné, et se compose de matériaux assez disparates et comme hâtivement assemblés.

Digitized by Google

22 février 1353, le roi Jean avait concédé à Charles le Mauvais roi de Navarre, de vastes domaines en Normandie, au nombre desquels « le chastel, ville, vicomté et appartenances de Pont-Audemer ». Cette concession fut l'occasion d'une longue lutte en Normandie durant laquelle Pont-Audemer et ses environs furent, à diverses reprises, envahis et ravagés par les deux partis (1).

Dès la fin de 1417, Pont-Audemer avait été pris par les Anglais; en quatre mois, ils s'étaient rendus maîtres d'un tiers de la Normandie, et au mois de mai 1418 Henri V tenait le reste; aussi exigeait-il partout que les habitants lui fissent serment de fidélité et de soumission, sous peine de perdre leurs biens. Par lettres-patentes du 4 avril 1418, le roi d'Angleterre, tout en se réservant le domaine et la justice, avait concédé à son frère Thomas, duc de Clarence, tout pouvoir et autorité sur les personnes, fiefs et héritages des vicomtés d'Auge, d'Orbec et de Pont-Audemer, avec charge de recevoir, sous peine de confiscation de leurs biens, la soumission et l'obéissance des habitants (2).

Saint-Samson était une terre et fief, relevant de la sergenterie de Quillebeuf en la vicomté de Pont-Audemer, qui appartenait à l'évêque de Dol. Le 28 mai 1426, la terre fut confisquée par suite de l'absence et de la rébellion de l'évêque de Dol, Etienne Cœuvrat, et adjugée par Lyon Baudoin, lieutenant de Jean d'Obeaux, vicomte de Pont-Authou et de Pont-Audemer, à Thomas Cauvin, pour le prix de 60 l. t. par an, pour une durée de trois années, à partir de la saint Michel 1426 (3).

Toutefois, le 10 septembre 1427, on voit l'évêque prêter serment à Henri VI roi de France et d'Angleterre; et le même jour, le même serment est prêté par les chanoines et les habitants de Dol (4).

(*A suivre.*) Chanoine Porée.

---

(1) En 1360, Jean Le Bigot, maréchal de Normandie, fait prisonnier au combat du Favril, près de Thiberville, et mis en liberté, défit les Anglais de Honfleur à Toutainville, près de Pont-Audemer. (A. et E. Molinier, *Chronique normande du XIVe siècle*, p. 151.) — Cf. A. Le Prévost, *Mém. et notes*, t. II, p. 551.

(2) *Rôles normands et français de Bréquigny*. Caen, 1858, n° 95, p. 14.

(3) Arch. nat. P. 1910², n. 19.515. Cité par Le Cacheux, *Actes de la chancellerie d'Henri VI*, t. I, p. 352.

(4) Duine, *Chronique de Dol et Catalogue des dignitaires*, p. 153.

Digitized by Google

LA
REVOLUTION A ST-DOMINGUE

Racontée par un Normand

(Suite et fin)

M. Rigaud (1) homme de couleur avait été accoutumé à commander dès le commencement de la révolution, même à la tête des insurgés, et il fut nommé par les commissaires, général commandant en chef des parties du sud et de l'est de Saint-Domingue. Toussaint Louverture (2), nègre, fut nommé général des

(1) Rigaud (André). Homme de couleur, général du sud de Saint-Domingue; né aux Cayes en 1761, mort en 1811, élevé en France ; embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, et contribua à faire obtenir de sa classe l'égalité des droits politiques. Le premier il adopta la mesure de liberté générale proclamée par les commissaires de la France et donna la liberté à plusieurs centaines de noirs esclaves dans le sud. La politique du Directoire lui ayant opposé Toussaint Louverture, la guerre civile éclata entre eux; il fut vaincu, passa en France, et revint à Saint-Domingue avec le général Leclerc, qui le déporta ensuite. Détenu au fort de Joux avec Toussaint, puis mis en liberté sous surveillance, il s'évada, revint en Haïti, fut accueilli par Petion, se fit chef d'une faction opposée à ce dernier et sépara le sud de l'île, de l'autorité du président. Il mourut peu après (Bachelet, II, p. 2299).

(2) Toussaint Louverture (François-Dominique), noir, gouverneur général de Saint-Domingue, né dans l'esclavage près du Cap-Français en 1743, mort en 1803. Il fut d'abord pâtre, apprit à lire et à écrire, et devint cocher du procureur de l'habitation à laquelle il appartenait. D'une dévotion bigote, il fut choisi en 1791 par les nobles contre-révolutionnaires et le chef du gouvernement colonial, pour soulever les esclaves noirs et comprimer la révolution des colons. Il leur donna des chefs en Bouckman, Jean François et Biassou, et se tint à l'écart. Les excès commis par eux, ayant dépassé les vues des contre-révolutionnaires, il les rejoignit, occupa un poste secondaire d'abord, et prit ensuite le titre de général, que les espagnols lui reconnurent. Il devint

Digitized by Google

parties du nord et de l'ouest (partie deux fois plus importante en étendue et en population que la première).

Les anglais s'emparèrent de diverses communes (1) et il fallut marcher contre eux, mais presque toujours sans succès. Ils s'ap-

---

leur principal agent parmi ces bandes indisciplinées. En 1794, brouillé avec ses rivaux, il passa au service de la république française, en massacrant tout ce qui tentait de lui faire résistance, ou refusait de se rallier à lui, Espagnols, colons, émigrés français. Les succès qu'il obtint alors firent dire au commissaire de la république, Polverél : « Mais cet homme fait ouverture partout. Aussitôt la voix publique le nomma « Louverture »... Sous le gouvernement Laveaux, Toussaint combattit les anglais : élevé au rang de général en chef par Sonthonax, bientôt, il l'expulsa de la colonie, et continua de combattre les Anglais. Il éconduisit aussi le général Hédouville envoyé par le Directoire exécutif pour remplacer Santhonax puis entra en guerre civile contre Rigaud, qu'il vainquit, et emprisonna l'agent qui avait remplacé Hédouville, et qui devait prendre possession de l'ancienne partie espagnole de l'île, cédée à la France. Agissant alors de concert avec les colons et les émigrés, dont il permit le retour à Saint-Domingue, malgré les lois françaises, il donna à cette colonie une constitution qui la plaçait sous le protectorat de la France; un article de cette constitution le nommait gouverneur général à vie, avec le droit de choisir son successeur. Cet acte envoyé à l'approbation du premier consul Bonaparte, au moment de la paix d'Amiens, décida en 1801, l'expédition de Leclerc, déjà conçue pour venger les violations faites jadis par Toussaint Louverture, des volontés de la France. Toussaint résista à Leclerc; mais la soumission de Christophe et de Dessalines, après une guerre terrible, le mit hors d'état de soutenir la lutte et il se soumit aussi. On l'autorisa à se retirer sur ses terres ; puis, comme on le redoutait toujours, il fut enlevé par trahison, déporté en France, et renfermé au fort de Joux près de Besançon, où il mourut après dix mois de captivité.

Ce noir célèbre montra un véritable génie : d'une activité prodigieuse, d'une rare capacité, il étonna ses contemporains par sa dextérité et son habileté. Despote, sanguinaire, il commit de nombreux crimes. Doué à un haut degré de l'esprit d'organisation, il contraignit les noirs, anciens esclaves, à reprendre la culture des terres. Ses derniers crimes furent l'immolation de son neveu Moïse, qui contrariait son système, en poussant les noirs à abandonner le travail, et le massacre des colons à l'arrivée de Leclerc. (*Bachelet*, II, p. 2653.)

(1) Ils avaient été appelés par les colons français.

Digitized by Google

puyaient sur les français des pays qu'ils avaient conquis, et ils formaient de nombreuses légions de nègres, qui en combattant contre nous, combattaient contre leur propre liberté. Bien payé, bien habillé et bien nourri, un soldat n'en demande pas davantage... Il se fait tuer pour celui qui le paye.

Dans toute guerre, il y a un vaincu, dans celles dont nous parlons c'est nous qui fûmes les vaincus. Notre général (1) publia une belle proclamation, enrichie du titre « Liberté, égalité » (jamais on ne fut plus esclave) dans laquelle il dénonçait les blancs comme des traîtres, ayant livré à l'ennemi les secrets de l'armée républicaine. Les Anglais s'emparèrent de la ville de Port-au-Prince, et en chassèrent les indignes commissaires qui s'embarquèrent « incognito » pour la France, abandonnant lâchement leurs amis à la discrétion de l'ennemi. Immédiatement une proclamation fut affichée : Elle faisait savoir que les blancs avaient livré la ville à l'ennemi. C'était un mensonge, car en supposant qu'ils eussent été assez lâches pour le faire, ils ne l'auraient pas pu : En effet, les blancs n'occupaient dans l'armée que des situations subalternes, et ils n'avaient aucun pouvoir dans l'administration. Mais les blancs étaient détestés de tous les indigènes, et on cherchait tous les moyens pour les exterminer... Les blancs étaient à Saint-Domingue, ce que la noblesse était en France... C'étaient les aristocrates du pays.

Mais, peut-on objecter, pourquoi les blancs ne s'en allaient ils pas du pays où ils étaient si mal traités?... Les uns étaient retenus par leur fortune et leurs propriétés ; pour eux le départ eût été la ruine. Les autres ne pouvaient partir sans passe-port et cela sous peine de mort. Quelques privilégiés seulement pouvaient avoir l'autorisation de s'expatrier.

En outre, il fallait produire tous les trois ans, un certificat de résidence pourvu toutefois qu'on n'habite pas un pays ennemi. Cette formalité était à peu près irréalisable à cause de la guerre, et l'administration pouvait facilement mettre sous séquestre les biens des émigrés, et verser leurs revenus dans les caisses de la république (ou plutôt dans la poche de ses représentants).

Je passerai sous silence les crimes qui se commirent dans presque tous les quartiers de la colonie, et je ne vous parlerai

(1) Rigaud.

Digitized by Google

que de ce que j'ai fait et vu dans ma commune, car mon récit serait trop long.

Notre commandant militaire envoyait quelquefois des gendarmes pour exciter les noirs de notre montagne contre tous les blancs.

Mais un jour il voulut en finir. Plusieurs assassinats eurent lieu, le fils, le gendre, le gérant et un ouvrier de la même maison furent assassinés. Ailleurs, d'autres furent blessés et conduits à à plus de 3 lieues de chemin. Ils essayèrent de protester, mais le commandant leur répondit qu'ils devaient s'estimer heureux qu'on ait bien voulu leur laisser la vie.

J'eus la chance d'échapper à ce massacre : La veille j'étais parti au bourg de Miragoue (1) centre militaire et résidence du commandant. Je vis amener dans cette localité de pauvres malheureux dans un état déplorable; les personnes les plus charitables n'osaient même pas leur porter secours... car leur vie aurait payé leur dévouement. De telles atrocités exaspérèrent les gens de bien, et les bourreaux furent obligés de s'arrêter dans la crainte d'un soulèvement. Le calme revint donc, mais pour peu de temps,

M. Lorquet, avec lequel je demeurais avait été mis en prison depuis fort longtemps par ordre des commissaires. Ces derniers prétendaient qu'en sa qualité d'administrateur général des postes de la colonie, il devait être redevable d'une forte somme envers la république. Au fond, ils voulaient s'emparer de ses biens qui étaient immenses. Quoiqu'il en soit on ordonna au nom de la république que le « citoyen Lorquet » soit incarcéré jusqu'au parfait règlement de ses comptes, qu'on devait faire à bref délai. On mit en même temps les scellés sur ses papiers et ses affaires, et on lui ôta ainsi tous les moyens de se justifier. Ses biens furent séquestrés quelque temps après. Les commissaires avaient atteint leur but. Mme Lorquet et ses enfants furent obligés de s'en aller et de se réfugier dans une autre commune.

Je fus nommé gérant séquestre de cette propriété par l'officier d'administration, mais je n'étais pas l'homme qui devait lui convenir, car je ne favorisais pas ses escroqueries. Aussi je fus destitué et remplacé par une de ses créatures. Il me fallut encore

(1) Port de mer.

Digitized by Google

changer de commune et j'allai me réfugier dans une ville voisine, sous la protection d'un commandant militaire dont on m'avait fait le plus grand éloge. Il était fervent révolutionnaire, mais pas scélérat. C'était un homme juste et bon et je tiens à le nommer, car il ne doit pas être confondu dans la foule : Il s'appelait « Blanchet ».

Après la fuite des commissaires Polverel et Soulhonax, M. Lorquet fut réintégré dans ses biens et je retournai habiter avec lui et sa famille. Mais nous ne devions pas profiter de notre bonheur et quelque temps après, j'eus la douleur de le voir mourir. On le conduisit à sa dernière demeure, sans aucun office religieux, car il n'y avait plus de prêtres dans le pays. Sa veuve ne put supporter seule, notre vie pleine de périls et de dangers et elle obtint la permission des autorités locales de s'embarquer avec ses enfants pour Philadelphie. Avant de partir elle me donna sa procuration pour gérer et administrer ses biens, et elle me passa un bail fictif de 20.000 livres de café par an ; ainsi nous espérions être en règle. Ce fut cependant peine perdue. Sous prétexte que je n'avais pas fourni un certificat de résidence on mit les biens de Mme Lorquet sous séquestre et on voulut me mettre à la porte. Je présentai mon bail et l'administration fut obligée de me garder, mais je devins le fermier de la république.

Les Anglais avaient été chassés peu à peu, le calme renaissait et l'on pouvait espérer des jours meilleurs, lorsqu'une nouvelle guerre éclata : Toussaint Louverture, général commandant les parties du nord et de l'ouest, voulut gouverner tout le pays. Rigaud ne voulut pas se soumettre, ni le reconnaître pour son chef : Ce fut la cause de la guerre (1). Ce fut une mêlée effroyable, ou des milliers d'individus s'exterminèrent, pour faire régner la haine et la tyrannie. Point de prisonniers, mais une

(1) Une rivalité très ancienne basée sur la différence de race et d'intérêt existait entre le nord et le sud de Saint-Domingue. Le district du nord était un pays de grande propriété et peuplé de nombreux esclaves. Celui du Centre ou de Port-au-Prince et celui du sud ou de Cayes connaissait plutôt la moyenne propriété. Il n'y avait donc ni entente, ni revendications communes. En somme Toussaint et Rigaud ont tiré parti de ces rivalités et c'est là certainement la cause profonde de cette guerre.

Digitized by Google

guerre à mort. Les deux armées se battaient au nom de la république, tout en s'abritant l'une et l'autre derrière les plis du drapeau tricolore.

Dans le sud on profita encore de ces désastres pour exciter la haine des mulâtres contre les blancs. On publia que c'étaient ces derniers qui avaient appelé Toussaint Louverture pour rétablir l'ancien régime. Nos chefs savaient qu'il n'en était rien, mais ils essayaient de créer dans la populace un courant d'opinion qui eut aboutit à notre perte... Ils nous détestaient et ils auraient voulu nous exterminer tous (1). Mais cette manœuvre se retourna contre ses auteurs; car elle mit la désunion dans l'armée du sud, et ce fut là une des causes de sa défaite. Rigaud fut vigoureusement repoussé et obligé de battre en retraite. Il ordonna que tous les individus soumis à son obéissance, sans distinction de couleur, de sexe, ni d'âge, évacuent leurs foyers et suivent son armée jusqu'à l'extrémité de l'île pour y être anéantis ou victorieux. Ceux qui refusaient d'exécuter cet ordre furent considérés comme traîtres à la patrie et punis de mort.

Sur une largeur de 30 à 40 lieues, tout fuyait devant l'armée de Toussaint. Jamais tant d'horreurs ne furent commises : les pillages, les incendies, et les assassinats marquaient le passage de cette armée. Ici, c'étaient des femmes qui abandonnaient leurs enfants pour marcher plus vite, là une famille entière qui mourait de faim et de fatigue. Plus loin, c'étaient des individus qui fouillaient les morts pour s'emparer de leur argent et de leurs bijoux. Plus loin encore, des vieillards abandonnés par leur famille, mourant d'inanition et appelant la vengeance du ciel, contre les auteurs de leurs maux... Le pays était dévasté, et la mort y régnait partout en souveraine.

Toussaint Louverture supérieur en force, conquit la partie du sud, ce qu'il n'eût pas fait à forces égales. Il marchait plus vite que les fuyards et il réussit à leur couper la retraite. Une fois maître de tout le territoire, il renvoya tous ces vagabonds dans leurs communes respectives. Rigaud s'embarqua pour la France, avec une partie de son état-major, abandonnant à ses ennemis

(1) Dans le sud c'étaient les mulâtres qui gouvernaient (Rigaud) et ils gardaient une haine profonde contre leurs anciens maîtres, les blancs.

Digitized by Google

ceux avec lesquels il avait juré de mourir, et le pays où il devait dormir son dernier sommeil.

Toussaint avait sous ses ordres un nommé Dessalines (1) général nègre, commandant une de ses armées. Cet homme lâche, sanguinaire, et sans aucuns sentiments d'humanité, était appelé à jouer dans l'île un rôle aussi néfaste qu'important.

---

(1) Dessalines (Jean-Jacques), noir, empereur d'Haïti, né dans le nord de Saint-Domingue en 1758, mort en 1806. Esclave d'un noir libre, dont il prit le nom, il fit partie des esclaves insurgés en 1791, et parvint au grade d'officier supérieur dans les bandes soudoyées par l'Espagne. En 1794, il passa au service de la France, avec Toussaint Louverture. se signala dans la guerre contre les Anglais et devint général de brigade. Toussaint lui donna le commandement supérieur dans la guerre civile contre Rigaud. Il y montra une activité prodigieuse une bravoure rare, souvent de la cruauté, quelquefois de la générosité, car il admirait le courage de ses ennemis. Général de division à l'arrivée de l'armée française en 1802, il incendia plusieurs villes et massacra plus de 1.200 colons. Il finit par se soumettre au général Leclerc avec Toussaint Louverture. Après la déportation de ce dernier, il reprit les armes contre les Français et fut reconnu général en chef de la population noire, désignée sous le nom d'indigènes. Lorsque les Français eurent abandonné leur ancienne colonie, 1803, il proclama l'indépendance de l'île entière, 1804, en lui faisant reprendre son nom d'Haïti, et fit massacrer les blancs. Il prit alors le titre de gouverneur général, et, dans la même année celui d'empereur sous le nom de Jacques I. En 1805, il tenta vainement d'expulser le reste de l'armée française, de l'ancienne colonie espagnole. Son despotisme et sa cruauté facilitèrent les vues d'Henri Christophe pour se saisir du pouvoir : l'armée excitée par plusieurs généraux et d'ailleurs, mécontente, se souleva, et Dessalines périt dans une embuscade qui lui fut tendue à l'entrée de la ville de Port-au-Prince le 17 octobre 1806 (*Bachelet*, p. 784).

Dessalines était un génie d'audace, turbulent et féroce. Soit vengeance, soit ambition, il trempait tour à tour ses mains dans le sang des blancs et des noirs. L'insomnie, la faim, la fatigue, il supportait tout naturellement. Son air était farouche, sa démarche oblique, son regard sanglant ; né sur les côtes d'Afrique, son visage sillonné de coupures, marquait son pays d'origine. Il cachait une dissimulation impénétrable sous cet aspect terrible... Ce qu'il y eût d'étrange dans sa destinée, c'est qu'il fut sauvage, esclave, soldat, général, et mourut

Digitized by Google

Lors de la prise de possession du vainqueur, je me cachai sur le navire d'un négociant pour attendre que l'ordre fut rétabli. Quand je retournai dans ma commune, je trouvai de nouvelles figures : un nouveau commandant, noir, brut et cruel, de nouveaux administrateurs peu disposés à nous être utiles, etc..... 40.000 livres de café, qui se trouvaient dans la maison de Mme Lorquet furent saisis comme droit de conquête. Je me présentai comme fermier et je voulus faire valoir mes droits, mais on eu aucun égard à ma revendication. Les vainqueurs voulaient piller et profiter des avantages de la guerre. L'exploitation fut mise à l'encan, ainsi que toutes les autres pour être réaffermées de nouveau, j'eus la chance d'en obtenir la ferme pour le même prix, c'est-à-dire pour 20.000 livres de café par an, mais, grâce à un cadeau que je fis à l'administrateur en chef.

La paix et l'ordre furent apparemment rétablis, et l'on croyait vraiment qu'il n'y avait pas d'arrière pensée. Il en était cependant, tout autrement. Toussaint voulait la ruine de ses ennemis et dans ce but il employa tous les moyens ; sous prétexte d'insurrection, il envoyait le farouche Dessalines avec son régiment de sans-culottes, pour exterminer ceux qui semblaient lui résister.

Mais cette façon de procéder n'était pas assez expéditive. Comme le sud de l'île était peuplé de gens de couleur, qui pour la plupart lui avaient fait la guerre, il inventa un autre procédé : Dans chaque commune, il faisait rassembler tous les hommes indistinctement, et prenait les plus jeunes pour en faire soi-disant des soldats, puis il les faisait embarquer pour une destination inconnue. A leur arrivée il faisait un second choix ; incorporait les uns dans l'armée, et il faisait fusiller les autres. Ceux qui lui paraissaient les plus suspects, étaient sur son ordre passés au fil de l'épée, et pour s'assurer de leur mort, il allait lui-même leur couper la tête à coups de hache.

Ainsi se passaient les abominables tournées de ce monstre insatiable de sang humain, laissant après lui la terreur et la désolation. Sa famille ne fut pas plus épargnée : dans le nord, Toussaint fit emprisonner son parent le général Moïse, et le fit juger par un conseil de guerre qu'il avait composé à cet effet.

---

empereur, sous le couteau d'un « Brutus » (*L'Expédition de Napoléon Bonaparte à Saint-Domingue*, par A. Métral, Paris, 1825, p. 25).

Digitized by Google

Moïse fut condamné à dix ans de fers. Toussaint qui voulait sa mort, révoqua le conseil, déporta les juges, forma un deuxième conseil de guerre et donna aux nouveaux juges l'ordre de prononcer la sentence de mort. Ainsi fut fait et le général Moïse fut exécuté.

A Port-au-Prince, il fit fusiller, sous prétexte de trahison, un jeune homme, membre de sa famille et son aide de camp. En réalité ce jeune homme avait conquis l'estime de tous par sa douceur et son honnêteté, et Toussaint blessé dans son orgueil, voulait sa mort. Il n'en fallait pas davantage.

Son ami, le général Clerveau eût le même sort : Toussaint l'invita à dîner, et à la fin du repas, il lui offrit un verre de liqueur empoisonnée en lui disant : « Nous sommes ensemble depuis longtemps, mon ami, il faut nous quitter..... mais je te promets un bel enterrement. » Il tint parole et les obsèques du général Clerveau furent splendides.

Toussaint ne voulait habiter aucune des grandes villes de Saint-Domingue, mais il avait fortifié une exploitation rurale nommée « Le Marchand », et c'est là qu'il résidait habituellement. C'est là aussi qu'il accumulait les sommes d'argent considérables, que les diverses administrations lui envoyaient. Mais ceux qui étaient chargés d'apporter cet argent, ne reparaissaient jamais. Craignant qu'ils ne racontent au dehors, ce qu'ils avaient vu, il les faisait fusiller au moment où ils prenaient congé de lui, et pour cacher ces meurtres, il faisait publier le nom des victimes sur les listes des soldats tués à l'ennemi.

Craint de tous, haï des gens de bien, Toussaint gouvernait despotiquement.

La garde nationale fut organisée de nouveau. A Port-au-Prince, un nègre, ancien esclave, fut nommé commandant, et les habitants me désignèrent pour être son lieutenant. Je n'y restait pas longtemps, car je fus appelé à l'état-major. Toussaint se défiait de moi et pour ne pas me mettre au courant de ses intentions, il se servait de soldats qui portaient verbalement les ordres qu'il voulait transmettre. De cette façon, je ne connaissais aucun des ordres importants.

Plusieurs années se passèrent ainsi. Enfin l'armée française arriva en 1802. Cette nouvelle mit la joie dans tous les cœurs. Les nègres eux-mêmes se réjouissaient à la pensée de vivre de

Digitized by Google

nouveau sous l'autorité des blancs, comme dans le passé. Personne ne pensait alors que cette armée envoyée par Napoléon serait la ruine et la perte de notre pays.

Une partie de la flotte aborda à Port-au-Prince, sans rencontrer la moindre résistance. L'armée française était l'armée libératrice et nous espérions tous, qu'elle nous délivrerait du joug de Toussaint. Les officiers indigènes reçurent les soldats de la mère-Patrie avec un enthousiasme indisible, et ils firent une ovation au général Boudet (1).

Nous en fûmes mal récompensés. Toussaint fit destituer le général commandant de Port-au-Prince et le remplaça par le fameux Lamartinière capitaine de gendarmes, ennemi farouche des blancs et spécialement des Français.

Lamartinière s'attaqua aux armées de Boudet, mais il était bien inférieur en forces et il fut obligé d'abandonner la ville. Sa retraite fut tellement subite, qu'il ne put mettre le feu à Port-au-Prince, comme Toussaint le lui avait ordonné (2).

La conduite des vainqueurs fut indigne et pour la première fois, j'eus honte de mes compatriotes.

Quelques jours après ces événements, je me trouvais dans une commune voisine où j'avais été appelé pour affaires. Durant mon séjour le général Boudet demanda à la municipalité de cette commune de se soumettre à son autorité. Le commandant de la commune lui fit réponse que le général Dessalines lui avait donné un drapeau à garder et qu'il le défendrait au péril de sa vie. Boudet fut obligé de se retirer, mais il obtint la promesse que les colons blancs seraient protégés. C'était cependant un échec, il le

---

(1) Boudet (Jean-Comte), général français né à Bordeaux en 1769, mort en 1809 se distingua sous la république à l'armée des Pyrénées-Orientales, et au siège de Toulon, fit la guerre aux Anglais dans les Antilles, repoussa après son retour les Anglo-Russes à Castricum en 1798, combattit sous Desaix à Marengo, fit partie de l'expédition du général Leclerc contre Saint-Domingue, et joua un rôle décisif aux batailles d'Essling et de Gross-Aspern. Son nom est gravé sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile (*Bachelet*, p. 344).

(2) L'incendie eût été d'autant plus terrible que toute la ville de Port-au-Prince était entièrement construite en bois. (Cf. Métral, ouv. déjà cité, p. 42).

Digitized by Google

sentit bien, et quelques jours après, pour se venger, il revint avec une partie de son armée, il s'empara des notables de la commune, les fit massacrer, et sur son ordre, on exécuta le commandant resté fidèle à Dessalines.

Après ce massacre, je retournai à Port-au-Prince, et j'y fus assez mal reçu par les autorités locales. On me considérait comme suspect, car on savait que j'avais fait partie de l'état-major de Toussaint Louverture.

J'étais loin de penser que deux jours après, la municipalité de Port-au-Prince me nommerait commandant général de la garde nationale de la ville. Cette nomination fut faite à mon insu et contre ma volonté car je connaissais toutes les difficultés et tous les désagréments de cette charge; mais il ne m'était pas permis de refuser, et je dus accepter cette charge malgré moi. J'eus la chance de succéder à un sot, homme sans volonté, et très infatué de lui-même, je fus donc très bien accueilli par la population.

J'avais sous ma responsabilité la police de la ville, la direction de la garde nationale, et je possédais un droit de surveillance sur tous les habitants.

Monsieur Leclerc (1), beau-frère de Napoléon, généralissime de toutes les armées, et gouverneur de Saint-Domingue arriva sans connaître l'esprit de la population. Il crut que tous les habi-

---

(1) Leclerc (Victor-Emmanuel, général, à Pontoise, en 1772, fils d'un marchand de farines, mort en 1802, entra au service comme volontaire en 1791, fut nommé capitaine au siège de Toulon en 1793, s'y lia avec Bonaparte, commanda la place de Marseille, fit la campagne d'Italie, où il se distingua au Mont-Cenis, au Mincio, à Rivoli, devint général de brigade et épousa Pauline Bonaparte (depuis princesse Borghèse) en 1797. Il fut successivement chef d'état-major du Berthier et de Brune, et seconda le coup d'état du 18 brumaire, en expulsant, à la tête d'une compagnie de grenadiers, les opposants du conseil des cinq cents. Il servit ensuite avec le grade de général de division, à l'armée du Rhin sous Moreau, se fit remarquer à Hohenlinden, reçut le commandement supérieur des 17e, 18e et 19e divisions militaires, envahit le Portugal en 1801, puis commanda l'expédition contre Saint Domingue, et après quelques succès sur Toussaint Louverture mourut mystérieusement (*Bachelet*, tome II, p. 1563).

Digitized by Google

tants étaient hostiles aux Français et notamment à Napoléon. Il se trompait et ce fut là, la principale cause de son échec.

Au début les opérations militaires réussirent à merveille. Il s'empara de tout le pays et il soumit à son autorité Toussaint et Dessalines. Le premier fut embarqué pour la France, sur l'ordre de Napoléon, et paraît-il, il y expia durement les crimes qu'il avait commis.

Dessalines réussit à s'échapper, il fit appel à la population pour organiser une armée qui devait chasser de l'île le général Leclerc. Il groupa un grand nombre de noirs et de mulâtres, mais les blancs restèrent fidèles à leur Mère-Patrie, et ils s'engagèrent dans la garde nationale qui venait d'être réunie à l'armée française.

C'est alors que le général Leclerc reconnut qu'on l'avait trompé en France avant son départ, et pour la première fois, il s'aperçut de notre attachement et de notre amour pour la France. Il nous fit amende honorable devant toute l'armée rassemblée sur la place du Cap français; il avoua publiquement qu'il avait été trompé sur les opinions et sur les façons de vivre des habitants de Saint-Domingue, et, il nous assura désormais de toute sa bienveillance. Il fit afficher que les propriétés ne seraient plus incendiées et qu'il ferait renaître la paix.

La gaieté et l'activité populaire reprirent comme par le passé, mais hélas, nos espérances furent trompées, et le général mourut avant d'avoir pu exécuter sa promesse. Le bruit circula qu'il avait été empoisonné... Quoiqu'il en soit, il fut profondément regretté, et nous le pleurâmes tous. Il fut embaumé, et sa femme, la sœur de Napoléon, l'accompagna sur la frégate qui le ramena en France.

Le général Rochambau d'exécrable mémoire, fut nommé à sa place. Ce fut lui qui ruina notre colonie. Il fit exécuter tous ceux qui lui déplaisaient, pilla toutes les exploitations, et incendia la plupart des bourgs. C'est à ce moment que je fus complètement ruiné.

La garde nationale lui parut suspecte et il essaya d'en faire massacrer les chefs. Il fit élever des potences dans toutes les villes, pour y pendre tous ceux qui refusaient de se soumettre à lui. Il n'en fallut pas davantage pour mettre la terreur et la consternation dans tous les esprits. Nous étions pris entre deux feux : les

Digitized by Google

insurgés nous considéraient comme leurs ennemis, et l'armée française voyait en nous de faux-frères et des traîtres.

Nous fûmes massacrés tantôt par les soldats de Dessalines, et tantôt par les troupes de Rochambau. Il n'y avait plus qu'une solution, celle de fuir pour sauver sa vie.

Après bien des vicissitudes et des essais infructueux je réussis enfin à m'évader. Je m'entendis avec six français pour fretter une barque qui devait me transporter dans l'île de Cuba. Je m'embarquai le soir, pour ne pas être vu et pour échapper plus facilement à la surveillance des soldats chargés de garder la côte.

Aux clartés de la lune, j'aperçus un grand nombre de barques, qui emportaient vers des terres plus hospitalières, des malheureux qui, comme moi, voulaient sauver leur vie. C'était une véritable déroute.

Nous naviguions à l'abandon et j'ignore le sort qui nous était réservé, si nous n'avions rencontré un vaisseau anglais qui nous prit à bord et nous conduisit à Santiago de Cuba.

Je quittai Saint-Domingue en pleurant sur nos misères et en maudissant la mémoire des hommes féroces qui avaient troublé notre tranquillité et notre paix.

Le lendemain au coucher du soleil nous abordions Cuba, et pour nous c'était la délivrance.....

François Lelièvre.

Après la défaite de l'armée française, les insurgés proclamèrent l'indépendance de l'île et lui rendirent son vieux nom d'Haïti. Dessalines prit le nom d'empereur, mais il profita peu de ses succès. Deux ans après, il mourait assassiné, sans avoir pu arriver à chasser les Français de la partie de l'est.

La guerre civile recommença, l'île fut divisée entre Pétion et Christophe, qui prirent l'un le titre de président de la république, l'autre celui d'empereur. En 1820, l'unité fut rétablie et en 1825, la France reconnaissait la république Haïtienne, moyennant une indemnité.

La Révolution et la mauvaise politique coloniale du Directoire et du Consulat avaient ainsi abouti, à nous faire perdre, la plus prospère de nos colonies d'Amérique. C'est ce que nous a bien montré François Lelièvre.

Digitized by Google

Mais pour être complet, il faut ajouter que l'Angleterre et l'Espagne y contribuèrent beaucoup. Ce fut pour les Anglais une excellente occasion de se venger de la perte des Etats-Unis, et pour les Espagnols le moyen d'exercer leur influence sur cette région, qu'ils avaient autrefois possédée.

Les victimes de ce grand drame furent les colons français, qui entièrement ruinés, abandonnés de tous, n'eurent même pas la consolation de sentir la sympathie et l'appui de leurs compatriotes.

C'est là, évidemment une des pages les plus terribles de la Révolution française.

Henri PELLERIN.

NOTE DE L'ADMINISTRATION

Abonnements reçus, du 1er juillet au 15 septembre 1923.

M. le Vicomte des Brosses, 15 fr.; M. des Guerrots, 15 fr.; M. Boucher, 15 fr.; Mme Ernest Layer 15 fr.; M. le chanoine Eudeline, 15 fr.; M. Jean Lecomte, 15 fr.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

HUET, ÉVÊQUE D'AVRANCHES

(*Suite*)

Parmi les princes des lettres latines qui ont fourni à Huet des renseignements, nous voyons *Pétrone*, le premier romancier satirique, *Martial*, *Quintilien*, rhéteur romain, auteur de la fameuse « Institution oratoire », *Priscien*, grammairien du VIe siècle.

Huet, enfin, consulta aussi plusieurs érudits, presque ses contemporains, parmi lesquels, *Erpin* (Erpenius), orientaliste hollandais très connu du XVIe siècle, appelé le père de l'école d'orientalistes qui illustrèrent la France au XVIIe et XVIIIe siècle, et *Fauchet*, magistrat et historien français du XVIe siècle, auteur d'un « Recueil de l'origine de la langue et poésie française, ryme et « romans plus les œuvres de 127 poètes français vivants avant « l'an MCCC, » publié en 1571 et d'un autre « Recueil d'antiquités et histoires gauloises et françaises », publié en 1599.

Notre auteur cite aussi *Baleus* (Bale), théologien et historien anglais des XVe et XVIe siècles : nous avons de lui un ouvrage très intéressant « Illustrium Majoris Britanniæ scriptorum summarium in quadam centuria divisum. » Nous voyons aussi le nom de *Gaulmin*, philosophe français, qui fut un des érudits les plus connus de la première moitié du XVIIe siècle ; d'après le témoignage de Costar, il connaissait toutes les langues, grec, hébreu, latin, arabe, turc, persan, etc., etc. Il donna des éditions avec une traduction latine des romans : « De Ismenia et Ismenis amoribus, » d' « Eustathe » et de « Rhodante et Dosiclès, » de *Théodore Prodromus*.

Huet semble donc avoir puisé aux meilleures sources et recouru aux plus complètes informations que pouvaient lui offrir l'histoire littéraire et érudite ancienne et moderne. Nous remarquons

Digitized by Google

surtout l'emploi judicieux et savant qu'il fait des documents; il ne donne que les renseignements les plus précis, ou tout au moins les plus autorisés. Il ne se laisse certes pas transporter par la vénération que les maîtres de l'érudition méritent et qu'il leur témoigne même, mais il veut toujours être bien sûr de ce qu'il dit ; et s'il n'est pas certain de la véracité de tel document, il ne tardera guère à l'avouer franchement, avec cette indépendance un peu originale, caractéristique en lui.

Critique sagace et profond de l'antiquité, il connaît bien la valeur et le mérite des historiens-littérateurs qu'il consulte. S'il est sûr du témoignage de certains écrivains grecs, il connaît très bien aussi ceux qui peuvent moins le satisfaire. Il nous avertira que Nicéphore, par exemple, est un « écrivain crédule, peu judicieux et peu fidèle. (1) »

Nous observons aussi que notre auteur ne se borne pas à recevoir l'opinion d'un seul critique sur un fait déterminé, mais il recherche des témoignages divers qu'il oppose l'un à l'autre, ou bien qu'il groupe pour augmenter la valeur de son argumentation, en tournant toujours son effort le plus consciencieux vers le sujet le plus important et en livrant son avis seulement d'après les témoignages les plus sûrs, même dans les questions les moins graves.

Quant à sa méthode, nous pouvons dire que Huet ici a devancé son temps; l'analyse minutieuse et précise qu'il nous offre dans ses discussions est bien un fruit du progrès, de la science expérimentale et du goût littéraire. C'est, avec quelques variantes, dues au temps plus qu'à l'individu, la méthode ainsi formulée, deux siècles plus tard par un critique illustre (2) : « De tout petits faits importants, significatifs..., minutieusement notés... »

En effet, c'est le mathématicien, l'élève du P. Mambrun, que nous voyons poindre dans la méticuleuse exactitude des études. Il pose les termes de la question comme dans un théorème de géométrie, avec la même clarté et la même sobriété ; il expose les hypothèses et les conclusions des uns et des autres ; il montre leurs défauts et leurs qualités et enfin donne son propre avis, en l'appuyant sur les arguments les plus propres à confirmer sa théorie.

---

(1) *Traité de l'origine des romans*, p. 115.

(2) Taine, Préface de *l'Intelligence*.

Digitized by Google

Un des témoignages les plus frappants, qui puissent nous être donnés à ce propos, nous est offert par sa longue discussion sur l'authenticité du roman du « Vrai et parfait amour » attribué à Athénagoras (1).

Après avoir vu comment Huet avait composé son ouvrage et connu la plupart des sources utilisées par lui avec beaucoup de jugement, nous allons étudier ses théories, soit sur le genre romanesque en lui-même, soit sur les origines et le développement du roman depuis l'ère ancienne jusqu'à nos jours.

APPENDICE

Voici le raisonnement que fait Huet sur l'authenticité du « Vray et Parfait Amour » : « Mais je m'amuse à chercher en quel temps a vescu « le Romancier, sans être assuré s'il a vescu, et si cet ouvrage qui « porte son nom n'est point supposé. A la vérité ce savoir profond dans « les sciences des Anciens touchant les choses de la nature et de l'art, « tant de connaissances des siècles passez, ces vieilles erreurs qu'il suit « et qu'un homme moderne aurait évitées, comme quand il a cru que « le Rha et le Boristhène avaient quelque communication; ces expres- « sions grecques que l'on aperçoit au travers de la traduction, et par « dessus tout un certain air d'antiquité, si mal aisé à contrefaire, que « l'on aperçoit dans tout l'ouvrage, semblerait le devoir défendre de « tout soupçon de supposition. Mais d'ailleurs aussi, peut-on croire que « Photius ayant parlé avec assez d'exactitude des faiseurs de Romans « qui l'ont précédé, n'eût rien dit de celui-ci? Que dans tous les autres « livres qui nous restent, on ne trouvât aucune mention ni de la pièce, « ni de l'auteur? Qu'on n'en vît aucun exemplaire dans les Biblio- « thèques? Et que celui même dont le Traducteur s'est servi, n'eût « point paru depuis? Parmi ces raisons de douter, si vous me forcez « de prendre parti, je vous avouerai franchement que l'estime que je « fais de l'ouvrage m'a autrefois imposé; et que comme on croit aisé- « ment ce que l'on souhaite, je l'ai cru légitime et ancien, parce que « je souhaitais qu'il le fût...

« Mais enfin il faut se rendre à la vérité, et vous confesser de bonne « foi qu'après une seconde lecture que j'en ai faite avec beaucoup « plus d'attention que la première, je suis demeuré entièrement con- « vaincu qu'il est faux et supposé. J'y reconnais en mille endroits les « mœurs et les manières de ces derniers temps, inconnues aux anciens,

(1) *Traité de l'origine des romans*, p. 74. Voir appendice.

Digitized by Google

« qui découvrent la fourbe par leur nouveauté. La demeure, la vie et « la conduite des prêtres et des Religieuses d'Hammon, si semblables « aux couvents et au gouvernement de nos Moines et de nos Religieuses, « ne s'accordent pas avec ce que l'Histoire nous apprend du temps où « la vie Monastique a pris naissance, et où elle s'est perfectionnée. Le « soin que prend l'auteur d'expliquer certaines coutumes anciennes « différentes des nôtres ne peut convenir qu'à un homme moderne : « car qui voudrait s'amuser à décrire des choses de son temps, connues « de tout le monde, et d'un usage journalier ? »

CHAPITRE IV

La définition du roman manque au XVIIe siècle : Huet la donne. — Différentes parties de la lettre à Segrais. — Etymologie du mot « roman ». — Qu'est-ce qu'un roman? — Différences et ressemblances entre le roman et le poème épique. — Analyse de la définition de Huet. — But moral du roman. — La lecture des romans. — La morale dans l'art au XVIIe siècle : le roman éducateur de la société.

Le XVIIe siècle, profondément doctrinaire, devait naturellement chercher à établir aussi une théorie exacte et précise pour le genre romanesque.

« Chapelain et d'Aubignac ont formulé la fameuse loi des « trois unités ; le père Le Bossu a donné la règle du poème « épique ; puis Boileau est venu qui a rassemblé leurs arrêts, y « a joint de nouvelles sentences et a publié le code définitif du « classicisme, où tous les genres, depuis la tragédie jusqu'à « l'idylle, sont réglementés (1). »

Il manquait encore un théoricien du roman, un « petit genre » qui paraissait n'avoir aucun intérêt.

On avait su le critiquer, on avait su relever le ridicule des Cyrus à la houlette enrubannée, des Horaces amoureux et doucereux, mais on ne s'était pas autrement occupé de lui. Ce fut un humaniste et un mondain, destiné à porter la mitre, qui se chargea de cette tâche.

Dans le petit Traité de Huet que nous allons étudier, nous

(1) Le Breton, ouv. cité, p. 241.

Digitized by Google

distinguons aussitôt deux parties essentielles. D'un côté, Huet donne la définition du roman, en y ajoutant les règles les plus caractéristiques du genre sur ce sujet, il avait derrière lui une tradition de faits, sinon de théories. D'autre part, il s'est constitué l'historien du roman, en développant ainsi son véritable sujet. Cette partie est la plus érudite et la plus intéressante, car il était le premier à entreprendre une étude semblable.

Examinons donc les théories que Huet développe dans sa lettre sur le roman même.

Notre auteur, au début de sa dissertation, relève l'erreur de Giraldi, qui donnait au nom de « roman » le sens d'un mot grec (1). Seulement, une centaine de pages plus loin, il ajoutera que les contes et les poèmes furent appelés « romans », du langage dans lequel ils avaient été écrits d'abord : « le roman ».

Ce n'est pas une théorie nouvelle que Huet livrait aux érudits. Giraldi (2), il est vrai, avait dérivé ce nom du grec ῥώμη. G.-B. Pigna (3), élève de Giraldi, croyait en trouver l'origine dans le nom de la ville de « Reims » dont l'archevêque Turpin avait offert une matière très abondante aux romanciers, par sa « Chronique de Charlemagne ». Pigna disait aussi que ce mot avait le même sens que « Romeo o Pellegrino » et qu'il venait de l'habitude des anciens chevaliers, de voyager dans les différents pays : d'où ils furent appelés « errants ».

D'autres pensaient que le mot dérivait de « Romulus », à cause du rapt des Sabines (4). Quelques-uns voulaient trouver son origine dans « Rythme », en lui donnant le sens de chansons à rimes : « ma l'uso l'intende per canzoni di ceretani e di cantam- « banchi (5). » Cependant, ajoute Crescimbeni, « même ceux qui « ont donné ces différentes opinions pensent que l'étymologie la « plus raisonnable est celle qui fait dériver ce mot de « Roman » « langage des conteurs de fables (6). »

---

(1) *Traité de l'origine des romans*, p. 7.

(2) G. B. Giraldi Cintio, Discorsi sui romanzi, 1554, Venezia, p. 5.

(3) G. B. Pigna, Romanzi, ouvr. cité.

(4) Peut-être à cause de l'usage qui introduisait des rapts dans les romans ?

(5) G. B. Pigna, p. 14.

(6) Crescimbeni, *Commentarj intorno all'istoria della Volgare Poesia* (1702), vol. Ie, libro Ve, p. 260.

Digitized by Google

Après d'autres érudits, Ménage expliquait longuement cette étymologie (1) : « or perché questo linguaggio Provenzale appel-« lato Romano, era il cortigiano di Francia, però tutti coloro, che « ebber vaghezza di scrivere l'impresa dei cavalieri francesi, o in « versi, o in prosa, che le scrivessiro, chiamarono le loro opere « Romans » cioé romanzi : anzi come abbiam detto disopra, al « pari di queste, ogni altra opera e scrittura distesa in quella « lingua, cosi appellarono come dimostra il Romanzo della « Rosa, il quale non parla, che d'Amore e di Filosofia. »

La théorie moderne sur l'origine du mot « roman », était ainsi constituée par Ménage : Huet partageait la même opinion. Crescimbeni donnait, après eux, la plus ample documentation et démonstration de cette assertion.

Aujourd'hui l'opinion est à peu près semblable. Gaston Pâris réfutait, il y a quelques années (2), l'étymologie de Darmesteter, qui disait : « roman, veut dire, au Moyen Age, composition en langue romane, c'est-à-dire en français... » « Cet exposé n'est pas parfaitement exact », ajoutait Gaston Pâris. « Un romanz « (c'est la vraie forme) paraît signifier d'abord une traduction en « latin, puis un livre quelconque écrit en romanz, c'est-à-dire « pour la France, en français (3). » L'étymologie de Huet était donc assez juste : il ne donnait pas encore la formule exacte, mais il s'en était approché avec son instinct sûr d'érudit et sa recherche de l'exactitude scientifique.

Cependant, ce qui intéressa particulièrement notre auteur, ce fut d'établir quel est le genre littéraire que l'on nomme « roman ». « Autrefois, dit-il, sous le nom de Romans on comprenait non « seulement ceux qui estoient écrits en prose, mais plus souvent « encore ceux qui estoient écrits en vers (4). »

En effet, au Moyen Age, roman et chanson de geste, étaient à peu près synonymes; seulement, à la fin de cette époque, roman veut dire successivement chanson de geste, mise en prose, roman

---

(1) *Origine de la langue française*, romans. *Origini della lingua italiana* : voce romanzo.

(2) *Journal des Savants*, avril 1887. — *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, par A. Darmesteter, 1887.

(3) *Journal des Savants*, avril 1887.

(4) *De l'Origine des Romans*, p. 3.

Digitized by Google

de chevalerie, histoire en prose de quelques grandes aventures imaginaires. Le roman n'était alors que le songe fantastique ou tendre dont s'amusait la jeunesse de l'Humanité, où l'on mêlait, aux fables venues de l'Orient, aux réminiscences antiques grecques et romaines, aux légendes populaires, l'épopée nationale revêtue de l'idéal chevaleresque.

C'est ainsi qu'au XVIe siècle, Giraldi Cintio (1) ne reconnaît d'autres modèles pour ces sortes de compositions que Boiardo et l'Arioste. « Romanzi, dit-il, è poema e composizione di cava- « lieri forti... »

Plus loin il ajoute que les Italiens ont cultivé l'art d'écrire les romans « che trattano finte materie di cavalieri che chiamano « erranti » ; onde si veggono nello loro composizioni, virtuosi e « coraggiosi fatti mescolati con amori, cortesie, giuochi, strani « avvenimenti come facevano greci e latini nelle loro comprosi- « zioni ».

Dans son livre, il déploie avec beaucoup de goût et d'art, toutes les règles du poème épique, dans toutes ses nombreuses formes. Cependant, d'après Gaston Pâris, déjà au XVe siècle « roman » prend le sens « d'histoire fabuleuse, parce que l'on désigne ainsi « des ouvrages en vers et en prose, des siècles antérieurs, qui « contenaient des histoires fabuleuses : mais cela ne se dit pas « encore des livres que l'on compose nouvellement, on ne sau- « rait dire quand a commencé l'usage actuel du mot. Nous « savons seulement que Robert Estienne et J. Thiéry dans leur « dictionnaire (1539-1564) ne le mentionnent pas et Nicot en « 1606 ne le donne pas davantage (2). »

Chapelain écrivit néanmoins en 1626 un « Discours sur la lec- « ture des vieux romans (3) », dans lequel il parlait justement des histoires légendaires et chevaleresques de Lancelot.

Dans le Dictionnaire de Furetière, à l'article « roman », nous trouvons une singulière idée que Cotgrave expliquait par ces mots : « Roman, the most eloquent French or any thing written eloquently, was termed so in old time (4). »

---

(1) *Discorso intorno al comporre dei Romanzi*, adressé à son élève Pigna, p. 5 et suiv.

(2) *Journal des Savants*, avril 1887.

(3) *Mémoires de littérature par Sallengre*, livre IV.

(4) Gaston Pâris, article cité, avril 1887.

Digitized by Google

Enfin, en 1631, le père Mouet disait : « Romant, livre d'histoire « fabuleuse avec quelque fondement de sujet ou sans fondement, « en matière de chevaliers errants, de chevaliers d'aven- « tures (1). »

Telle était la définition nuageuse et incertaine que l'on donnait du roman avant Huet. Ce sera lui qui donnera la formule la plus exacte et la plus conforme à ce genre, tel qu'on l'entendait dans la société précieuse et lettrée du XVIIe siècle. Huet définit alors le roman par ces mots : « Aujourd'hui l'usage contraire a « prévalu, et ce qu'on appelle proprement « romans » sont des « histoires peintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec « art, pour le plaisir et l'instruction des lecteurs. »

Le mot, qui avait été parfois synonyme de fiction, s'appliquera à des tableaux plus réels, plus vraisemblables, plus voisins de l'écrivain qui offre son œuvre et du public qui doit la juger. Tel était aussi le sens que l'on donnait à ce mot vers 1660. Cependant le roman conçu au XVIIe siècle, comme un succédané de l'épopée, écrit en prose, suivait dans la composition les règles mêmes du poème épique.

Huet trouve alors nécessaire d'établir, avant de donner les règles caractéristiques du roman, les différences et les ressemblances qui existent entre le roman et le poème épique. Certes, en suivant la maxime d'Aristote que le « poète » est plus poète par les fictions qu'il invente, que par les vers qu'il compose, nous pouvons appeler « poètes » même les romanciers.

Mais il y a des traits essentiels qui caractérisent les deux genres et qui marquent la grande distance qui les sépare. Notre auteur dit avec Pétrone : « Les poèmes doivent s'expliquer par « de grands détours, par le ministère des dieux, par des expres- « sions libres et hardies : de sorte qu'on les prenne plutôt pour « des oracles qui partent d'un esprit plein de fureur, que pour « une narration exacte et fidèle (2). »

Le père Rapin (3) partageait cette opinion dans ses « Réflexions

---

(1) *Heroicae fabulae rhapsodia, Heroicae fabulae syntagma, Heroicorum gestorum fabulosa historia, Heroicorum facinorum ficta narratio.*

(2) *Origine des Romans*, ouv. cité, p. 7.

(3) *Réflexions sur l'éloquence, la poétique l'histoire et la philosophie*, dernière édition, 1725, p. 169.

Digitized by Google

sur la Poétique », en donnant le précepte renfermé par Pétrone dans les paroles suivantes : « per ambages deorumque ministeria, « præcipitandus est liber spiritus. » « C'est par là, ajoute-t-il, « que les moindres choses deviennent grandes ; que Thetys, « dans l'*Iliade* de Homère, va se jeter aux pieds de Jupiter... ; « c'est enfin par là que Virgile donne de la grandeur et de la « noblesse aux moindres choses qu'il dit (1). »

Mais cette fiction merveilleuse et surnaturelle, qui est l'âme même du poème épique, n'appartient pas aux romans : ceux-ci n'admettent pas l'entremise des puissances célestes : ils doivent être beaucoup plus simples, sans trop de figures et d'images dans l'invention, dans le sujet de la narration et dans les expressions que l'on emploie.

Toutefois, dans ces deux sortes de compositions, la vraisemblance est nécessaire. Le merveilleux doit être vraisemblable dans le poème épique, car l'action héroïque que le poète propose à imiter doit être digne, non seulement d'admiration, mais de foi aussi ; tandis que les romans doivent s'attacher à peindre exclusivement le vraisemblable qui peut renfermer seulement par exception quelques éléments merveilleux.

Dans le poème épique, l'ensemble de l'action doit être justement uniforme et proportionné : il doit être soumis à de nombreuses règles, soit pour le dessein et l'ordre de la narration, soit encore pour la matière, les événements et les épisodes qu'il décrit.

L'unité de l'action doit s'accommoder des agréments qui servent à l'ornement du poème et qui naissent de la variété des matières. Mais l'on doit prendre garde que la matière ne soit étouffée par trop d'action et quelle n'empiète sur le domaine du récit principal. Les romans, au contraire, beaucoup plus simples, moins élevés et moins figurés, laissent l'esprit plus libre et en état de se charger d'un plus grand nombre de différentes idées. Ainsi on peut enrichir l'action principale de beaucoup d'épisodes intéressants et variés.

Enfin les poèmes épiques ont pour sujet une action militaire, politique ou héroïque. Ils ne parlent que de rois et de princes en donnant des leçons aux grands pour gouverner les peuples,

(1) *Id.*, *Ibid.*

Digitized by Google

surtout ils ne traitent l'amour que d'une façon épisodique : tandis que l'amour, étudié dans ses suites, dans ses formes et dans son évolution, est le principal sujet du roman. C'est seulement dans des cas exceptionnels et d'une façon accidentelle que celui-ci traitera d'une action militaire ou politique : son but est toujours la description d'une passion d'amour heureuse ou malheureuse.

La différence capitale entre le roman et le poème épique est donc que l'un doit peindre seulement le vraisemblable, tandis que l'autre doit être seulement digne de foi, que l'action principale du poème est héroïque ou politique, tandis que l'amour seul est le but du roman.

(*A suivre.*)

Clémentine DE COURTEN,
Docteur ès lettres.

Digitized by Google

UNE ABBESSE BÉNÉDICTINE
DU XVIIe SIÈCLE

Mme Scholastique-Guyonne de ROUXEL DE MÉDAVY

Première Abbesse de Saint-Nicolas de Verneuil, 1627-1669

(Suite)

A Saint-Nicolas, l'âme de la Mère et des filles reçut, en 1639, les secours « du Révérend Père Benoist de Caen, grand prédicateur et homme de grande vertu », qui vint prêcher une retraite de dix jours et confesser les Religieuses. Les prédications furent seulement suivies par l'Abbesse et vingt-quatre Moniales. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les retraitantes, étant complètement occupées aux excercices spirituels, une autre partie de la communauté restait pour les travaux ordinaires.

Après toutes les tribulations subies antérieurement, le Seigneur donnait un peu de repos à sa fidèle servante; il la mettait aussi sous la protection de ses Saints, en permettant que le trésor s'enrichît de plusieurs reliques. Nous en avons déjà cité quelques-unes.

Monseigneur de Péricard avait rapporté de Rome un grand ossement de saint Sizin, martyr et, l'ayant fait poser avec « le bout d'un doigt de saint Estienne » (1), dans une châsse de bois doré, il l'avait offerte à sa chère fille en 1636.

L'année suivante, un bon Capucin, le Père Valérien, de Caudebec présenta à son tour un grand reliquaire « de cuir bouilly, « remply de plusieurs beaux morceaux ou ossemens de reliques « de plusieurs saints dont il avoit soigneusement fait recherche « dans des anciennes abbayes de lordre et autres lieux pour laffec- « tion quil portoit au Monastere ». Et, avec joie, Madame de Médavy énumère trente-cinq de ces précieux restes (2).

(1) Ces deux reliques sont encore conservées à l'Abbaye.

(2) Il en existe encore trente : les autres peuvent être parmi les fragments dont les inscriptions ont été perdues.

Digitized by Google

Le Père Manceau, Gardien des Cordeliers de Verneuil, « lancien et grand prédicateur » (1), lui fait cadeau d'une croix de bois doré, renfermant quelques fragments du Bienheureux Père saint Benoît et de saint Nicolas, « quil disoit luy avoir été données par « Monsieur l'abbé de la Croix ou par Monsieur de Gauville, abbé de Saint-Nicolas, qui, depuis, fut Evesque de Bazas. »

Mais le don d'un morceau considérable de la Vraie Croix mit le comble au bonheur de la très dévote Mère. Il a toute son histoire se rattachant à celle d'un Oratorien de Verneuil, sur lequel nous croyons devoir donner quelques détails, d'autant qu'ami de l'abbaye, il lui rendit de signalés services.

Pierre Viette, fils de Maître Laurent Viette, avocat à Verneuil, et d'Agnès de Bauffrès, avait été baptisé à la Madeleine le vendredi 28 août 1598. Le Maire de la ville, Maître Pierre Percheron et Guillaume Aubery avaient été ses parrains et la femme de Jehan Mallet, Barbe Viette, sa Marraine. Il eut deux sœurs : Bastine et Simonne, mariées plus tard à Guillaume le Cousturier et à Jacques Farcy, tous deux fort bien posés à Verneuil.

Quant à lui, entré à l'Oratoire, il était Diacre au commencement de 1625 (2); la même année, il était choisi avec onze de ses confrères, pour accompagner en Angleterre Henriette de France, devenue l'épouse de l'infortuné Charles Ier, Roi de la Grande-Bretagne (3).

Le libre exercice de la Religion Catholique avait été formellement promis à la Reine, mais de cruelles déceptions l'attendaient au-delà du détroit.

---

(1) Il y eut, en effet, deux Pères Manceau, gardiens des Cordeliers de Verneuil, ainsi qu'on le voit sur les actes du tabellionnage.

(2) Acte du 3 avril 1625. (Tabell. de Vern.)

(3) Parmi ces douze Pères, on cite le P. Morin, un des savants de l'époque, le P. Morainvilliers d'Orgeville, docteur de Sorbonne, le P. Achille de Harlay de Sancy, ancien ambassadeur de France à Constantinople, le P. Charles de Créquy, proche parent du maréchal de ce nom, lequel conservait dans la retraite les formes agréables et la courtoisie d'un grand seigneur français. Les autres étaient des sujets de mérite et de vertu, capables de donner aux Anglais une haute idée du clergé de France. (Card. de Bérulle et card. de Richelieu, abbé Houssaye, p. 101.)

Digitized by Google

Bientôt la peste, qui sévit à Londres, obligea la Cour de s'installer à Hampton-Court. Le Père de Bérulle n'avait pas encore quitté l'Angleterre où il avait accompagné ses fils; il suivit la Reine avec les Pères de Harlay et Viette et un Convers, le frère Chevreux. De temps en temps, la généreuse Henriette les envoyait à la Capitale, où, sous un déguisement, ils distribuaient d'abondantes aumônes, non-seulement aux Catholiques, mais aussi aux Protestants. Néanmoins, un an s'était à peine écoulé depuis l'union de la jeune Souveraine qu'elle eut la douleur de voir renvoyer honteusement en France tous les prêtres de sa suite. Pourtant, sur son refus absolu de se confesser à un prêtre anglais, le Père Philips, Ecossais, lui fut laissé (1), et le Père Viette resta secrètement avec lui.

En 1633, celui-ci avait fait un voyage en France, car, le 23 août, il réglait (2) plusieurs affaires de famille avec son beau-frère, Guillaume le Cousturier et sa sœur Simonne, prématurément veuve de Jacque Farcy. La peste, on s'en souvient, força la Communauté de Saint-Nicolas à se réfugier au Château de la Londe, et, à moins que le Père Viette ne fût déjà à Verneuil depuis quelque temps, il ne put, cette fois, rendre visite à Madame notre Abbesse.

Quatre ans après, il fut plus heureux : « le jour saint Jacques « 1637, le Reverend Pere Viette, de loratoire de Jesus, lun des « Confesseurs de la Reine dangleterre et natif de cette ville de « Verneuil, vint visiter les dittes dames Abbesse et Religieuses. « Elles en reçurent grande consolation et profit spirituel, car il « estoit tres saint personnage. Et, ensuite les dittes Abbesse et « Religieuses en receurent beaucoup dassistance et bienfaits. »

Le Père de Frontignères était alors à Verneuil depuis dix-huit mois environ. Madame de Médavy avait-elle confié au bon Oratorien les craintes que lui donnaient les agissements de ce Moine...

---

(1) Personne n'était plus propre que ce Père à accomplir cette mission. Écossais d'origine, il connaissait la langue, les usages, les passions du pays; sa foi, pour laquelle il avait souffert en Angleterre, même la prison, la question et le bannissement, était inébranlable; une extrême prudence réglait son zèle sans le diminuer. (Card. de Bérulle, p. 123.)

(2) L'Acte lui donne bien les titres de : « Chapelain et Aumosnier « de la royne dangleterre. »

Digitized by Google

ou la clairvoyance du religieux les lui avait-il fait entrevoir? Nous ne savons. Toujours est-il que « ce bon Pere, estant de « retour en Angleterre, escrivit incontinent a labbesse, luy disant quil prioit Dieu quil ne permist pas que lesprit derreur se glissast en ce nonastere. »

Sauf ce passage et une lettre du Père Viette, sa correspondance n'a pas été conservée. Celle qui nous est restée était, à juste titre, regardée comme l'attestation de la Relique de la Vraie Croix, dont il nous faut maintenant parler.

Dans son remarquable ouvrage sur « les Instruments de la Pas- « sion », Monsieur Rohault de Fleury parle d'un morceau, pris par Richard Cœur-de-Lion dans la Chapelle de Saint Elie, située à trois lieues de Jérusalem et rapportée par ce Prince en Angleterre. Il était en forme de Croix et appelé : Croix des Syriens. Un autre fragment, conservé autrefois, dit-il, avec les bijoux de la Couronne dans la tour de Londres portait cette inscription : *Pars stipitis Crucis salvatoris nostri.*

Or, voici ce que le Père Viette écrivait en Post-Scriptum d'une longue lettre, datée de « Londres, ce 1° May 1638. »

« J'oubliois a vous dire un larcin que jay fait dont je veux vous « faire la recéleuse; cest du bois de la Sainte Croix que le Roy a « donné a la Reyne. Le morceau que la Reyne nous a donné en « garde est grand de plus de deux piés et demi et gros d'un bon « pied ; c'est le plus grand morceau qui soit aujourd'huy au « monde. Le Roy nous a promis de nous en donner les tiltres « autentiques. » Il recommande de ne pas parler de son « larcin, encor que pieux », de crainte de divulgation et de désagréments.

La pieuse Abbesse, à l'égal de Sainte Radegonde, avait un extrême désir de posséder quelque vestige de la Croix du Sauveur; elle s'empressa de réclamer sa part d'une telle relique. Elle l'eut et au delà même de ce qu'elle aurait pu espérer. D'après la Chronique, en août 1639, elle reçut ce précieux don. Qui fut chargé de le lui remettre? Elle ne l'a dit ni dans son récit, ni dans l'Inventaire des Reliques, écrit tout entier de sa main. On y lit qu'elle fit exécuter une croix en argent pour renfermer la partie de la vraie croix qui lui avait été offerte par les Pères Philips et Pierre Viette, confesseurs d'Henriette de Bourbon. « Un ou deux ans avant sa mort », le roi, explique-t-elle, ayant « pris cette relique dans la tour de

Digitized by Google

Londres », l'avait remise à son épouse. Avec le consentement de celle-ci, les Oratoriens envoyèrent à l'abbaye un très beau fragment (dont on composa une croix de neuf centimètres de long sur six de large), sans compter quantité d'éclats plus ou moins considérables.

Avant la persécution d'Elisabeth, rapporte notre abbesse, l'insigne Relique « estoit enchassee dans de lor couvert de pierreries, « que ceste Reine prist pour faire la guerre contre la Religion ».

Monseigneur de Péricard n'hésita pas à reconnaître l'authenticité de ce trésor ; il en fit placer une parcelle dans sa croix pectorale et s'en servit « pour combattre et chasser les diables de Lou- « viers qui, une fois entre les autres, en fist sortir un dehors assés « extraordinairement. »

De plus, il ordonna « par recognessance de ce don, que les Moniales aient toutes sur la poitrine une croix d'argent, dans laquelle serait placée une parcelle de la précieuse relique, que chacune recevrait à sa profession. Cette clause fut insérée dans les Constitutions et l'usage dut s'en continuer jusqu'à la Révolution.

« Ce qui est admirable », écrivit notre Abbesse, « cest que le « nombre des personnes auxquelles il en a esté départy monte « bien a plus de cinq cents et les parcelles dont elles estoient « prises ne paraissoient guere grandes ; ce qui marque la verité « de ce qui est recogneu ailleurs : que la vraye croix ne diminue « pas. »

Dans son Inventaire, elle ajoute : « Depuis cette donation, jay « tousjours officié au divin office des deux festes de linvention et « de l'exaltation, et, pour la reverer davantage nous en celebrons « ladoration en ces deux festes en commun, quasy côme au ven- « dredy saint (1). Cest apres none, qui se disent apres midy, et « lon la fait adorer en dehors a ceux qui se présentent. Et, depuis « les premieres Vespres jusquaux dernieres, elle est exposée dans « dans fire chœur pour que toute la communauté y fasse ses « dévotions. »

Les détails sur cette insigne relique prouvent que le père

(1) Jusqu'en 1888, l'usage s'était conservé à Saint-Nicolas d'aller pieds nus adorer la Vraie Croix, en faisant les trois génuflexions prescrites pour le Vendredi-Saint.

Digitized by Google

Viette avait adressé une nouvelle missive à ce sujet à Mme de Médavy, outre sa lettre du 12 mai 1638. Celle-ci est intéressante et nous aurions aimé à la reproduire *in extenso*, si elle n'était aussi longue. Plusieurs commissions confiées par ce bon Père à notre abbesse témoignent de la cordialité de leurs relations.

Au début, il lui reproche aimablement de n'avoir pas répondu à ses deux dernières lettres : « Je ne voudrois pas estre l'importun « qui éveillast l'Epouse avant quelle le voulust, mais je serois « bien ayse si eveillée dailleurs, elle sceust que je luy ay escrit « deux fois. » Il revient alors sur ses lettres dont il avait remis la première à un individu d'Alençon faisant partie de la Maison du Comte de Tillières (1). La seconde contenait de l'argent pour payer des dettes ; mais une partie en était laissée à la liberté de l'Abbesse pour l'appliquer selon « sa discretion. » Cette fois, il lui faisait encore passer une lettre de change pour recevoir 224 « escus » réservés pour sa chapelle.

En effet, le Père Viette venait de faire construire une Chapelle dédiée à saint Joseph et destinée aux prisonniers. Messire Jacques Dandin, Curé de la Madeleine, l'avait solennellement bénite le 24 septembre 1637 et le désir du bon Oratorien était « qu'au cas « quil ne vienne ny pères Jesuittes ny prestres de loratoire à Ver- « neuil, que la presentation et la conduiste » de ce petit sanctuaire appartînt à l'Abbaye. Ce projet ne se réalisa pas ; la nomination du chapelain resta à l'Oratoire et nous verrons comment, après la mort du Père Viette, une question d'argent fut réglée entre l'Abbaye et le Père qui desservait alors la Chapelle des Prisonniers.

Après avoir prié l'Abbesse de le présenter au bon Dieu avec tous ses besoins, il termine ainsi : « Je salue toutes mes tres « cheres, tres honorées et mes tres petites sœurs que ie prie « Nostre Seigneur de faire bien grandes en Luy. »

En post-scriptum, avant de parler de la Vraie Croix, il émettait un vœu : si sa santé altérée ne se remettait pas, il désirait s'éta-

(1) Tanneguy le Veneur, ancien ambassadeur en Angleterre. Sa femme, Catherine de Bassompierre, seconde Dame du lit de la Reine Henriette, avait été contrainte de la quitter en 1628, avec les autres Français, malgré les instances de la Souveraine qui voulait la garder près d'elle. (Card. de Bérulle, déjà cité.)

Digitized by Google

blir dans une des chambres de l'hôpital de Verneuil, « pour « apprendre (près de l'Abbaye) à mourir heureusement » et pour être enterré dans le caveau du Monastère, si cette grâce était faite à quelques-uns. Ces pieux rêves ne purent se réaliser, mais ils prouvent avec évidence l'affection de cet excellent prêtre pour notre sainte Abbesse et ses filles.

(*A suivre.*) X***

POUR PARAITRE EN OCTOBRE :

La Génération du Feu, Bio-Bibliographie des Ecrivains combattants Français de 1914 à 1919, par Maurice D'HARTOY. Préface de M. José Germain. Couverture illustrée par M. Émile Beaume 1er grand prix de Rome. — Berger-Levrault, Prix : 20 fr.

La vie, l'esprit, les œuvres et les titres de guerre des écrivains qui ont vraiment combattu sur la ligne de feu. Plus de 800 auteurs cités (morts ou survivants). Plus de 3.000 références bibliographiques.

OUVRAGE INDISPENSABLE AUX LETTRÉS ET AUX BIBLIOTHÈQUES

Digitized by Google

GRAND POUILLÉ

Du Diocèse d'Evreux

CONSERVÉ AUX ARCHIVES DE L'EURE

G. 22 à G. 35

(*Suite*)

DOYENNÉ DE LAIGLE

LES BARILS (NOTRE-DAME) G. 24.

1506 (5 janvier) Jean Tainturier de la part de Jean Chevalot présente Jean CHEVALOT, prêtre, à la cure N.-D. des Barils vacante par le décès de Vénérable personne Jacques GAULTIER, prêtre, dernier curé. Vénérable personne Jean Chevalot prêtre, prieur de l'Hôtel-Dieu d'Evreux présente au Vicaire Général des lettres de nomination, d'où refus à cause de la présentation ci-dessus et le premier Jean CHEVALOT obtient le bénéfice ; — le 8 février, il lui est de nouveau conféré et le 10 du même mois démission pure et simple par le procureur de Jean Chevalot, démission acceptée, puis présentation par Jean le Tainturier vicaire ou procureur de Jean Chevalot, prieur du prieuré saint Jacques en faveur dudit CHEVALOT à la cure vacante par démission, d'où collation avec dispense pour avoir deux bénéfices incompatibles.

1511 (2 janvier). Permutation entre les mains de Thomas Gancel, vicaire général, par le procureur général de Jean Chevalot, prieur et curé de N.-D. des Barils avec Pierre de BRECHAMON, pour le canonicat et prébende de l'Eglise Collégiale de N.-D. de Vernon, d'où permutation admise et cure conférée à Pierre de BRECHAMON,

1522 (3 juin). Jean Louvel, écuyer, procureur ou vicaire général du prieur de Saint-Jacques présente à la cure, vacante par le décès de Pierre BRECHAMON, dernier curé, Jean Bernard, prêtre, qui, le 15 juin, refuse, et le 16, il présente Jean BRIDOUL,

Digitized by Google

prêtre, qui, le 1er juillet, accepte et démissionne le 2 décembre 1522, en sorte que le 3 décembre 1522, Jean BERNARD est définitivement nommé.

1523 (25 juillet). Démission de Jean BERNARD, présentation d'Antoine MASSELIN, clerc, pourvu le 7 août de la cure.

1564 (13 mai). Antoine MASSELIN, permute son bénéfice avec Jean FOUQUEREL, prêtre, pour celui de Dargies au diocèse d'Amiens. Présentation à la dite cure, par Michel Guiffard, doyen et chanoine d'Evreux, prieur de Saint-Jacques de l'Hôtel-Dieu, qui est accepté.

1565 (10 août). Jean FOUQUEREL permute avec Antoine DE METZ, clerc d'Amiens, pour la cure de Saint-Gervais et Saint-Protais de Querieu au dit diocèse, lequel est admis malgré l'opposition de Messieurs les administrateurs de l'Aumône Publique des Pauvres d'Evreux assemblés dans le château. On passa outre et Antoine de Metz fut nommé.

1576 (23 août). Permutation entre les mains de M. Dagommer, vicaire général de Claude de Sainctes, d'Antoine DE METZ avec Robert HÉRISSION, prêtre, pour le canonicat et prébende, curé d'Atere, diocèse de Meaux, permutation admise par Michel Guiffard doyen et chanoine d'Evreux qui confère le bénéfice au candidat.

1604 (14 avril). François Duvaucel, prieur de Saint-Jacques présente Jacques du Rouil, prêtre, chanoine de la cathédrale à la cure vacante par le décès de Robert HÉRICHON, mais le 2 juin Jean LE CLERC, du diocèse d'Evreux, est nommé à la cure.

1611 (12 août). Permutation de Jean LE CLERC avec Antoine ROGER, prêtre, curé de Saint-Sulpice de Mousseaux, près Damville, permutation acceptée par François Duvaucel, prieur de Saint-Jacques.

1612 (19 septembre). Démission d'Antoine ROGER, et présentation par François Duvaucel, prêtre, curé de Saint-Thomas, prieur de l'Hôtel-Dieu d'Evreux, en faveur de Jean LE VAVASSEUR, prêtre, chanoine d'Evreux, à la cure des Barils vacante par démission et à lui conférée le 8 octobre.

1621 (5 janvier). M. le Jau, prêtre, pénitencier, vicaire général confère à Jean Le VAVASSEUR, le jeune, prêtre du diocèse, ce bénéfice vacant par la résignation de Jean Le Vavasseur, l'aîné.

1662 (12 avril). Gabriel de Laval, chevalier et seigneur patron

Digitized by Google

des Barils présente René Sorette, prêtre, à la cure vacante par le décès de Pierre Dandin, prêtre, dernier curé : elle lui est conférée par MM. Le Doulx et de La Rue, vicaires généraux du diocèse, *sede vacante*.

1685 (18 octobre). Pierre de Langle, vicaire général de Jacques Potier de Novion, confère à Nicolas Pirée, prêtre du diocèse de Séez la cure vacante par résignation de René Sorette.

D'après le pouillé de 1766 le seigneur du lieu était le patron, car le prieur de l'Hôtel-Dieu d'Evreux ne l'était plus depuis 1662, (G. 19) la cure valait 2.400 liv. et se trouvait à 9 lieues d'Evreux; celui de 1782 donne comme patron le Marquis de Laval-Montmorency et pour curé Choiseau depuis 1751, (G. 21).

DOYENNÉ DE LAIGLE

Saint-André du Buat (G. 24)

1485 (31 juillet). Robert le Cornu, écuyer, seigneur du fief du Buat, présente à la cure, vacante par le décès de Jean Bouvard, Jean Jourdan.

1485 (28 octobre). Robert le Cornu, etc., présente à la cure vacante par la démission de Jean Jourdan, Jean le Cornu, clerc.

1505 (8 décembre). Dispense accordée à Jean le Cornu, afin de l'autoriser à garder deux bénéfices, celui du Buat et celui de Saint-André de Grosbois.

1534 (17 décembre). Le procureur général de Benoist le Cornu, clerc, présente Benoist le Cornu, à la cure vacante par le décès de Jean le Cornu dernier curé et le bénéfice lui est accordé.

1543 (18 janvier). Démission de Maurice le Cornu, clerc, et présentation par noble homme Jean le Cornu, seigneur du fief et terre du Buat en faveur de Guy le Cornu, clerc tonsuré et, le 24 janvier la cure lui est donnée, grâce à une dispense d'âge (il avait 17 ans) obtenue de N. S. Père le Pape.

1567 (20 juillet). Noble homme Maurice le Cornu, seigneur du Bois Normand et du Buat, à cause de ce fief, présente Thomas Fouchart, prêtre, à la cure vacante par le décès de Guy le Cornu, dernier curé ; accepté.

1569 (14 juin). Jean Dagommer, chanoine, archidiacre du Neubourg, vicaire général de Gabriel Le Veneur, reçoit la démis-

Digitized by Google

sion de Julien FILLEUL, dernier curé, et la présentation de Nicolas GASTINES, prêtre, faite par n. h. Maurice le Cornu, etc.

1572 (19 avril). Démission de M. GASTINES, dernier curé, et, le 22 juin présentation par n. h. Maurice le Cornu, etc., de Siméon LE CORNU, acolythe, à la cure, mais il fut refusé à cause de son âge — 18 ans — par Gabriel Le Veneur, Evêque d'Evreux; le seigneur demanda, pour en référer aux Supérieurs, acte de ce refus et le 28 juin 1572 le bénéfice fut conféré, sur une autre présentation, à Marin d'Orville, prêtre de ce diocèse.

1578 (9 janvier). N. h. Simon le Cornu présente Jean HULYNE, prêtre, à la cure vacante par la démission du précédent et il fut accepté.

1586 (10 novembre). Simon le Cornu, présente Thomas LAIR, prêtre, à la cure vacante, par le décès de Jean HULYNE, accepté.

1620 (30 mars). François le Cornu, présente Guillaume Davy, prêtre, à la cure vacante par le décès de Morin AUBERT, dernier curé, conférée le 2 avril.

1632 (novembre). François le Cornu, prêtre, chevalier, présente Jacques PIEDVACHE, prêtre, à la cure vacante par démission du 23 octobre de Guillaume DAVY, et, le 20 novembre le bénéfice lui est conféré, par François de Péricard, évêque d'Evreux.

1647 (23 décembre). Démission du précédent et cure conférée à Claude DES PIERRES présenté par Gilles le Cornu, seigneur du fief.

1653 (28 mars). Gilles le Cornu présente Christophe DE VAUX, prêtre de Chartres, à la cure vacante par le décès de Claude DES PIERRES, prêtre du diocèse.

1669 (7 décembre). Gilles le Cornu présente René DE BROUILHAC, prêtre de Chartres, à la cure vacante par le décès du précédent; elle lui est conférée par Henry de Maupas, Evêque d'Evreux.

D'après G. 19 *le Buat* valait 1.200 liv. et se trouvait à 11 lieues d'Evreux; — G. 21 dit *Sanctus Andreas de Buato* avait pour curé CHEMIN, depuis 1756.

DOYENNÉ DE LAIGLE

S^tus PETRUS DE BRETELLIS, G. 24.

1488 (5 juillet). Robert LE MORE, curé de Bretel, démissionne avec faculté de revenir et présentation faite par Mme la Comtesse de Pons, vicomtesse de Limoges, dame de Laigle, en faveur de

Digitized by Google

Jacques FILLON, cure conférée le 24 en conséquence de la décision prise au sujet du droit de patronage.

1489 (22 novembre). Collation donnée *jure devoluto* à Robert BOUYER.

1489 (13 février). Présentation par le duc d'Alençon en faveur de Robert BOUYER à la cure vacante par la résignation de Jacques FILLON.

1520 (20 septembre). Nobles hommes Luc, Philippe, Guillaume et Louis Erard frères et héritiers de feu Jean Erard, en son vivant seigneur temporel du fief et terre de Bretel, présentent Jean ERARD, clerc, à la cure vacante par le décès de Robert ROUSSEL, dernier curé; — accepté.

1531 (6 octobre). N. h^e Luc Erard, seigneur de Bretel, présente Jacques DUMAINE, prêtre, à la cure vacante par le décès de Jean ERART, dernier curé, accepté le 23.

1541 (9 juillet). François Erard, seigneur des terres et fiefs de Genevray et de Bretel présente Odon GUERPEL, clerc, à la cure vacante par le décès de Jacques DUMAINE, qui lui est conférée le 22 juillet.

1552 (14 juin). Démission d'Odon GUERPEL entre les mains de M. Le Vicomte, vicaire général de Gabriel Le Veneur, puis n. h. François Erard, seigneur de Bretel présente Nicolas CHAUVYN, prêtre, accepté le même jour.

1584 (7 mars). François Erard présente Alain CAVEY, prêtre de Séez, à la cure vacante par le décès de Nicolas CHAUVYN, accepté.

1611 (27 juillet). René de la Noe, écuyer, sieur de la Noe, de Gisay et du fief et seigneurie de Bretel à cause de demoiselle Marie de Lhermitte, son épouse, présente Toussaint DU BOIS, prêtre de ce diocèse à la cure vacante par le décès d'Alain Cavei, accepté le 26 août.

1613 (17 juin). René de la Noe, présente Jean LE MARCHAND, prêtre de ce diocèse, à la cure vacante par l'incompatibilité des deux cures que possède Toussaint Du Bois, savoir : celle de saint Jean de Laigle et la cure de Brethel, en sorte que le bénéfice est donné à Jean Le Marchand par M. le Jau, vicaire général de Guillaume de Péricard.

1616 (16 mars). Démission de Jean LE MARCHAND et présentation par René de la Noe en faveur de Robert DE LA PIERRE, prêtre de ce diocèse, nommé le 21 mars.

Digitized by Google

1661 (4 avril). Jean d'Erard, chevalier, seigneur de Bretel présente Jean Ferrière à la cure vacante par le décès du précédent, accepté par M. le Doulx, de la Rue et Delangle, vicaires généraux du Chapitre, *sede vacante*.

1663 (15 mars). Présentation par le seigneur d'Ecorsey et de Bretel en faveur de Jacques le Febvre, prêtre de Séez, à la cure vacante par le décès du précédent et nommé par MM. de la Rue et de Beausse, sous l'autorité du Chapitre *sede vacante*.

1671 (2 octobre). Le seigneur temporel de Bretel présente Jean Belin, prêtre de Séez, à la cure vacante par démission pure et simple de René Toussaint d'Erard, prêtre, dernier curé, accepté par M. de Montauban chanoine d'Evreux et vicaire général d'Henry de Maupas.

D'après G. 19 la cure valait 800 liv. et à 13 lieues d'Evreux ; — G. 21 nomme le seigneur : M. de Saint-Orignian et le curé depuis 1772 : Moissant.

(*A suivre.*)

C. Guéry,
Chanoine titulaire.
Aumônier honoraire du Lycée d'Evreux.

L'ARGUS DE LA PRESSE

« VOIT TOUT »

LES PLUS ANCIENS BUREAUX D'ARTICLES DE JOURNAUX

37, Rue Bergère, PARIS-IXe

Lit et dépouille par jour 20.000 journaux et Revues du Monde entier. *L'Argus* édite : **l'Argus de l'Officiel**, contenant tous les votes des hommes politiques; recherche articles et tous documents passés, présents, futurs. **L'Argus** se charge de toutes les **PUBLICITÉS** et de la publication dans les Journaux, de tous articles et informations.

Digitized by Google

A TRAVERS LA PENSÉE MODERNE

LE ROMAN AU CLOITRE

A M. André BELLESSORT.

Au cours d'une récente promenade archéologique, organisée avec la maîtrise que l'on devine par le président de la société savante de Pont-Audemer (1), à travers l'abbaye-fantôme du Bec-Helloin, M. le chanoine Porée, l'éminent historien de ces lieux célèbres, pencha tout à coup vers moi sa tête vénérable, et, malicieusement, me dit :

— Ah ! Monsieur le Romancier, en voilà un magnifique décor de roman !

— Certes ! répondis-je, mais pour animer dignement ce décor il ne faudrait pas moins que votre admirable érudition.

Et cependant que nous discourions ainsi, nos pensées se teintaient de mélancolie en entendant se mêler le hennissement des chevaux de « la remonte » aux jurons des soldats, à l'endroit même, où, neuf siècles auparavant, la savante voix des moines du Bec remplissait d'admiration le monde entier...

La boutade de M. le chanoine Porée peut aujourd'hui servir d'épigraphe au présent article.

. . . . . .

On imagine volontiers les monastères et les cloîtres comme de vastes maisons mortuaires, où flotte un air irrespirable, à peine ébranlé d'heure en heure par les sourds battements d'une cloche douloureuse. Le rêveur somnolent commet bien d'autres erreurs sur ces thèmes, souvent rebattus mais toujours ignorés. Bien heu-

(1) M. Robert Duquesne, président de la section locale de la Société libre de l'Eure. (Pont-Audemer.)

Digitized by Google

reux encore s'il ne décrète, sur un mode péremptoire, l'inutilité, le non-sens, la folie des communautés religieuses et ne leur dénie toute influence dans la vie sociale.

A ces frivoles esprits, dont les discours ne décèlent pas moins d'ignorance que d'injustice, nous conseillerons amicalement, parmi cent autres lectures édifiantes, celle d'un ouvrage, déjà vieux mais toujours éloquent; *Le Catholicisme et la France* (1) de feu Gazan de la Peyrière, où ils trouveront un résumé lumineux, quoique sans rehauts ni broderies, de tout ce que les religieux catholiques ont accompli de grand, de salutaire et de fécond, non seulement en notre patrie mais aussi dans les diverses parties du monde où ils ont pénétré. Nos bavards y trouveront la réfutation implacable de leurs ingrats propos; ils y apprendront à connaître les innombrables services que l'institution monastique nous a rendus au point de vue scientifique, littéraire, artistique et moral; ils y verront l'œuvre immense, héroïque et splendide de nos missions étrangères; et, peut-être éprouveront-ils quelque surprise respectueuse en constatant que nombre de lois actuelles, dont ils se réjouissent, découle en grande partie du droit canonique, sa vamment élaboré dans l'ombre et la science des abbayes.

Le livre de Gazan de la Peyrière ne comporte aucune conclusion; la trouveront eux-mêmes, les hommes forts, assez libres pour être sincères.

Ici, plus modestement, nous nous proposons de rappeler — autant qu'il est possible de le faire en si bref article — l'inépuisable et multiple richesse, offerte à l'écrivain, par l'âme et le décor de ces graves cités du labeur et de la prière.

*
* *

Trois causes générales, selon Chateaubriand, peuplent les cloîtres : la religion, la philosophie et le malheur. Causes particulièrement propres à inspirer l'imagination et l'activité d'un écrivain. Aussi, la littérature européenne n'a-t-elle point manqué de puiser fréquemment à cette source sacrée, que les précurseurs de la révolution souillèrent de fantaisies licencieuses, pour ne pas dire démoniaques.

Walter-Scott, Balzac, Alexandre Dumas, parmi d'autres puis-

(1) Librairie Perisse frères. Lille, 1872.

Digitized by Google

sants constructeurs, ne devaient pas laisser inféconde une pareille mine, toute sillonnée de filons d'or et de sang.

L'une des plus belles œuvres du Cygne d'Edimbourg (que Byron appelait aussi *l'Arioste d'Albion*), a précisément pour nom *Le Monastère*. Et ce n'est point l'intrigue qui fait la valeur de ce livre, mais bien la couleur puissante du décor et la peinture des guerres civiles et religieuses qui battent les murs de l'abbaye

SOLESMES. — ÉGLISE ABBATIALE DU Xe SIÈCLE.
(Illustration extraite de l'ouvrage de Broquelet : « Nos Abbayes ».
Librairie GARNIER frères.

écossaise, pareilles aux lames profondes et terribles d'une tempête océane. On se souvient aussi que l'une des dernières aventures des immortels *Trois mousquetaires* se déroule dans le couvent des Carmélites de Béthune. Et, enfin, tout le monde a lu cette poignante nouvelle intitulée *Ne touchez pas à la hache* qui forme le second épisode de *l'Histoire des Treize*.

La liste serait longue si l'on se proposait d'établir une table complète des œuvres littéraires, qui doivent au mystérieux prestige de la vie monacale le meilleur de leur intérêt — ou de leur

Digitized by Google

succès. Et nous éprouverions, au surplus, quelque répugnance à citer tous les imitateurs, plus ou moins heureux, plus ou moins mal intentionnés, du coruscant et gras inventeur de *l'abbaye de Thélème*.

*
* *

De nos jours, les romanciers n'ont pas oublié cette veine, toujours gonflée de précieux trésors décoratifs et psychologiques.

Moins d'un siècle après Balzac, un auteur français introduit à nouveau le roman au cloître, ou si l'on préfère : le cloître dans le roman. L'ouvrage paraît sans signature, et tous nos efforts pour la connaître sont demeurés vains. *On comprendra cette réserve*, nous dit l'éditeur, *lorqu'on saura que l'histoire, dont la plupart des péripéties se déroulent dans un cloître, est assez vraie pour que le nom de celui qui la raconte eût suffi à dépouiller les personnages réels du voile d'ombre et d'oubli que la mort a jetés sur eux.*

Nous ne savons trop ce qu'il faut penser de cette présentation, comme tout ce qui est mystérieux, mais d'autant moins convaincante que nous vivons à une époque où tous les moyens semblent permis pour attirer la chalandise. Quoi qu'il en soit, le roman est campé de telle sorte, il se développe dans un cadre si vrai, avec tant de naturel et de sobriété, que l'illusion de la vie s'y trouve puissamment reflétée.

Le livre est intitulé *Père et fils* (1), mais il n'a rien de commun avec le célèbre ouvrage de Tourgueneff *Pères et fils*, qui suscitat tant de polémiques en Russie. En voici la trame, vue à vol d'oiseau :

La veille d'un duel, le jeune marquis Gabriel de Provençaire, fils du colonel de Provençaire décédé, franchit, par désœuvrement, le seuil du portail cintré de Saint-Germain-des-Prés. En chaire, un grand moine, aux mains fines et blanches, encapuchonné de noir, parle d'une voix chaude et sonore. C'est un bénédictin de la Congrégation de saint Maur.

A longs traits, il peint les aspirations de l'âme, l'inefficacité des joies terrestres pour rassasier ceux-là même que la douleur épargne et que la fortune comble de ses dons. Il dit la lutte de l'esprit contre la malice, le combat de l'indifférence et du remords,

(1) Librairie académique Perrin. Paris, 1923.

Digitized by Google

il évoque la course éperdue à la poursuite de l'idéal qui sans cesse se dérobe, tant que l'homme n'a pas pour l'atteindre les ailes de la foi.

Répétant les paroles de saint Ambroise au courtisan de Théodose, le moine s'écrie : « Dites-moi où tendent vos efforts et vos travaux? Qui cherchez-vous? Pour qui portez-vous des armes? Vos bras ne pressent qu'une ombre... Votre cœur se grise d'une chimère. Déjà le maître que vous servez est guetté par la mort. Vous vous avilissez pour forcer l'entrée d'un palais dont les murs lézardés menacent ruine, comme le sable dans la main d'un enfant sur la grève. »

Dominé autant par ces paroles qui semblent s'adresser directement à lui, que par la personnalité captivante de ce vigoureux prédicateur aux regards étincelants, Gabriel de Provençaire éprouve, après le sermon, l'irrésistible désir de mettre sa main dans celle du moine.

Or, il se trouve que ce religieux, venu tard à la foi militante, reconnaît son fils,... un fils auquel il n'a point le droit de déceler le secret de leur parenté, et que, pourtant, il essaiera d'attirer au cloître afin de le sauver d'un désastre moral imminent; afin surtout — ô faiblesse paternelle — de vivre désormais avec l'enfant qu'il n'a point cesser d'aimer et qui représente le passé, la faute et l'expiation.

Le R. P. de Saint-Jean — c'est le nom du bénédictin — réussit pleinement dans son entreprise. Et les voici tous deux en l'abbaye de Solesmes, revêtus de la même robe de bure, et partageant les austères travaux de la congrégation. D'heure en heure, l'affection du néophyte grandit pour celui auquel il doit le bonheur d'avoir trouvé Dieu si complètement, dans le travail et la paix; de son côté le R. Père de Saint-Jean, ancien capitaine du colonel de Provencaire (on devine le drame d'autrefois), vit maintenant dans un bonheur absolu, auprès de son enfant. Mais hélas! les moines eux-mêmes sont soumis à la loi des apparences, l'erreur les guette comme les autres hommes, et, bientôt, le prieur de l'abbaye sépare brutalement les deux amis, dont les épanchements affectueux sont une injure à la règle. Alors commence pour les deux moines une vie effroyable, où le jeune P. de Provencaire se croyant abandonné par celui qu'il appelle « son frère bien aimé », en vient à douter d'une vocation qui naquit de l'amitié et, il perd

Digitized by Google

peu à peu sa foi, qu'il ne retrouvera qu'à la veille de mourir, quand le prieur, ayant découvert la vérité autorisera enfin le P. de Saint-Jean à se rendre au chevet de son fils moribond.

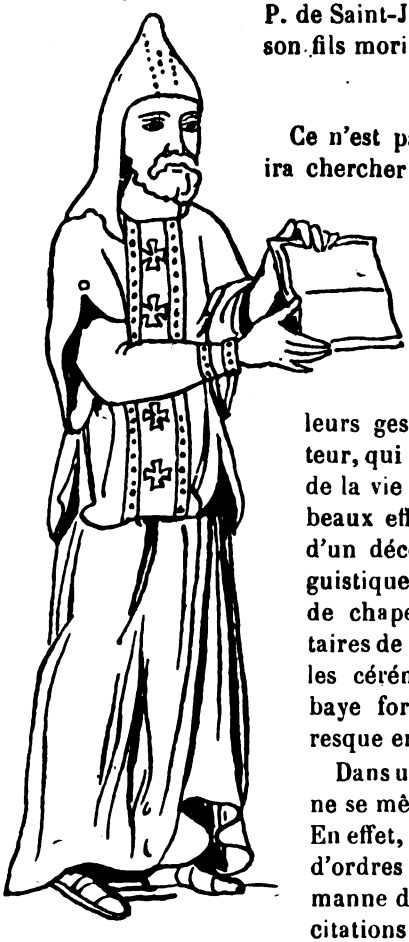

BÉNÉDICTIN (d'après les *Annales Ordinis Sancti Benedicti*).
Dessin emprunté à l'*Histoire Religieuse* de M. Georges GOYAU (Histoire de la Nation Française, par M. Gabriel HANOTAUX. Libr. Plon.)

* * *

Ce n'est pas dans cette œuvre que l'on ira chercher un style éclatant, une pensée particulièrement originale, le feu d'un génie qui se délivre en construisant; mais par la puissance même du décor choisi, les personnages se revêtent d'incomparable grandeur, et la crédibilité de leurs gestes force l'admiration. L'auteur, qui possède une rare intelligence de la vie mystique, a compris tous les beaux effets d'art que l'on peut tirer d'un décor peu connu et d'une linguistique spéciale, dont les ornements de chapelle, les attributs vestimentaires de l'ordre, les chants liturgiques, les cérémonies particulières de l'abbaye forment l'inépuisable et pittoresque enluminure.

Dans une telle atmosphère, le présent ne se mêle-t-il pas sans cesse au passé? En effet, l'image des grands fondateurs d'ordres surgit à chaque pas avec leur manne d'aventures et de miracles; les citations édifiantes et naïves coulent toutes seules sous la plume. Et, par les lieux mêmes où se déroule l'action romanesque, les couleurs et les parures se multiplient; les chapelles avec leurs colonnes peintes, leurs inscriptions à demi-effacées, leurs vieux tombeaux de pierre, tous ces vestiges d'un passé grave et studieux, souvent troublé des

Digitized by Google

bruits de la guerre et des affres du malheur public, enchanté d'autres fois par les noëls populaires et les fêtes historiques, tous ces souvenirs aujourd'hui ensevelis sous la poussière des âges, sont autant de fruits savoureux pour l'artiste, autant de sources inspiratrices pour son imagination.

Fili suscipe disciplinam! Ces paroles, que je lus naguère sur l'un des phylactères délabrés d'une vieille abbaye normande, me reviennent à l'esprit, en songeant à la « science » multiple que l'homme d'étude peut encore recevoir, en effet, de ces nobles foyers, même éteints, dont la cendre toujours chaude couve d'impérissables diamants.

Du point de vue purement descriptif, que de beaux effets ne sont-ils pas dûs à la nature sacrée des objets et des lieux ! Notons-en quelques uns au hasard dans le livre qui nous occupe :

« *Au premier son de la cloche, qui chaque matin tintait à quatre heures et demie, il se réveillait. Le moine chargé des fonctions* d'excitator *pénétrait dans sa cellule et criait, pour le cas où il eût encore sommeillé* : Benedicamus Domino !... *tout en allumant la bougie à la lanterne sourde dont il était porteur.* Deo gratias, *répondait en souriant le jeune homme, tandis que le moine courait à la chambre voisine.*

. . . . . .

« D'abord, *marchaient les frères lais, vêtus de robes brunes ; puis les postulants et les novices, minces jeunes hommes aux yeux clairs..., puis les profès, par rang d'ancienneté dans l'ordre.*

. . . . . .

« *L'abbé, mitre en tête et crosse en main, se rendit à la salle capitulaire, suivi de tous les religieux. Le maître des cérémonies, portant sur sa coule un rochet de batiste, s'avança au milieu de l'assemblée...* »

. . . . . .

Il nous faudrait citer des pages entières pour donner la mesure des heureux effets littéraires uniquement réalisés par l'exacte et simple observation d'un milieu original et touchant.

Il faut enfin savoir gré au romancier mystérieux de « *Père et Fils* » d'avoir su rappeler, sans la moindre nervosité apologétique, l'œuvre admirable et obscure qu'accomplissent, au milieu de la société moderne, ces pieux solitaires, pareils dans leur robe du ve siècle à des menhirs de granit,

Digitized by Google

Par amour, sans doute, de la vérité historique, à moins que ce ne fût par pur souci de l'effet, l'auteur a inséré en son livre un chapitre où se trouve fortement traduite l'angoisse d'une expulsion de Bénédictins *manu militari*.

Il y a là une scène de grande allure, et peu de lecteurs la liront sans émotion.

« *Lorsque apparut à côté du prieur ce grand moine superbe à figure hautaine (le P. de Saint-Jean) sur la robe duquel éclatait, comme un jet de sang, la rosette rouge, jadis conquise sur les champs de bataille, un frisson d'horreur et de pitié secoua les spectateurs de ce drame sinistre.*

« *Le capitaine (commandant le détachement de police) tressaillit et, soudain, se souvenant des honneurs que le Code militaire prescrit de rendre aux légionnaires, il cria d'une voix forte : « Présentez armes ! » et lui-même, s'avançant vers le moine, le salua de son épée, tandis que des larmes contenues jaillissaient et roulaient sur son visage.* »

*
* *

Que l'auteur l'ait voulu ou non, une telle page ramène notre esprit vers cette funeste époque « où les Français ne s'aimaient pas », et nous ne pouvons nous défendre d'une certaine mélancolie en pensant à ces nobles exilés, dont le premier geste, au 2 août 1914, fut d'offrir leur vie à la France, mère cruelle qu'ils n'avaient cessé d'aimer, jusqu'au sacrifice.

En quelque endroit, d'ailleurs, que l'on examine ce nouveau roman à thèse moniale, on y trouve à penser. En choisissant pareil sujet, l'écrivain a touché aux fibres mêmes du grand espoir humain, et, tout d'abord, au problème plus que jamais actuel de la lutte contre le matérialisme envahissant.

Quand on a fermé un tel ouvrage, les yeux mi-clos croient voir, à travers les vitraux dépolis d'une éternelle cathédrale, passer l'un après l'autre, graves mais confiants, les faces glorieuses des grands moines vainqueurs du désordre et de l'hérésie, depuis Saint-Martin-le-treizième-apôtre, ascète fondateur de l'institution monastique en France (1), jusqu'à l'humble trappiste saharien

(1) Lire à ce sujet les belles pages consacrées à saint Martin, fondateur de Marmoutier, dans l'*Histoire religieuse* M. Georges Goyau (Plon), 1922.

Digitized by Google

Charles de Foucauld, notre contemporain, mort, comme tant de ses devanciers-missionnaires, en martyr de l'idéal (1).

C'est assez dire tout le profit intellectuel et moral que le lecteur peut retirer de ce livre un peu austère et froid comme une chapelle du moyen-âge, mais robuste et pur, et qui, au delà du récit, traduit avec grâce, l'atmosphère et la grandeur parfois héroïque d'un cloître français.

. . . . . .

Voici donc un chemin tout retracé dans la forêt trop souvent broussailleuse et végétative du roman catholique, sentier lumineux qui plonge dans les fondations mêmes de la civilisation humaine. Et tout au long de cet opulent chemin, que de mines à exploiter! Dans le passé, ce sont les merveilleux chartriers, d'où peuvent surgir encore des écrits comparables à la fabuleuse chronique de Raoul Glaber, ce moine étrange de l'an 1000; ce sont les mœurs et les tourmentes conventuelles, toujours plus ou moins nouées à l'histoire. Aujourd'hui encore, que n'écrirait-on pas sur les profondes vocations issues de la guerre? Combien de trappistes, en mille manières différentes, n'ont-ils point revécu les heures héroïques du fameux frère Gabriel, que nous à rapportées si éloquemment le R. P. Dom du Bourg? (2) Que de drames, que de souffrances les cloîtres d'après guerre ne viennent-ils pas d'ensevelir! Enfin, sait-on qu'il est, à l'heure où j'écris, des moines belges qui reconstruisent, de leurs mains, leurs monastères détruits par les obus? etc., etc.

O l'admirable chemin de lumière, de labeur, et de passion! Chemin de croix pour tout dire!

Lequel d'entre nous, jeunes romanciers, osera s'engager dans cette voie ancienne et toujours neuve, pour y chercher — en dépit de l'adage — des accents capables à la fois de séduire les hommes et de plaire à Dieu?

Maurice D'HARTOY.

---

(1) *Charles de Foucauld*, par René BAZIN (Plon), 1922.

(2) *Du Champ de Bataille à la Trappe*, par le R. P. Dom DU BOURG (Perrin), 1922.

Digitized by Google

Un peu d'Histoire régionale

Le tourisme autrefois. — Voyages à la mer. — La diligence. — Le coche d'eau. — L'auberge. — Les repas. — L'égoïsme anglais.

Nous sommes en pleine saison de tourisme. Les voyageurs s'entassent dans les chemins de fer, les bicyclettes roulent sur les chemins, les autos sillonnent les routes, couvrent de poussière les habitants des villages qu'ils traversent en bolide, écrasent les poules, les chiens, s'écrasent eux-mêmes contre les arbres ou culbutent dans les ravins. Les hôtels regorgent de monde; les villas ouvrent leurs volets fermés depuis l'automne; sur les plages grouille une population qui, pour fuir les villes, en crée d'autres devant les sables de la mer. On peut dire, sans exagération, que durant ces mois d'été bien rares sont les citadins un peu aisés ou les campagnards fortunés qui n'éprouvent pas le besoin de sortir de chez eux, de voyager, de visiter quelque partie de la France, à défaut des pays étrangers autour desquels le change établit une barrière momentanément infranchissable.

Que diraient nos grands-pères, ou plutôt les grands-pères de nos grands-pères, s'ils voyaient pareille agitation, eux qui ne s'éloignaient de leur maison qu'à leur corps défendant et pour lesquels un voyage, actuellement de trois heures, leur demandait quatre jours à accomplir, constituait une affaire d'Etat, une aventure inouïe dont on parlait six mois d'avance, dont le souvenir se conservait toute la vie!

Comme eût dit M. de La Palice, l'extension des moyens de transport a facilité, vulgarisé les voyages. Quand on réfléchit, en effet, à la somme d'endurance, de patience, de courage même qu'il fallait déployer pour se déplacer sur les routes, le plus souvent défoncées, mal entretenues, dans des voitures où l'on se trouvait horriblement cahoté, qui risquaient à chaque instant de se briser dans les ornières ou d'y rester embourbées, on admire

Digitized by Google

l'audace de ces imprudents, qui, pouvant rester tranquilles dans leur demeure, se lançaient sur les chemins avec le seul but de « voir du pays ».

Au XVIIIe siècle et jusque vers le milieu du XIXe, pour ne pas remonter plus haut, on circulait peu en France autrement que pour les affaires. On pratiquait rarement le voyage d'agrément tel que nous le comprenons. Les spectacles de la nature laissaient nos aïeux indifférents. S'ils admiraient volontiers les monuments, en revanche la montagne et la mer ne semblent pas avoir exercé sur eux le charme qui nous attire aujourd'hui. La mer surtout leur était à peu près inconnue. Sans doute, à force d'en parler. l'envie leur prenait parfois de la voir. C'est ainsi que Louis XV organisait, en 1749, un voyage au Havre, pour montrer la mer à Mme de Pompadour, qui ne l'avait jamais contemplée. Dans ce déplacement d'une quinzaine de jours, il se faisait précéder de son ministre de l'intérieur, qui, lui non plus, n'avait jamais vu la mer, et aussi de son nouveau ministre de la marine, M. Rouillé. à qui s'offrait ainsi probablement une occasion de se familiariser avec un élément dont il semble n'avoir eu connaissance, jusque-là, que sur le papier, si on peut s'exprimer ainsi.

Une autre fois, les hôtes du prince de Condé, à Chantilly, se lancent dans une folle équipée : ils montent dans une gondole de douze personnes, attelée de huit chevaux, se rendent d'une seule traite à Dieppe, se promènent pendant *trois heures* sur le bord de la mer, demandent vainement au restaurateur de leur servir du poisson, qui manquait ce jour-là, et reviennent à Chantilly, enchantés, après trois nuits sans sommeil, émerveillés surtout de n'avoir éprouvé, pendant le trajet, aucune avarie à leur voiture.

En 1787, deux jeunes Nancéens voyagent avec moins de hâte. Venus pour visiter Paris. l'envie leur prend de pousser jusqu'au Havre. La diligence, à leur gré, va trop vite. Ils partent à pied. A Poissy, ils s'embarquent sur la galiote qui, tout doucement, descend la Seine jusqu'à Rolleboise. Là, de nouveau, ils marchent jusqu'à Bonnières. Après un arrêt de quelques heures, ils montent dans le coche d'eau, qui, lentement, les mène au Roule. Ils enfourchent deux bidets de poste, les abandonnent à Port-Saint-Ouen, prennent une barque, arrivent ainsi à Rouen, descendent en bateau jusqu'à La Bouille, puis abandonnent le

Digitized by Google

fleuve, piquent à cheval sur Pont-Audemer, gagnent Honfleur, où ils s'embarquent pour le Havre. Comme on le voit, c'était fort simple! Chose curieuse : dans le journal circonstancié qu'ils ont tenu de leur voyage, ils parlent à peine de la mer : pas un mot d'admiration. Ce qui les intéresse, c'est la corvette qu'ils ont visitée, les moules et la raie qu'ils ont mangées! Le retour s'effectue plus prosaïquement, et aussi plus rapidement, en diligence.

Les diligences ne commencèrent vraiment à exister que vers 1775, après l'arrivée de Turgot au ministère. Jusque-là, les postes avaient des chevaux et pas de voitures, les messageries des voitures et pas de relais. La grande idée du ministre consista à fondre ensemble les deux entreprises. On n'y avait pas encore songé. Ainsi se créa le service régulier des voitures publiques, auxquelles, par reconnaissance, on donna d'abord le nom de « turgotines », puis, plus tard, celui de « diligences ». Avant cette innovation, pour aller de Paris à Rouen, si on ne voyageait pas en chaise de poste, on mettait environ trois jours, et quatre de Paris à Dieppe. Quelques années après, le trajet de Paris à Rouen s'accomplissait dans un jour en diligence, du matin au soir en poste. Des berlines et des fourgons, spécialement affectés aux marchandises, mettaient encore deux jours et demi. Les départs journaliers des diligences avaient lieu, à Rouen, rue du Bec et il en coûtait quinze ou vingt-quatre livres selon la place occupée, avec une franchise de 10 livres pour les hardes. Sous l'Empire, le trajet durait encore 18 heures en passant par Mantes et 13 heures seulement par la route de Magny. Des vélocifères — voitures rapides comme le nom l'indique — franchissaient le parcours en 12 heures. A la même époque, on comptait un jour et demi pour aller de Paris à Caen, par Evreux.

Le confort, tel que nous le comprenons, manquait totalement dans ces lourds véhicules, dont la forme varia sans amener d'amélioration pour les aises du voyageur. Afin d'emporter le plus possible de monde et de marchandises, la place de chacun était strictement mesurée dans la caisse, toujours trop étroite au gré des malheureux qui s'y empilaient pour des heures, des jours ou des nuits. De temps en temps, on avait la ressource de descendre à un relai, de faire quelques pas à une montée pour se dégourdir les membres horriblement comprimés, ce qui n'empê-

Digitized by Google

chait pas qu'à l'arrivée, écrivait un contemporain, « chacun redemandait sa jambe ou ses bras à ses voisins. » Sans doute, les voyageurs aisés avaient la ressource d'utiliser leurs propres voitures, qu'ils attelaient avec des chevaux de poste, ou de louer une chaise, une berline, un cabriolet. Si le confort était plus grand, la route n'en restait pas moins détestable, les cahots continuels, les accidents fréquents.

Aussi, pour les trajets qui le comportaient, beaucoup préféraient-ils la voie d'eau à la voie de terre. On utilisait mieux que de nos jours fleuves et rivières. De nombreux bateaux transportaient les marchandises, des coches d'eau, les voyageurs. Sans doute, il ne fallait pas être pressé. De Paris à Rouen, on mettait quatre jours, ce qui n'avait aucune importance, à une époque où le temps ne comptait pas, où la vie n'était pas trépidante, où l'on accomplissait néanmoins son œuvre parce qu'on ne dispersait pas son effort. Sur ces bateaux, spécialement sur ceux d'un parcours réduit, comme celui qui assurait un service régulier entre Rouen et La Bouille, on s'installait tant bien que mal, mal plutôt que bien, au milieu des marchandises, des caisses, des tonneaux, et chacun apportait sa nourriture. Dans les longs trajets, on s'arrêtait, le soir, pour coucher, dans quelque auberge sur les rives du fleuve.

L'auberge jouait naturellement un rôle important. D'une façon générale, sa réputation en France était bonne. On y recevait un accueil parfait, qui donnait partout un excellent renom à l'hospitalité française. L'hôtelier se montrait prévenant, l'hôtesse avenante, les servantes empressées, comme celles de l'hôtel de Dieppe, où le colonel Thornton admirait l'élégance des corsages bleus et rouges, le luxe des bonnets normands, ou comme celles de l'auberge de Bolbec, où sir John Carr s'émerveillait d'un déjeuner « servi par des bonnes en costume cauchois complet ». La propreté laissait parfois à désirer : c'était peu important à une époque où, il faut bien le dire, on se montrait moins délicat, sur ce chapitre, que maintenant. La punaise restait une ennemie sans devenir une exception. Une voyageuse, séjournant à Nantes, constatait que la première nuit, avec sa femme de chambre, elle en avait tué 64. Deux jours après, on démonta les lits et on en trouva plus de 400. « Jamais, disait-elle, nous n'en avions vu en telle abondance », ce qui fait supposer que ce genre de rencontre

Digitized by Google

n'avait rien de nouveau pour elle. Pour consoler notre amour-propre, disons-nous que cette chasse d'un genre spécial s'exerçait en Bretagne et non en Normandie.

Les chambres étaient grandes : il le fallait bien, puisque chacune contenait deux, trois, quatre lits. Bien rares celles à un lit ! Dans les moments de presse, il arrivait fréquemment que l'on mettait dans la même chambre, parfois dans le même lit, des voyageurs ne se connaissant pas, sans s'occuper toujours s'ils étaient ou nom du même sexe. Nul ne songeait à s'en étonner. Tout au plus quelques-uns se contentaient-ils d'en gémir. La plupart s'accommodaient fort bien d'un état de choses qui durait depuis des siècles. Le mobilier était sommaire et disparate. Souvent on trouvait une table boiteuse en bois blanc ou quelques chaises de paille dans une pièce tendue d'une belle étoffe. Le plus généralement, le mur était blanchi à la chaux ou tapissé de vieux lambeaux sales. Dans le meilleur hôtel du Havre, on voyait un sol carrelé, des meubles communs, et, à côté de cela, dans une chambre, deux beaux miroirs ou de magnifiques chandeliers.

La pièce importante de l'auberge, celle qui dès l'entrée mettait le voyageur en belle humeur, était la cuisine. De salle à manger, il n'y en avait pas partout, mais partout une belle cuisine, aérée, éclairée, ornée de mille instruments si reluisants qu'on ne paraissait les avoir décrochés que pour les frotter. Dans la grande cheminée munie de chenêts, de crémaillères, de broches, un beau feu de bois brille en permanence et, sur ce feu, le nouvel arrivant peut voir mijoter les plats succulents dont il se régalera tout à l'heure.

Car, d'une façon presque absolue, on mange très bien dans ces auberges. Les étrangers qui circulent en France, les Anglais surtout, sont unanimes à le reconnaître, de même qu'ils n'en reviennent pas de constater les appétits formidables des Français d'alors. Le menu d'un dîner maigre, un jour de carême, chez l'archevêque de Paris, est resté fameux : 4 grands saumons frais, 10 turbots, 12 homards, 50 livres de baleine, 200 tripes de morue, un panier de moules, 9 aloses fraîches, 18 truites d'un pied et demi, 17 brochets, 62 carpes, 18 lamproies, 200 grosses écrevisses, 24 saumons salés, 18 barbues, 3 paniers d'éperlans, 600 grenouilles, 200 harengs blancs, et, pour finir, 200 harengs saurs. « Je suppose, dit l'auteur qui nous rappelle ce menu, que Monseigneur n'était pas seul et avait convié quelques chanoines à

Digitized by Google

faire abstinence avec lui ». Sans atteindre des proportions aussi pantagruéliques, le commun des mortels mangeait fortement. L'appétit des voyageurs, aiguisé par la marche, l'insomnie, la fatigue, devait, à chaque relai, trouver de quoi se satisfaire, à quelque heure que ce fût. Et l'on n'y manquait pas, au grand étonnement de quelques Anglais, habitués à un repas matinal plus sommaire, comme sir John Carr qui, passant à Mantes à 8 heures du matin, voit avec admiration ses compagnons de route engloutir un potage, une volaille, un quartier de viande, pendant que lui-même se contente d'une flutte trempée dans un peu de café. « Quel heureux peuple, s'écrie-t-il ! Toujours prêt et à toute heure. »

On s'est demandé comment les auberges s'approvisionnaient si largement. Cette abondance tenait à ce que, le plus souvent, l'hôtelier puisait ses ressources sur lui-même, dans son jardin, dans sa basse-cour, dans son étable, dans son poulailler, dans son clapier, dans « sa cour » dirons-nous, puisque nous sommes en Normandie. Ajoutons qu'en ces temps heureux, les rivières étaient poissonneuses, le gibier abondant. Enfin, chacun tenait à faire honneur à sa réputation. Aussi, citait-on avec mépris cet aubergiste d'Yvetot qui répondait à un voyageur demandant de la moutarde : « J'en suis désolé, je n'en ai plus. Si vous étiez venu il y a seulement trois semaines, vous en auriez eu. »

A plusieurs reprises, on l'a peut-être remarqué, nous avons invoqué le témoignage d'Anglais. C'est qu'à cette époque les Anglais étaient de beaucoup les plus nombreux à voyager pour leur agrément. Plusieurs nous ont laissé les récits de leurs promenades à travers la France. Généralement, ils arrivaient par Calais ou par Boulogne et venaient d'abord à Paris. Puis, de là, quelques-uns rayonnaient, poussaient jusqu'en Normandie. Assez fréquemment aussi, pour retourner chez eux, ils venaient à Rouen, d'où ils gagnait Honfleur, en passant par Pont-Audemer. Les guerres de la Révolution et de l'Empire interrompirent naturellement cet exode. Toutefois, pendant la courte trève qui suivit la paix d'Amiens, ils se précipitèrent nombreux, autant pour voir les bouleversements produits par la Révolution que dans l'espoir de contempler, fût-ce de loin, l'être prodigieux dont

Digitized by Google

toute l'Europe s'entretenait, qu'ils admiraient et détestaient tout à la fois car ils sentaient dans ce colosse leur adversaire implacable.

Et par le fait, si on y réfléchit un peu, toute paix entre Napoléon Ier et l'Angleterre était impossible. Deux pouvoirs se trouvaient en présence, entre lesquels aucun accord ne pouvait exister. L'un et l'autre aspiraient à la domination sur l'Europe. Il fallait que l'un des deux disparût, ce qui rendait la guerre nécessaire, indispensable, implacable.

A cette époque, comme auparavant, comme depuis, comme de nos jours, l'Angleterre restait fidèle à son système : elle veut être l'arbitre de l'Europe et n'admet pas qu'un autre peuple joue ce rôle. Ennemie née de tout pouvoir trop fort, pour dissimuler son besoin de domination, elle accuse ses voisins d'impérialisme. La seule règle de sa politique est son égoïsme féroce. Si elle se range toujours du côté de celui qui paraît momentanément le plus faible, ce n'est jamais par esprit chevaleresque, jamais pour une de ces idées généreuses et parfois utopiques qui provoquent si facilement l'emballement de la France : c'est toujours et uniquement dans son propre intérêt, à elle, le seul qu'elle connaisse. Dès qu'elle voit un peuple grandir, dès qu'elle sent en lui une force suffisante pour l'élever au-dessus des autres par les armes, par la finance, par le commerce, par l'industrie, il devient son ennemi, et elle cherche l'allié auquel elle offrira son concours pour abaisser ce rival.

Car elle n'aime pas à lutter seule. Peu friande, au fond, de combats pour ses propres armes, elle lutte d'abord contre son adversaire en l'atteignant intérieurement par une mauvaise politique qu'elle soudoie largement. Elle tente de l'épuiser dans son commerce ou ses finances, à créer des troubles intérieurs, à semer la discorde entre lui et ses voisins. Elle excelle à brouiller les cartes et c'est généralement avec la puissance d'argent ou les armes des autres qu'elle cherche à diminuer son adversaire du moment.

Il n'en fut pas ainsi en 1914. Alors, les événements dépassèrent ses prévisions. Elle dut subir une guerre qu'elle n'avait ni désirée ni provoquée, mais qu'elle aurait peut-être pu empêcher si elle avait agi plus tôt, si elle n'avait pas permis jusqu'à la fin à l'Alle-

Digitized by Google

magne de tabler sur sa neutralité. Entraînée dans le tourbillon, elle dût faire un effort colossal pour ne pas se laisser écraser, et c'est pour se protéger elle-même qu'elle nous a défendus si énergiquement.

Quand elle a vu, en 1918, nos armées victorieuses, elle a craint de se trouver avec une France trop forte devant une Allemagne trop faible. Elle a arrêté notre bras prêt à porter le coup de grâce et nous a forcés à signer prématurément la paix. Rassurée désormais sur son propre sort, elle a senti se réveiller en elle son monstrueux égoïsme. Après s'être largement servie, après avoir pris ce qu'elle pouvait de colonies, détruit ce qu'elle craignait de navires, elle a cherché à maintenir sous sa dépendance une France anémiée, presque ruinée, en face d'une Allemagne encore trop affaiblie pour constituer un danger immédiat.

Et c'est pourquoi, puisque l'indignation ne nous sert à rien, au lieu de blâmer ces anciens amis du champ de bataille devenus nos ennemis dans les négociations de la paix, il faut presque nous réjouir de leur attitude. La conduite de l'Angleterre, à l'heure actuelle, prouve que nous sommes les plus forts : mieux vaut pour nous la victoire et sa secrète hostilité que la défaite et sa protection.

Ernest D'HAUTERIVE.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE

Après les assises de Caumont : L'Œuvre d'Arcis de Caumont. — Le Congrès de 1923. — Simple réflexion.

Dans un opuscule édité à Londres (1) et devenu rarissime, Alexandre Dumas fils affirmait que la meilleure manière de connaître à fond et de juger un homme public consiste à examiner très attentivement son enveloppe matérielle.

« Mon procédé est bien simple, écrivait-il, quand j'entends parler d'un homme politique ou d'un auteur célèbre ou d'un philanthrope en renom, je me procure son portrait, sa photographie. J'analyse ses traits, et je sais presque toujours, au bout de très peu de temps, s'il est au-dessus ou au-dessous de ce qu'on dit de lui, ce que les événements auxquels il a été mêlé ont de concordant avec son être physiologique, si sa destinée est de les dominer ou de les subir ; à quel héros de l'antiquité, à quel dieu de la fable, à quel animal il correspond ; j'établis les rapports, les influences, ne faisant fi de rien, ni de ce que la science pure démontre, ni de ce que l'observation spéculative propose. Tout m'est bon, l'anatomie et la Kabbale ; Lavater et Bichat ; Cuvier et Paracelse. Il est évident, pour vous comme pour moi, que les lignes, les plans, les formes du visage et du corps humain servent, non seulement à distinguer physiquement les races, les types et les individus entre eux, mais aussi à les déterminer dans l'ordre moral ; ce n'est pas impunément qu'on a le teint brun, blanc, rosé ou jaune, les cheveux blancs et plats de l'albinos, ou les cheveux noirs et crépus du nègre, les mains courtes ou longues, minces ou grasses, molles ou dures. Bref, vous êtes bien convaincu comme moi qu'on ne saurait être César avec le masque de Grassot, ni Raphaël avec la face de Marat. »

(1) *Nouvelle lettre de Junius à son ami A. D.* Londres, 1871, Eugène Rascol, Covent-garden.

Digitized by Google

En relisant ces lignes enthousiastes, l'idée nous est venue que certains de nos lecteurs, à l'exemple de Dumas fils, pouvaient être demeurés, sur ce point au moins, les fervents disciples du vieux Lavater. Et c'est à leur intention que nous avons reproduit ci-dessous, d'après une gravure de 1854, le portrait de notre illustre compatriote Arcis de Caumont, fondateur de ce grand congrès décennal qui porte son nom, et dont la sixième session s'est tenue à l'Hôtel des Sociétés Savantes de Rouen, les 23, 24 et 25 juillet dernier, sous la présidence de M. Cléry, inspecteur général des ponts et chaussées.

ARCIS DE CAUMONT.

Après avoir goûté le miel d'une savante colonie d'abeilles, n'est-il par naturel d'évoquer un instant et d'honorer le créateur du rucher? Mais nous, qui ne sommes pas suffisamment versés en science physiognomonique pour discerner tous les mérites d'un philanthrope ...d'après son portrait, nous avons dû nous en référer aux bio-bibliographies officielles, toutes plus ou moins incomplètes, d'ailleurs, comme il est d'usage traditionnel en cette matière. Et voici ce que nous avons recueilli de plus sûr dans le « fracas des in-folio » consultés :

Arcis (ou Arcisse) de Caumont, antiquaire, archéologue et publiciste français, né le 28 août 1802 à Bayeux (Calvados), manifesta, dès la première jeunesse, un très vif penchant pour les sciences naturelles et l'archéologie. Sa fortune lui permit de satisfaire ces goûts remarquables, qui, d'ordinaire, se révèlent à un âge beaucoup plus avancé. Le premier, en France, de Caumont établit un système rationnel de classification archéologiques

Digitized by Google

qui lui valut d'être appelé à bon droit le *fondateur de l'école française d'Archéologie*.

La Normandie qui est, sans conteste, la province de France la plus riche en monuments sacrés de l'époque médiévale devait donner le jour à l'homme qui s'est passionné le plus pour ces trésors de pierre. A vingt-deux ans, de Caumont publiait déjà un premier *Essai sur l'Architecture religieuse du moyen âge*, ouvrage qui, malgré de sérieuses imperfections, fut partout remarqué, analysé dans la presse scientifique française et étrangère, et consacra la réputation de l'auteur comme archéologue.

Quelques années plus tard, le jeune savant popularisait l'étude des antiquités monumentales par des leçons publiques données à Caen, leçons très suivies, dont le texte parut en volume, vers 1830.

De 1831 à 1840, il écrivit une *Histoire (en 6 volumes) de l'art dans l'ouest de la France depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIIe siècle*, livre estimable, nous dit Vapereau, et qui valut à son auteur le titre recherché de Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres.

Nous avons encore de ce grand laborieux une *Histoire sommaire de l'Architecture religieuse, militaire et civile au moyen âge*, parue en 1837 à Caen ; un *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie* et une *Statistique monumentale du Calvados*, publiés en la même ville, de 1847 à 1858.

Enfin, Arcis de Caumont, homme d'action aussi infatigable que studieux, s'appliqua avec une singulière énergie à la création de congrès scientifiques, littéraires et artistiques, qui devaient, dans son esprit, prendre les proportions de véritables conciles de l'intelligence humaine.

Qu'il ait imité l'Allemagne, si heureuse avec son premier congrès scientifique de 1828 présidé par Humboldt, ou l'Angleterre inaugurant en 1832 la première session de « l'Association britannique pour l'avancement des sciences », peu importe ! En convoquant pour le 20 juillet 1833, dans sa chère ville de Caen, le premier congrès scientifique de France, l'illustre archéologue acquérait auprès de nos érudits et de nos savants des titres indélébiles à leur reconnaissance.

On doit aussi à de Caumont la création de deux autres réunions savantes, annuelles et très importantes : le *Congrès archéologique*

Digitized by Google

de France qui a pour but de rechercher et d'étudier dans chaque localité, les monuments de l'âge celtique, de l'âge romain et du moyen âge; et le *Congrès des Sociétés savantes* qui a eu lieu cette année à Paris, au printemps, et où notre compatriote de Saint-Pierre-du-Vauvray, M. Léon Coutil, dans la section d'archéologie, fit une communication si remarquée (1).

Plus encore que son œuvre livresque, cependant gonflée de moëlle, ces puissantes créations corporatives et tout le bien qui en découle, maintiendront longtemps encore le nom d'Arcis de Caumont gravé en bonne place sur les colonnes du temple de mémoire.

Est-ce à dire que ce grand travailleur ait reçu de son vivant tous les avantages honorifiques auxquels lui donnaient droit son labeur et sa philanthropie? Il semble que non, si nous en croyons un éloquent discours de Montalembert, l'illustre successeur de Droz à l'Académie française :

« Avant tout, s'écriait le célèbre orateur s'adressant à des congressistes français, vous rendrez hommage avec moi à M. de Caumont, au fondateur de nos Congrès. Le premier, lorsque nous étions tous, les uns dans l'enfance, les autres dans l'ignorance, il a rappelé en quelque sorte à la vie l'art du moyen âge; il a tout vu, tout étudié, tout deviné, tout décrit. Il a plus d'une fois parcouru la France entière pour sauver ce qui pouvait être sauvé, et pour découvrir non seulement les monuments, mais ce qui était plus rare encore, les hommes qui pouvaient les aimer et les comprendre. Il nous a tous éclairés, encouragés, instruits et rapprochés les uns des autres. Qui pourrait dire les obstacles, les mécomptes, les dégoûts de tout genre contre lesquels il a dû lutter pendant cette laborieuse croisade de vingt-cinq années? Les honneurs auxquels il avait droit en France, ne sont pas venus le trouver. Sachons lui en tenir lieu par notre affection, notre reconnaissance, notre respect. »

Nous prendrons volontiers à notre compte les touchantes paroles du comte de Montalembert. Aussi bien, au lendemain des « Assises de 1923 », exactement cinquante années après la mort de l'archéologue bayeusain, une revue comme la nôtre n'accomplit-elle pas un véritable devoir de reconnaissance en rendant

(1) Sur le vieux monastère de Pentale, construit par Childebert Ier.

Digitized by Google

hommage, non seulement à l'incomparable animateur scientifique, mais encore à l'homme qui a le plus contribué à propager, en France, le goût des antiquités et de l'art chrétien?

*
* *

Sans cesse devancée par la presse quotidienne, une revue trimestrielle ne saurait prétendre, en matière d'information, à donner autre chose qu'un écho mesuré des faits déjà connus de tous. C'est pourquoi nous nous bornerons à rappeler succinctement les travaux présentés par les rapporteurs au cours des trois journées de la session :

1° Rapport sur le mouvement scientifique et industriel en Normandie par M. Picquet, chimiste, directeur-conservateur du musée commercial (en séance générale d'ouverture, présidée par M. Cléry).

2° Communications de M. H. Paulme sur le *Musée Le Secq des Tournelles*; de M. Edmond Spalikowski sur *Chéruel, historien régionaliste*; et de M. J. Leroy sur certains *Episodes de la Terreur à Pont-Audemer*. (Section des lettres du lundi, présidée par M. Moural, conseiller à la cour.)

3° Communications de M. Perrée sur le *Mouvement maritime des ports de Rouen ;* de M. Barrillon sur le *Port de Rouen ;* et de M. Guillaume sur l'*Etude et la Culture du lupin en Allemagne.* (Section des sciences du lundi.)

4° Rapports sur le *Mouvement littéraire et musical en Normandie*, par M. Paul-Louis Robert; et sur l'*Etat moral et les progrès de l'instruction dans la région*, par M. Louis Deschamps (en séance générale du mardi).

5° Communications de M. le Dr Boucher sur la *Prétendue abjuration de Jeanne d'Arc ;* de M. Allinne sur l'*Usage des broches à rôtir, étrusques, comme monnaies d'échange ;* de M. l'abbé Blanquart, sur un *Episode de la Ligue au château des Deux-Amants ;* et de M. Pierre Chirol sur le *Livre des Fontaines*. (Section des lettres du mardi, présidée par M. Labrosse, président de l'Académie de Rouen.)

6° Communications de M. le commandant Quenedey sur l'*Origine rurale des habitations urbaines ;* de M. Guillaume sur l'*Etude du Champignon en Normandie et la Société normande de Mycologie ;* et de M. Leroy sur les *Pierres figures et les pointes de flèches*

Digitized by Google

néolithiques. (Section des sciences du mardi, présidée par M. Gadeau de Kerville.)

7° Rapport de M. Robert Facque sur la *Famille nombreuse* (en seconde séance générale du mardi).

8° Rapports de M. Labrosse sur le *Mouvement historique ;* de M. Georges Dubosc sur le *Mouvement artistique ;* de M. Labounoux (en collaboration avec M. Janin) sur la *Situation agricole du département* (en 1re séance générale du mercredi, présidée par M. Louis Dubreuil, maire de Rouen).

9° Conférence de M. le Dr Loir, neveu de Pasteur et directeur de l'office public de l'Hygiène sociale du Havre, sur « Pasteur », dont il fut le secrétaire pendant huit années.

A côté de ces travaux nombreux, plusieurs promenades archéologiques, scientifiques et artistiques, furent organisées en l'honneur des congressistes : visite des principaux monuments de Rouen, visite du port, de la Bibliothèque municipale et du musée Le Secq des Tournelles.

Par ces quelques lignes, on peut se rendre compte de l'intérêt considérable et multiple de ces travaux, puissantes lumières projetées sur l'œuvre accomplie, durant une période de dix ans, dans une des plus actives regions de la France intellectuelle.

. . . . . .

Mais l'ombre d'Arcis de Caumont dut, hélas ! pleurer de pitié si, d'aventure, il lui fut permis d'assister aux séances du dernier congrès dans les salles trop sonores de l'Hôtel des Sociétés savantes, où retentissaient, presque *in deserto*, les voix de nos éminents rapporteurs.

— Qu'importe ! s'écria l'un d'eux, en constatant le ridicule petit nombre des auditeurs, qu'importe ! *Mens agitat molem !*

... Encore qu'elle soit virgilienne, la consolation est faible après tant d'efforts dépensés.

A quoi donc attribuer cette indifférence de tant d'hommes de science et de lettres, qui, certainement, eussent pu tirer grand parti d'une telle concentration de lumières et apporter eux-mêmes, au foyer central, leur part de clarté ? Comment expliquer surtout l'abstention du public rouennais, toujours si friand de polymathique et de littérature à l'ordinaire ? On ne peut cependant point incriminer la presse de Rouen, où tour à tour, MM. Georges Dubosc, René-Gustave Nobécourt et Spalikowsky

Digitized by Google

s'ingénièrent à présenter à leurs lecteurs l'indiscutable attrait des « Assises ».

Gens de Rouen, mes bons amis, craignez que les Caennais ne vous donnent à rougir dans dix ans — époque à laquelle se tiendront, chez eux, les prochaines « Assises de Caumont » !

Maurice D'HARTOY.

N.-B. — L'abondance des matières nous oblige à retarder la publication d'une notice bio-bibliographique que nous avions consacrée à l'un des principaux rapporteurs du congrès : *M. Paul-Louis Robert*, professeur et conférencier de grand mérite.

Nous reportons également à une prochaine livraison plusieurs informations inédites sur les intéressants travaux actuels de MM. Etienne Deville, Albert Herrenschmidt, Paul Labbé, Joseph L'Hôpital, René Herval, etc...

M. D'H.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE NORMANDE

4650. — Analecta Bollandiana, t. XLI, fasc. I et II, Paris, A. Picard, 1923, gr. in-8. — La vie de saint Edouard le Confesseur par Osbert de Clare [Introduction par Marc Bloch, p. 5 à 64, avec nombreux renseignements inédits sur la Normandie du xie et xiie siècle].

4651. — Soc. Hist. et Arch. de l'Orne, t. XLII, 1er et 2e Bull. — Alençon, 1923, gr. in-8°, 170 pp. — *Promenade hist. et Arch. dans le Bessin*, par le comte Becci, p. 9-120 [Grand Séminaire de Bayeux, Cathédrale, Musée, salle capitulaire, tapisserie, Hôtel de Ville, les rues ; — prieuré de Saint-Vigor, prieuré de Saint-Gabriel, Brécy, Creully, Creullet, Fontaine-Henry, Thaon, Ver-sur-Mer, Arromanches, Ryes ; abbaye de Longues, Marigny, Port-en-Bessin, Colleville-sur-Mer, Saint-Laurent-sur-Mer, Formigny, Colombières, Trévières, Vaucelles, Argouges ; Juaye-Mondaye, Balleroy, Cérisy, etc.] ; — *Les Sociétés Savantes de Bayeux*, p. 121-133, discours sur ce sujet par M. Tournouer, p. 133, et rapport de M. Jouanne, p. 139 ; — *Lorsque Bayeux était capitale*, p. le baron J.-A. des Rotours, p. 154.

4652. — Ann. Bull. de la Soc. de l'Histoire de France, 1922, 3e et 4e livr. Trois lettres d'Edouard, 1er prince de Galles, p. 175 [IIe à Louis, comte d'Evreux, 1305, p. 177], etc.

4653. — Mém. de la Soc. Arch. d'Eure-et-Loir, t. XV (1915-1922) Chartres, gr. in-8°, 1922. — Baronville. Ses Seigneurs et son château, p. 348-364 [Famille de Prunelé en 1394-1530].

4654. — La Revue de Paris, 15 juin. Lord Southampton, protecteur de Shakespeare [Robert Devereux, comte d'Essex,.. qui tirait son nom de la ville d'Evreux en Normandie], etc, p. 874 : — Boissize de Thumery, ambassadeur à Londres, p. 880-882, etc.

4655. — Soc. des Antiq. de l'Ouest, 1er trim. 1923 : L'armée de la Loire (1814-1815) par M. Henri Carré [Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, p. 284, etc.] ; — Un démêlé du cardinal de Richelieu avec son suzerain en Poitou, par Maximilien Deloche [familles de Rochechouart, Laval-Montmorency, La Rochefou-

Digitized by Google

cault, p. 294 ; Jacques II de Rouville, comte de Clinchamp, arbitre du démêlé, p. 302-311].

4656. — Bull. Monumental de la Soc. Française d'Archéologie, 92e volume, 1923, n° 1-2, 248 pp. ill. — La façade de la Cathédrale de Bayeux, par Jean Vallery-Radot, p. 66-95; Les fresques de l'église d'Omonville-la-Rogne, par A. Rostand, p. 222; — Les bas-reliefs romans de la Cathédrale de Bayeux, p. 223.

4657. — Le Moyen Age. Revue d'Hist. et de Philologie, 3e série t. XXIV, sept-déc. 1922. La politique ecclésiastique de Roger I et les origines de la « Légation Sicilienne, par E. Jordan, p. 238-274 ; — Les « aides des villes françaises » par Carl Stephenson, p. 275-328. [En Normandie charte d'Henri II confirmée par Jean et Philippe-Auguste. Les *Etablissements de Rouen* étendus par ce dernier roi à Falaise, Pont-Audemer, Alençon, Verneuil ; — les Andelys dotés d'une autre charte sur le modèle de Mantes, etc., p. 286].

4658. — Recueil de la Société libre de l'Eure, VIIe série, t. X, 1922. Evreux. Ch. Hérissey 1923, in-8, 284 pp., ill. — Souvenirs d'un bourgeois de Conches au XVIIIe siècle, par M. Maurice Béguin, p. 21-27 ; — La conspiration de Latréaumont dans le bailliage d'Evreux (1674) par M. le baron d'Esneval, p. 85-101 ; — Essai sur l'abbaye de La Noë, à la Bonneville, par M. Maurice Béguin, p. 147-194; — Inauguration du monument Albert Sorel à Honfleur, par M. A Doucerain, p. 195-201 ; — Les églises rurales du canton de Vernon : Saint-Pierre d'Autils, par G. Poulain, p. 235-241 ; — Statuette en bronze de pontife romain trouvée à Saint-Jean-de-Morsent (Eure), par M. L. Coutil, p. 242-245; — Notice biographique de M. E. Pitoiset, proviseur honoraire du Lycée d'Evreux, par M. le chanoine Guéry, p. 246-255, etc.

4659. — Société des Amis des Arts du département de l'Eure XXXI et dernier de la collection. Evreux, Ch. Hérissey, 1923, in-8, 91 pp. Rapport sur la situation de la Société en 1921, par M. L. Régnier ; — Discours prononcés aux obsèques de M. E. Hérissay ; — Emile Hérissay (1837-1921), par M. Henri Paulme, etc. Portraits.

4660. — Précis analytique de l'Académie de Rouen, 1922. Rouen, 1923, in-8°. L'Empereur Napoléon et les jeunes normandes et bretonnes à marier, par M. L. Cléry, p. 7-17 ; — Les frontières de la Bretagne formées par l'invasion normande aux

Digitized by Google

IXe et Xe siècles, par Mgr Du Bois de la Villerabel, p. 111-137 ; — Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, par le chanoine Jouen, p. 139-160; — Corot à Rouen, par G. Dubosc, p. 161-175 ; — Réponse du chanoine Jouen sur les œuvres de G. Dubosc, p. 177-189 ; — Les Deux « Saints Thibault » par Mme L. Lefrançois-Pillion, p. 191-197 ; — Nicolas Poussin, par L. Coutil, p. 199-203, etc.

4661. — Bull. de la Soc. de l'Hist. du Protestantisme Français, avril-juin 1923. Les De Coninck au Havre et à Rouen, p. P. Mieg.

4662. — Revue de l'Avranchin. Soc. d'Arch. d'Avranches et de Mortain, t. XX, n° 124 : E. Dupont. Supplément au répertoire des détenus de l'ordre du roi enfermés au Mont Saint-Michel (1666-1789). — E. Sevestre. La petite Eglise dans le sud du département de la Manche. — J. Séguin, N.-D. de Livoye. — A. Lepaumier, Abbaye de Moutons. — L. C. : Villechien, n° 125 : Comptes des Impositions levées sur le diocèse d'Avranches (1384-1404), par H. Sauvage, p. 137-144 [pour un voyage d'Avranches à Bernay, 13 mai 1399] ; — Le livre de raison de Léon Trochon (1821-1870), par E. Vivier, p. 145-150 ; — Simples notes prises en lisant les Vieux-Textes, par H. Dalimier, p. 151-161 ; — Anciens ex-libris de l'Avranchin par Jean Seguin, p. 162-168 [Daniel Huet, R. de la Paluelle, Brigeat de Lambert] ; — La crise de la monnaie et les billets de confiance dans la Manche en 1792, par L. Deries, p. 169-176 et p. 263 (*fin*) ; — La bibliographie Avranchinaise, p. 190-194 ; — Etude archéologique sur N.-D. de Portorson, par E. Barré, p. 196-218 ; — Poilley (*suite* et *fin*) par L. C. p. 222-232 ; — Analyse du *Journal d'Avranches*, 1837-1839, par E. Vivier et p. 273 ; — n° 126. Parigny, p. 241, etc. [Cette Revue publie chaque année plus de 250 pages de texte *inédit* sur l'histoire régionale (monographies, documents, inventaires archéologiques, poésies). Elle est *illustrée* de nombreuses gravures sur bois, etc.].

4663. — La Revue Normande, mai-juin, n° 74 : Paul Harel, par A. Poizat. p. 77-98, portrait; — Le curé de la Baroche-sous-Lucé, massacré à Vimoutiers (1792), par F. Uzureau, p. 115, etc.

4664. — La Grande Revue (août 1923). Clément Marot est-il normand ? par Georges Prévot [Jean Marot, son père, était né à Mathieu près de Caen], pp. 293-306.

Digitized by Google

4665. — La Révolution Française (avril-mai-juin 23). La théorie de la violence et la Révolution Française [Charlotte Corday] ; — Doctorat de Mme Deries : le district de Saint-Lô ; l'Ecole centrale de la Manche ; — C. R. du Congrès des Sociétés savantes : communication de Ch. Deries : Un haut fonctionnaire de la Révolution et du premier Empire : Charles-Louis-François Caillemer (1757-1843) ; — Communication de M. Parès, archiviste de la ville de Toulon : les curiosités de l'état civil à Toulon pendant la Révolution [Letourneur de la Manche]. — (Juillet-août-sept. 23) Doctorat de M. Ricolle à Caen, par H. Prentout ; — Thèses : 1° Histoire de Vire pendant la Révolution (1789-1800) ; — 2° La vente des biens nationaux à Vire et dans les communes voisines, pp. 201-204 ; — Les débuts de la Révolution à Evreux : le duc de Bouillon, par L. Dubreuil, pp. 205-230 ; — Les savants et le salpêtre en Normandie sous la Terreur, par C. Richard, pp. 231-245.

4666. — Annales Révolutionnaires (mai-juin 23). De la véritable nature de l'opposition entre les Girondins et les Montagnards [Buzot], par Albert Mathiez ; — La « Bouche de fer » de Douai [Nicolas de Bonneville] par A. Mathiez : — C. R. du volume d'Henri Robert : Les grands procès de l'histoire, 2e série [Bougon-Longrais, Charlotte Corday].

4667. — Le Petit Parisien a publié dans ses éditions de Normandie (il en paraît cinq par jour, différentes) : *La mode au XVIIe siècle*, d'après le P. Zacharie de Lisieux (6 juillet) ; — *Portrait de la princesse de Turenne* (15 juillet) ; — l'*Epée de Buzot* (20 juillet) ; — *août* 3, *Joséphine à Evreux* ; — 8. *Un bal tragi-comique à Navarre en 1811* ; — 15, *L'Epopée normande en* Sicile ; 29. *Robert Guiscard : Evreux-Lisieux : M. Martin, père de la Bienheureuse Thérèse de l'Enfant Jésus* (sa maladie, sa mort) ; 29, *Evreux-Arnières* (*Tombes Ozanne*), etc.

4668. — L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, LXXXVIe vol. 1er sem. 1923. Col. 431, Equipage Lagrange [à Dangu] ; Loménie de Brienne ; — col. 454, Jacques de Gauville ; — col. 453. Etienne Pascal, père de Blaise Pascal ; — 469. La misère chez les grands hommes (lettre inédite de Boieldieu) ; — col. 476-598, Famille de Maupassant ; — col. 490, Famille de Frémont ; — col. 492, Le Pellerin de Gauville ; — col. 495, 600. Famille de Reiset ; — col. 524, Famille de Mouncie de Trye ; — col. 637, Le maréchal Lebœuf († à Bailleul, Orne).

Digitized by Google

4669. — Notices et documents publiés par la Société d'Agric... de la Manche, t. XXXIV. Saint-Lô, 1922. La léproserie de la Magdeleine-en-Sainte-Croix de Saint-Lô; par G. Baudre; — Les premiers Espagnols dans la Manche de 1808 à 1814, par L. Deries.

4670. — Annuaire du département de la Manche, 87-94e années (1914-1922). Saint-Lô, 1922. Les fresques de l'église d'Omonville-la-Rogue par A. Rostand. Cf. 4656.

4671. — Société historique de Trévières, t. I (1921). Notes sur le Bessin. Trévières 1922 [Maisy, Létanville, Asnières, Englesqueville, Vierville-sur-Mer, Etreham, Cerisy], 175 pp. photogr.

4672. — Au Pays Virois, t. V, Vire 1922. Butet-Hamel. L'abbé Rondel, de Tallevende et la Petite Eglise; — Une querelle religieuse à La Ferrière-Harang pendant la Révolution, par P. Nicolle; — Les écoles primaires dans l'ancien diocèse de Coutances avant le xixe siècle, par Mgr Leroux.

4673. — Revue d'Histoire de l'Eglise de France, t. IX, n° 43, avril-juin 1923. Chronique d'histoire régionale, nombreux extraits de la *Revue catholique de Normandie*, pp. 285 à 289.

4674. — La Revue du Mortainais, n° 15 (25 juin 1922). *Un paysan savant*, par M. V. Gastebois, p. 711; — *Cherencé-le-Roussel*, avant et pendant la Révolution (*suite et fin*), p. 715, par Leneveu; — *Le Pré Maudit de Gathemo*. Légende, par H. Sauvage, p. 736; — *Notes sur Moulines*, par E. de Beaurepaire, p. 738; — *Etat du Mortainais en 1697, sous Louis XIV*, d'après les Mss. de l'Intendant Foucault, par H. Sauvage, p. 741; — *Combat de la Forge-Coquelin, au Grand-Celland*, par R. Séguin et Desfeux, p. 765; — *Avocats à Mortain. Études d'Huissiers*, par V. G., p. 771. N° 16 (25 mai 1923): *La noblesse du Mortainais*, par Julien Pitard, seigneur de Saint-Jean-du-Corail en 1714 (1er fascicule).

4675. — Adde (abbé). Comment, du xie au xvie siècles, nos vieux évêques ont fait la cathédrale de Coutances (*suite*) [conférence du 15 juillet 23, Hugues de Morville: L'hospice, les Dominicains, la cathédrale], *Sem. Rel. de Coutances*, 26 juillet.

4676. — Béchet (abbé), † curé de Neuvy-au-Houlme, *Sem. Cath. de Séez*, 6 juillet.

4677. — Bernard (abbé). La Béatification de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Bayeux, R. Colas, in-8°, 144 pp., 5 fr. 50.

4678. — Besnard (Henri). Promenade à travers le Vieil Alençon, ill. de 25 bois originaux et 70 exemplaires de luxe.

Digitized by Google

4679. — Beuvron. Un Saint par mois, *La Bonne Semence*, *Bull. Rel. de* — par G. A. Simon. En *juin*, saint Clair et son culte; en *juillet*, le bienheureux Eudes et le pays d'Auge; — en *août*, saint Michel au Péril de la Mer et les SS. Anges; — par E. Motel. François III Louis Timoléon d'Harcourt (1658-1705), en *juin*; — Sous les ducs d'Harcourt (1701-1790) en *juillet*.

4680. — Breton (chanoine), † curé de Saint-Sever de Rouen, *Journal de Rouen*, 10 juillet et *Bull. Rel. de Rouen*, 11 et 18 août.

4681. — Chancerel (abbé), † curé d'Avremesnil, *Bull. Rel. de Rouen*, 28 juillet.

4682. — Chirol (Pierre). Étude sur E. H. Langlois. Rouen, 1922.

4683. — Cholet (abbé), † curé de Saint-Pair-du-Mont, *Sem. Rel. de Bayeux*, 5 août.

4684. — Darcet (P.). Les manifestations artistiques de Rouen, *Renaissance politique, littéraire et artistique*, 19 mai.

4685. — Delaune (abbé), † curé-doyen de Cany, *Bull. Rel. de Rouen*, 14 juillet.

4686. — Deschamps (René). Une industrie locale au xviiie siècle : La toile d'Alençon, in-8°, 110 pp.

4687. — Desgranges (abbé Jean), † curé-doyen de Brecey, *Sem. Rel. de Coutances*, 23 août.

4688. — Desmares (J.). Un procès de banc au xviiie siècle dans la paroisse de Vaux-sur-Aure. *Sem. Rel. de Bayeux*. 1922, pp. 216-220 ; — *id.*, Flaubert à la Délivrande, pp. 268-271.

4689. — Deville (Etienne) a publié dans le *Journal de Rouen* en *juin* 13 : La sculpture du Moyen-Age dans l'ancien diocèse de Coutances ; — 25, A propos des Armoiries de Lisieux ; — *août* 7, L'hôtel de ville de Lisieux ; — *septembre* 5, Une épave de la bibliothèque de l'Eglise réformée de Rouen à Lisieux ; — 8, A propos du « Champ-Ursin » de Lisieux ; — 11, L'activité littéraire de la Société libre de l'Eure, Honfleur [Les visites d'art. Memoranda]. Paris, H. Laurens, 1923.

4690. — Dubosc (Georges) a publié dans le *Journal de Rouen* les principaux articles suivants (les fiches de Rouen ne nous sont pas encore parvenues) : en *juin* 13, Les œuvres du peintre Nicolas Lépicié en Normandie ; — 25, Livres d'impression rouennaise. Vente à Londres ; — *juillet* 16, Le musée Voisin à Fauville ; — 22, La Vierge et les Saintes de Gérard David au musée de Rouen ;

Digitized by Google

— 24, Un sculpteur normand [Boutron de Villiers-sur-Mer] ; — 29, Mlle Colomb de la Comédie italienne au Théâtre des Arts ; — *septembre* 2, Gustave Flaubert à la Délivrande ; — 4. Les fouilles du marché aux fleurs ; — 6, La restauration de la toiture de la Salle des Pas Perdus au Palais de Justice ; — 10, Le soixantenaire du Square de Solférino, etc.

4691. — Duprey (chanoine), † curé-doyen de Motteville, *Bull. Rel. de Rouen*. 14 juillet.

4692. — Duquesne (Robert). Un curieux Ms. sur le vieux Pont-Audemer (*suite*). *Journal de Rouen* du 11 juillet ; — Un médecin normand au XVIIIe siècle, François Salerne (1706-1760).

4693. — Duvallet (abbé A.), † professeur à J.-B. de la Salle, *Bull. Rel. de Rouen*, 28 juillet.

4694. — Espiau. Des inédits de Barbey d'Aurevilly, *Renaissance politique, littéraire, artistique* du 21 avril.

4695. — Fortier. Dupont de l'Eure (*suite*) dans le *Journal du Neubourg*, 6, 20 et 27 *juin*, 18 *juillet*, 1er et 8 août.

4696. — Giet (abbé), † vicaire à Saint-Julien-sur-Sarthe, *Sem. Cath. de Séez*, 13 juillet.

4697. — Gros (J.). Alexandre Dumas et Marie Duplessis, documents inédits. Paris, Conard.

4698. — Guéry (chanoine Ch.). Evreux-Lisieux, M. Martin au château de la Musse à Saint-Sébastien, *Sem. Rel. d'Evreux*, 25 août.

4699. — Hamard (abbé J.-B.), † à 90 ans, préhistorien remarquable, inhumé à Chanu, *Sem. Cath. de Séez*, 31 août.

4700. — Herval (René) a publié dans le *Journal de Rouen* le 8 *juillet* : Une préface à l'histoire des Normands en Sicile ; le 17, La Clairon à Rouen ; — le 24, Croquis Normands, Du Mesnil-sous-Jumièges à Yville ; — et le 6 *septembre* : Deux étranges figures de poètes auprès de Pascal.

4701. — Hubert (G.). Les prieurés anglais de Lonlay. Alençon 1922, in-4°, 18 pp. 1 pl. 1 gr.

4702. — Hunger (Victor). Le Prieuré de Saint-Arnould-sur-Touque (Calvados). Paris, 1923, grand in-8°, pl. h. t., 10 exempl. sur papier d'Arches et 400 sur papier anglais [C. R. par l'abbé Simon, *Sem. Rel. de Bayeux*, 9 sept].

4703. — Jouen (chanoine L.). M. l'abbé G. Breton, † curé de Saint-Sever de Rouen, *Bull. Rel. de Rouen*, 11 et 18 août.

4704. — Le Bec (Dr E.). Les deux miracles pour la canonisation

Digitized by Google

de sainte Jeanne d'Arc. Paris, 1922, in-16, 40 pp., 0 fr. 55. [L'un de ces miracles eut lieu au diocèse d'Evreux].

4705. — Lecacheux (chanoine). L'Institut des Frères à Montebourg, tome II (1859-1883). Coutances, in-8°, v-221 pp.

4706. — Lemare (abbé), † curé de Domjean, *Sem. Rel. de Coutances*, 21 juin.

4707. — Le Sap. Recherches sur le nom du — *L'Echo parois. du — et du Boscrenoult*, juillet 1923, août-septembre 1923.

4708. — Leveille (abbé), † curé de Bellavilliers. *Sem. Cath. de Séez*, 17 août.

4709. — Lisieux. Bienheureuse Thérèse de l'Enfant-Jésus, *Sem. Rel. de Bayeux* du 29 juillet et tous les journaux.

4710. — Magne (Emile). Nicolas Poussin (documents inédits). Paris, Van Oest, gr. in-4° de 240 pp., 118 pl. h. t. en héliog. et héliotypie de 135 tableaux. Broché 250 francs, relié 300 francs, 12 exempl. à 500 francs.

4711. — Massard (abbé), † curé de Colonard, *Sem. Cath. de Séez*. 22 juin.

4712. — Montier (Edward). L'abbaye de Jumièges, son histoire; — sa dévastation, par P. Chirol. Rouen, H. Defontaine, ill.

4713. — Montmorency-Laval (Mgr) premier évêque de Québec. *Le Correspondant* du 10 mai, p. 441 ; — *Canada Français*, 23 mars ; *La Vie Nouvelle*, 23 avril ; — *France illustrée*, 12 mai ; — *L'action cath. de Québec*, 23 mai ; — *Sem. Rel. d'Evreux*, 14 et 21 juillet ; — *Sem. Rel. de Coutances*, 30 août et tous les journaux.

4714. - Prévost (Gustave). Armorial général... Généralité d'Alençon, t. II [sans les tables]. Cf. 4581.

4715. — Régnier (Louis). Quelques pages sur les Monuments de Gisors (5e édition), 48 pp. ill.

4716. — Savoye (Louis). Etudes hist. sur le pays de Caux. Paris, 1922.

4717. — Simon (chanoine), † curé de Caudebec-lès-Elbeuf, *Bull. Rel. de Rouen*. 14 juillet.

4718. — Thorel (abbé). Réfractaires et jureurs dans le canton de Gisors et de Mainneville, *Le Clocher* du 15 juillet et le 15 août : La duchesse d'Angoulême à Mainneville.

4719. — Uzureau (chanoine). L'Evêque d'Angers (Michel du Vivier de Lorry) pendant la Révolution [il séjourna à Evreux], *Mém. de la Soc. d'Agr. d'Angers*, Ve série, t. XXIV, 1922.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Note de la Rédaction 3
Mgr Touchet, évêque d'Orléans, cardinal, par M. l'abbé Bourrienne 5
Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy], par X*** (*suite*). 14
La Persécution religieuse dans la Manche pendant la Révolution (1791-93) [Orglandes], par M. F. Uzureau 30
Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques, par L. Robert. . 36
Bulletin Bibliographique [Le Laurier sanglant]. par M. l'abbé Thorel. 37
Bibliographie Normande (nos 4438 à 4509) 42
Note de la rédaction. 49
Les vitraux de l'église St-Jacques de Lisieux, par M. le baron de Moidrey. 50
Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle C. de Courten. . . 51
Une Abbesse Bénédictine, etc. (*suite*), par X***. 63
La Persécution religieuse dans la Seine-Infér. (septembre 1792), par M. F. Uzureau. 77
Grand Pouillé du diocèse d'Evreux [doyenné de Laigle], par M. le chanoine Guéry 91
Sonnets, par M. l'abbé H. Thuillier. 97
Bibliographie 100
Bibliographie Normande (nos 4509 à 4592). 102
Essai sur Huet, évêque d'Avranches (*suite*), par Mlle de Courten. 113
Une Abbesse Bénédictine, etc. (*suite*), par X***. 129
La Révolution à Saint-Domingue racontée par un Normand, publiée par M. Henri Pellerin 138
Chronique Normande, par M. Maurice d'Hartoy 147
Un peu d'histoire régionale, par M. le commandant E. d'Hauterive. 156
Bibliographie [Les lauriers de Lyre], par M. l'abbé Thorel . . . 162
Nécrologie, par M. le chanoine Guéry 168

Digitized by Google

Bibliographie Normande (nos 4592 à 4650). 170
Le Monastère de Pental et l'Eglise de Saint-Samson, par M. le chanoine Porée (*à suivre*) 177
La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand (*fin*), publiée par M. H. Pellerin. 193
Essai sur Huet, évêque d'Avranches (*suite*), par Mlle de Courten. 207
Grand Pouillé du diocèse d'Evreux [doyenné de Laigle], par M. le chanoine Guéry. 224
Le Roman au Cloître [A travers la pensée moderne]. par M. Maurice d'Hartoy. 230
Un peu d'histoire régionale, par M. le commandant E. d'Hautebive 239
Chronique Normande par M. Maurice d'Hartoy 247

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

BOURRIENNE (abbé V.).	Mgr Touchet, évêque d'Orléans, cardinal. 5
COURTEN (Mlle DE). .	Essai sur Huet, évêque d'Avranches. 51-113-207
GUERY (chanoine). . .	Notes de la rédaction, Bibliographie. Grand Pouillé, Nécrologie. . . . 3-49-91-168-224
HARTOY (Maurice D').	Chronique normande 147-247
—	Le Roman au Cloître. 230
HAUTERIVE (commandant E. D')	Un peu d'histoire régionale. 156-239
MOIDREY (baron DE). .	Les vitraux de Saint-Jacques de Lisieux. 50
PELLERIN (H.).	La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand (*suite et fin*). . 138-193
POREE (chanoine). . .	Le monastère de Pental et l'Eglise de Saint-Samson 177
ROBERT (P.-L.) . . .	Assises scientifiques, littéraires et artistiques 36
THOREL (abbé)	Bulletin Bibliographique (Le Laurier sanglant) 37
—	Bulletin Bibliographique (Les Lauriers de Lyre) 162
THUILLIER (abbé H.). .	Sonnets. 97
UZUREAU (chanoine). .	La Persécution religieuse dans la Manche pendant la Révolution [Orglandes] . . 30
—	La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (septembre 1792) 77
X***.	Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*). 14-63-129-217

Le Gérant : G. POUSSIN.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. POUSSIN, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

R 3 2

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
N841R4
v. 30/31
1921/23

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Note de la Rédaction 3
Mgr Touchet, évêque d'Orléans, cardinal, par M. l'abbé Bourrienne 5
Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy], par X*** (*suite*). 14
La Persécution religieuse dans la Manche pendant la Révolution (1791-93) [Orglandes], par M. F. Uzureau 30
Assises Scientifiques, Littéraires et Artistiques, par L. Robert. . 36
Bulletin Bibliographique [Le Laurier sanglant]. par M. l'abbé Thorel. 37
Bibliographie Normande (nos 4438 à 4509) 42
Note de la rédaction. 49
Les vitraux de l'église St-Jacques de Lisieux, par M. le baron de Moidrey. 50
Essai sur Huet, évêque d'Avranches, par Mlle C. de Courten. . . 51
Une Abbesse Bénédictine, etc. (*suite*), par X***. 63
La Persécution religieuse dans la Seine-Infér. (septembre 1792), par M. F. Uzureau. 77
Grand Pouillé du diocèse d'Evreux [doyenné de Laigle], par M. le chanoine Guéry 91
Sonnets, par M. l'abbé H. Thuillier. 97
Bibliographie 100
Bibliographie Normande (nos 4509 à 4592). 102
Essai sur Huet, évêque d'Avranches (*suite*), par Mlle de Courten. 113
Une Abbesse Bénédictine, etc. (*suite*), par X***. 129
La Révolution à Saint-Domingue racontée par un Normand, publiée par M. Henri Pellerin 138
Chronique Normande, par M. Maurice d'Hartoy 147
Un peu d'histoire régionale, par M. le commandant E. d'Hauterive. 156
Bibliographie [Les lauriers de Lyre], par M. l'abbé Thorel . . . 162
Nécrologie, par M. le chanoine Guéry 168

Digitized by Google

Bibliographie Normande (nos 4592 à 4650) 170
Le Monastère de Pental et l'Eglise de Saint-Samson, par M. le chanoine Porée (*à suivre*) 177
La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand (*fin*), publiée par M. H. Pellerin 193
Essai sur Huet, évêque d'Avranches (*suite*), par Mlle de Courten. 207
Grand Pouillé du diocèse d'Evreux [doyenné de Laigle], par M. le chanoine Guéry 224
Le Roman au Cloître [A travers la pensée moderne]. par M. Maurice d'Hartoy 230
Un peu d'histoire régionale, par M. le commandant E. d'Hautefive 239
Chronique Normande par M. Maurice d'Hartoy 247

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Bourrienne (abbé V.).	Mgr Touchet, évêque d'Orléans, cardinal. 5
Courten (Mlle de). .	Essai sur Huet, évêque d'Avranches. 51-113-207
Guéry (chanoine). . .	Notes de la rédaction, Bibliographie. Grand Pouillé, Nécrologie. . . . 3-49-91-168-224
Hartoy (Maurice d').	Chronique normande 147-247
—	Le Roman au Cloître. 230
Hauterive (commandant E. d')	Un peu d'histoire régionale. 156-239
Moidrey (baron de). .	Les vitraux de Saint-Jacques de Lisieux. 50
Pellerin (H.).	La Révolution à Saint-Domingue, racontée par un Normand (*suite et fin*). . 138-193
Porée (chanoine). . .	Le monastère de Pental et l'Eglise de Saint-Samson 177
Robert (P.-L.) . . .	Assises scientifiques, littéraires et artistiques 36
Thorel (abbé)	Bulletin Bibliographique (Le Laurier sanglant) 37
—	Bulletin Bibliographique (Les Lauriers de Lyre) 162
Thuillier (abbé H.). .	Sonnets. 97
Uzureau (chanoine). .	La Persécution religieuse dans la Manche pendant la Révolution [Orglandes] . . 30
—	La Persécution religieuse dans la Seine-Inférieure (septembre 1792) 77
X***.	Une Abbesse Bénédictine du XVIIe siècle [Mme Scholastique-Guyonne de Rouxel de Médavy] (*suite*). 14-63-129-217

Le Gérant : G. Poussin.

Evreux, Imp. de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr.

Digitized by Google

Digitized by Google

RÉDACTION

Pour tout ce qui concerne la rédaction, s'adresser à M. LE CHANOINE GUÉRY, *Aumônier du Lycée d'Evreux*, 49, place de la Gare.

Les manuscrits seront soumis au Comité de rédaction qui jugera si l'article peut être inséré. — Néanmoins chaque auteur reste responsable des idées ou opinions émises dans ses articles. — Les manuscrits *publiés* par la Revue ne sont pas rendus. — Tout travail inséré peut faire l'objet d'un tirage à part : M. G. POUSSIN, directeur de l'Imprimerie de l'Eure, avec lequel on aura à s'entendre, fera des conditions spéciales aux collaborateurs.

Les auteurs sont instamment priés de renvoyer les épreuves corrigées à l'imprimeur, dans les trois jours.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont *deux* exemplaires auront été envoyés à M. le chanoine Guéry.

Le prix de l'abonnement est de 15 francs par an, 17 francs pour l'étranger et 5 francs par livraison.

L'abonnement est exigible chaque année après l'apparition du premier numéro, les quittances seront recouvrées par la poste.

Pour le paiement des abonnements, s'adresser au trésorier, M. Letellier-Alaboissette, rue du Parvis-Notre-Dame, Evreux.

La *Revue Catholique de Normandie* paraît tous les trois mois en livraisons d'environ 80 pages, grand in-8°.

Evreux, imprimerie de l'Eure, 6, rue du Meilet. — G. Poussin, Dr

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

DC
611
N841R4
v. 30/31
1921/23

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.

Digitized by Google

Digitized by Google